ENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 291 — 36 PAGES — JEUDI 2 MARS 1978



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,50 kr. ; Espagne, 35 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 17 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La garde nationale a écrasé l'émeute au Nicaragua

LIRE PAGE 7

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La Chine et les religions

La cinquième Assemblée nationale populaire chinoise continue de siéger pour discuter des grandes options du régime. Parmi les milliers de Chinois, choisis à l'échelon local, qui participent à ces travaux, il y a plusieurs personnalités religieuses. La présence de deux évêques catholiques à des débats politiques dans un pays où une seule église est ouverte — à Pékin, et pour des offices réservés aux étrangers — peut surprendre. La figuration que ces religieux sont appelés à faire au moment où les successeurs de Mao Tse-toung veulent asseoir leur légitimité n'est cependant pas un fait sans précédent.

En 1949, année de l'instauration du régime révolutionnaire, il y avait plus de cent quarante diocèses en Chine et de nombreuses missions protestantes. Deux ans plus tard, le légat du pape était expulsé et tous les missionnaires étrangers avaient quitté le pays. L'Eglise n'en continua pas moins d'exister : les catholiques et les protestants étaient autorisés à former des « associations patriotiques religieuses ». Esprit pragmatique, Chou En-lai encourageait ces associations : alors que la relative liberté laissée aux bouddhistes et aux musulmans s'expliquait par la nécessité de ménager des minorités nationales éloignées du pouvoir central, l'esprit de conciliation à l'égard des chrétiens visait à rallier certaines élites intellectuelles à la révolution.

Une fois le régime consolidé, cette relative tolérance prit fin. Une ligne dure à l'égard des religieux prévalut à partir de 1962, et les fidèles comprirent pendant la révolution culturelle qu'il n'était pas de leur intérêt de se faire remarquer. Le clergé « patriote », qui s'était pourtant élevé chaque fois qu'on le lui avait demandé contre l'impérialisme américain et son « instrument », le Vatican, n'eut plus l'occasion d'affirmer publiquement sa dévotion au régime. Selon la Constitution de 1975, « les citoyens ont la liberté de pratiquer une religion, la liberté de n'en pas pratiquer et celle de propager l'athéisme ». Malgré cette liberté de « pratiquer », aucun culte n'est rendu en public.

Le Vatican, qui n'a pas reconnu la Chine populaire et a toujours un représentant à Taiwan, avait d'abord adopté une attitude très tranchée à l'égard de Pékin. Cependant, en 1962, Jean XXIII, sensible aux conseils des évêques qui avaient connu le pays, avait estimé que le mot schisme n'était pas approprié pour parler de l'Eglise de Chine. Le Saint-Siège a fait savoir depuis qu'il était disposé à étudier la possibilité de reconnaître les évêques « élus » sans son consentement. Il a néanmoins tenu à préciser mardi 28 février qu'il ne « connaît » qu'un seul des deux évêques catholiques remarqués en tant qu'observateurs à la session de l'Assemblée nationale chinoise : Mgr Ignace Pi Chu-shih, âgé de quatre-vingt-un ans, déjà en fonctions avant 1949.

Bien qu'il ne faille pas exagérer la portée de l'événement, la présence de personnalités religieuses à la session parlementaire de Pékin peut être interprétée comme un timide début de tolérance. Alors que la presse étrangère soulignait cette évolution, « le Quotidien du peuple » s'en est pris vivement lundi aux « universitaires occidentaux » agissant « en coordination avec Moscou » pour dénigrer Pékin, et aux étrangers retour de Chine qui ont vu ce pays avec des « lunettes déformantes ». Ces remarques ne sont pas nécessairement un signe de durcissement : elles peuvent s'inscrire dans le cadre d'une évolution « libérale », au titre de laquelle la Chine, sortant de son splendide isolement, tiendrait davantage compte de l'opinion internationale.

LES DETTES DES PAYS PAUVRES

Lire page 32 l'article de M. OLA ULLSTEN ministre suédois de l'aide aux pays sous-développés.

Pas de compromis immédiat à gauche malgré l'intervention jugée positive de la C.F.D.T.

Les dirigeants socialistes partagent l'appréciation favorable que M. Marchais a portée sur les propositions économiques et sociales de la C.F.D.T., propositions qui pourraient donc fournir la base d'un compromis, bien que le M.R.G. y soit opposé.

Les communistes et les socialistes restent toutefois en désaccord sur l'opportunité et l'ordre du jour d'une rencontre « au sommet » avant le 12 mars ou entre les deux tours des élections législatives.

La commission exécutive de la C.G.T. souhaite un accord entre les partis de gauche et ne désespère pas de parvenir à un « constat de convergences » avec la C.F.D.T., d'ici aux élections, bien que celle-ci ait écarté cette éventualité.

Les propositions de la C.F.D.T. serviront-elles, le moment venu, de base d'accord pour l'actualisation du programme commun ? C'est le bulletin du P.S., *la Lettre de l'unité* qui pose la question. M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole de l'Elysée, en campagne électorale à Beaune, y répond indirectement, mais nettement, en assurant à ses électeurs que les querelles de la gauche se termineraient « par une réconciliation solennelle propre à frapper les imaginations ». Selon lui, le déroulement de la cérémonie a été minutieusement réglé : elle devrait avoir lieu dans la soirée du vendredi 10 mars.

Un compte à rebours inéluctable

Il faut bien dire que les réponses des dirigeants socialistes aux appels du P.C. pour une reprise des négociations avant le premier tour sont moins nettes. Et pourtant, soulignait M. Marchais, mardi soir à Sarcelles, il ne reste que onze jours ! Trop tard, continue de penser M. Mitterrand. Le P.S. n'envisage aucune reprise de la discussion au fond avant le premier tour. S'il envisage et souhaite — une rencontre « au sommet » entre les deux tours, c'est sur des bases limitées : il s'agirait de publier une déclaration commune par laquelle les signataires s'engageraient à soutenir les candidats uniques de la gauche au second tour et à constituer ensuite un gouvernement qui apliquerait les mesures immédiates et à plus long terme sur lesquelles ils sont déjà d'accord.

Pas question de négocier à ce moment-là, et, surtout, en la liant à la composition d'un futur gouvernement de gauche et à l'application des désistements, l'actualisation du programme commun, comme le réclame le parti communiste. Sur ce problème d'opportunité, le désaccord reste entier. Le « redoux » que M. Mauroy constate chez les communistes, le signe d'évolution dans le bon sens que note M. Defferre en prenant connaissance de l'appréciation du P.C. sur les propositions économiques et sociales de la C.F.D.T., n'y changent rien : le compte à rebours du P.S. jusqu'au 19 mars a commencé et semble devoir se dérouler inéluctablement.

Pour autant, les dirigeants de ce parti ne négligent pas l'intervention de la C.F.D.T. à laquelle se réfèrent le P.C. et la C.G.T. Ils avaient déjà accueilli avec intérêt les propositions de cette centrale syndicale, et M. Mitterrand confirme qu'elles seront utiles, le moment venu. Ce moment-là n'est pas, selon lui, arrivé. M. Robert Fabre, président du M.R.G., est encore plus réservé et demande qu'on ne confonde pas les programmes des syndicats et ceux des partis.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 8.)

Le centre gauche, c'est l'U.D.F.

par RENÉ MONORY (*)

Quand, en 1974, le centre gauche a rejoint le président de la République et décidé de soutenir son action à la tête de l'Etat, il entendait s'associer à une politique de changement, manifestement souhaitée par la majorité des Français. Aujourd'hui, un contexte économique troublé rend la conduite de l'action gouvernementale plus difficile, mais l'objectif reste le même : il faut poursuivre l'effort engagé et appliquer la politique de réforme que le pays appelle manifestement de ses vœux. A Verdun-sur-le-Doubs, le président de la République a défini le bon choix pour la France. Son discours a rencontré un écho profond dans le pays. Car les Français sont gens sérieux: ils comprennent le poids des contraintes qui pèsent sur l'évolution de notre société et ils apprécient qu'on leur dise clairement la vérité. Mais il est aussi évident qu'ils souhaitent très profondément une évolution, car les contraintes et l'effort ne sont pas supportables indéfiniment s'ils ne sont pas éclairés par l'espoir d'un changement.

Aujourd'hui, l'opposition profite de cette aspiration de la nation au changement. Nombreux sont les Français qui se tournent vers elle, non parce qu'ils adhèrent à ses objectifs avoués ou inavoués, mais tout simplement parce qu'ils doutent de la capacité de l'actuelle majorité à conduire une politique de véritable réforme. C'est là que commencent l'ambiguïté et le danger. Car l'opposition qui mobilise à son profit tout un capital de générosité et d'aspirations diffuses, n'offre pas de solutions crédibles et sérieuses.

(Lire la suite page 10.)

(*) Ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Une « relance concertée » est préconisée par l'O.C.D.E. pour réduire le chômage

Le dollar tombe au-dessous de 2,00 DM

Devant la persistance d'un imoprtant chômage dans le monde occidental, l'O.C.D.E. a décidé, mardi 28 février, de relever d'un cran son dispositif anticrise. Au lieu de faire confiance, comme par le passé, à quelques « locomotives » pour « tirer » l'ensemble de l'économie du monde capitaliste, le comité de politique économique du château de La Muette a opté pour une relance concertée, associant au moins quatre pays supplémentaires à l'effort général. Au total, l'O.C.D.E. — dont le comité économique est désormais présidé par le conseiller du président Carter, M. Schultze — demande à dix nations d'œuvrer ensemble pour remonter la pente.

Le dollar a fortement baissé mercredi matin, tombant à moins de 2 deutschemarks à Francfort et 4,71 francs à Paris (contre 4,76 francs la veille). Le franc suisse a, lui, progressé (2,6275 francs français), malgré les mesures prises à Berne pour limiter l'afflux de capitaux.

Le motif officiel de l'« actualisation » de la politique de l'O.C.D.E. est que la situation financière de la plupart des pays membres s'est améliorée ; l'inflation fléchissant, la marche en avant peut reprendre. Cela n'est pas faux ; mais tout donne à penser que la persistance d'un chômage très grave en Occident et l'échec des médecines précédentes ont aussi incliné les experts du château de la Muette à pousser les gaz.

Les « locomotives » n'ont pas vraiment réussi à donner au train des vingt-quatre pays membres de l'Organisation la vitesse de croissance souhaitée pour réduire le sous-emploi. Pire : ces « locomotives » elles-mêmes paraissent s'essouffler. Aux Etats-Unis, les derniers indicateurs sont en baisse, et l'on parle de 4,5 % de croissance cette année, au lieu des 5 % à 5,5 % espérés. En Allemagne, le gouvernement ne veut pas stimuler une expansion qui ne dépasserait guère 3,5 % en 1978. En Grande-Bretagne, la gauche travailliste et les syndicats refusent que l'on s'en tienne aux 3,5 % annoncés et demandent une relance permettant de dépasser 5 %.

Le cas français ne diffère guère des autres : M. Barre continue à donner la priorité à la lutte contre l'inflation, tandis que la gauche, M. Chirac et une partie du patronat prêchent la relance, tout en préconisant — à des degrés et sous des formes différentes — une action simultanée contre la hausse des prix. La question se pose, en réalité, de savoir si l'inflexion préconisée par l'O.C.D.E., en vue de tirer l'Occident d'une léthargie relative, restera un vœu pieux ou sera suivie d'effet.

Rien ne permet actuellement une réponse claire. A Paris, le choix dépend du score des 12 et 19 mars. A Bonn, les démarches de M. Blumenthal ne paraissent pas avoir eu d'écho décisif. En Grande-Bretagne, M. Healey ne semble pas devoir se départir d'une grande prudence, les avantages attendus du pétrole de la mer du Nord se révélant moins importants que prévu. Au Japon, enfin, la concurrence acharnée avec les Etats-Unis conduit à écarter les risques.

Le pouvoir réside ailleurs

A l'évidence, les économies n'obéissent pas au doigt et à l'œil. Il faut, pour les ranimer, une ferme volonté politique, qui n'existe pas toujours. Condition nécessaire, mais pas suffisante d'ailleurs, la cohérence économique étant indispensable pour réussir en un monde menacé de périls multiples. L'O.C.D.E. peut aider les dirigeants à la réflexion et parfois rapprocher les points de vue. Mais cette utile préparation ne tient pas lieu de décision. Le pouvoir réside ailleurs qu'au château de la Muette... — G. M.

(Lire nos informations p. 30.)

L'impact de la situation économique sur les choix électoraux

par JEAN-DOMINIQUE LAFAY (*)

Commentant les résultats d'un sondage de l'IFOP, un organe de presse titrait : « L'emploi et les prix feront les élections » (*Journal du dimanche*, 4 septembre 1977). Quand on constate que les désaccords à gauche n'ont pratiquement pas modifié les intentions de vote des Français, on peut, en effet, légitimement se demander si les événements politiques agissent tant soit peu sur les comportements électoraux et si les facteurs économiques ne sont pas seuls à intervenir.

Cette conviction est assez répandue en Grande-Bretagne, où M. Harold Wilson était allé jusqu'à déclarer : « *Toute l'histoire politique montre que la popularité d'un gouvernement et sa capacité d'obtenir la confiance de l'électorat lors d'une élection générale dépend du succès de sa politique économique.* » (*Financial Times* du 8 mars 1968). On constate que cette opinion commence à être partagée par la plupart des responsables et partis politiques français. Le président de la République lui-même, lors de son entretien télévisé du 29 avril 1977, déclarait notamment :

« *On se dit : mais pourquoi la majorité a-t-elle perdu du terrain ? et on cherche à accuser plus ou moins directement la politique qui a été poursuivie depuis trois ans. Fondamentalement, c'est une erreur de diagnostic. Les difficultés politiques de la France tiennent à la situation de crise économique que nous avons traversée depuis trois ans.* » A la B.B.C., un mois plus tard, le 26 mai 1977, il affirmait de nouveau : « *Les problèmes économiques sont plus importants que les problèmes politiques... Une amélioration des indications économiques...* (permettra d') *obtenir la victoire électorale de l'actuelle majorité.* »

Le problème des inter-relations entre conjoncture politique et conjoncture économique a été abordé dans les années 40 aux Etats-Unis, mais c'est surtout à partir des années 70 que cette voie de recherche a commencé à être systématiquement explorée par les économistes et les politologues. En France, si, dès 1947, Akerman s'est dit frappé par la corrélation étroite entre la durée des ministères de la III[e] République et la situation de l'économie dans les années 30, les premières études systématiques viennent d'être publiées (1 et 2).

(Lire la suite page 14.)

(*) Professeur à l'Université de Poitiers.

(1) J.-J. Rosa - D. Amson : « Conditions économiques et élections », *Revue française de science politique*, décembre 1976.

(2) J.-D. Lafay : « Les conséquences électorales de la conjoncture économique : essai de prévision chiffrée pour mars 1978 », *Vie et Sciences économiques*, octobre 1977.

AU JOUR LE JOUR

SERVICE « MILITERRE »

Le parti républicain, que dirige M. Jean-Pierre Soisson, vient de proposer la création d'un « service militaire écologique », où, après avoir été entraînés au maniement des armes et au combat, les conscrits seraient ensuite affectés à un organisme de protection de la nature et d'aménagement du cadre de vie.

Voilà une idée neuve, une proposition originale constituant assurément le premier pas d'une évolution vers une armée verte où les obusiers deviendraient des cache-pot, les chars des moissonneuses, les chenillettes des tondeuses à gazon, les conscrits des jardiniers, les adjudants des cactus, les généraux des plantes vertes et le service militaire un service « militerre ».

Evidemment, tout cela n'est pas pour demain, mais l'idée fera son chemin et les autres partis devront en prendre de la graine s'ils veulent, comme M. Soisson, marcher aux élections la fleur au fusil.

BERNARD CHAPUIS.

« DISSIDENT MALGRÉ LUI » D'EFIM ETKIND

Etre intellectuel en U.R.S.S....

Peut-on être intellectuel en Union soviétique ?... Non en opposition ouverte au régime, comme le fut Soljenitsyne, mais simplement honnête homme, homme honnête ? Non pas héros combattant, mais universitaire refusant le mensonge et la lâcheté ?

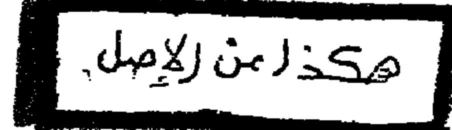
Le livre d'Efim Etkind, « Dissident malgré lui », répond que le système ne le permet pas ; il finit par évacuer, d'une façon ou d'une autre, la brebis galeuse, le « non-conspirateur », ainsi que l'auteur se qualifie lui-même.

« Venez me voir dans mon bureau. Oui, tout de suite, mieux vaut le faire tout de suite, sans attendre », lui dit au téléphone le recteur... « Bon. Faites « encore » ce cours et venez immédiatement. Je vous attends. »

La sécheresse du ton cachait mal la gêne du fonctionnaire chargé d'une méchante besogne et laissa deviner, intuitivement, au professeur Etkind que ce cours sur Théophile Gautier serait le dernier. Le surlendemain, 25 avril 1974, cet homme de cinquante-six ans, — docteur en philologie, spécialiste de langue française et allemande, considéré comme une des gloires de l'Université soviétique — était destitué de son titre de professeur, chassé de l'institut Herzen de Leningrad où il enseignait depuis vingt-trois ans, privé de ses titres universitaires. Le jour même, on fit savoir aux étudiants, sans autre explication, qu'ils étaient libres ; dorénavant leur professeur ne travaillait plus à l'institut... Deux semaines plus tard, il était exclu de l'Union des écrivains de Leningrad ; ses ouvrages seront bientôt interdits et détruits. Voué à l'oubli, ne pouvant plus ni enseigner ni publier, Efim Etkind doit se résigner à quitter l'Union soviétique le 16 octobre 1974 et vient en France où il est nommé professeur de littérature russe à l'université de Paris-X Nanterre et soutient sa thèse d'Etat en Sorbonne.

NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 23.)



idées

JEUNESSES

ITALIE : LES DERNIÈRES VAGUES DE L'IDÉOLOGISATION ?

par ROBERT SOLÉ

DERRIERE la place d'Espagne, à Rome, deux *adolescentes* juchées sur le même vélomoteur accostent notre voiture à un feu rouge. « *T'as pas 1 000 lires ?* » Elles insistent nonchalamment, puis vont s'adresser à un autre automobiliste avec la même désinvolture ennuyée.

Libération de la femme italienne ? Cas de force majeure dans une situation de chômage ? Abandon de toute fierté de la part d'une jeunesse amollie ? Le feu, passé au vert, nous dispensera de trancher. Comment trancher d'ailleurs dans ce pays de contrastes ? L'Italie traditionnelle cohabite avec l'Italie-laboratoire : quand, par exemple, dans *une même famille* méridionale, le garçon de dix ans « sèche » l'école obligatoire pour aller travailler et que sa sœur, à peine plus âgée, ne rate aucune manifestation féministe.

On dit que les universités débordent d'étudiants depuis que la sélection a été supprimée. C'est vrai, la démocratisation a conduit à un fantastique embouteillage, mais le climat est tel que seuls quelques petits groupes travaillent autour de quelques professeurs. Les facultés sont souvent désertes, la discrimination est pire qu'avant.

Autre paradoxe : on ne parle à longueur de journée que des extrémistes, de gauche ou de droite. Or les dernières élections ont confirmé que la majorité des jeunes Italiens votaient communiste ou démocrate-chrétien. Conformistes ? Oui, si l'on s'en tient aux enquêtes statistiques. Cette jeunesse semble partager la morale latine de ses parents. *Réaliste*, elle manquerait aussi bien de grandes perspectives que de grandes indignations. Ses deux inquiétudes principales seraient la catastrophe écologique et la pénurie d'essence. Mais des études plus fines démontrent que la grande coupure n'est pas entre le Nord et le Sud, entre les citadins et les ruraux, entre les riches et les pauvres : c'est l'âge, avant tout, qui différencie les Italiens. Dans ce pays qui n'existait pas il y a un siècle et demi, un Sarde de dix-huit ans est plus proche d'un jeune Milanais que de son propre père.

Sous le fascisme, les jeunes Italiens *intéressaient* de très près le pouvoir. Après la guerre, on est passé à l'autre extrême : de l'enrégimentement à presque rien. Si, aujourd'hui, on redécouvre cette galaxie négligée, c'est parce qu'elle est au centre de deux phénomènes obsédants — la violence et le chômage.

« *La jeunesse*, souligne le sociologue Franco Ferrarotti, *est un état provisoire. Si on empêche les jeunes de passer à l'étape suivante, ils entrent en crise.* » L'étape suivante, c'est le travail professionnel. Or l'Italie compte 1 600 000 chômeurs, et, chaque année, 200 000 jeunes arrivent *sur le marché* de l'emploi. Comment en sortir ? L'an dernier, au beau milieu de la contestation, on a adopté une loi spéciale devant fournir une réorientation professionnelle et des emplois provisoires aux jeunes diplômés. Plus de 600 000 se sont inscrits sur ces listes : 1 500 à peine ont été casés. Le désespoir aidant, cette loi risque de devenir un boomerang.

Certains syndicalistes étaient conscients du danger. Voulant donner une identité sociale à ces jeunes, ils les ont regroupés dans une Ligue nationale de chômeurs, puis les ont *inscrits* en tant que tels dans leurs confédérations, avec la possibilité d'entrer dans les organes dirigeants. Près de 40 000 adhésions *ont été obtenues*. Mais après ?

Il ne suffit pas de fonder des coopératives professionnelles de jeunes chômeurs (*le Monde* du 19 octobre 1977) pour résoudre cet immense problème. Ni le patronat ni le gouvernement n'ont su — pu ou voulu — jouer le jeu.

Une république de grands-pères

Les jeunes sont devenus le point de mire. On les regarde, *on les écoute*, mais on continue souvent à agir comme si de rien n'était. La crise gouvernementale actuelle en donne une excellente démonstration. Jamais les hommes au pouvoir n'avaient paru aussi démodés. Et pour cause : les « jeunes loups » de 1945 ont vieilli dans leurs fauteuils. Dans ce pays si jeune, l'âge des principaux candidats à la présidence de la République s'échelonne de soixante-deux ans (M. Aldo Moro) à soixante-quinze ans (M. Ugo La Malfa). « *Tandis que l'Eglise, de l'autre côté du Tibre, favorise le rajeunissement de ses cadres, nous, nous revenons à la gérontocratie,* remarque M. Ferraroti, le nouveau président de la Montedison, premier groupe chimique italien, qui est septuagénaire. « *Et regardez avec quel éclat les plus modernes de nos journaux viennent de célébrer les soixante-dix ans de Moravia, les soixante-dix ans d'Amendola... C'est une république de grands-pères. Seuls les morts cèdent leur place. Chez nous, le pouvoir n'est pas conçu pour diriger, mais pour durer.* »

Il est vrai qu'au parti communiste ce vieillissement ne se vérifie pas. On est toujours frappé en province par le jeune âge des secrétaires de fédération. Mais la politique de compromis qu'ils incarnent n'est pas susceptible d'enthousiasmer des Italiens de quinze ou vingt ans. La crise gouvernementale s'enlise, semble-t-il, dans les arguties. Rien n'est plus étranger aux jeunes que cette lenteur exaspérante qui tranche avec leur volonté d'avoir « *tout et tout de suite* ». Ils ne peuvent se reconnaître en aucun des négociateurs qui rivalisent de byzantinisme. En Italie, un Chirac — de gauche ou de droite — ferait peut-être « un malheur ».

Les compromis de la classe dirigeante finissent par avoir des *répercussions dans les familles*. Un médecin communiste, père d'une lycéenne de quatorze ans qui lui fait voir les étoiles en plein midi, avoue son désarroi : « *Pour un jeune, il faut que les choses soient claires — noir ou blanc. Comment voulez-vous élever un enfant dans le* pasticcio *(embrouillamini) actuel ?* » Sa fille reste hors-jeu et le montre bien : en n'écoutant que certaines « radios libres » d'extrême gauche ; en adoptant avec ses amis un langage codé « *d'une pauvreté navrante* » ; en revêtant chaque jour « *un uniforme à base de jeans qui l'insère dans une famille politique bien déterminée et lui permet de repérer de loin les fascistes, lesquels portent aussi des jeans mais, paraît-il, d'une autre façon* ».

Cette nouvelle extrême gauche (« *le Mouvement* ») s'est révélée, au début de 1977, avec la révolte universitaire. On devait la retrouver à Bologne, en septembre de la même année, dans un grand « colloque contre la répression ». Après quelques tâtonnements, les spécialistes ont réussi à la cerner et à la distinguer des ancêtres de 1968. Tout a été dit sur elle. Sa hantise du chômage et ses revendications très matérielles (un logement, un présalaire) ; son opposition aux syndicats, défenseurs de « *l'Italie qui travaille* » ; sa haine des dirigeants communistes, « *traîtes de la classe ouvrière et des marginaux* » ; son inculture, son isolement, son désespoir, son recours à la violence... Qu'on y voit une nouvelle forme d'apolitisme ou au contraire une « superpolitisation » n'apporte rien de plus.

A l'autre extrémité de l'échiquier politique, ce sont aussi des jeunes qui tiennent le haut du pavé. Le Mouvement social italien de M. Giorgio Almirante s'est coupé en deux. Les notables modérés l'ont quitté, laissant le champ libre aux activistes. Phénomène nouveau : ce sont les tout jeunes, de quinze ans parfois, qui vont faire le coup de poing — ou le coup de feu. Comme leurs adversaires, ils haïssent le régime « *démo-communiste* », et *nourrissent*, comme eux, des projets irréalisables, complètement coupés de la réalité.

Solidaires ou individualistes ?

Numériquement, les deux extrémismes représentent peu de chose. Si celui de droite évoque le déjà vu, on peut se demander dans quelle mesure le « Mouvement », qui ne compte qu'une frange violente, représente la jeunesse italienne. Question difficile, à laquelle nul n'est capable de répondre. Une enquête récente, conduite par M. Gabriele Calvi, *professeur* à *l'université* de Florence, a montré que les jeunes âgés de dix-huit-vingt-quatre ans ne se caractérisaient pas par des aspirations socialistes (justice, participation), mais par des valeurs individualistes : « *anarchisme, permissivité, émancipation* ». Et sans doute est-ce plus net encore chez les moins de dix-huit ans.

M. Ferrarotti affirme, pour sa part : « *Les jeunes Italiens d'aujourd'hui sont des conformistes d'origine qui passent directement à l'irrationalisme. Abandonnés par les adultes, ils appellent à l'aide, cherchent désespérément à se faire remarquer. Incapables de passer d'une protestation à un projet, ils attendent Godot.* »

On a peine à retrouver dans toutes ces remarques amères les centaines de milliers de jeunes qui militent dans les trois courants culturels italiens : catholique, marxiste et laïc (avec, pour ce dernier, le petit parti radical, défenseur des libertés civiles) ou même simplement les milliers de jeunes qui s'adonnent au théâtre avec passion dans tout le pays. Ne noircit-on pas un peu trop le tableau, laissant à l'arbre — le Mouvement en l'occurrence — le soin de cacher la forêt ?

M. Achille Occhetto, responsable de la jeunesse à la direction du P.C.I., souligne que les communistes ont reconsidéré deux de leurs points de vue. D'abord, ils n'appréhendent plus la nouvelle *génération comme un* tout. « *Si les jeunes se ressemblent par leur langage, leurs sensations, ils ne sont pas unis politiquement. En tout cas, l'unité ne peut naître que de la dialectique et de la confrontation.* » Deuxième rectification de tir : après avoir vainement essayé de noyauter le « Mouvement », le P.C.I. favorise maintenant la construction d'un autre mouvement, pluraliste et non violent. M. Occhetto reconnaît que la *Fédération de la* jeunesse communiste — en difficulté comme celle des autres partis — s'est sentie « frustrée » au cours des derniers mois, et qu'il faut maintenant « *changer de langage, trouver un nouveau rapport entre la politique et la vie* ».

Ce rapport avait été trouvé jadis dans les paroisses et les associations catholiques. Un nouveau mouvement, *Communion et libération*, pense l'avoir retrouvé en confondant souvent l'Eglise et la société. Ses membres — purs, durs et non violents — se multiplient. Mais beaucoup d'observateurs ne voient en ce mouvement qu'un « *extrémisme du centre* », dépassé, et ne croient pas à son avenir.

Le Père Bartolomeo Sorge, directeur de l'influente revue jésuite *Civilta cattolica*, vient de sillonner l'Italie dans tous les sens. Sa conclusion va à l'encontre des sondages qui définissent les jeunes Italiens comme individualistes et portés à l'anarchisme. Elle s'oppose aussi à l'image d'une jeunesse divisée en plusieurs blocs *mentaux*. « *Nos trois cultures (catholique, marxiste et laïque) sont entrées en crise*, dit le jésuite. *Mais de nouvelles valeurs émergent, révélées surtout par les jeunes : la solidarité, le primat de l'être sur l'avoir, etc. Ce sont ces valeurs qui permettront de reconstituer le tissu social du pays, au-delà des barrières idéologiques et du confessionnalisme religieux.* » Sont-elles vraiment partagées par la majorité des jeunes ? *Le* Père Sorge en est convaincu. « *Ces valeurs sont en train de mûrir, même dans l'irrationalisme. Les extrémismes sont les dernières vagues d'une idéologisation. On doit se rendre à l'évidence : le temps des affrontements idéologiques est fini.* »

Témoignage

Les premiers jours à la caserne

Les articles publiés dans ces colonnes sur le service national (le Monde du 26 janvier) ont incité un de nos lecteurs, actuellement sous les drapeaux, à nous faire part de ses propres réflexions.

TOUT commence *par un* ordre d'appel. On regrette, bien sûr, de partir déjà, mais comme on ne sait pas bien ce qui peut nous attendre, *le départ n'est pas trop pénible*. L'arrivée dans la caserne surprend. On ne s'attendait pas à tant de déférence pendant le circuit d'incorporation. Mais, dès *l'affectation établie* et les paquetages rangés, le ton change vite. De monsieur, on passe brutalement à soldat X..., ce qui achève d'accabler le moral déjà bien atteint par la coupe de cheveux. Et la course à la déshumanisation commence.

Le plus dur, ce n'est *pas* de manœuvrer les armes sous la *pluie*, la neige ou le vent, mais de résister quand on pense à la finalité de toute cette instruction. *Ce n'est certes pas pour* le plaisir de faire dix trous dans un carton que l'on tire... surtout quand la cible est une silhouette qui a l'insigne de l'armée *russe*. *Mais jusque-là, on* peut encore se dire que c'est le but d'une armée et que cette société close tient debout. Quand on fait des manœuvres et que l'on *couche sans tente quel que soit* le temps, quand il faut courir sur 10 kilomètres pour 20 kilomètres de marche, quand on se fait insulter à tout bout de champ, *quand on doit cirer les semelles* de chaussures, on commence à se poser des questions et à voir le moral baisser.

***

Le plus dur, c'est de constater le changement des camarades incorporés en même temps que soi. *On dirait* que l'armée a le pouvoir de faire ressortir *les vices latents* dans la vie civile : la violence, la fainéantise, l'indifférence. Du fait que l'on est constamment confronté *à des personnes dans un espace réduit, les gens se ferment* et deviennent hargneux pour préserver leur intimité. On devient un individualiste qui utilisera toutes sortes de moyens pour *acquérir les meilleures conditions* de vie, et surtout de tranquillité.

***

Au début, l'ambiance est plutôt à l'amitié entre copains. Mais, au fur et à mesure que les jours passent, *chacun* prend ses distances et préserve, avec hargne même, son intimité.

L'armée réussit à nous attacher à ce que l'on fait, même si l'on n'est pas toujours d'accord, et la tâche se fait dans *l'anxiété du devoir à accomplir.* Ce que je fais, c'est moi qui le fais et pas un autre. Les tire-au-flanc sont partout et nulle part. On a toujours l'impression d'en faire deux fois plus que le voisin, d'où une crainte et une méfiance vis-à-vis de lui. Bien sûr, on est toujours prêt à aider, et, dans les marches, celui qui souffre a vite son sac à dos pris par un autre.

L'armée est un lieu d'apprentissage inverse au civil. Toutes *les choses que l'on ne ferait pas* au-dehors sont faites dans la caserne. Le défoulement, de ce côté, est *total*, et pourtant il ne nous libère pas. Une *discipline sévère empêche l'individu* de s'épanouir : si le soleil est filtré en fins *rayons*, une plante ne pousse pas. Il en est ainsi des appelés qui, devant être « heureux » et « *épanouis* », sont fainéants et blasés.

L'ÉCOLE TÉLÉVISÉE

Sous le titre « L'école et le petit écran », Mme Mireille Chalvon écrivait (dans le *Monde du 19 janvier) : « Un jour, on aura peut-être inventé un système scolaire fondé sur la télévision, comme on en a élaboré un au dix-neuvième siècle fondé sur le livre. Mais il est vrai qu'il y eut quatre siècles entre Gutenberg et Jules Ferry. »*

M. Pierre Lespinet, sous-préfet de Sainte-Menehould, nous adresse, à ce sujet, la lettre suivante :

Le vœu de Mme Chalvon est déjà réalisé à Niamey, au Niger, à 4 000 kilomètres de distance.

Depuis une dizaine d'années, a été mis en place un système d'enseignement télévisuel à *l'usage des élèves des écoles primaires*. Les experts de l'UNESCO, du Brésil, du Japon, et j'en oublie, *se sont* intéressés à la télévision scolaire nigérienne. Ce qu'il faut bien continuer d'appeler une expérience car elle ne porte encore que sur quelques centaines d'élèves, a eu l'inestimable mérite de réfuter les arguments avancés contre la télévision scolaire :

— Passivité de l'élève, qui, fasciné par le petit écran, reçoit l'émission sans y participer ;

— Coupure du milieu naturel de l'enfant à qui l'on offre des images d'un *monde* artificiel ;

— Rôle secondaire du maître, réduit à l'état de surveillant ou de manœuvre presse-boutons.

A l'origine, les autorités nigériennes ont recherché un moyen de promouvoir une scolarisation rapide avec des maîtres dotés d'un bagage de connaissances générales et pédagogiques extrêmement faible ; de ce point de vue, les conditions ont changé en raison de l'effort consenti par le Niger pour former des enseignants ; la télévision scolaire est née des efforts d'une équipe de réalisateurs français et nigériens qui ont travaillé en s'imposant deux règles de conduite :

— Ne pas couper l'enfant de son environnement géographique, social et culturel ; les émissions sont réalisées sur place par des animateurs connaissant bien le pays ;

— Respecter le rôle primordial de l'enseignant ; le maître prépare son cours en fonction de l'émission, c'est grâce à ses efforts qu'elle ne laissera pas dans l'esprit des élèves un souvenir fugace.

Les émissions s'adressent uniquement à des enfants des classes primaires de la périphérie de Niamey ; une classe pilote, à proximité immédiate du studio, permet de tester les réactions des enfants ; telle était la situation que j'ai observée en 1972.

Réplique à... Alain Reno

Nous avons publié dans le Monde *du 19 janvier une réplique à l'article d'Alain Reno, « No future », paru dans nos éditions du 12 janvier. Une de nos lectrices, étudiante, Mlle Caroline Everlé, nous fait part à son tour de ses réflexions.*

Vous vous répandez en lamentations sur la vieille Europe décadente, théâtre de bêtise et de violence, théâtre de souffrances et d'ennui, théâtre sans metteur en scène, qui puisse insuffler un *quelconque* sens à *nos misérables* vies, théâtre vide et froid de la désespérance... Vos paroles sont aussi « pourries » que le nom du chanteur punk que vous mentionnez *(« No future ! »*, hurle Johny Rotten, chanteur du groupe punk Sex Pistols »)... Vous parlez du vieux râle obscène d'un vieux corps gangrené, mais vous-même avez moins de vitalité et de santé qu'un vieillard...

Vous qui figurez une jeunesse « ré-active », dégoûtée et malade, une jeunesse du ressentiment, de la mauvaise conscience et du nihilisme, ne pouvez-vous apprendre la seconde innocence de ce dieu mort, le « oui » de l'enfant *dont parle Nietzsche dans* les trois métamorphoses, le rire créateur des dieux immortels ? *Comment ! Prométhée est tombé* sur un bec ? Comment ! la révolte de ce surhomme contre la tyrannie, l'injustice, l'ignorance, dénigrée parce qu'il est « *tombé sur un bec* » ? Vous plaisantez ! Ou plutôt non, vous avez peur, peur de la souffrance, peur de la phase de destruction qu'implique nécessairement un acte créateur...

Vous préférez votre « *liberté du vide* », votre ennui autodestructeur, votre passivité stérile et impuissante, votre triste savoir que vous retournez contre vous et contre tous avec la jubilation intense du bourreau de soi-même, votre aspiration aveugle au grand rien, votre course désespérée pour la mort, à l'acceptation, ou, mieux encore, à l'adhésion volontaire à un destin, à un gai savoir, à une lucidité courageuse tournée résolument — en dépit des icebergs de la décadence européenne et de ses plaies suintantes — vers le futur, vers la vie, vers la création (ou la redécouverte) de valeurs joyeuses, positives... Tant pis pour vous !

Allons ! vous ne serez pas le premier à vouloir faire mourir votre *siècle* avec vous-même, et à confondre l'apocalypse universelle avec votre propre disparition. Vous êtes faible, malade, vous avez peur des instincts destructeurs qui se trouvent en tout homme et en vous — qui se sont déchaînés en des personnages comme Hitler et Staline — que vous nommez curieusement « *vos pères* » et vos « *géniteurs* » : vous voulez porter tous les péchés du monde, alors que vous vous sentez incapable de l'innocenter et de le racheter ? Bravo ! Vous et toute une jeunesse derrière, une seule chose vous fait avancer, fuite en avant : la peur de votre ombre !

Pourquoi toujours loucher en arrière, pourquoi jérémier sans cesse, *pourquoi assassiner sans* cesse vos pères et vos enfants ? Pourquoi couper les ponts avec le passé et le futur, et se *laisser* couler peu à peu dans la galère du présent, que l'on aura sciemment sabordée ?

L'Europe agonise ? Qu'elle s'écroule et paix à ses cendres ! Nous en reconstruirons une autre, qui lui ressemblera, mais qui sera plus saine, plus joyeuse, plus vigoureuse... Peut-être sera-t-elle pire que la précédente, mais qu'importe ! Il faut savoir prendre des risques, il faut essayer, être prêt, s'il le *faut*, à se faire dévorer le foie cloué à un rocher ou cloué à une croix...

Au ciel de ma jeunesse, *orageux* et tourmenté, sont encore *accrochées des étoiles...*

Si le ciel européen est trop noir *pour vous* alors partez, *en* Afrique, aux Etats-Unis, en U.R.S.S. — là où il vous semble que le *soleil brille le plus fort — et s'il* n'est point de paradis sur terre, alors plongez « *au fond du gouffre, Enfer ou Ciel, qu'importe ? Au fond de l'Inconnu pour trouver du nouveau !* » (Baudelaire, « le Voyage »)...

Lucidité, pessimisme joyeux, *amor fati*, voyage à « *la découverte de son âme* » (Hung) : tel est le credo de la nouvelle génération. « *No future* » n'est que le *lama sabachtani* (1) d'une génération sans souffle de morts-vivants...

(1) « *Eli, Eli, lama sabachtani* » *(Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné)*, paroles prononcées par le Christ sur la croix *(Matt. XXVII, 45) (N.D.L.R.)*.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

étranger

LES TENSIONS EN EUROPE

Tchécoslovaquie

Une curieuse affaire

Depuis la mi-janvier, la population se demandait pourquoi, à Prague comme dans d'autres villes tchécoslovaques, la police était encore plus active que de coutume. Ne se préparait-elle pas à faire face aux divers anniversaires qui jalonnent cette année 1978 (1938 : Munich, 1948 : prise du pouvoir par les communistes, 1968 : printemps de Prague, invasion, etc.).

Puis la police commença à interroger des signataires de la Charte 77 ou d'autres personnes mises à l'index depuis 1968. En complétant les bribes d'information, recueillies par les personnes interrogées *« sur ce qu'elles savaient sur le terrorisme »*, par des révélations venues d'autres sources, on a pu, avec les réserves d'usage, reconstituer une curieuse affaire.

Une dizaine de personnes furent arrêtées à la mi-janvier, notamment MM. Vaclav Novotny, ancien correspondant de la radio à Bonn, Mergenc et Dvorak, signataires de la Charte 77. Ils avaient tous trois été internés dans les années 70, dans le camp de travail de Bory, pour des délits politiques. Leur arrestation était survenue dans les circonstances suivantes : quelqu'un avait téléphoné à la police pour l'avertir qu'une valise suspecte se trouvait à la consigne de la gare centrale de Prague. La police identifia cette valise, on ne sait comment, et y trouva une bande magnétique avec un message.

Il y était dit que *« le groupe exigeait que soient préparés à son intention trois gros hélicoptères à l'aérodrome de Ruzyne, sinon trois objectifs seraient détruits par explosion à Prague »*. Il était indiqué que la réponse serait demandée par téléphone, tel jour, telle heure, à tel numéro du ministère de l'intérieur. La police mobilisa alors d'urgence des effectifs, occupa les centraux téléphoniques et fit même surveiller les cabines publiques. Après avoir interrogé un suspect, elle aurait donné l'assaut à coups de grenades lacrymogènes à une maison située dans les environs de l'aérodrome, où elle aurait arrêter le reste du « groupe ».

On ne sait rien de plus sur cette affaire. Plusieurs hypothèses sont émises à ce sujet. Il pourrait s'agir d'une manipulation de la police pour justifier la thèse d'un noyau dur, qui tente de supplanter M. Husak, le président de la République et secrétaire général du parti. Ce pourrait être aussi une entreprise désespérée imaginée par quelques camarades de prison et que maintenant la police utiliserait pour tenter de lier la Charte 77 au terrorisme.

MM. Landovsky, Havel et Kukal, appréhendés le 28 janvier au cours d'un bal, *« qui ressemblait plus*, dit-on à Prague, *à une assemblée de policiers qu'à une soirée dansante »*, sont toujours détenus.

AMBER BOUSOGLOU.

LES ASSURANCES « ANTI-ENLÈVEMENTS » FAVORISENT L'ÉVASION DE CAPITAUX

(De notre correspondant.)

Rome. — Des perquisitions ont été faites dans une dizaine de bureaux d'assurances de Florence et Milan dont les propriétaires seront poursuivis par la justice après s'être vu retirer leur passeport. Motif : évasion de capitaux.

La société visée est l'Insurance Brokers, qui avait établi auprès de la Lloyds de Londres des polices « anti-enlèvements » pour plusieurs dizaines d'industriels lombards. Moyennant une cotisations annuelle de 25 millions de lires (130 000 francs environ), ceux-là étaient assurés de toucher, en cas de rapt, 1 milliard de lires versables éventuellement à l'étranger. C'est un double délit au regard de la loi italienne : exportation clandestine de capitaux et constitution de réserve de devises à l'étranger.

Une rançon de 1 milliard de lires

L'affaire n'aurait pas autant occupé les journaux si plusieurs victimes de rapts récents ne figuraient sur la liste. Parmi eux, MM. Lodovico Zambeletti et Elio Fattorini, qui, l'un et l'autre, avaient été libérés contre une rançon d'un milliard de lires environ.

A partir de là, toutes les suppositions sont possibles. N'y avait-il pas parmi les assureurs un espion qui renseignait les bandits ? Des journaux suggèrent même que certains industriels auraient peut-être négocié à l'avance — sinon provoqué — leur enlèvement, mais rien ne permet de l'affirmer.

Le parquet de Milan observe, pour sa part, la plus grande réserve et affirme que son action ne vise pour le moment que l'évasion de capitaux. — R. S.

Italie

Coopératives « sauvages » dans la province de Rome

De notre correspondant

Rome. — Quatre drapeaux rouges encadrent la maison au toit crevé, ne laissant aucun doute sur les convictions politiques de ses habitants. On n'est pas en ville, puisque la propiété occupe 90 hectares de champs à l'abandon avec quelques palmiers. Mais ce n'est pas tout à fait la campagne, comme le rappelle la rangée d'immeubles qui se profilent derrière le Monte-Mario. Occupée depuis avril 1977, l'ex-entreprise agricole Sainte-Marie-de-la-Piété est l'une des onze coopératives créées par de jeunes chômeurs dans la province de Rome. On en compte trois cents dans le reste de l'Italie (*le Monde* du 17 octobre 1977), mais toutes n'ont pas trouvé, comme celle-là, une terre à occuper.

« Nous nous sommes connus au bureau de chômage, raconte Paolo Raimundo, président de la coopérative de Monte-Mario. *Sans aucune perspective de travail. Alors nous avons pensé à l'agriculture. Ce terrain, appartenant à la province de Rome, était à l'abandon. Nous sommes venus, nous l'avons occupé. »*

Dépourvus de tout, et ne pouvant obtenir aucun crédit, les vingt squatters n'avaient, de surcroît, aucune compétence en matière agricole. Paolo Raimundo, par exemple, était licencié en architecture. *« Nous devions, avant tout, donner corps, politiquement, à notre proposition »*, dit cet ancien responsable du mouvement d'extrême gauche Lotta Continua. Ils ont donc commencé par une campagne d'information en liaison avec d'autres coopératives naissantes. Puis ils se sont inscrits à des cours de formation agricole de la région du Lazio, que finance le Fonds européen. Deux instructeurs sont venus sur place avec du matériel.

Utilisant au maximum les avantage de cette formation, la coopérative de Monte-Mario a réussi à louer un tracteur, à acheter des semences, et même à trouver quelques subsides pour survivre en attendant un statut légal... et la première récolte. Prochaine étape : l'élevage d'abeilles et de lapins. *« Nous voulons inventer des solutions globales pour l'agriculture »*, dit Paolo Raimundo, qui songe déjà à *« démocratiser les circuits de commercialisation »*.

Si la coopérative de Monte-Mario cherche encore sa voie au milieu de mille difficultés, celle de Castel-di-Decima, au sud de Rome, est la plus avancée de la province. On y accède par un chemin de terre qui grimpe jusqu'à une maison fortifiée du treizième siècle. C'est là que se sont installés huit étudiants sans emploi, ainsi que deux ouvriers agricoles et un petit cultivateur, menacés de chômage. Collaboration originale, qui explique le bon départ pris par cette coopérative, mais qui a été aussi la source de ses premiers problèmes : *« La mentalité étudiante ne conçoit pas le travail comme fatigue »*, remarque avec malice un des paysans. Ici, pas de drapeau rouge. Simplement une fresque murale au bout du chemin, et, dans la salle commune, une reproduction géante de la marche des paysans contestataires du film *1900*. Les membres de la coopérative sont assez proches du parti communiste, ce qui explique en partie le style de leur occupation et sa relative réussite. Quelques fêtes et une souscription populaire ont fourni un capital initial de 20 millions de lires. Trois tracteurs et un camion ne sont pas de trop pour exploiter ces 180 hectares où poussent déjà des fèves, du fenouil et des petits pois. Jusqu'à présent, chacun n'a pu recevoir que l'équivalent de 350 francs par mois.

« Nous voulons arriver à un salaire cinq fois plus élevé, et employer le plus de monde possible », affirme Battista, l'étudiant barbu qui fait la cuisine et continue ses études le soir, *« pour ne pas être un paysan ignorant »*. Présidée par le directeur d'une maison de handicapés, la coopérative de Castel-di-Decima a de vastes projets : créer un centre culturel et *« réaliser une intégration entre la ville et la campagne »*. Le précédent locataire des lieux a intenté un procès, mais il le perdra certainement.

Dans combien de pays pourrait-on tenter de telles expériences sur le territoire d'une capitale ? La souplesse des Italiens et l'élection de nombreuses municipalités de gauche — notamment à Rome — ne suffisent pas à expliquer l'existence des coopératives « sauvages ». Plusieurs éléments ont joué en leur faveur : une vieille loi qui prévoit l'expropriation des terres non exploitées ; le fait que la plupart de ces terres appartiennent à des organismes publics ; l'inquiétude que provoque le chômage des jeunes ; enfin, l'appui des syndicats et l'aide d'associations professionnelles, regroupées depuis peu dans la Confédération italienne des cultivateurs (Confcoltivatori).

Les squatters de Monte-Mario n'oublieront pas de sitôt l'arrivée impromptue de six tracteurs, un beau jour, pour leur donner, gratuitement, un coup de main. Mais ils n'ignorent pas non plus que les paysans manquent de terres, et qu'ils risquent de se trouver en concurrence avec eux. De nouvelles dispositions législatives commencent à s'imposer. Conséquence de la crise économique : l'Italie, trop vite et trop mal industrialisée, redécouvre la terre avec émerveillement.

ROBERT SOLÉ.

Espagne

Quatre acteurs de la troupe de M. Boadella ont été arrêtés

De notre correspondant

Madrid. — Quatre acteurs de la troupe d'*Els Joglars* (les Jongleurs) sont sous les verrous. Après la disparition de leur directeur, M. Albert Boadella, qui était le seul détenu, et qui s'est enfui le lundi 27 février de l'hôpital, où il était gardé par deux policiers, les autorités militaires ont donné ordre d'arrêter les cinq autres membres de la compagnie qui étaient poursuivis, comme M. Boadella, pour *« insultes envers l'armée »* et qui se trouvaient en liberté provisoire.

L'un d'entre eux, M. Gabriel Renom, a été arrêté lundi à Gérone alors qu'il s'apprêtait à jouer. Un autre, M. Ferrand Rane, a pris la fuite. Mme Maria de Maetzu, M. Arnaud Vilardebo et Andreu Solsona ont été incarcérés après s'être présentés librement devant le conseil de guerre qui devait les juger mardi matin, dans une caserne de Barcelone.

Le président du tribunal militaire a décidé de suspendre le procès en raison de l'absence de deux des six accusés. L'audience devait avoir lieu en présence de nombreux journalistes et de plusieurs observateurs étrangers, délégués d'associations internationales défendant les droits de l'homme.

Les deux acteurs en fuite risquent d'être jugés pour « rébellion ». Les quatre détenus encourent trois ans de prison — la peine maximum requise contre eux. On ne sait pas quand le conseil de guerre se réunira à nouveau, ni même s'il se réunira. Le fait qu'il ait été suspendu et non ajourné laisse supposer qu'il peut reprendre à tout moment.

La presse catalane a commenté abondamment l'évasion « rocambolesque » de M. Boadella. Celui-ci avait demandé à ses gardiens la permission de prendre une douche. Il s'était enfermé dans la salle de bain, où il avait abandonné le pyjama de l'hôpital pour s'habiller avec des vêtements de ville qu'un complice avait enfermés dans une armoire. Il est sorti par la fenêtre et, prenant appui sur la corniche extérieure, est entré dans la salle de bain voisine. Il a ensuite descendu les cinq étages qui le séparaient de la sortie, en se faisant passer pour un visiteur quelconque.

CHARLES VANHECKE.

Finlande

LE PARTI SUÉDOIS REFUSE DE PARTICIPER AU PROCHAIN GOUVERNEMENT

(De notre correspondant.)

Helsinki. — Les cinq partis — communiste, social-démocrate, centre, libéral et suédois — qui appartenaient au gouvernement démissionnaire de M. Sorsa (*le Monde* du 18 février) ont examiné mardi 28 février un projet de programme préparé par un groupe de travail. M. Sorsa avait été chargé la semaine dernière de former un gouvernement de même composition politique que le précédent.

Le parti suédois s'est déclaré opposé au projet de réforme constitutionnelle inclus dans le programme. Il refuse de poursuivre les négociations. M. Sorsa a alors déclaré qu'il tenterait de former un gouvernement avec les quatre autres partis. Le parti suédois était représenté dans le gouvernement précédent par M. Kristian Gestrin, ministre de l'éducation. — P.P.

DIPLOMATIE

A Belgrade

Les Occidentaux et la Roumanie présentent deux nouveaux projets

De notre correspondant

Belgrade. — Deux nouveaux projets de document de clôture ont été déposés mardi 28 février à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) pour la sortir de l'impasse où elle se trouve depuis plusieurs semaines.

Le premier, présenté par les Occidentaux, dont la France, était attendu. Ce document de travail de deux pages, le plus court du genre, énumère d'une façon incomplète ce qui s'est passé depuis l'ouverture de la conférence le 4 octobre. Il constate que, sur la mise en œuvre des décisions de la conférence d'Helsinki — objet de la conférence de Belgrade, — *« des points de vue différents »* se sont exprimés, empêchant la formation d'un consensus.

Le projet occidental se prononce pour une nouvelle réunion de la C.S.C.E. à Madrid en février 1980, précédée d'une réunion préparatoire un mois plus tôt. Il se prononce aussi pour une rencontre d'experts le 31 octobre 1978 à Montreux (Suisse), chargés d'examiner une méthode de règlement pacifique des différends, et pour la convocation d'un *« forum scientifique »* à Bonn le 20 juin 1980. Les auteurs du projet occidental expliquent la *« neutralité »* de leur document par leur désir de le faire accepter sans trop de difficultés. Ils admettent cependant la possibilité de l'améliorer pourvu que les modifications n'induisent pas en erreur les opinions publiques sur les difficultés du moment et l'importance des divergences Est-Ouest.

Le même jour, alors que nul ne s'y attendait, la Roumanie a présenté un autre projet de document de clôture. Long de six pages, il prévoit notamment la création de groupes d'experts pour étudier les mesures de confiance et certains aspects de la sécurité et du désarmement, les problèmes de coopération dans la Méditerranée, les possibilités d'amélioration des conditions de travail des journalistes étrangers, etc.

Il est impossible à l'heure présente de prévoir le sort qui sera réservé aussi bien au projet de l'OTAN qu'à celui de la Roumanie. Les Soviétiques ont accueilli le premier avec réserve, estimant, en revanche, que le second pouvait servir de *« base de négociation »*.

PAUL YANKOVITCH.

M. Stobbe, bourgmestre de Berlin-Ouest s'est entretenu pour la première fois avec l'ambassadeur soviétique en R.D.A.

De notre correspondant

Bonn. — Pour la première fois depuis qu'il est devenu bourgmestre de Berlin-Ouest, M. Dietrich Stobbe a rencontré, mardi, M. Abrassimov, ambassadeur soviétique à Berlin-Est. L'entrevue a eu lieu à la « maison des hôtes » du Sénat de Berlin-Ouest. Aucun renseignement n'a été fourni de part et d'autre sur le contenu de ces échanges qui, selon l'agence d'informations est-allemande, se seraient déroulés dans une atmosphère *« franche et réaliste »*.

Du point de vue du protocole, l'ambassadeur soviétique s'est borné à rendre la visite que lui avait faite l'ancien bourgmestre de Berlin, M. Klaus Schütz, après la signature de l'accord des quatre définissant le statut de l'ancienne capitale du Reich. On sait, en tout cas, que la rencontre a eu lieu sur la demande du diplomate.

Il est probable aussi que M. Abrassimov a voulu s'entretenir avec le bourgmestre avant l'automne. A ce moment-là, en effet, M. Stobbe doit être élu président du Bundesrat de Bonn. En tant que tel, il serait chargé d'assumer les fonctions du président de la R.F.A. dans le cas d'une incapacité du chef de l'Etat. Une telle rencontre serait alors impossible, l'Union soviétique contestant tous les liens établis entre Berlin-Ouest et la République fédérale.

Quant au contenu même des conversations, on estime, dans les milieux politiques de Bonn, que l'ambassadeur soviétique s'est sans doute élevé une fois de plus contre les « violations » du statut de Berlin que l'Est ne cesse de reprocher aux responsables occidentaux de l'ancienne capitale.

Un autre problème concerne un éventuel voyage du bourgmestre de Berlin-Ouest en U.R.S.S. Le prédécesseur de M. Stobbe avait accepté une invitation en ce sens. Le voyage, cependant, n'eut jamais lieu. Du côté ouest-allemand, on tenait à ce que l'ambassade de la République fédérale, à Moscou, soit associée au programme d'une telle visite, afin de souligner — conformément à l'accord des quatre — que Bonn représente les intérêts de l'ancienne capitale à l'étranger. Le Kremlin s'opposa d'une façon catégorique à cette demande. Rien n'indique que la position soviétique ait changé, et que M. Abrassimov ait renouvelé l'invitation à laquelle M. Schütz n'avait finalement pas donné suite.

JEAN WETZ.

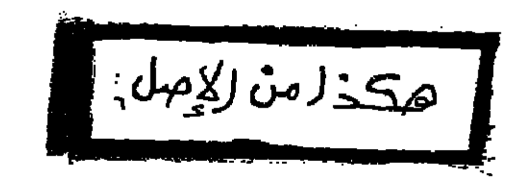
LE DÉPARTEMENT D'ÉTAT ASSURE QUE L'U.R.S.S. N'A JAMAIS VIOLÉ L'ACCORD SALT

Washington *(A.F.P.)*. — L'Union soviétique n'a jamais violé l'accord Salt-1 sur la limitation des armements stratégiques tout en agissant parfois de manière ambiguë, indique une étude du département d'Etat publiée mardi 28 février.

Selon ce rapport les Etats-Unis ont soulevé à huit reprises des questions auprès de l'U.R.S.S. pendant les cinq années de l'accord Salt-1. Chaque fois les Soviétiques ont donné des réponses satisfaisantes ou ont cessé leurs activités contestées, souligne ce rapport.

Les protestations de Washington ont porté par exemple sur la mise en place de nouveaux silos contrairement à l'accord, mais il s'est révélé qu'ils étaient destinés à des centres de contrôle. De même, les Américains s'étaient rendu compte que les Soviétiques lançaient des sous-marins équipés de missiles balistiques sans démanteler parallèlement des missiles intercontinentaux comme le stipulait l'accord. Les Soviétiques ont répondu qu'ils étaient effectivement en retard sur leur programme de démantèlement et se sont engagés à l'accélérer, ce qu'ils firent.

Cependant, dans sa dernière livraison, l'hebdomadaire américain *Aviation Week*, citant des sources autorisées, assure que l'U.R.S.S. a actuellement en service deux sous-marins porteurs de fusées balistiques de plus que le maximum autorisé (soixante-deux) par l'accord SALT 1. Selon la même revue, l'U.R.S.S. disposerait de trois autres submersibles lance-missiles prêt à être mis à l'eau



AFRIQUE

LE CONFLIT AU SAHARA OCCIDENTAL

Le Front Polisario demande au gouvernement français de « cesser son intervention »

De notre envoyé spécial

Tindouf. — Les Sahraouis ont célébré avec un faste sans précédent, en présence de nombreuses délégations étrangères, le deuxième anniversaire de la proclamation de la R.A.S.D. (République arabe sahraouie démocratique), le 27 février 1976. Les cérémonies se sont déroulées « *quelque part dans le désert* », à environ trois heures de Tindouf, en Land-Rover.

De nombreuses banderoles dénonçaient « *l'intervention militaire française contre le peuple sahraoui, un défi à l'O.U.A.* ».

Dans le discours qu'il a prononcé, M. Mohamed Abdelaziz, secrétaire général du Front Polisario, a repris ce thème, mais sur un ton modéré, et a lancé un appel au gouvernement français lui demandant « *de cesser son intervention pour préserver les liens d'amitié avec le monde africain et arabe* ».

De même, au cours d'une conférence de presse tenue dans la nuit, M. Mohamed Lamine, premier ministre de la R.A.S.D., a fait plusieurs « ouvertures » en direction de Paris. Interrogé sur les Jaguar français en Mauritanie, il a déclaré : « *Si le gouvernement français décide de les retirer, cela ne pourra être interprété que comme une bonne intention traduisant la volonté de la France de préserver la paix dans la région et d'assumer sa responsabilité de puissance mondiale.* »

M. Lamine s'est également félicité des déclarations de M. Mitterrand selon lesquelles la France manifesterait sa neutralité au cas où la gauche accéderait au pouvoir.

Faisant apparemment allusion à un éventuel arrangement avec Nouakchott, M. Lamine a précisé que les Sahraouis ne sont pas hostiles « *à l'unité, à condition que cette unité ne soit pas imposée par les chars et le napalm* ».

Un autre geste à l'égard de Paris a été remarqué : une scène représentant, d'une façon déplaisante, M. Giscard d'Estaing en compagnie de Hassan II et de M. Ould Daddah a été supprimée d'une pièce de théâtre jouée au cours des festivités.

PAUL BALTA.

Mali

Trois membres importants du « Comité militaire » ont été arrêtés pour « haute trahison »

Bamako (*Reuter*). — Le « Comité militaire de libération nationale » a décidé d'arrêter les ex-lieutenants-colonels Kissima Douhara, Karim Dembele et Tiecoro Bakayoko, respectivement ministre de la défense, de l'intérieur et de la sécurité, ministre des transports et des travaux publics, et directeur général des services de sécurité, « *pour haute trahison, diffusion de secrets d'Etat, mensonges et spéculation* », a annoncé, mardi 28 février, le colonel Moussa Traore, chef de l'Etat. Il a ajouté que l'on allait « *immédiatement approfondir le contrôle de la gestion* » des départements ministériels et services respectifs des intéressés. Il a indiqué que l'ancien lieutenant-colonel Kissima Doukara, président de la commission nationale d'aide aux victimes de la sécheresse, avait « *à ce titre, utilisé de manière frauduleuse, les ressources provenant de la vente des céréales* » aux populations. A cause de cela, a-t-il ajouté, « *le gouvernement doit, à certains « privés », la bagatelle de plus de six cents millions de francs maliens* ».

Parlant de l'ex-lieutenant-colonel Tiecoro Bakayoko, le chef de l'Etat a estimé qu'il était « *inutile d'épiloguer sur son cas, tant ses agissements sont connus de tous... Il personnifiait la terreur et la calomnie* », a-t-il souligné. De l'ancien lieutenant Karim Dembele, le chef de l'Etat a dit qu'il laissait le soin aux Maliens de « *constater ce qu'il a pu réaliser en si peu de tems, et à Bamako et à Koutiala* (sa ville natale), *et à l'extérieur* ».

« *De tels hommes, bien entendu, ne voyaient que leurs intérêts personnels et c'est pourquoi l'armée, qui ne pouvait plus laisser ces ivraies ternir son image de marque, a décidé de prendre toutes ses responsabilités face à notre peuple et face à l'histoire* », a encore déclaré le colonel Moussa Traore.

Cest donc une véritable révolution de palais qui vient de se passer au Mali. Les trois personnalités arrêtées étaient considérées comme des membres importants du comité militaire de libération nationale (C.M.L.N.), qui a renversé le régime de Modiro Keita le 19 novembre 1968.

Sénégal

Le président Senghor est réélu avec 82 % des suffrages

De notre correspondant

Dakar. — Les résultats définitifs des élections du dimanche 26 février (sous réserve de confirmation par la Cour suprême) ont été rendus publics, mardi, en fin de matinée, par le ministère de l'intérieur.

Le président Senghor, réélu à la tête de l'Etat, a obtenu 82,02 % des voix, M. Abdoulaye Wade n'en recueillant que 17,38 %, et les bulletins nuls représentant 0,60 %.

Aux élections législatives, les pourcentages sont analogues. Avec 82,45 % des voix, le parti socialiste enlève quatre-vingt-trois sièges à la nouvelle Assemblée nationale, tandis que le parti démocratique sénégalais (17,12 %) aura dix-sept députés. Le parti africain de l'indépendance (0,32 %) ne sera pas représenté.

En ce qui concerne, enfin, les conseils municipaux, un seul, celui de la petite ville d'Oussouye, en Casamance, sera contrôlé par le P.D.S.

Les abstentions ont été, finalement, beaucoup plus importantes que prévu : 37,05 % des inscrits à l'élection présidentielle, et 37,38 % aux législatives. Le ministre de l'intérieur a fait remarquer que « *ces pourcentages étaient analogues à ceux observés dans les grandes démocraties occidentales* ».

A cette sérénité affichée par le pouvoir, l'opposition répond en exprimant de plus en plus ouvertement son mécontentement et sa ferme volonté de ne pas s'incliner. Ne souhaitant aucunement jouer les « *faire-valoir du régime* » — ce dont les accuse depuis longtemps l'opposition illégale, — les dirigeants du P.D.S. hésitent entre la démission en bloc de leurs députés et le boycott de la future Assemblée nationale. Tout en attendant le verdict de la Cour suprême sur leur requête en annulation, qui sera rendu dans une quinzaine de jours, ils envisagent d'organiser de multiples meetings de protestation, auxquels tous les autres opposant pourraient s'associer.

De leur côté, MM. Cheikh Anta Diop et Mamadou Dia, qui avaient, l'un et l'autre, appelé au boycottage des élections, proclament hautement leur satisfaction. « *Les 37 % d'abstentions s'ajoutant aux 20 % environ de non-inscrits sont bien la preuve*, dit M. Diop, *que le Rassemblement national démocratique, en dépit du fait qu'il n'a pas pu faire ouvertement campagne, est le premier parti du Sénégal. Nous allons donc continuer plus que jamais à développer nos activités au grand jour, sans tenir aucun compte de l'interdiction qui nous frappe, et nous verrons bien ce qu'osera faire le pouvoir.* »

Quant à M. Majhemout Diop, le secrétaire général du P.A.I., il a résumé assez bien ce que commencent à penser un certain nombre d'observateurs, en déclarant au quotidien national *le Soleil* : « *Ces élections sont mauvaises pour le régime, parce que leur déroulement donne raison à l'opposition illégale, qui ne prenait pas le scrutin au sérieux.* »

Ces réactions traduisent, par leur vivacité, la déception de certains espoirs et l'irritation de ceux qui regrettent de n'avoir pas eu la possibilité de briguer les suffrages. M. Abdoulaye Wade doit rencontrer, ce mercredi après-midi, le président Senghor, à la demande de ce dernier. Il n'est peut-être pas exclu que cette entrevue soit l'amorce d'un certain retour au calme, le P.D.S. n'ayant aucun intérêt à courir le risque d'être débordé par des éléments de l'opposition illégale, qu'il lui serait très difficile de contrôler une fois qu'il les aurait conviés à manifester derrière lui.

PIERRE BIARNÈS.

● *Une déclaration de M. Bouteflika.* — L'exemple de Mayotte illustre « *les défis lancés à l'Afrique par les pays colonialistes qui renient leurs responsabilités* », a déclaré mardi soir 28 février, à Tripoli, M. Abdalaziz Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères, lors de la cérémonie de clôture du trentième conseil des ministres de l'O.U.A. — (*A.F.P.*)

A travers le monde

Canada

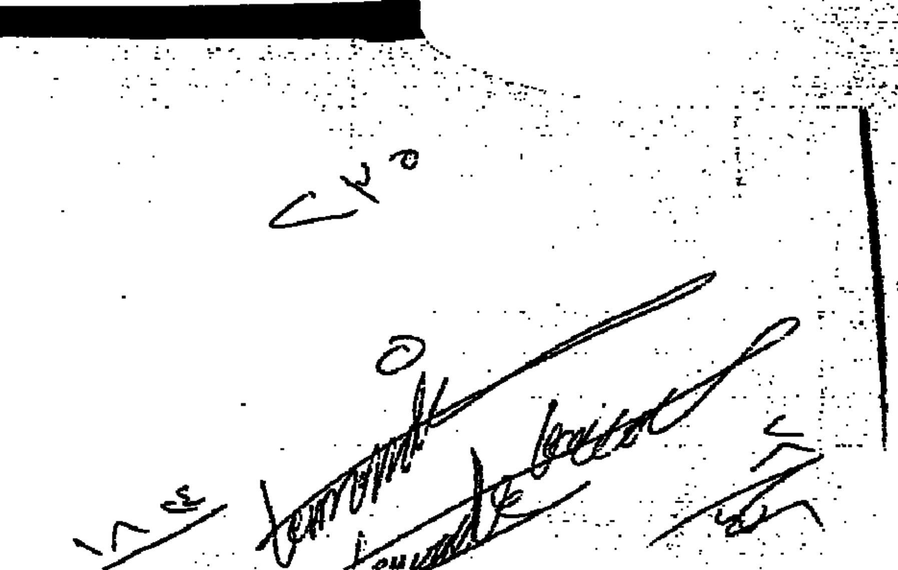
● M. DENIS VAUGEOIS, député du Parti québécois (indépendantiste) de la ville de Trois-Rivières, a été nommé, mardi 28 février, ministre des affaires culturelle dans le gouvernement de M. René Lévesque, au Québec. Le ministère des communications et des affaires culturelles a été scindé en deux, M. Louis O'Neill conservant la première de ces attributions. — (*A.F.P.*)

Philippines

● DES CONTACTS ont été établis, mardi 28 février, entre des émissaires du gouvernement philippin et les rebelles musulmans du sud de l'archipel qui ont enlevé, dimanche, M. Pierre Huguet, haut fonctionnaire français en voyage touristique aux Philippines. Selon les autorités militaires, le chef des ravisseurs est M. Usman Bairullah, dont le nom de guerre, dans l'île de Basilan, est « Yakan ». Il semble que l'action des rebelles ne soit pas très coordonnée ; le porte-parole du Front Moro, principale formation de la rébellion, a en effet déclaré, mardi, à Tripoli, qu'il condamnait cet enlèvement. — (*A.F.P.*)

Portugal

● L'ANCIEN PRESIDENT ANTONIO DE SPINOLA est rétabli dans son grade de général du cadre de réserve, aux termes d'un arrêté publié, mardi 28 février, au *Journal officiel*. Le Conseil de la révolution avait déclaré inconstitutionnel, à la fin du mois de janvier, le décret du 21 mars 1975, qui excluait des forces armées les militaires impliqués dans la tentative de coup d'Etat du 11 mars 1975.



هكذا من الأصل

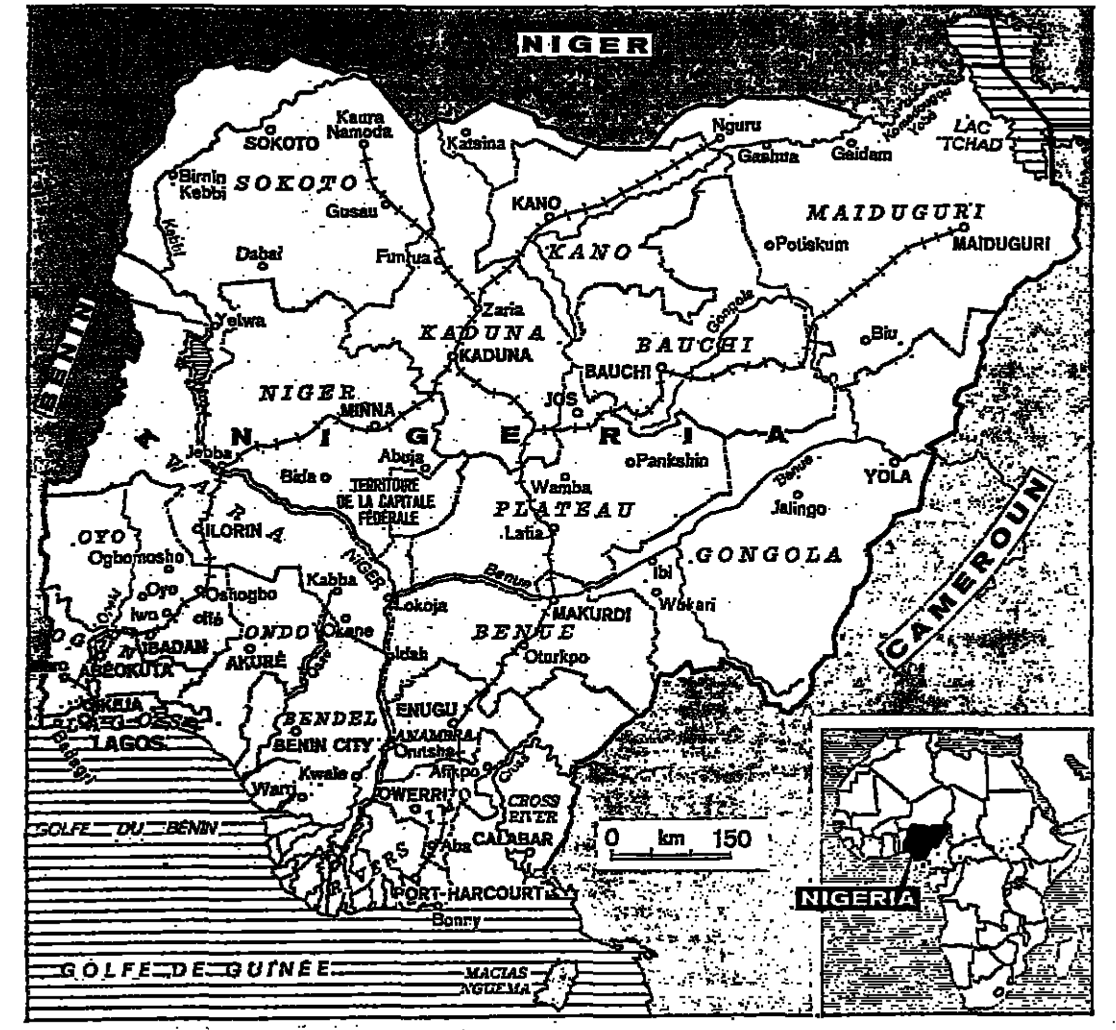
NIGÉRIA : l'apprentissage de la puissance

II. — Bienfaits et méfaits du pétrole

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE LANGELLIER

Les militaires qui dirigent la fédération nigériane, sous l'autorité du général Obasanjo, chef de l'Etat, et dans la fidélité au « testament » de son prédécesseur le général Murtala, se sont engagés à passer la main aux civils le 1er octobre 1979. Dès le 1er octobre prochain, l'interdiction des partis politiques doit être levée et le retour à la démocratie sérieusement amorcé. Toutefois, le « dégraissage » de l'armée — la seconde d'Afrique, — trop nombreuse pour les besoins du pays, pose des problèmes délicats (« le Monde » du 1er mars).

Port-Harcourt. — Dans le fracas des moteurs poussés à plein régime, le hors-bord creuse un ample sillon d'écume, entre une double haie de mangrove. De loin en loin, sur ce rideau de broussailles aquatiques, se détache la silhouette fragile d'un héron blanc. Univers de vase *moite et oppressant*, vaguement putride. Au détour de la rivière — un des mille bras du Niger, — un village gris, aux paillotes resserrées. Des pêcheurs, l'eau à la ceinture, posent leurs filets.



Dans l'air, parmi les miasmes, flotte une odeur tenace et familière, un parfum de fortune, celui du pétrole qui dort là-bas, à 1 000 mètres sous terre.

Qui dort et qui jaillit. Forêts et marécages piquetés de torchères, quadrillés d'oléoducs, barges flottantes, plates-formes offshore, réservoirs géants, héliports : de Bénin-City à Port-Warri à Calabar, d'un bout à l'autre des quatre Etats de l'extrême-Sud (1), s'étalent les nouveaux paysages du Nigéria. Le « boom » est récent, le premier baril de « brut » ayant été extrait en 1958. Débuts difficiles : en 1966, à la veille de la guerre civile, le pays produit « seulement » 20 millions de tonnes. En juillet 1971, le Nigéria rallie l'OPEP. En 1977, les huit compagnies productrices étrangères (2) ont partagé avec la Nigerian National Oil Company (N.N.O.C.) — société d'Etat — 105 millions de tonnes d'or noir. Le Nigéria est le septième pays producteur du monde, le premier d'Afrique, avant la Libye. Progression spectaculaire, choc formidable dont les ondes n'ont pas fini de parcourir la société nigériane.

Quelques chiffres illustrent l'ampleur du phénomène. En neuf ans — de 1966 à 1975, — les revenus du gouvernement fédéral ont été multipliés par trente, ce qui, en dépit d'une forte inflation, demeure impressionnant. Les exportations de « brut » procurent à l'Etat 93 % de ses gains en devises, 87 % de ses recettes totales.

En l'espace d'une décennie, le pétrole a « révélé » le Nigéria, transformant aux yeux du monde extérieur ce grand pays oublié, à la vocation essentiellement agricole, en un fascinant Eldorado, en l'une des dernières terres d'« *argent facile* » à qui sait affronter avec opiniâtreté une bourgeoisie nationale puissante et structurée, consciente de sa « *chance historique* ». Cohorte d'hommes d'affaires, relisant dix fois dans le jet qui les emporte vers Lagos le précieux contrat qui leur ouvrira les portes du « *premier marché d'Afrique* » ; confidences ravies sur le coût de la main-d'œuvre « *dix fois moins chère qu'en Angleterre* » ou la rapidité des amortissements ; pronostics éblouissants qui parent le pays d'irrésistibles attraits.

Le pétrole a donné au Nigéria une respectabilité. Ce « *nouveau riche* » n'entend pas abandonner à d'autres la plus grosse part du gâteau. Les dirigeants militaires, impatients de tirer le meilleur profit du pactole, ont placé très haut les enchères. Ils ont tout d'abord décidé que l'Etat — par le biais de la compagnie nationale — prendrait une participation majoritaire dans toutes les sociétés pétrolières étrangères. En vertu de cette mesure qui a pris effet le 1er avril 1974, le gouvernement s'octroie *automatiquement*, avant tout autre prélèvement, 55 % de la production issue de son sous-sol. Plusieurs pays producteurs ont, depuis lors, imité le Nigéria.

En rejoignant l'OPEP, le Nigéria a adopté sa fiscalité pétrolière. En avril 1975, la taxe sur le *profit brut a presque doublé*, passant de 45 à 85 %. Sur un baril vendu 14,5 dollars, l'Etat nigérian perçoit — taxes et royalties comprises — 12,6 dollars. Il est vrai que le pétrole nigérian a des qualités fort prisées. Il est « léger », peu sulfureux, produit dans un pays relativement proche des marchés occidentaux. Les réserves récupérables sont, en l'état actuel des recherches, estimées à 2,5 milliards de tonnes, ce qui correspond, au bas mot et au rythme actuel, à vingt-cinq ans d'exploitation. Il faut encore ajouter à ce trésor d'immenses nappes de gaz naturel.

Pourtant, dans ce domaine, le Nigéria fait preuve d'un solide pragmatisme, lorsque ses intérêts vitaux sont en danger. Inquiet, par exemple, du désintérêt croissant des compagnies pour l'exploration, le gouvernement a pris en leur faveur plusieurs mesures d'encouragement (*incentives*) destinées à relancer les programmes de recherche : accroissement de la marge bénéficiaire, amélioration des conditions d'amortissement, création de royalties au taux préférentiel pour les exploitations offshore, prise en charge par l'impôt des coûts d'exploration. Depuis lors, celle-ci progresse à nouveau. Elf-Nigéria, par exemple, a décidé de doubler son programme annuel de forages. Au début de 1978, Lagos a fait un nouveau geste en réduisant le prix du brut. « *L'important*, nous affirme un responsable pétrolier, *c'est la volonté qu'on trouve ici de continuer à travailler avec les grandes compagnies internationales.* » Volonté ou obligation pour un pays qui vend aux seuls Etats-Unis 60 % de sa production et fait face à des compagnies disposant seules de la technologie et des compétences ?

Il reste que le « boom » pétrolier est survenu à point nommé. Ses retombées sur l'économie nigériane sont multiples : un taux de croissance de 9 %, un matelas de devises de 5 milliards *de dollars, une balance commerciale* nettement excédentaire, un endettement extérieur de 400 millions de dollars seulement. Le Nigéria, qui négocie actuellement auprès d'un consortium bancaire conduit par la Chase Manhattant un emprunt de 1 milliard de dollars, destiné à financer certains des grands projets inscrits au troisième plan (1975-1980), conserve, dans ce domaine, une grande marge de manœuvre. La manne pétrolière a, en outre, permis d'éviter, au début des années 70, un déficit de la balance des paiements qui, compte tenu de la chute de la production agricole, eût été probablement catastrophique. Elle a entraîné la création de nombreux emplois. A preuve, le gonflement rapide des services publics. L'administration fédérale qui, en 1966, occupait cinquante mille personnes, en employait deux cent mille dix ans plus tard. Le « chômage des intellectuels », phénomène familier en Afrique, n'a revêtu jusqu'à présent, au Nigéria, aucun caractère dramatique.

Une bourgeoisie d'affaires

Le pétrole n'a pas seulement « dynamisé » l'économie du Nigéria. Il a aussi accéléré l'apparition d'infrastructures modernes, hâté le processus d'urbanisation et la métamorphose des villes. Il a surtout bouleversé les grands équilibres traditionnels, modifié l'organisation sociale, changé les habitudes et les modes de vie, soulevé des espoirs et attisé des frustrations. Rien n'échappe à ce chambardement.

L'insertion du Nigéria dans le circuit du capitalisme mondial a consolidé les fortunes traditionnelles tout en favorisant l'essor d'une *bourgeoisie nouvelle qui* a le goût et le sens de l'argent (« *Money conscious* »). Le décrochage d'un diplôme, clé de l'enrichissement et de la réussite sociale, préoccupe jusqu'à l'obsession, la plupart des étudiants. Les écoles de commerce connaissent un énorme succès. A Lagos, la densité du réseau bancaire est sans doute l'une des plus élevées du tiers-monde.

Au cœur de Victoria Island, quartier résidentiel de la capitale, dans le salon d'une villa cossue, la maîtresse de maison, intellectuelle à l'accent oxfordien, sert le whisky soda à l'étranger de passage. Le fils aîné, vingt-cinq ans, qui a fait de brillantes études en Angleterre, raconte avec animation son récent voyage à travers l'Europe, tout en jetant un regard distrait vers l'écran de *télévision en couleur où évoluent* deux équipes de football. Dehors, près de la haie de frangipaniers, le boy astique une Mercedes 280, flambant neuve. Charmes peu discrets d'une bourgeoisie qui, du club de polo au restaurant de luxe, assume sa richesse en toute bonne conscience. Les grandes familles du Nord, aristocratiques et commerçantes, tout en profitant elles aussi de la prospérité ambiante, se méfient du pétrole, « *cette richesse du Sud* », symbole d'une civilisation technicienne et monétaire qui ébranle les fondements de leur ordre islamique et féodal.

La politique d'« indigénisation » (c'est le terme utilisé ici), mise en œuvre depuis 1972 et qui consiste à transférer progressivement à des Nigérians, de 40 à 100 % du capital des entreprises étrangères implantées dans le pays, a largement contribué à renforcer la position des entrepreneurs locaux. Mais la richesse pétrolière a sécrété aussi une bourgeoisie qui remplit à merveille son rôle d'intermédiaire entre les sociétés étrangères, souvent multinationales, et le cercle restreint des fonctionnaires, détenteurs des autorisations de signature. Les hommes d'affaires le savent bien, dont le premier réflexe est de débusquer l'intercesseur « bien placé ». Le reste est simple question de temps et de « dash » (nom local du bakchich), car — mille anecdotes en témoignent — la corruption est l'un des moteurs du système.

Le mode de développement adopté par le Nigéria comporte, d'autres faiblesses, dont certaines propres à la mentalité « *texane* » née du boom pétrolier. La croissance urbaine effrénée jointe à la fièvre de consommation, qui s'est emparée des plus riches, *favorise la spéculation*, le gaspillage et le marché noir, et tant les loyers que les prix de vente des terrains industriels atteignent souvent des chiffres astronomiques. La stricte limitation des importations, qui relevait initialement d'un souci louable de protection, n'a guère freiné l'inflation. Celle-ci, estimée officiellement à 25 %, dépasse, en réalité 100 % pour certains produits alimentaires de base.

Le désastre de l'agriculture

Le délabrement de l'agriculture est préoccupant dans un pays dont la population est encore aux trois quarts rurale. Le cas de l'arachide a valeur de symbole : en 1971, le Nigéria récoltait 1,3 million de tonnes, 360 000 en 1976, 10 300 en 1977. Cette année, la production sera proche de zéro. La sécheresse ? Certes. Mais elle n'explique pas tout. En fait, cette chute libre a des causes multiples. La « *décolonisation* » des circuits de commercialisation, — naguère aux mains d'intérêts européens ou de petits intermédiaires libanais — a, le plus souvent échoué faute de relève. Du même coup, tout un mécanisme subtil et efficace de planification locale, d'autofinancement des récoltes et d'encadrement du crédit s'est grippé.

Or, la mécanisation n'a rien réglé. « *Depuis que l'Etat a totalement pris en charge ce secteur*, nous explique un expert, *des milliers de tracteurs sont inutilisés. D'abord, l'entretien et la maintenance sont médiocres. Ensuite, l'agriculteur refuse de « graisser la patte » des bureaucrates pour avoir accès à la mécanisation.* »

Peu à peu, le paysan « *désapprend* » les techniques culturales. Il ne sait plus ni semer ni désherber et est, en outre, découragé par une politique des prix qui le détourne des cultures industrielles. Certes, il continue de « *faire de l'arachide* ». Mais celle-ci est consommée dans les villages ou exportée clandestinement vers les pays voisins (Niger et Tchad). Les spécialistes estiment à 400 000 tonnes cette production « *invisible* ». Ainsi l'arachide, qui, voici dix ans, constituait la première source de devises du Nigéria a pratiquement disparu du marché national. A Kano, la plus grande huilerie d'Afrique importe sa matière première des Etats-Unis et du Niger ! La situation des autres cultures — huiles de palme, coton — mais aussi de l'élevage, appellerait des remarques analogues.

Conséquence directe de cette régression : entre 1970 et 1976, les *importations* alimentaires du Nigéria ont été multipliées par huit. La viande arrive du Brésil, par bateaux entiers. L'opération « *Feed the Nation* » (nourrir la nation), lancée avec fracas en 1976 par le gouvernement, a pour objectif de rétablir l'autosuffisance alimentaire. Mais elle n'a pas produit jusqu'ici les effets escomptés. L'agriculture ne participe plus que pour 20 % à la formation du produit national brut. Le « *boom* » pétrolier est largement responsable de ce désastre. Il a accéléré l'exode rural, privant l'agriculture de ses éléments les plus dynamiques.

Le sous-équipement

Or le Nigéria demeure un pays largement sous-développé. Dans certains secteurs, le sous-équipement est confondant (on compte une ligne téléphonique et demie pour mille habitants). Les gros commerçants de Kano pour téléphoner en Europe, se rendent à Zinder, au Niger. Paradoxe des paradoxes dans un pays pétrolier : à Lagos et dans les grandes villes, l'électricité est strictement rationnée. Lors de notre passage à Enugu, l'eau courante manquait depuis un mois. L'essence même *fait défaut. La seule raffinerie du* pays (à Port-Harcourt) est loin de satisfaire les besoins domestiques. Partout l'intendance est à la traîne. De surcroît, le manque de techniciens qualifiés et de cadres moyens est cruellement ressenti.

Pourtant, qu'ils soient à l'étude *ou en cours d'exécution, les grands* travaux d'infrastructure fourmillent : extension du port de Lagos, ouverture prochaine de l'autoroute Lagos-Ibadan, construction de la raffinerie de Warri, qui, à partir d'avril, traitera cent mille barils par jour, modernisation du réseau de chemin de fer, agrandissement des principaux aéroports, etc. Plusieurs autres projets verront le jour au début des années 80 : complexe sidérurgique d'Ajeokuta, usine de réduction du gaz naturel, sans parler *de l'énergie nucléaire, à laquelle* on paraît s'intéresser de près à Lagos. L'industrialisation est en route.

« *Nous ne sommes pas riches* », aime à répéter le président Obasanjo, afin d'attirer l'attention de ses compatriotes sur la fragilité de la prospérité pétrolière (3). La majorité des Nigérians pourraient reprendre la formule à leur compte. Pour des millions d'entre eux, paysans restés à l'écart du progrès, nouveaux citadins accrochés aux banlieues surpeuplées de Lagos ou d'Ibadan, ouvriers victimes de l'inflation (4), le boom pétrolier demeure un « mirage » qui, loin de résorber les inégalités, les a exacerbées. « *Pourtant*, nous assure un économiste, *la grande force du système, c'est que, en principe, il offre à chacun sa chance. La société nigériane est très ouverte, très mobile. Chacun peut nourrir l'espoir d'une promotion fulgurante. En ce sens, le Nigéria est bien le Far-West africain.* »

(1) Bendel, Imo, Rivers et Cross Rivers

(2) Dans l'ordre d'importance : Shell-BP, Gulf, Mobil, Agip-Phillips, Elf, Texaco, Ashland et Pan Ocean.

(3) Fragilité qu'a confirmée le colonel Buhari, ministre des ressources pétrolières, en annonçant, le 13 janvier, qu'en raison de la baisse de la demande extérieure le Nigéria envisage de réduire d'environ 20 % sa production dès la fin de 1978.

(4) Depuis les spectaculaires hausses de salaires intervenues en 1974, qui contribuèrent au demeurant à alimenter l'inflation, ceux-ci ne peuvent augmenter au maximum que de 7 % par an.

Prochain article :

DU BON USAGE DE LA GUERRE CIVILE

ASIE

Inde

Les milieux d'affaires souhaitent le développement des échanges avec la Chine

De notre envoyé spécial

New-Delhi. — A l'issue d'une visite de dix-sept jours en Inde achevé le 25 février, une importante délégation chinoise représentant les industries métallurgiques et l'import-export de métaux a exprimé le souhait de nouer des relations commerciales à long terme avec New-Delhi Ce voyage d'études avait un caractère exploratoire et son intérêt résidait surtout dans le fait qu'il était le premier de hauts responsables d'organismes spécialisés chinois depuis le conflit sino-indien, il y a plus de quinze ans.

Cette mission, conduite par M. Liu Ching, directeur général de l'organisme d'import-export de produits mécaniques, rendait la visite faite l'année dernière par des Indiens à la foire de Canton et à la suite de laquelle avait été créé un petit courant d'affaires entre les deux pays. La Chine a notamment importé 20 000 tonnes de lingots de fer et des tubes d'acier, l'Inde lui ayant acheté du zinc, du mercure et de l'antimoine.

Les Chinois ont montré, au cours de leur visite, un intérêt tout particulier pour le minerai de fer indien — en raison de sa qualité — et les facilités portuaires pouvant permettre son exportation vers leur pays.

La signature de contrats, cependant, dépendra du caractère compétitif des offres indiennes, ainsi que des propositions d'achats que l'Inde pourra faire à la Chine, le commerce entre les deux pays présentant actuellement un solde très favorable à New-Delhi. Une délégation de la Fédération des industries indiennes se rendra en Chine dans les prochains mois.

Sans doute le resserrement de ces liens économiques est-il lié aussi à l'évolution des rapports politiques entre les deux pays. Si les milieux d'affaires indiens poussent, en ce qui les concerne, au développement de ces échanges, le caractère plus semblable que complémentaire des économies indienne et chinoise en limite forcément l'étendue.

Pékin a fait ces derniers temps plusieurs gestes qui réclament une réponse de la part de New-Delhi. Les propos, évitant toute allusion pouvant irriter les Indiens, tenus par M. Teng Hsiao-ping, lors de sa récente visite au Népal ont été interprétés ici comme des signes encourageants d'ouverture. Une délégation d'une douzaine de personnes, conduite par M. Wang Ping-nom, président de l'Association chinoise d'amitié avec les pays étrangers, va, d'autre part, séjourner en Inde à compter du 7 mars, pour une quinzaine de jours, à l'invitation d'une organisation privée.

Selon l'agence japonaise Kyodo, M. Wang Ping-nam sera porteur d'un message invitant M. Desai à se rendre en Chine. Le premier ministre indien a sans attendre annoncé qu'il était prêt au dialogue et que l'Inde n'envisageait pas de reconquérir par la force les territoires de l'Himalaya qu'elle considère comme siens mais sur lesquels Pékin assure sa souveraineté. Toutefois, le ministre des affaires étrangères, M. A. B. Vajpayee, a rappelé le 24 février qu'il ne pouvait y avoir de normalisation complète entre les deux pays aussi longtemps que la question de la frontière ne sera pas réglée.

A la vérité, les Indiens n'ont pas encore clairement défini leur politique à l'égard de la Chine. Une partie de l'intelligentsia craint que la normalisation des rapports avec Pékin ne nuise aux relations avec Moscou. Le *« lobby pro-soviétique »*, comme on dit ici, s'est montré très actif ces derniers temps dans la presse.

Si le gouvernement ne compte guère de personnalités très attachées à l'amitié avec l'U.R.S.S., le réalisme lui commande de ne pas compromettre la coopération économique et militaire entre les deux pays. C'est ainsi qu'une commission indo-soviétique devait examiner cette semaine, à New-Delhi, plusieurs projets de coopération industrielle et scientifique.

Outre les relations avec l'U.R.S.S., trop de questions délicates sont en jeu (tracé de la frontière, rivalité de puissances...) pour que New-Delhi ne se prête pas avec une grande prudence à un rapprochement avec Pékin. Mais celui-ci est un peu dans la nature des choses alors que le *« non-alignement »* indien fait peau neuve et que les dirigeants de New-Delhi plaident en faveur de la coopération asiatique (*le Monde* des 5 et 6 février).

Accord de coopération avec le Vietnam

Ainsi, à l'occasion de la visite officielle de M. Phan Van Dong, premier ministre vietnamien, à New-Delhi, l'Inde et le Vietnam ont signé fin février plusieurs accords renforçant la coopération entre les deux pays dans les domaines économique, scientifique et culturel. L'Inde a offert à son partenaire un crédit — 400 millions de roupies (50 millions de dollars) — qui est le plus élevé qu'elle ait jamais accordé. (Bien qu'elle reçoive une aide extérieure importante, l'Inde apporte ainsi son assistance à plusieurs pays.)

Partagé entre des prêts bancaires classiques (pour les trois quarts) et un prêt gouvernemental (le seul signé pour le moment) le crédit indien doit permettre l'achat par le Vietnam de matériel de chemins de fer (locomotives, wagons), d'équipement agricole, de produits pharmaceutiques, électriques, d'acier et de fer. D'autre part, New-Delhi va fournir à Hanoï 300 000 tonnes de blé, en plus des 100 000 tonnes dont la livraison doit commencer bientôt. Ces livraisons, alors que la prochaine récolte s'annonce excellente, allégeront quelque peu les stocks céréaliers indiens dont le maintien à un niveau élevé est coûteux et la cause de pertes. Elles seront remboursées sous la même forme (blé et riz) dans quelques années.

L'Inde va également étendre son assistance agricole au Vietnam en installant un institut de recherche sur la culture du riz dans le delta du Mékong et un centre de reproduction de buffles près de Ho-Chi-Minh-Ville (plus de deux cents géniteurs ont déjà été envoyés). Après avoir bénéficié de l'aide occidentale dans ces domaines, les Indiens ont aujourd'hui une expérience leur permettant d'en faire profiter d'autres pays. New-Delhi et Hanoï ont enfin décidé d'échanger des connaissances technologiques et scientifiques.

En se plaçant sur les rangs des nations apportant leur assistance à la reconstruction du Vietnam, l'Inde espère trouver des débouchés à plus long terme pour son industrie.

GÉRARD VIRATELLE.

LA VICTOIRE DU PARTI DE Mme GANDHI SUSCITE DES QUERELLES AU SEIN DE LA COALITION AU POUVOIR

New-Delhi (*Reuter, A.P., A.F.P.*). — « *J'incarne la seule opposition* » au gouvernement de M. Desai, a déclaré, mardi 28 février, Mme Indira Gandhi après la victoire de son parti aux élections régionales. « *Je ne suis pas membre du Parlement et je n'ai pas l'intention d'être député dans un avenir proche*, a-t-elle toutefois précisé. *Je ne suis pas le chef de l'opposition au Parlement, mais je le suis au plan national.* »

La victoire du Congrès Indira, fondé il y a quelques semaines à la suite d'une scission, a déjà créé des remous dans le monde politique indien. Plusieurs membres de la coalition au pouvoir, le Janata, ont demandé la démission de son secrétaire général, M. Chandra Sekhar. Le président du Congrès officiel a démissionné après la débâcle de sa formation. Les partisans de Mme Gandhi comptent d'ailleurs sur le ralliement de certains de ceux qui avaient soutenu M. Sekhar.

Un nouveau gouvernement a déjà été formé dans l'Etat du Karnataka, où les partisans de Mme Gandhi ont enregistré une nette victoire. Il est dirigé par M. Devaraj Urs, président du Congrès Indira.

Pakistan

TOUTES LES ACTIVITÉS POLITIQUES SONT INTERDITES POUR UN MOIS

Islamabad (*Reuter, A.F.P.*). — Toutes les activités politiques ont été interdites pour un mois et un grand nombre de militants politiques et d'« éléments antisociaux » ont été arrêtés dans la nuit de mardi 28 février au mercredi 1er mars. Mme Bhutto, l'épouse de l'ancien premier ministre actuellement emprisonné, qui assure la direction du Parti du peuple (P.P.P.), a été placée en résidence surveillée pour une dizaine de jours, selon des sources bien informées.

Les autorités militaires n'ont pas expliqué pourquoi elles avaient pris des mesures répressives qui prévoient, par exemple, sept ans d'emprisonnement et vingt coups de fouet pour ceux qui constitueraient ou soutiendraient un parti politique, sous quelque forme que ce soit. Toutefois, les décisions du général Zia Ul Haq interviennent à la veille d'une réunion du comité central du P.P.P. et au moment où vont commencer plusieurs procès contre M. Bhutto. Celui-ci doit comparaître devant un tribunal spécial pour répondre d'accusations de truquage électoral et de détournement de fonds publics. La haute cour devra aussi statuer sur une accusation de meurtre.

PROCHE-ORIENT

L'O.L.P. souhaite éviter le « piège » d'une polémique avec l'Égypte

De notre correspondant

Beyrouth. — « *Sadate veut nous entraîner dans l'engrenage de l'escalade et en prendre prétexte pour atteindre son objectif qui est de dénoncer la reconnaissance de l'O.L.P. Il cherche à tester notre réaction et à nous attribuer la responsabilité de son désengagement. Mais nous éviterons le piège et nous ne lui répondrons pas tant qu'il n'aura pas mis à exécution les menaces proférées par son premier ministre concernant les Palestiniens d'Egypte* » (*le Monde* du 1er mars).

M. Abou Ayad, numéro deux du Fath et adversaire résolu du président égyptien, s'en tient pour le moment à cette position : pas de polémique. M. Abou Saleh, considéré comme étant le plus radical des dirigeants de la principale organisation de résistance palestinienne, tout en fulminant contre M. Sadate, se plie à ce qui semble être un edisciplineet une tactique concertée. L'un et l'autre riposteront publiquement plus tard si M. Sadate s'en prend effectivement aux Palestiniens d'Egypte.

Le sort de ces derniers préoccupe sérieusement l'O.L.P. La panoplie des mesures coercitives utilisables contre eux est large (séjour, emploi, propriété, déplacements). L'agence palestinienne d'information Wafa parle de « *représailles collectives* ». On s'attend, à Beyrouth, que le président Sadate opère par étapes dans le but de provoquer une réplique palestinienne.

La première étape, qui serait imminente, serait l'organisation, par des Palestiniens d'Egypte liés aux services gouvernementaux de ce pays, d'une manifestation anti-O.L.P. dans les rues du Caire. M. Sadate l'utiliserait pour rassurer les « *bons Palestiniens* » sur leur sort et procéderait ensuite à des expulsions sélectives, notamment parmi les étudiants. Une riposte de l'O.L.P. — toujours selon nos interlocuteurs palestiniens — serait l'occasion d'une contre-attaque égyptienne menant à la rupture maintenant souhaitée par Le Caire.

« *Sadate sait mieux que quiconque que nous sommes étrangers à l'opération de Nicosie et qu'elle nous visait autant sinon plus que lui. Ses officiers de renseignements, qui étaient à l'aéroport de Larnaca, le lui ont sûrement dit* », déclare M. Abou Ayad.

Sans aller jusqu'à accuser le président égyptien d'avoir lui-même monté l'opération pour l'exploiter ensuite il pense que celui-ci l'a utilisée pour se dégager de ses responsabilités envers les Palestiniens et se donner le moyen d'un paix séparée.

Les milieux dirigeants palestiniens demeurent néanmoins convaincus que M. Sadate perdra la partie, car, estiment-ils, Israël ne lui offrira même pas les conditions acceptables de la paix séparée qu'il souhaite. Ils craignent des manœuvres de diversion dont le théâtre principal serait le Liban, mais qui pourraient également se produire en Libye, ainsi que l'apparition d'un extrémisme violent et incontrôlable au sein de la masse palestinienne. Les concessions passées de l'O.L.P., publiques ou secrètes, sont en effet d'autant plus contestées par la « base » qu'elles se sont révélées inutiles, les Etats-Unis s'appliquant à éviter d'associer sérieusement les Palestiniens à un règlement de la crise du Proche-Orient.

PIERRE GEORGES.

● *Un Palestinien, « traître à la cause », a été passé par les armes*, mardi 28 février, après avoir été convaincu de « complicité » dans le meurtre d'un dirigeant de l'O.L.P., à Paris, il y a cinq ans, a révélé, mardi à Beyrouth, l'agence palestinienne Wafa. L'agence précise que Salim Hussein Kassem Abou Sobh avait « *reconnu avoir été en collusion avec les services de renseignements israéliens dans le meurtre de Mahmoud Hamchari* ». Ce dernier avait trouvé la mort lorsque le téléphone piégé de son appartement parisien avait explosé. — (*A.P.*)

Libye

● *Le président Mohamed Syaad Barre*, chef de l'Etat somalien, est arrivé mardi 28 février à Tripoli pour s'y entretenir avec le colonel Kadhafi. Les observateurs n'excluent pas que la Somalie recherche une médiation de la Libye dans son conflit avec l'Ethiopie. La Libye est en effet considérée comme proche de l'Ethiopie. Si elle ne s'est pas prononcée sur l'Ogaden, elle a retiré son soutien aux rebelles érythréens. — (*A.F.P., Reuter.*)

Israël

M. Begin demande au président Sadate de « poursuivre les négociations avec patience et discrétion »

M. Mohamed Ibrahim Kamel, ministre égyptien des affaires étrangères, a déclaré, mardi 28 février au Caire, après un entretien avec M. Atherton, secrétaire d'Etat adjoint américain chargé du Proche-Orient, que les propositions égyptiennes sur la déclaration de principe concernant les futures négociations israélo-égyptiennes ne seraient pas modifiées en fonction des suggestions israéliennes. Le secrétaire d'Etat adjoint américain, qui était arrivé mardi matin en fin de matinée venant du Caire, a souligné, de son côté, que le problème palestinien demeurait la partie « *la plus difficile* » dans les négociations sur la déclaration de principe. Selon le journal *Al Ahram*, le président Sadate rencontre M. Atherton ce mercredi, à Ismaïlia, et devait lui faire part du refus de l'Egypte de modifier ses positions sur la question des implantations israéliennes dans les territoires occupés.

A Jérusalem, le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, a lancé, dans la nuit de mardi à mercredi, un appel au président Sadate pour lui demander de « *permettre la reprise rapide des travaux des commissions politique et militaire israélo-égyptiennes* ». Le premier ministre clôturait, à Jérusalem, les travaux du deuxième congrès sioniste, dont la dernière séance avait duré toute la nuit. Il a demandé au chef de l'Etat égyptien de « *poursuivre les négociations à cœur ouvert, avec patience, persévérance et discrétion* ». « *Je suis sûr*, a-t-il ajouté, *que dans de telles conditions les négociations peuvent aboutir à des accords entre Israël et ses voisins...* » « *Mais*, a souligné M. Begin, *dans ce cadre, Israël doit néanmoins être prêt à dire non sur des sujets qui ne sont pas négociables... Ainsi toute proposition de création d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza, et de retrait total d'Israël sur les frontières avant juin 1967 se verra opposer un non catégorique.* »

De son côté, M. Moshe Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, parlant mardi devant le congrès sioniste, affirmé qu'aucun point de peuplement n'avait été établi dans le Sinaï ou en Cisjordanie « *depuis la venue au pouvoir du gouvernement Begin* », en juin 1977. Le ministre a précisé toutefois que la résolution adoptée, dimanche dernier, par le gouvernement israélien, « *stipule que les implantations israéliennes existantes pourront être renforcées et que tout Israélien qui veut s'installer dans l'un de ces villages est pleinement autorisé à le faire* »... « *En ce qui concerne la Cisjordanie, le gouvernement avait autorisé l'installation de trois « noyaux » dans des camps militaires Pour l'un, c'est déjà fait*, a conclu le ministre, *les deux autres s'installeront en temps voulu. Mais il ne s'agit pas de points de peuplement.* » — (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*)

● *Deux personnes ont été tuées* et trois autres blessées par une explosion qui a détruit, ce mercredi 1er mars, une maison de Ramat-Gan, dans les faubourgs de Tel-Aviv. La maison était habitée par une famille israélienne qui hébergeait parfois des ouvriers arabes des territoires occupés. A Beyrouth, un porte-parole palestinien a déclaré qu'un commando de fedayin était responsable de cet attentat. — (*U.P., Reuter.*)

Iran

« Majesté, votre Sire est trop bonne... »

Le chah d'Iran a été, le mardi 28 février, l'invité de l'émission « Le téléphone sonne », de France-Inter, qui offre à l'homme de la rue l'enivrante possibilité de questionner « *en direct* » les grands de ce monde. Les quelques flottements protocolaires qu'entraîne la formule n'ont pas altéré la courtoisie du roi des rois, qualifié successivement de « *monsieur* » et de *majesté-sire* ». Il en fallait davantage pour troubler la sérénité d'un chef d'Etat que les graves désordres de Tabriz — question posée par Edouard Sablier au début de l'émission — laissent de marbre.

Les prisonniers politiques ? « *C'est ainsi qu'on les appelait, et, pourtant, c'étaient des gens qui avaient conspiré contre l'Etat. On les gràcie au maximum possible, et les fauteurs de troubles sont dirigés vers les cours de justice civiles.* » Les émeutes ? Elles tiennent à... la liberté d'expression retrouvée : « *Elle existe avec la liberté de publier ce qu'on veut. Cela a permis de nouveau à ceux que nous appelons les noirs et les rouges, rouges révolutionnaires et noirs réfractaires et obscurantistes, de ne manquer aucune occasion de s'en servir. Donc, nous voyons ces démonstrations, bien organisées d'avance, comme celle de Tabriz. Si, en France ou dans un autre pays du monde, les gens commencent à casser les vitres et à mettre le feu aux banques et aux institutions publiques, je ne crois pas que vous leur offrirez des bouquets de fleurs.* » Est-ce qu'en Iran, demande un journaliste, ces accusés auront à leur procès les mêmes garanties qu'en France ? « *Ah oui ! certainement !* »

Le rapport d'Amnesty International, publié le jour même de l'émission à Londres, estime que « *la procédure des tribunaux militaires iraniens dénie aux accusés toute possibilité de jugement équitable* » et relève que « *la défense n'est pas autorisée à produire ses témoins* » ?

— *Ils peuvent dire ce qu'ils veulent* », répond le chah, conciliant.

La question faussement naïve d'une auditrice sur les « *marxistes islamiques* », chefs religieux parfois prestigieux, dénoncés comme communistes, se heurte à un effarement désolé : « *Je suis aussi étonné que vous, madame, de cette aberration.*

— *Allez-vous*, demande le même journaliste, *signer la déclaration des Nations unies contre la torture ?*

— *Mais nous l'avons déjà fait.* »

Les lettres ouvertes et pétitions d'intellectuels, elles-mêmes, sont à porter au crédit du régime, puisqu'elles permettent « *d'aller au bout des choses et de trouver tous nos défauts* ».

Ainsi édifiés sur la stabilité de l'Iran, où les émeutes sont un signe de santé et la contestation une retombée du libéralisme, les auditeurs de France-Inter ont ensuite appris avec soulagement que Téhéran ne souhaitait pas, cette année, une augmentation du prix du pétrole, qu'« *il n'existait pas d'obstacle pour la signature définitive d'un accord sur l'achat d'Airbus* » et que l'acquisition de quatre ou six nouvelles centrales nucléaires françaises était envisagée. Cette bienveillance à l'égard de Paris, exprimée dans un français chatié et avec une extrême gentillesse, donnait le ton d'une émission qui aurait pu se conclure sur la réplique célèbre : « *Majesté, votre Sire est trop bonne...* » — P.-J. F.

AMÉRIQUES

BIBLIOGRAPHIE

« Nations indiennes, nations souveraines »

L'histoire des peuples indiens est celle d'un désastre et d'une dépossession presque totale. Clausewitz notait que les seules guerres à outrance sont celles que se livrent des sociétés totalement étrangères. Ainsi les Indiens, décimés au cours du dix-neuvième siècle par l'avancée d'une société moderne et sûre de ses valeurs. De traité inégal en traité bafoué — ainsi en décide la force lorsqu'elle est absolue. — les peuples indiens n'ont pu que survivre, en petit nombre, au sein des réserves à la fois protectrices et oppressives, administrées par un Bureau des affaires indiennes.

Les peuples indiens sont au nombre de deux cent soixante-six aux Etats-Unis (1), sans compter ceux de l'Alaska. Ils sont hétérogènes ; leur total n'atteint pas un million cinq cent mille, soit moins de 0,7 % de la population du pays. Ils occupent des réserves disséminées sur plus d'une dizaine d'Etats, qui représentent 1 % du territoire américain. Selon le Bureau des affaires indiennes, il s'agit de terres de mauvaise qualité, surtout propres à la pâture.

Sous l'autorité de ce « bureau », administration peu efficace, qui a toujours encouragé la docilité, les Indiens n'avaient pas acquis la capacité de réussir dans le monde des Blancs et se trouvaient privés de leur propre culture. Jusque dans les années 1950, la politique officielle est celle de l'assimilation de l'Indien tribal. Les Indiens urbains, soit près de la moitié, au total, se situent en général au bas de l'échelle sociale, l'alcoolisme est endémique et le taux de suicide très élevé (trois fois la moyenne nationale). Quand à la population assistée des communautés rurales indiennes sa pauvreté est très grande et le sous-emploi atteint 40 %.

La bonne conscience du siècle dernier, qui s'est prolongée jusqu'à la fin de la période coloniale, a fait place à un sentiment diffus de culpabilité dans une importante fraction de l'opinion blanche, en même temps que se produisait un réveil indien. Imposer l'idée qu'ils existent encore, dépasser l'image cinématographique négative d'eux-mêmes véhiculée par le monde blanc ont été les tâches les plus difficiles des Indiens au cours des quinze dernières années. C'est cette lutte, stimulée par le Mouvement des droits civiques et celui des Noirs, que relate *Nations indiennes, nations souveraines*.

L'ouvrage, enrichi de très belles photographies et d'une chronologie commentée, montre, à travers des interviews, des manifestes, les images de la vie des Indiens : pillages des ressources naturelles, conditions des femmes, vie urbaine, écoles. En 1969, faisant suite à d'autres actions menées dès 1961, c'est l'occupation de l'îlot d'Alcatraz, ancienne prison, dans la baie de San-Francisco, par un groupe de jeunes Indiens appartenant à cinquante tribus. En 1972, le Mouvement indien américain se rend à Washington pour présenter une liste de revendications et il occupe, les armes à la main, en février 1973, durant soixante et onze jours, le village de Wounded Knee (Dakota du Sud), scène du massacre des Sioux en 1890.

Des réformes ont été promulguées, par la suite, dont la plus importante est l' « Indian Education Act » qui permet aux Indiens d'organiser leurs propres écoles. Il reste beaucoup à faire pour que ces peuples trouvent leur place en tant que groupe pleinement reconnu au sein d'un pays qui fut leur. Cela dépend, en grande partie, du mouvement indien lui-même. Peut-être le livre *Nations indiennes, nations souveraines*, en se faisant l'écho exclusif des luttes, surestime-t-il les avant-gardes et manque-t-il d'une appréciation historique de l'énorme retard de la majorité.

GÉRARD CHALIAND.

(1) *The Original American : U.S. Indians*, Minority Right Groups n° 31.

(*) *Nations indiennes, nations souveraines*. Un livre de textes et d'images par Jean-François Graugnard, Edith Patrouilleau et Sebastien Elmeo A Raa (collection Voix, Maspéro 1977, 269 pages, 50 F).

Nicaragua

La garde nationale a écrasé l'insurrection de Masaya

Managua (*A.F.P., A.P.*). — La garde nationale a écrasé, mardi 28 février, l'insurrection populaire du quartier de Monimbo de la ville de Masaya, à environ 30 kilomètres de la capitale. La garde nationale, appuyée par des hélicoptères larguant des « bombes au gaz » et par des canons de petit calibre, a attaqué à la grenade incendiaire et à la mitrailleuse le quartier insurgé où vivent environ douze mille Indiens (plus du quart de la population totale de la ville). Les forces gouvernementales contrôlaient mardi à midi l'ensemble de la ville.

Certains témoins avancent le chiffre de cinquante à deux cents civils tués lors de la reconquête du quartier insurgé. M. José Esteban Gonzalez, président de la commission permanente des droits de l'homme au Nicaragua, dans un message au secrétaire général des Nations unies, estime que l'action des troupes gouvernementales a fait des centaines de morts, de blessés et de disparus. Les communiqués officiels ne font état que de treize morts, dont un sergent de la garde nationale. Il est difficile de donner une estimation, les communications téléphoniques étant coupées entre la capitale et Masaya. La ville a été interdite aux journalistes.

Il semble que l'origine de l'insurrection remonte au mercredi 22 février, quand la garde nationale a réprimé brutalement à Masaya une manifestation organisée par les Indiens à la suite d'une messe à la mémoire de Pedro Joaquin Chamorro, directeur de *La Prensa*, assassiné le 10 janvier dernier, et qui était le principal leader de l'opposition au président Anastasio Somoza. La tension n'a pas cessé depuis cette date entre les Indiens et la garde nationale et a abouti à l'insurrection de lundi.

A Managua, la garde nationale a envahi, mardi soir, le campus de l'université Ruben-Dario, où des étudiants munis d'armes légères s'étaient retranchés. Trois étudiants ont été tués. Le recteur de l'université a suspendu les cours pour six mois et a qualifié l'intervention des forces armées d' « *agression brutale* » et de « *violation des principes d'humanité* ». Selon certaines sources, des combats sporadiques entre la garde nationale et des civils armés se poursuivraient dans plusieurs villes du pays, notamment à Diriambo, à 40 kilomètres au sud de la capitale.

L'Union démocratique de libération (coalition d'opposition au régime Somoza) et huit centrales syndicales ont lancé un mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures pour ce mercredi dans l'ensemble du pays afin de protester contre l'intervention des forces armées à Masaya.

[Certains témoins ont vu flotter le drapeau du Front sandiniste de libération nationale (F.S.L.N., guérilleros d'extrême gauche) sur le quartier insurgé de Masaya. Il est vraisemblable que le F.S.L.N. a fourni des armes légères aux Indiens de ce quartier et a, au moins partiellement, participé à l'organisation de l'insurrection.]

Le Monde

politique

LES RELATIONS ENTRE LES SIGNATAIRES

Libres opinions

Démocratie et autogestion

par JEAN-LOUIS MOYNOT (*)

LES textes adoptés par le récent conseil national de la C.F.D.T. sur la planification et les nationalisations (1) font apparaître une base d'accord C.G.T.-C.F.D.T. plus solide et plus large que par le passé tout en laissant subsister des différences d'approche, de conceptions, de solutions pratiques.

Je me garderai d'en donner une interprétation définitive, d'autant plus que nous en discutons entre nous pour mieux cerner démarches et objectif de chacune des deux organisations.

Néanmoins, si l'on croit essentiel que le mouvement syndical joue un rôle indépendant pour la réussite de profonds changements, l'examen des convergences syndicales est d'une particulière importance.

Les réflexions qui suivent ont été formulées immédiatement après la publication des textes de la C.F.D.T. Les discussions qui ont eu lieu entre nous, depuis, ont confirmé le caractère positif de ces premières appréciations.

Se voulant plus exhaustive que nous, la C.F.D.T. propose un ensemble de mécanismes pour la planification démocratique très proche dans l'esprit et dans la forme des propositions C.G.T. du colloque de Nanterre. Les textes parlent de *« faire face à la crise »* et d'élaborer un nouveau type de développement *« permettant d'en sortir »* dans l'intérêt des travailleurs et du pays. Ils parlent aussi de *« rupture »* avec le système et ailleurs de *« résister aux effets de la crise internationale »*. Ces expressions, bien que parfois différentes des nôtres, impliquent l'idée de combattre et non de subir, ce qui est d'une importance capitale d'un point de vue de classe.

Document et résolution établissent sans conteste une liaison entre satisfaction des besoins, démocratie pour y parvenir et sortie économique de la crise. Toutefois ils affirment que ce n'est pas le contenu social des objectifs qui peut faire le caractère démocratique de plan, mais seulement le fait que ces objectifs sont élaborés par la volonté collective du plus grand nombre.

Pourquoi opposer l'un à l'autre ? Quelle démocratie serait possible si les capacités d'intervention de millions de travailleurs restaient aliénées par la pauvreté, les conditions inhumaines de travail, les handicaps culturels, etc.

La C.F.D.T. avance l'idée d'un plan intérimaire de deux ans minimum pour laisser le temps nécessaire à un vrai débat démocratique. Le choix à faire pour produire et vivre mieux et autrement, libérer les travailleurs du poids de l'exploitation, dégager la France de l'emprise des grands groupes capitalistes, demande à la fois à être démocratiquement bien pesé et à ne pas trop attendre. Il y a là une contradiction dans le temps qui doit être serrée de près.

En tout cas, nous sommes d'accord avec la C.F.D.T. sur l'idée que, pour donner du poids aux débats démocratiques consultatifs venant des entreprises, des régions et des industries jusqu'à l'échelle nationale, il faut que la consultation la plus ouverte (avec toutes les informations nécessaires) à chaque échelon serve de base aux délibérations à l'échelon suivant. C'est ainsi qu'on peut donner un grand poids à l'élaboration démocratique de masse des choix à opérer, tout en respectant les prérogatives démocratiques des assemblées politiques dont le vote sanctionne finalement les débats.

La C.F.D.T. a fait un pas positif important dans l'exposé des raisons fondamentales qui la conduisent à soutenir un programme de nationalisations qui se réfère au programme commun de 1972 et envisage d'aller au-delà dans la sidérurgie et le secteur de l'énergie. Il nous faudra examiner de près avec elle l'étendue exacte du champ de nationalisations industrielles qu'elle préconise en ce qui concerne les neuf groupes du programme commun, ainsi que le délai et les modalités du « processus de nationalisation de la sidérurgie » et du « passage sous contrôle public de l'ensemble du secteur de l'énergie » pour lesquels elle se prononce.

La référence aux neuf groupes du programme commun de 1972 est nouvelle. La définition juridico-financière des groupes est restrictive. Mais la C.F.D.T. y ajoute un critère économique : l'importance industrielle des filiales ; et un critère démocratique : l'avis des travailleurs des entreprises concernées.

Au total, c'est donc sur la carte exacte et les modalités que nous vérifierons notre accord.

La C.F.D.T. considère que les nationalisations doivent être le moyen de promouvoir un autre type de développement, d'étendre les droits des travailleurs, de décentraliser les pouvoirs. Nous considérons qu'elles doivent être le moyen de satisfaire les objectifs sociaux, de réaliser une véritable démocratie (droits et pouvoirs des travailleurs), d'impulser et piloter le développement productif, d'assurer l'indépendance économique nationale et une nouvelle coopération dans le contexte de la crise internationale. Cela se recoupe largement.

Les flèches décochées aux risques de centralisme, d'étatisation et de bureaucratie se veulent peut-être frôlant nos oreilles. Mais nous-mêmes avons clairement affirmé nos orientations dans ce sens, tout en rappelant (ce que la C.F.D.T. ne saurait nier) que la démocratisation de la synthèse nationale des débats décentralisés de la base n'est pas moins importante pour faire de bons choix.

La dynamique de la démocratie doit changer profondément le travail. Cela débouche d'une part sur tout le concret humain des rapports de production (maîtrise des outils et coopération au lieu de l'autorité). C'est là un processus décisif du chemin vers le socialisme en France. Cela débouche d'autre part sur la place de la France dans la division internationale du travail, dont dépend la capacité économique, sociale et politique de réaliser cette sortie nationale de la crise face aux pressions énormes que les pays capitalistes les plus puissants opposeront à cette tentative. La poursuite de nos discussions devrait montrer si nous sommes bien d'accord sur ces idées qui n'apparaissent pas tout à fait clairement dans les textes récents de la C.F.D.T.

Les institutions et mécanismes que la C.F.D.T. propose au niveau de la direction des entreprises nationalisées sont assez différentes de nos propositions. Mais on trouve beaucoup de préoccupations communes avec les nôtres dans l'énoncé du rôle des travailleurs dans le processus de planification et de la gestion.

S'agissant des conseils d'établissement et d'atelier, sans préjuger des formes auxquelles s'arrêteront nos réflexions et l'expérimentation à mettre rapidement en œuvre, nous considérons que les droits et pouvoirs concrets des travailleurs au niveau le plus proche de leur travail quotidien sont un des éléments décisifs de la réussite des changements.

Si l'on considère à la fois que les syndicats doivent être complètement indépendants et qu'ils doivent jouer un rôle actif (plus que pédagogique) dans la mobilisation des travailleurs pour la démocratie et les objectifs de changement, nous pouvons avancer dans la recherche en commun des formes les plus appropriées. L'idée des contrats entre les collectifs de travailleurs à différents niveaux de l'entreprise nous intéresse. Mais nous ne croyons pas que, dans la vie, les contradictions se résolvent seulement avec des contrats. Et l'autonomie des collectifs de base dans la perspective de l'autogestion dépend de beaucoup d'autres facteurs (nouveaux rapports des travailleurs de diverses qualifications et responsabilités entre eux, développement de la conscience sur la base de l'expérience, connaissance des véritables données des choix à opérer). Bref, tout cela ne se développera pas de façon purement spontanée, ni sans bataille ferme, intelligente et démocratique sur des objectifs de classe. Nous continuerons d'en discuter en construisant en commun.

(*) Secrétaire confédéral de la C.G.T.

(1) *Le Monde* du 7 février.

M. Marchais : un accord avant le 12 mars

M. Georges Marchais a participé, mardi 28 février, sous la forme d'une interview, à la deuxième émission de la campagne électorale à la télévision et à la radio nationales. Il a déclaré : *« Le combat que nous menons, nous communistes, aujourd'hui, c'est pour ramener le parti socialiste à ce programme-là* [de 1972]. *Il n'est pas vrai que nous ayons proposé un autre programme, un programme communiste. Nous voulons actualiser le programme de 1972 afin de tenir compte de tout ce qui a changé depuis (...).*

» Les Français doivent se poser la question suivante : « Pourquoi » François Mitterrand refuse-t-il » de reprendre la négociation ? » Pourquoi le P.S. veut-il con- » server les mains libres ? » Il dit qu'il faut aller aux élections et que nous verrons après, mais c'est avant le 19 mars qu'il faut résoudre les problèmes. Il faut dire la vérité aux Français et non : ça va bien, ça va bien. S'il y a des divergences profondes sur le programme commun nous n'avons pas le droit de les cacher. Pourquoi François Mitterrand cache-t-il la vérité ?

» Moi, au nom de mon parti, je dis : reprenons la discussion et alors nous pourrons conclure un accord avant le 12 mars et sur le programme et sur la composition du gouvernement qui aura la charge de mettre en œuvre le programme et par voie de conséquence sur le désistement. »

« Il reste onze jours »

Une fois de plus, M. Marchais, qui était mardi soir 28 février à Sarcelles, a renouvelé devant plus de dix mille personnes sont appel à MM. Mitterrand et Fabre pour de nouvelles négociations sur le programme commun. Auparavant, trois orateurs avaient précédé le secrétaire général du P.C. : MM. Jacques Blotin, secrétaire départemental du Val-d'Oise ; Fernand Chatelain, sénateur, maire de Persan, ex-candidat dans la première circonscription, qui s'est retiré en faveur de M. Dominique Gallet (U.G.P.), et Jean-Michel Cathala (secrétaire général des Jeuneses communistes).

En s'adressant une fois de plus à ses partenaires de la gauche, M. Marchais a déclaré : « *Non, François Mitterrand, ce n'est pas trop tard, il reste onze jours ; ce n'est pas trop tard pour l'union, pour la victoire, pour le changement, à condition d'une volonté politique. Que le parti socialiste revienne au programme commun, à la table des négociations.* »

Des huées ont accueilli le nom de François Mitterrand et des applaudissements ont, au contraire, salué celui de Dominique Gallet, qui ne se trouvait pas mardi soir sous le chapiteau de Sarcelles.

M. Mitterrand : le moment venu...

M. François Mitterrand, qui était mardi 28 février à Poitiers, a déclaré au cours d'une conférence de presse : « *Les propositions de la C.F.D.T. sont positives et seront très utiles le moment venu. Mais la discussion ne pourra s'engager qu'après le deuxième tour, si les partis de gauche l'ont emporté. Cette discussion sera libre pour conclure un pacte de gouvernement, le programme commun de 1972 restant un bon document de travail.* »

Le premier secrétaire du P.S. a reproché à M. Barre de créer un climat alarmiste en affirmant que la France dotée d'un gouvernement de gauche devrait quitter le Marché commun. « *C'est*, selon lui, *une attitude antidémocratique.* » Il a rappelé que le programme commun de 1972 prévoyait que la politique européenne serait poursuivie par un gouvernement de gauche. « *La France restera dans le Marché commun car c'est l'intérêt du pays, et nous ne demandons rien qui n'excède le traité lui-même* », a-t-il déclaré.

De même, M. Mitterrand reproche au premier ministre d'oublier de dire que l'augmentation du SMIC préconisée par la gauche serait assortie de mesures d'aide et de soutien aux artisans et petites et moyennes entreprises afin de leur permettre de supporter cette charge. « *Notre proposition ne peut être comprise que si elle est replacée dans son contexte. C'est la moindre des honnêtetés* », a-t-il conclu.

M. FABRE (M.R.G.) : ne confondons pas programme syndical et programme politique.

M. Robert Fabre, président du M.R.G., a déclaré, mardi 28 février, à Radio-Monte-Carlo, à propos des propositions d'actualisation du programme commun émanant du P.C. et de la C.F.D.T. :

« *Nous autres, radicaux de gauche, mandatés par notre comité directeur, avons défendu, au cours de ces négociations, un certain nombre de propositions qui visaient à rendre le programme commun plus acceptable et plus séduisant pour les Français. Ce programme commun — nous y avons souscrit et nous prétendons nous y tenir sans y ajouter quoi que ce soit.* (...)

» Il ne faut pas confondre. Il y a des syndicats qui ont des revendications, et ces revendications, elles peuvent être légitimes au-delà des propositions des formations politiques. Mais nous ne confondons pas un programme syndical avec un programme politique. »

LA L.C.R. EST PRÊTE A RENCONTRER LE P.C.

Plusieurs milliers de personnes se sont rassemblées mardi soir 28 février, porte de Pantin, à Paris, à l'appel de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste). Après plusieurs débats consacrés notamment à la situation en Italie, au Portugal et dans les pays de l'Est, les orateurs ont évoqué la perspective des élections législatives.

M. Alain Krivine, membre du bureau politique, a notamment dénoncé les « *manœuvres du patronat* » et souligné la « *division politique de la droite* ». Puis il a indiqué : « *Si la victoire des partis ouvriers est probable dès le soir du premier tour, elle reste aléatoire pour le second (...). C'est une formidable lutte d'influence qui se joue entre le P.C. et le P.S. Ce n'est pas un problème de programme, c'est un problème de rapport de forces.* » Le chef de file trotskiste a ensuite analysé l'attitude du P.C.F. en ces termes : « *Soucieux d'endiguer la poussée électorale du P.S. (...) et de se faire reconnaître comme le seul parti des travailleurs, il reprend à la va-vite à son compte certaines aspirations populaires, et, entre autres, les propositions de la C.F.D.T. (...). Dans le même temps, il soumet les prises de position de la C.G.T. aux exigences de sa ligne, compromettant un peu plus l'image démocratique déjà médiocre de cette centrale. (...) Ces contradictions se cristallisent sur son chantage au désistement.* »

M. Krivine a également estimé que, dans ces conditions, l'hypothèse d'un refus de désistement de la part du P.C. n'était pas à exclure. Enfin, affirmant que les communistes n'hésitent pas, « *le temps d'une élection, à aguicher l'électorat révolutionnaire* », M. Krivine a conclu : « *Chiche ! Nous sommes prêts à nous rencontrer immédiatement pour débattre de nos programmes respectifs, de l'unité des travailleurs et des meilleurs moyens pour en finir avec l'austérité.* »

M. JEAN KANAPA (P.C.) : des ministres sont membres d'un parti de l'étranger.

M. Jean Kanapa, membre du bureau politique du P.C., prenant la parole, le 28 février, à Longwy, a mis en cause les ministres du gouvernement qui viennent du C.D.S. en ces termes :

« *Les Français doivent savoir que les ministres Monory et Méhaignerie, ainsi que trois secrétaires d'Etat, ne sont pas membres seulement du petit parti qui s'appelle C.D.S., et dont le président est M. Lecanuet. Ils sont également membres d'un parti — je ne sais si je dois dire international ou étranger — nommé parti populaire européen, dans lequel se sont intégrés le C.D.S. et quelques autres formations de la petite Europe. (...)*

» Il est dirigé par un « bureau politique », dans lequel M. Lecanuet se trouve aux côtés notamment de politiciens ouest-allemands tels que Helmut Kohl et Kai Uwe von Hassel. Toute la presse européenne souligne d'ailleurs que ce P.P.E. est dominé par le parti ouest-allemand C.D.U. de M. Strauss, ce symbole de la pire réaction et de l'esprit de revanche. (...)

» Nous, communistes, qui n'appartenons à aucune internationale ni mondiale ni régionale, nous qui sommes un parti totalement indépendant et souverain, nous disons : la politique de notre parti ne se fait, ni à Bruxelles, ni à Bonn, ni à Washington, ni à Moscou — et nous voulons qu'il en aille de même pour la politique de la France. »

Cette déclaration est mise en valeur par *l'Humanité* en la présentant en première page. Les secrétaires d'Etat visés sont MM. Beucler, Bernard-Reymond et Jacques Barrot.

[Le Parti populaire européen a été officiellement fondé le 11 juillet 1976 après plusieurs mois de négociations difficiles entre douze partis démocrates-chrétiens d'Europe occidentale. Présidée par M. Léo Tindemans, premier ministre belge, cette formation doit tenir son premier congrès à Bruxelles les 6 et 7 mars. Elle n'existe qu'en fonction des élections du Parlement européen au suffrage universel.]

« LA LETTRE DE L'UNITÉ » (P.S.) : un « sommet » au lendemain du premier tour.

La lettre de l'Unité, bulletin du parti socialiste, commente, dans son numéro du 28 février, la réaction du parti communiste (*le Monde* du 1er mars) aux propositions de la C.F.D.T.

« *En déclarant « positives » des propositions qui sont assez différentes des siennes,* le parti communiste reconnaît *du même coup que* ces dernières n'étaient pas, *comme il le prétendait en septembre et longtemps encore après,* la condition intangible pour que soit respecté le programme commun de 1972. *La C.F.D.T. ne propose pas, en effet, la nationalisation de toutes les filiales détenues à plus de 50 % par les groupes eux-mêmes nationalisés, mais seulement celles détenues à plus de 66 %, c'est-à-dire celles où les groupes possèdent une majorité des deux tiers. Nous n'avons cessé de dire qu'il n'y avait pas dans le programme commun de 1972 de critère défini pour la nationalisation des filiales. L'interprétation restait donc libre, et celle du parti socialiste était aussi valable que celle du parti communiste. Si celui-ci avait bien voulu en convenir le 22 septembre dernier au lieu d'engager contre le P.S. une formidable campagne fondée sur l'accusation de trahison,* la gauche s'en serait certainement beaucoup mieux portée.

» Le débat reste donc ouvert, et les socialistes sont prêts à le reprendre dès le lendemain de la victoire de la gauche. C'est une position claire assortie d'une proposition précise que nous avons déjà faite à plusieurs reprises et qui a valeur d'engagement : dès le lendemain du premier tour, *la discipline de la gauche étant appliquée par tous sans marchandage,* nous sommes prêts à une rencontre « au sommet » *pour élaborer une déclaration commune par laquelle les trois partis signataires du programme commun s'engageraient solennellement à constituer ensemble un gouvernement qui mettrait en œuvre les objectifs généraux et les mesures immédiates sur lesquelles nous sommes d'ores et déjà d'accord et qui représentent un vaste champ pour un changement profond dès le mois d'avril.* »

● *M. Gaston Defferre*, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a déclaré, le 28 février, à R.T.L. : « *A mon avis, le parti communiste se rend compte maintenant qu'il a commis une erreur en interrompant les discussions sur l'actualisation du programme commun, en nous présentant, non pas des propositions d'actualisation, mais des propositions de profondes transformations du programme de 1972. Le fait qu'il prenne en compte les propositions de la C.F.D.T. me paraît marquer, je ne dirais pas une évolution, mais mettons un signe d'évolution, le commencement d'une évolution, qui va dans le bon sens.* »

● *M. Pierre Mauroy*, membre du secrétariat du P.S., a noté, mardi 28 février, à Europe 1, « *le radoux perceptible dans les propos de M. Marchais* » et a ajouté : « *La parole est maintenant aux électeurs. Il n'est pas souhaitable qu'il y ait avant le 19 mars une quelconque négociation, qui ne rendrait pas clair le débat entre socialistes et communistes* ». Cependant, M. Mauroy envisage une rencontre au « sommet » entre les deux tours pour appeler les électeurs à voter pour les candidats uniques de la gauche le 19 mars.

UN TRACT C.G.T. CRITIQUE M. GERMON

L'union départementale C.G.T. de l'Essonne critique, mardi 28 février, dans un tract, l'attitude de M. Claude Germon, maire socialiste de Massy, membre de la commission exécutive de la C.G.T. et candidat du P.S. dans la 3e circonscription de ce département.

« *Les prises de position et le comportement du candidat du parti socialiste, Claude Germon, s'associant aux attaques portées contre la C.G.T. et largement exploitées par les grands moyens d'information dominés par la réaction, créent une situation de nature à semer la confusion,* déclare ce tract.

» Il se trouve que Claude Germon fait ou laisse faire largement état dans ses proclamations, déclarations et prises de position, de ses responsabilités de membre de la commission exécutive de la C.G.T. et de rédacteur en chef du Peuple (mensuel de la C.G.T.).

» Ce comportement crée une équivoque. (...) Nous tenons à déclarer avec netteté que les positions défendues par Claude Germon ne sont aucunement représentatives de l'opinion de la C.G.T. »

Pour sa part, M. Germon a estimé cette attaque « *parfaitement injustifiée* » et a rappelé qu'il a, depuis deux mois, abandonné ses responsabilités syndicales, durant le temps de la campagne électorale.

Dans cette circonscription, le candidat communiste est M. Pierre Juquin, député sortant, membre du comité central.

LE FRONT AUTOGESTIONNAIRE : il faut chasser le capitalisme.

Cinq orateurs se sont exprimés, mardi soir 28 février, sur les trois chaînes de télévision, au nom du Front autogestionnaire. Il s'agissait de Mmes Huguette Bouchardeau et Madeleine Laude et de MM. Charles Piaget et Claude Bourdet, tous membres du P.S.U., et de M. Jean-Marie Muller, membre du comité de coordination du MAN (Mouvement pour une alternative non violente). Le Front autogestionnaire, qui regroupe, outre des militants du P.S.U. et du MAN, des écologistes, des régionalistes et des groupes de femmes, souhaite faire « *battre la droite* ».

M. Piaget, membre du secrétariat national du P.S.U. et délégué C.F.D.T. de l'entreprise Lip à Besançon, a notamment indiqué qu'« *il faut chasser le capitalisme, et pour cela commencer par des nationalisations* ».

Les autres orateurs ont défendu la cause des femmes et des soldats candidats aux élections législatives.

Enfin M. Muller a estimé : « *Les exigences de l'écologie ne peuvent être satisfaites que dans la perspective globale du socialisme autogestionnaire.* »

● RECTIFICATIF. — M. Alain Ruellan, candidat du Front autogestionnaire dans la 2e circonscription d'Ille-et-Vilaine (Rennes-Sud), n'est pas membre du P.S.U. comme *le Monde* du 7 février l'avait indiqué. M. Ruellan nous précise que son « *engagement politique* » se situe « *dans le cadre de la vie associative* », en particulier dans celui d'« *associations d'information sur les peuples du tiers-monde* », et « *dans le cadre syndical* ».

DIX PROFESSEURS CRITIQUENT LES ÉCONOMISTES DE GAUCHE

Dix professeurs d'économie politique (1) ont rendu public, mardi 28 février, un manifeste dénonçant « *les illusions, lourdes d'erreurs, de ceux qui, au mépris de toute rigueur scientifique, confisquent l'économie au bénéfice de leurs opinions politiques* ». Ces professeurs ont énuméré ce qui constitue, à leurs yeux, les « *erreurs* » de raisonnement commises par les « *experts* » de la gauche. Ils estiment qu'une relance « *brutale* » de la consommation par une « *très forte hausse des salaires* » et par « *des transferts budgétaires importants (...) ne peut que conduire à une forte accélération de l'inflation, à un net ralentissement de la croissance et à une aggravation du chômage* ».

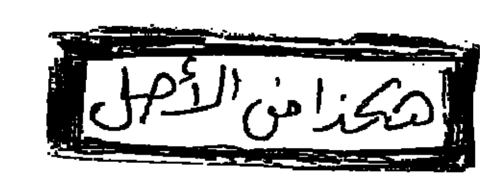
Estimant qu'« *une partie du chômage actuel s'explique par les restructurations d'activités* », ils affirment qu'« *en voulant inconsidérément réduire ce chômage inéluctable on obtient seulement l'inflation — et un chômage plus élevé, — ou une économie moins efficace* ». Après avoir dénoncé « *les effets antisociaux du SMIC à 2 400 F* », ils s'attachent à démontrer que la planification de l'économie « *ne peut pas résoudre les difficultés économiques de la France* (mais) *seulement les aggraver*

Au cours de leur conférence de presse, les professeurs ont critiqué également certains points de la politique actuelle du gouvernement (blocage des prix, politique du *stop and go*, l'attribution de crédits préférentiels aux exportateurs, etc.), précisant toutefois : « *La politique suivie par M. Barre nous paraît infiniment plus proche de ce qui nous semble raisonnable que celle proposée par la gauche.* »

(1) MM. Aftalion, Bramoullé, Claassen, Fourçans, Gallais-Hamonno, Garello, Jenny, Rosa, Salin et Weber.

● *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, délégué général du Mouvement des radicaux de gauche, a demandé, mardi 28 février à Amboise, qui finance la campagne électorale du premier ministre. Il a déclaré : « *Partout en France, sur des panneaux commerciaux, des milliers d'affiches proclament majestueusement « Barre « confiance ». Comme M. Barre n'appartient à aucun parti, une question se pose : qui paie cet affichage publicitaire à grand spectacle et à grands frais ?*

» Peut-on nous rassurer et nous garantir que l'argent public ne finance pas cette campagne privée, même par quelque voie détournée ? »



DU PROGRAMME COMMUN

Les propositions de la C.F.D.T. auxquelles se réfèrent les dirigeants de la gauche

Voici les principales propositions du bureau national de la C.F.D.T. auxquelles se réfèrent depuis quelques jours les dirigeants de la gauche, pour les présenter soit comme « un élément intéressant à verser au dossier » (M. Mitterrand, dans son interview du 23 février au « Monde »), soit comme « une contribution positive à la recherche d'un accord » (M. Marchais à Saint-Maur, le 27 février).

● **GROUPES ET SECTEURS A NATIONALISER.**

La C.F.D.T. demande la nationalisation des neuf groupes industriels et des secteurs bancaires et financiers mentionnés dans le programme commun. La sidérurgie doit, selon elle, faire l'objet d'un « *processus de nationalisation* » et l'ensemble du secteur de l'énergie « *passer sous contrôle public* ». La nationalisation de Peugeot et de Citroën n'est pas envisagée par la C.F.D.T.

● **QUATRE CENT CINQUANTE FILIALES.**

Les filiales et sous-filiales des neuf groupes industriels en question devraient être nationalisées si leur capital dépend de la société mère à plus de 66 %; donc s'il n'y a pas d'autres actionnaires disposant de la minorité de blocage. La simple application de cette formule conduit, en gros, à nationaliser 450 entreprises, alors que le P.S. limite ce nombre à quelque 295 (filiales stratégiques déjà indiquées comprises) et que le P.C. demande la nationalisation de 729 filiales (le P.S. fixe la barre de nationalisation totale aux filiales détenues à 98 % et le P.C. aux filiales contrôlées à 51 %, en règle générale, et à moins de 50 % dans 45 cas (voir « Le dossier des nationalisations », pages 15 à 18).

Dans les sociétés où l'Etat détiendra entre 51 % et 66 % du capital, la C.F.D.T. propose, comme le P.S., de déposséder, par une réforme législative, les actionnaires minoritaires de leur droit de blocage. Enfin, elle reprend l'idée, mais non le terme, de « *filiales stratégiques* » qu'utilise le P.S., en déclarant : « *Certaines filiales à 5 % sont utiles à intégrer dans les nouvelles entreprises nationales* », mais elle ajoute : « *D'autres, à 20 % ou 51 %, ne sont pas nécessaires et peuvent, par conséquent, rester des filiales de droit privé, ou même être rétrocédées au secteur privé.* »

● **L'INDEMNISATION DES ACTIONNAIRES.**

Les porteurs d'actions recevraient en échange des obligations nominatives de l'Etat. Pour distinguer entre les gros et les petits porteurs, la C.F.D.T. propose que « *les porteurs individuels pourront revendre leurs actions ou être remboursés, mais seulement par fraction, dans la limite d'un plafond annuel égal à dix fois le SMIC ; les gros porteurs seront taxés au titre de l'impôt sur la fortune* ».

● **LA DIRECTION DES ENTREPRISES NATIONALISEES.**

Elle serait assurée par un double système : d'une part, un conseil d'entreprise, constitué uniquement de travailleurs élus au suffrage universel ; d'autre part, un conseil « externe » composé de représentants des pouvoirs publics (minoritaires), du Plan, des collectivités, des usagers et des syndicats (ces derniers à titre consultatif).

Durant la période transitoire, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'un plan démocratique ait été élaboré et qu'un contrat ait été signé entre l'administration du Plan et l'entreprise, c'est le conseil externe qui remplacerait l'ancien conseil d'administration ; il nommerait la direction provisoire, assurerait les grandes orientations de la gestion et négocierait avec le conseil d'entreprise ; ce dernier exercerait un rôle de contrôle avec droit de veto pour les « *décisions importantes* ».

Le conseil d'entreprise n'aurait pas, dans un premier temps, un pouvoir de décision dans les entreprises nationalisées ; celui-ci appartiendrait à l'organe externe; cet organe remplacerait l'actuel conseil d'administration des sociétés. Le conseil des travailleurs pourrait cependant opposer son veto aux décisions qui engagent l'avenir de l'entreprise.

Le système serait inversé au terme de la période transitoire. Le conseil d'entreprise serait alors l'organe de gestion, et il élirait son président. Le conseil externe exercerait alors un contrôle à posteriori. Il disposerait d'un droit d'appel sur certaines décisions importantes prises par le conseil d'entreprise. Le conseil externe pourrait être commun à plusieurs entreprises nationalisées.

● *Les conseils d'atelier ou de service.*

● **LES CONSEILS D'ATELIER OU DE SERVICE.**

La C.F.D.T. insiste avec force sur la création des conseils d'atelier ou de service dès l'entrée en application des lois de nationalisation. Ces conseils seraient composés uniquement de travailleurs élus au suffrage universel et à la proportionnelle. Les syndicats donneraient leur avis sur les listes de candidats présentés. Ils donneraient leur aval lors des premières élections, afin d'éviter les « *manipulations politiques et technocratiques* ».

Les conseils d'atelier auraient à négocier des conditions de travail et des modalités d'exécution des tâches. La C.F.D.T. précise qu'il n'est pas question de prévoir un statut spécial du type fonction publique pour l'ensemble des personnels des entreprises nationales : ils dépendront des conventions collectives de leur branche d'activité ou négocieront au coup par coup des accords d'entreprise.

● **LA PLANIFICATION**

La décentralisation est pour la C.F.D.T. l'idée directrice de la planification, dans les initiatives comme dans les responsabilités. « *Ce n'est pas parce qu'il prétend apporter des satisfactions à la population que le Plan est démocratique. Il n'est démocratique que si les travailleurs et la population participent effectivement à son élaboration et à sa mise en œuvre.*

La préparation commencera donc par une série de débats à l'échelon local, dans les communes, les entreprises. Elle se poursuivra par grands secteurs d'activité au niveau régional puis national. Il n'y aura pas de document pré-établi, la population exprimant dans chaque instance ses besoins prioritaires. Cependant, un calendrier commun est prévu sur une période d'environ un an.

Par souci de réalisme pendant la période d'élaboration de ce premier plan, sera établi un plan intérimaire de deux ans qui ne sera pas réellement démocratique aux yeux de la C.F.D.T. mais devra cependant intégrer « *les mesures adoptées lors des négociations immédiates* » entre les syndicats et le gouvernement.

● **LA REGION**

Des pouvoirs réels seront attribués aux collectivités territoriales. La région « *lieu déterminant du débat* », doit être dotée « *de la personnalité civile et de l'autonomie financière* ».

Elue au suffrage universel, l'assemblée régionale peut lever l'impôt sur les mêmes bases que la fiscalité nationale, la tutelle et le contrôle *a priori* exercés par le préfet de région pour le compte de l'Etat sont supprimés.

La C.F.D.T. envisage la suppression pure et simple du corps préfectoral ; elle « *soutient* » que les régions doivent se voir attribuer « *la nue-propriété des actifs immobiliers* (terrains et locaux) *des entreprises publiques et nationales installées sur leur territoire. Cette copropriété doit amorcer de nouvelles relations entre régions et entreprises publiques, par un dialogue contractuel permanent* ».

Les communes disposeront aussi de pouvoirs plus grands : recettes *fiscales propres, remplacement de la tutelle par un contrôle a posteriori*, gestion d'offices fonciers avec les travailleurs concernés.

[Les questions ayant trait à la fiscalité n'avaient pas été traitées par la C.F.D.T., comme les précédentes, à son conseil national de fin janvier, mais au début de décembre 1977.]

Pas de compromis immédiat

(Suite de la première page.)

Une base de compromis s'esquisse cependant : il reste à s'entendre sur la date du rendez-vous. Dans l'état actuel des choses, la question du calendrier l'emporte sur toute autre considération. Le P.C. voudrait reprendre la discussion en disposant d'atouts — la propagande électorale, les désistements — qui lui échapperont à brève échéance. En tentant d'obtenir de son partenaire plus qu'il n'a obtenu jusqu'alors, il cherche à se placer en bonne position pour le 12 et le 19 mars et à assurer son influence au sein d'un éventuel gouvernement de gauche au-delà de la consultation. Le P.S. attend de mesurer l'audience qu'on lui prête et qu'il espère le 12 mars et de comptabiliser ses élus le 19 pour discuter, au fond, avec le P.C.

Dans les deux cas, on parie sur l'éventualité des désistements avec pour enjeu le sort de la gauche.

ANDRÉ LAURENS.

Un débat d'« Information pour les droits du soldat »

Quelle armée pour demain ?

L'éventualité de l'arrivée d'un gouvernement de gauche au pouvoir aurait pu rendre particulièrement intéressant le débat sur les droits démocratiques à l'armée, organisé, mardi 28 février, sur l'initiative d'Information pour les droits du soldat (I.D.S.) (1), en raison de la présence de deux officiers supérieurs, proches du parti socialiste : le général Jean Becam et l'amiral Antoine Sanguinetti.

En fait, le dialogue n'eut jamais vraiment lieu entre eux et les quelque cinquante appelés présents, dont certains, candidats aux élections législatives. Cette manifestation eut seulement le mérite de souligner les différences de sensibilité qui séparent les représentants des comités de soldats de ceux qui seront peut-être demain les artisans de la politique de défense en France, portant notamment sur l'objection de conscience, la création de syndicats et l'importance des revendications matérielles à satisfaire à l'armée immédiatement.

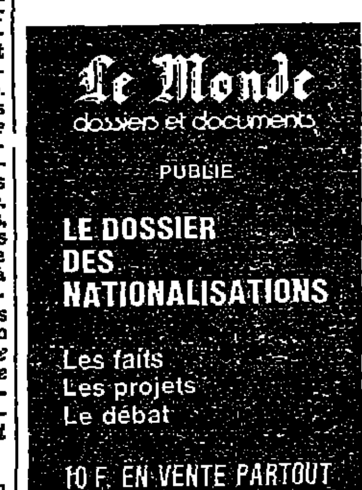
« *Des conditions de vie décentes pour les soldats* », demandent les militants d'I.D.S. : leurs revendications, une solde égale au SMIC, une affectation « *qui ne soit pas en moyenne à 250 kilomètres du domicile* », des transports gratuits, quarante - huit heures de repos hebdomadaire, le libre choix de la date d'incorporation sont présentées comme une volonté de briser l'isolement du contingent par rapport à la nation. Toutes ces propositions suscitent des réserves certaines de la part de l'amiral Sanguinetti, qui rappelle que la gratuité des transports pour les appelés coûterait plus de 1 milliard de francs. « *Et le pays,* dit-il, *a tellement besoin de crèches, d'hôpitaux.* »

L'accord ne s'est pas fait non plus sur le contenu des droits démocratiques dans une armée qui serait différente. « *Nous donnerez-vous le droit de ne pas faire partie de votre force de mobilisation populaire ? N'y a-t-il pas là l'apparition d'un contrôle social authentique ?* », demandera un participant à ces représentants de la gauche officielle. Et aussi : « *Quel pouvoir suffisamment fort donnera des armes au peuple, lui apprendra le sabotage et la réduction de cadence et d'autres techniques de résistance populaire ?* », sinterogera un candidat.

Les craintes des militants de gauche, face à l'armée actuelle, qu'ils soient officiers ou simples engagés semblent être les mêmes : exprimées avec force par l'amiral Sanguinetti, elles reposent sur la réorganisation de l'armée depuis trois ans en vue d'une éventuelle crise intérieure en mars 1978. A l'appui de cette thèse, l'amiral Sanguinetti devait évoquer le renouvellement de l'état-major en 1975, la revalorisation matérielle de la fonction militaire et surtout le gonflement des effectifs des régiments « *de l'intérieur* ».

Mais les uns et les autres semblent apporter une réponse sensiblement différente à la question fondamentale : « *Qui contrôlera l'armée demain ?* » Pour ces militants des comités de défense, ces membres de divers collectifs, ces signataires de pétitions, venus souvent du P.S.U. et de la gauche du P.S., l'autogestion apparaît à bien des égards comme une panacée. En revanche, il n'est pas question ni pour le général Becam ni pour l'amiral Sanguinetti « *de mettre l'armée sous la haute surveillance des comités de soldats* », mais « *sous la seule responsabilité du peuple français et de ses représentants* ». — N. B.

(1) Information sur les droits du soldat : B. Jullien, B.P. 112 75825 Paris Cedex 17.



En Bretagne, l'U.D.B. ne fera pas de surenchère en cas de victoire de la gauche

Le parti communiste et le parti socialiste vont-ils trouver, en Bretagne, un terrain d'entente ? A quelques jours d'intervalle, les représentants du P.C. et du P.S. ont, en tout cas, reconnu une certaine spécificité au problème breton. Les uns et les autres ont réclamé, pour cette région, des « mesures particulières ». Les uns et les autres ont rappelé — avec insistance — que leurs partis respectifs ont déposé à l'Assemblée nationale une proposition de loi portant pour le P.C. création d'un pouvoir régional, et pour le P.S. décentralisation de l'Etat. Compte tenu d'une précédente proposition de loi du P.S. sur l'organisation régionale, les positions des deux partis sont aujourd'hui pratiquement identiques.

L'Union démocratique bretonne (U.D.B.), parti autonomiste qui frappe depuis plusieurs années à la porte de l'union de la gauche tout en refusant d'y entrer vraiment, prend bonne note de l'évolution des partis « hexagonaux ». Le travail qu'elle a effectué depuis sa création, il y a quatorze ans, pour faire reconnaître la particularité du problème breton par la gauche traditionnelle porte soudain ses fruits. Toutefois, les nouvelles options de ses partenaires pourraient, à terme, remettre en cause son existence.

L'U.D.B. qui attend la réalisation des promesses du P.C. et du P.S. assure qu'elle ne fera pas de surenchère.

De notre correspondant

Saint-Malo. — « *Usines fermées, bateaux désarmés, exploitations agricoles disparues, syndicalistes licenciés, langue bretonne interdite à l'école et à la télévision, tourisme effréné, implantation militaire croissante, territoire national amputé de la Loire-Atlantique* » : la questoin bretonne, estime l'Union démocratique bretonne, s'aggrave chaque année et exige des solutions « *radicales, globales et spécifiques* ».

En ouvrant sa campagne électorale, l'U.D.B., qui présente dix-sept candidats dans les cinq départements de la Bretagne historique, réfute, pour les lecteurs de son mensuel *le Peuple breton*, toutes les « *fausses solutions* » ; celles de « *la droite qui ne peut prendre en charge le problème breton parce que ses intérêts sont à l'opposé des travailleurs* » ; celles des responsables économiques bretons — notamment des membres du Comité économique et social — « *qui ne pensent qu'à désenclaver, c'est-à-dire à rapprocher la Bretagne de Paris et de l'axe Rhône-Rhin* » : celles des « terroristes », qui, « *loin de faire avancer les choses, écartent bien des gens des vraies réponses* ».

Le parti communiste et le parti socialiste ne trouvent pas grâce pour autant aux yeux de l'U.D.B. Au P.C., les autonomistes reprochent ses « *attaques partielles et superficielles* ». « *Il n'est pas sérieux*, assurent-ils, *de dire — comme le fait le P.C. — que l'U.D.B. divise les travailleurs ; il n'est pas sérieux de dire que l'autonomie est une revendication fasciste ; il est encore moins sérieux de nous dire — comme l'a fait Georges Marchais, à Concarneau, en novembre 1969 — « En vingt-quatre ans, vous avez eu quatorze ministres bretons et ça n'a rien changé. » Quelle tristesse !* »

Les critiques de l'U.D.B. à l'égard des socialistes sont d'un autre ordre, le P.S. s'étant donné en Bretagne, dès 1972, une structure régionale, le Bureau régional d'étude et d'initiative socialiste (BREIS), *et participant au* Front culturel progressiste au même titre que le mouvement Ar Falz, le P.S.U. ou... l'U.D.B. Les autonomistes ne s'en contentent pas et estiment que « *les positions avancées de certains socialistes bretons ne vont pas beaucoup au-delà de leur circonscription électorale* ». « *Pour un Josselin, un Philiponneau ou un Le Pensec (qui ne comptent guère au P.S.), il y a bien des Mauroy, des Defferre et des Chandernagor, fervents partisans du jacobinisme* », soulignent-ils.

Seule, estiment les autonomistes, l'U.D.B. apporte des solutions efficaces au problème breton. Ses solutions sont contenues dans son « *programme démocratique breton* » rendu public le 13 décembre dernier. Après y avoir présenté les moyens *et les conditions du développement* économique de la Bretagne, l'U.D.B. propose des « *institutions démocratiques pour une Bretagne majeure* », en précisant : « *Seul un statut d'autonomie sera à même de garantir au peuple breton un exercice complet de ses droits démocratiques.* »

Pour atteindre ce but, l'U.D.B. prévoit les mesures suivantes : une assemblée bretonne souveraine élue au suffrage universel direct, à la représentation proportionnelle et au scrutin de liste, chargée d'élire en son sein un exécutif ; la suppression de l'autorité de tutelle préfectorale ; l'exercice par l'assemblée bretonne des compétences actuellement dévolues à l'établissement public régional, aux conseils généraux et aux services préfectoraux. Un conseil *économique, social et culturel* donnerait son avis sur toutes les mesures qui sont du ressort de l'assemblée.

L'U.D.B., qui souhaite la suppression des départements (et donc des conseils généraux, propose la création d'une nouvelle collectivité locale : le « *pays* », échelon intermédiaire entre la région et la commune. Le « *plan breton* » élaboré démocratiquement s'intégrerait dans la « planification hexagonale », la coordination *interrégionale étant assurée par les assemblées régionales.*

Malgré les vives critiques qu'elle lance contre les partis de gauche « hexagonaux », l'U.D.B. souligne « *que le premier responsable de la situation actuelle de la Bretagne est bien le capitalisme et que l'Etat centralisé français n'est que son instrument* ». Toute réforme dans le cadre d'une société capitaliste ne résoudrait rien, *estime-t-elle avant de préciser* : « *Les seules solutions acceptables sont celles qui permettront au peuple breton d'aboutir à l'appropriation collective des moyens de production et d'échange. Cela a un nom, c'est le socialisme.* »

De leur côté, communistes et socialistes ne contestent pas à l'U.D.B. le mérite d'« *avoir enlevé à la revendication bretonne sa couleur droitière* ». La présence de candidats U.D.B. sur les listes d'union de la gauche aux élections municipales de mars 1977 le démontre. La campagne pour les élections législatives devrait encore rapprocher davantage les partenaires de l'union de la gauche et les autonomistes de l'U.D.B.

L'importance du pouvoir régional

Tour à tour, les socialistes et les communistes ont souligné l'importance du « *pouvoir régional* » et de la « *décentralisation de l'Etat* ». En présentant, le 25 janvier, à Rennes ses candidats bretons, le P.C. a rappelé sa proposition de loi portant création « *d'un pouvoir régional dans la perspective d'un socialisme démocratique autogestionnaire pour la France* », déposée le 12 décembre à l'Assemblée nationale. Les communistes bretons reconnaissent, d'autre part, la « *nécessité de prendre des mesures particulières en faveur d'une région comme la Bretagne dans des domaines comme les équipements, les investissements créateurs d'emplois, comme pour faciliter l'épanouissement de la vie culturelle* ».

Les candidats du P.S. reconnaissent également que la Bretagne est « *victime des déséquilibres régionaux* » et qu'elle a « *besoin d'un véritable pouvoir régional* ».

Le Bureau régional d'étude et d'initiative socialiste (BREIS), réuni à Brest le 21 janvier, n'a pas dit autre chose en dénonçant « *la politique d'abandon pratiquée à l'égard de la Bretagne par le système capitaliste et son allié le pouvoir central* ». Le BREIS a également rappelé la proposition de loi « *portant décentralisation de l'Etat* » que le P.S. a déposée, le 16 décembre, à l'Assemblée nationale.

Compte tenu de la proposition de loi sur l'organisation régionale déposée, en 1972, par le P.S., les socialistes et les communistes ont pratiquement le même programme pour la réforme du pouvoir régional. Les uns et les autres prévoient l'élection d'une assemblée régionale au suffrage universel assistée d'un conseil *économique, social et culturel*. Ils prévoient également la suppression de la tutelle préfectorale. Le P.S. réclame, pour la région, un « *niveau d'autonomie et de responsabilité nécessaire à l'exercice de compétences réelles* », et le P.C. propose d'ouvrir la voie à « *l'autogestion régionale comme une des composantes de l'autogestion de la société tout entière* ». Il faut ajouter aux réformes administratives proposées par les deux partis la réforme de l'enseignement des langues régionales et la régionalisation de l'éducation.

Les autonomistes de l'Union démocratique bretonne n'en réclament pas beaucoup plus. « *Le P.S. et le P.C. ont pratiquement rejoint nos positions*, explique M. Ronan Leprohon, membre du bureau politique de l'U.D.B., conseiller municipal de Brest, et candidat aux élections législatives dans la 2e circonscription du Finistère. *Ils proposent ce que nous réclamons depuis quatorze ans.* » M. Louis Le Pensec, député du Finistère et porte-parole du BREIS, l'admet et ajoute : « *En présentant ses revendications pour la région, le P.S. pose de sérieux problèmes à l'U.D.B. Il va jusqu'à mettre en cause son existence.* » « *C'est leur rêve*, répond M. Leprohon, *mais nous n'en sommes pas là.* »

Si l'U.D.B. a enregistré favorablement l'évolution des deux principaux partis de gauche, elle attend l'application des réformes promises. « *Nous posons deux critères pour juger la sincérité de nos partenaires,* explique M. Leprohon : *la date de substitution des préfets que tous proposent et la date des élections aux assemblées régionales. Le P.C. a assuré que ces élections auraient lieu en 1978. Le P.S., plus réticent, a finalement accepté cette date. Si la gauche respecte ses engagements sur ces points, nous ne ferons pas de surenchère. Si nous avions un élu, il aurait ainsi pour mission d'appliquer le programme commun. Nous admettons très bien qu'une législature se passe sans que soit mise en place, par exemple, la régionalisation de l'éducation que nous réclamons. Nous ferons toujours passer le socialisme avant une licence de langue bretonne.* »

ANDRÉ MEURY.

L'« Internationale » en breton

De notre correspondant

Saint-Malo. — Cheveux courts, col blanc et cravate : l'allure bourgeoise ne parvient pas à dissimuler l'ardeur du militant. Dans les meetings, candidat dans la troisième circonscription du Finistère, (Landerneau, Ploudalmézeau) M. René L'Hostis (U.D.B.), debout, poing levé, chante « Je suis totalement autonomiste, *confie-t-il.* C'est ma seule raison de vivre pour ma femme et mes enfants. »

Né à Ploudalmézeau, dans le nord du Finistère, il y a trente-quatre ans, M. L'Hostis quitte l'école à seize ans. Ses parents ne pouvant plus lui payer des études, il s'engage dans la marine nationale comme huit de ses neuf frères. Trois ans après, il quitte la « Royale », *convaincu du* « fascisme de l'armée ».

Il part pour Paris. « *Les* petites piaules du quartier des Lilas, mais du travail », *raconte-t-il. Les barricades de 1968 ne le décident pas à entrer au P.S.U., pas plus qu'au P.C. L'engagement syndical ne parvient pas à vaincre sa solitude. Il prend contact avec une association culturelle qui lui fait découvrir l'Union démocratique bretonne (U.D.B.).*

Un discours du général de Gaulle sur la décentralisation et la régionalisation le décide. « *J'ai compris* tout à coup qu'il n'y avait pas d'autre solution que de militer chez soi et qu'il n'y avait rien à attendre des partis qui prônaient le centralisme. En Bretagne, il y avait l'U.D.B., je suis revenu pour y militer. »

En 1970, il quitte Paris et son emploi d'électromécanicien. Suit une longue série de petits métiers et de déménagements. Aujourd'hui, M. L'Hostis est employé dans la réparation navale. Il vit à Lampaul - Ploudalmézeau, à deux kilomètres de sa ville natale. Il y a organisé une école maternelle en langue bretonne. « Maintenant, les choses changent en Bretagne, *fait-il remarquer*, les Bretons retrouvent leur fierté. »

A. M.

EN CAMPAGNE

Le « bon choix » d'un « bombardé » R.P.R.

La 604 s'arrête sur la place de Venoy, petite commune rurale aux portes d'Auxerre. En descend M. Patrick Balkany, vingt-neuf ans, P.-D.G. d'une société de prêt-à-porter, membre du comité central du R.P.R., « bombardé », ainsi qu'il le dit lui-même, dans la première circonscription de l'Yonne, contre le député sortant, M. Jean-Pierre Soisson, maire d'Auxerre, secrétaire général du P.R.

Suivi de son suppléant et de son épouse (elle tient la permanence), il investit la petite mairie, distribuant sur son passage le troisième numéro de son journal électoral *le Rassemblement de l'Yonne*, dont la rubrique la plus caustique s'intitule « Soissonades ».

Dans une salle, une vingtaine de personnes, tassées sur les bancs du fond. Sans tarder, il leur explique les raisons de sa candidature : « *Dans la majorité, le pluralisme organisé est indispensable. Aux cantonales de 1976, M. Soisson a été battu par un socialiste. Une primaire aurait évité cette défaite. De plus, le P.R., le C.D.S. et les radicaux de J.-J. S.-S. — l'ennemi acharné de la Ve République et du général de Gaulle — ont constitué un front anti-R.P.R. pour réduire l'influence de Jacques Chirac, élargir la majorité et faire une politique directement inspirée du programme socialiste.* »

Face aux « *magouilles de politiciens sans scrupules* », M. Balkany joue cartes sur table : « *Ce que nous voulons, c'est revenir à la politique menée de 1958 à 1974, une politique quelque peu abandonnée depuis que la droite est au pouvoir.* » Lui fait-on remarquer que M. Chirac a été premier ministre, il observe que, ne pouvant appliquer « *sa politique* », il a donné sa démission. Critique-t-on le Marché commun et sa politique agricole, il rappelle que M. Chirac, lui, quand il siégeait à Bruxelles, « *savait taper sur la table* ». Lui parle-t-on de l'exode rural, il note qu'en Corrèze, M. Chirac a *réussi à réanimer la campagne.*

Comme l'indiquent ses affiches, M. Balkany est avant tout « *le candidat de Jacques Chirac* », envoyé et choisi par lui. Il s'en réclame, il s'en inspire et, comme habité par lui, il finit, sa grande taille aidant, par lui ressembler. A tel point que sur les photos où on les voit ensemble, on dirait presque le père et le fils.

Dans la salle, on écoute, sérieux, perplexe, secret, puis on gromelle une remarque, on pose *une question, on relève l'ambiguïté du soutien passé.* « *Nous ne pouvions nous permettre d'être les diviseurs, de faire tomber le gouvernement* », explique le candidat. « *Mais demain ce sera pareil* », lance un désabusé. « *Pas du tout* », affirme M. Balkany, qui précise : « *L'Assemblée aura toute sa légitimité. Giscard ayant annoncé qu'il appliquerait le programme commun si les Français le voulaient, il est donc évident qu'il appliquera le programme majoritaire qui aura recueilli le plus de suffrages.* » A un auditeur sceptique, il met les points sur les « i » : « *Les députés votent les lois. Si on essaie de faire une autre politique, nous ne pourrons l'accepter. Si nos alliés sont minoritaires, ils devront s'incliner. Sinon, nous pouvons très bien voter une motion de censure...* » « *Mais*, ajoute-t-il, confiant, *nous ne pensons pas que le président s'engagera dans cette voie.* »

« C'est un zozo »

Tel est M. Balkany, clair, net et précis. Après la réunion, il confiera : « *Soisson fait une campagne de notable. Moi, je suis le seul à attaquer l'opposition. Je rentre dedans. Les gens apprécient, car ils aiment la force.* » « *Je n'ai rien contre Soisson*, assure-t-il, sans rire. *Au contraire, je le déchargerai d'une lourde tâche, et il pourra se consacrer entièrement à sa carrière...* »

« *C'est un zozo* », tranche, de son côté, M. Soisson, quelque peu agacé par cet adversaire qui « *va un peu fort* ».

PATRICK FRANCÈS.

M. Lecanuet dans le XVe arrondissement : après 1978, 1981

Au 53 de la rue Brancion, dans le XVe arrondissement, *M.* Jean-Charles de Vincenti, trente-cinq ans, membre du bureau politique du C.D.S. et candidat de l'Union pour la démocratie française, fait ce qu'il peut pour donner à sa campagne électorale (le député sortant est M. Jacques Marette, R.P.R.) un tour un peu original. Le soir, dans l'ancien *bistrot* où est installée sa permanence, sont organisées des séances musicales : petits « concerts » de guitares, d'accordéons ou de violons. Dans la journée, on donne, avec *l'aide de « copains de la fac »*, des consultations d'assitance juridique et fiscale aux personnes du quartier qui ne savent pas remplir leur déclaration de revenus. On participe aussi, par*fois, à un rallye des circonscriptions.* Bref, on « anime ».

Mardi après-midi, la visite de M. Jean Lecanuet, président du C.D.S., qui était venu apporter son soutien au candidat, n'a pas manqué d'attirer voisins, sympathisants et curieux (parmi lesquels M. Raffenel candidat U.D.F.-C.D.S. dans la circonscription voisine). Mais elle a aussi été l'occasion d'un petit apurement des comptes politiques internes au C.D.S. A la loyale.

Le « discours de Rennes »

Sans doute *les* participants de la fête ne s'en souvenaient-ils pas tous, mais leur hôte du jour avait proposé à ses amis centristes, il y a de cela bientôt deux ans, de signer un *accord électoral préférentiel* avec les giscardiens. C'était en mai 1976, et le « discours de Rennes » avait valu au président du C.D.S. la réprobation, pour ne pas dire plus, de nombre *de responsables de son parti. M. de* Vincenti ne fut peut-être pas à cette époque, et sur ce point, le plus acharné à le soutenir.

Or *M. de Vincenti est aujourd'hui* candidat dans des conditions qui correspondent exactement à l'épure tracée alors. Il est investi par l'U.D.F. (qui rassemble essentiellement centristes et *giscardiens)*, et sa suppléante, Mme Marie-Thérèse Ory, est membre du parti républicain.

M. de Vincenti n'est pas mauvais joueur. A l'heure des toasts, il a tenu ce propos à son président : « *Mon cher Jean (...), je pense aujourd'hui à ton discours de Rennes.* (« *Ah ! ça me fait bien plaisir !* » s'écria M. Lecanuet.) *Tu avais raison, peut-être deux ans trop tôt, mais tu avais raison.* » Et le candidat de décrire les bonnes relations entre centristes et giscardiens *dans le quartier...*

M. Lecanuet, dans ces conditions, ne pouvait se limiter à une allocution traditionnelle, même s'il se souvenait avoir préparé l'agrégation dans ce quartier « *dans un petit local sans chauffage* » et s'être marié à la mairie du XVe arrondissement. Il lui fallait revenir à ce discours de Rennes, puisque, justement, on lui en parlait : « *Ce que j'ai dit alors avait pour point de départ l'analyse suivante : je crois — sans m'en réjouir pleinement — qu'un courant politique n'a sa place assurée dans l'opinion que s'il est représenté à l'Elysée, ou en voie de l'être. A une formation politique qui n'a pas son représentant à la présidence de la République ou le regard porté vers elle, il est difficile de s'affirmer, et d'établir son audience. Si l'on ajoute à cela le scrutin majoritaire à deux tours* [N.D.L.R., qui défavorise les centristes et rend nécessaire les regroupements]... *on comprend ce que j'ai voulu faire à Rennes. Mieux vaut être à l'Elysée. C'est notre cas maintenant, puisque nous avons concouru de manière décisive à l'élection de l'actuel chef de l'Etat.* »

Mais alors, tous les courants aujourd'hui « *représentés à l'Elysée* » vont-ils demeurer indépendants les uns des autres longtemps encore ? C'est la question que l'on peut se poser après de tels propos. N'y a-t-il pas derrière l'Union pour la démocratie française un projet plus ambitieux, celui d'un grand parti qui regrouperait tous ces courants ? *Après 1978, 1981 et l'élection présidentielle...* Cette fois, s'il est candidat, M. Giscard d'Estaing ne pourra pas se passer, comme en 1974, de l'appui d'une formation puissante... *Et M. Lecanuet le sait.*

NOËL-JEAN BERGEROUX.

A Strasbourg

M. Chirac : il faut que cessent les attaques contre la famille

De notre correspondant

Strasbourg. — Près de cinq mille militants et sympathisants attendaient, *mardi soir* 28 *février*, dans le hall Rhenus de la foire exposition, M. Jacques Chirac, qui avait sillonné, tout au long de la journée, le département du Bas-Rhin. Parmi les thèmes développés dans ses allocutions successives, l'ancien premier ministre a beaucoup insisté sur l'action économique à mener par la « *future majorité reconduite* ».

Cette action sera conditionnée, selon le président du R.P.R., par « *l'impérieuse nécessité de dire non au chômage* ». « *Nous ne pouvons plus reconnaître le vieux principe du capitalisme libéral selon lequel le chômage est un élément régulateur du marché du travail (...). La réalisation du plein emploi doit constituer l'objectif prioritaire de toute action économique. Le reste appartient à la conception orthodoxe de l'économie libérale.* »

Une planification souple

Plaidant pour une croissance forte guidée par une planification souple, « *ardente obligation* », M. Jacques Chirac a souligné le rôle des petites et moyennes entreprises dans une économie de plein emploi. Aux Français qui doivent changer de mentalité vis-à-vis du phénomène de l'industrie et de l'entreprise, *il* demande « *de voir dans l'ensemble des P.M.E. une force aujourd'hui contrainte et paralysée, mais qui ne demande qu'à s'épanouir. Pour les vingt ans à venir, elles représentent une des plus grandes chances de notre pays* ». Dans cette perspective, il s'agit, a-t-il ajouté, de « *réhabiliter la notion de profit, de sauvegarder l'autorité dans l'entreprise, qu'on veut réformer de partout.* »

Revenant largement sur le thème de l'autorité, base de la démocratie, M. Jacques Chirac s'est également livré à un vigoureux plaidoyer en faveur de la famille. « *Il faut que cessent les attaques contre la famille.* » On ne peut plus « *laisser se dégrader sa situation au nom de l'évolution des mœurs* ». Et de réclamer une véritable politique familiale et un effort soutenu pour restaurer « *une certaine idée de la famille dans l'opinion* », laissant clairement entendre qu'en cette matière, le laxisme ne se trouve pas uniquement dans le camp du programme commun.

● *M. Eric Hintermann* a annoncé, mardi 28 février, que le parti socialiste démocrate, dont il est secrétaire général, a saisi le Conseil d'Etat du « *refus qui lui a été opposé de participer à la campagne officielle radio-télévisée* ». Le P.S.D. qui a été écarté de la campagne officielle à la télévision, présente quatre-vingt-un candidats.

DITES-LE AVEC UN PIANO

(De notre correspondant.)

Epinal. — *On sait bien que* les candidats, à quelque parti qu'ils appartiennent, connaissent la musique et mènent leur campagne tambour battant, et l'on *n'a* pas oublié que M. Giscard d'Estaing n'avait pas hésité, en 1974, à exécuter à l'accordéon quelques airs *populaires.*

Pour s'adresser aux électeurs du troisième âge de la 2e circonscription des Vosges, où il se présente, M. Lionel Stoléru (P.R.) a décidé de donner une série de concerts. *Planiste* amateur passionné, le secrétaire d'Etat au travail manuel pense ainsi apporter aux personnes âgées quelque chose de lui-même. « *Le piano*, explique-t-il, *exprime mieux que la parole des sentiments, et il permet de partager des joies.* »

Nul ne sait toutefois si Chopin, Brahms et Strauss, qu'il a inscrits à son programme, seront plus convaincants que la traditionnelle conférence sur les problèmes du troisième âge.

Y. C.

Le centre gauche, c'est l'U.D.F.

(Suite de la première page.)

Elle ne peut pas être sérieuse car elle est fondamentalement divisée et que sa division entraîne les partis qui la composent à faire assaut tour à tour de méfiance et de démagogie. Elle n'est pas crédible, parce qu'elle feint superbement d'ignorer les contraintes du monde qui nous entoure. La gauche ne pourra pas gouverner, parce que l'un des partenaires cherche toujours à plumer l'autre. Elle ne fera pas le bonheur de la France, parce que son programme signifie la ruine durable de l'économie et probablement la perte de l'indépendance nationale. Il faut que le pays le sache : on ne gère pas l'économie comme on joue au Monopoly, en tirant de la fausse monnaie sur la banque.

Alors, dira-t-on, que faire ? Comment répondre aux aspirations des Français tout en épargnant à la France les heurts et les incertitudes d'une aventure que bien peu souhaitent en fait, même au sein du courant socialiste ? Le rôle du centre gauche est de dire que la solution existe. Il y a une troisième voie. Les péripéties de la campagne électorale accaparent l'attention. Mais il faut voir plus loin et savoir qu'un large consensus est probablement possible dans la France actuelle sur un projet de société qui puisse satisfaire le besoin d'évolution tout en préservant l'efficacité de l'appareil économique. Le président de la République l'a dit et il faut s'engager résolument dans la voie qu'il a tracée, car elle est la seule raisonnable.

Écouter les Français

Mais, pour bien comprendre le sens de l'effort, il est d'abord nécessaire d'écouter les Français.

Ceux-ci sont attachés, dans leur très grande majorité, à une forme de société qui préserve avec bon sens et mesure un certain bien-être dans la liberté. Mais ils ont aussi clairement montré, au fil des consultations électorales successives, qu'ils souhaitaient des réformes. Ils veulent plus de justice et de solidarité — ce qui ne signifie pas, comme on voudrait parfois le faire croire, plus d'égalitarisme et de contrainte. En fait, la France aspire à renouer avec la tradition républicaine de ses origines, faite de libéralisme et de générosité, dans le cadre d'une société qui donne à tous des chances équitables de promotion.

Seule une politique capable de répondre à cette aspiration est aujourd'hui de nature à recréer un large consensus national. Elle constitue, en outre, la voie de l'efficacité. Car il s'agit bien de cela en définitive. La coupure du pays en deux blocs hostiles et en quatre tendances à des degrés divers concurrentes entre elles, *est la plus mauvaise des* solutions. Elle paralyse toute initiative, engendre frustrations et immobilismes quand il faudrait au contraire encourager la cohésion et le dynamisme pour faire face aux difficultés extérieures. Notre première mission est donc de réintégrer dans la vie politique active et dans les processus de décision des catégories de citoyens qui se tournent vers d'autres horizons par déception de se trouver exclus ou in*compris. Or il est clair que cet* objectif ne saurait être atteint, à l'heure actuelle, que sur la base d'un programme à la fois novateur et raisonnable, comme peut l'être un véritable programme de centre gauche. La troisième voie est là et nulle part ailleurs.

Les objectifs de l'action du gouvernement au cours des mois qui suivront la consultation électorale se situeront nécessairement dans cette perspective. Economiquement, il nous faut accroître l'efficacité et la compétitivité de notre industrie. Politiquement, il faut rechercher le consensus et l'apaisement, en élargissant l'assise du gouvernement *et en restaurant un dialogue* aujourd'hui compromis. Socialement, il faut trouver les solutions qui permettront aux petits et aux faibles de prendre une part plus grande dans la richesse et l'activité de la nation, en dépit des contraintes de la crise. Enfin, il est bien évident que la France aura un rôle important à jouer dans la vie internationale, pour trouver et promouvoir des relations plus stables et plus équitables avec les pays en voie de développement, tout en préservant les bases de sa sécurité.

Trois priorités

Pour satisfaire ces objectifs, un véritable contrat de société est nécessaire. Le programme de Blois constitue la première pierre de ce projet, qui est orienté autour de trois priorités :

— Il est d'abord urgent de rééquilibrer les pouvoirs entre *l'Etat, les citoyens et les collectivités décentralisées.* En France, l'Etat souffre de la prolifération de ses interventions. La décentralisation est une nécessité. Les exemples étrangers prouvent abondamment que les sociétés modernes, dans leur immense complexité, ne peuvent plus être gérées de manière centralisée sans gaspillage, autoritarisme ou inefficacité. Le souci de l'efficacité rejoint ici l'aspiration des Français à plus d'initiative, de liberté *et de responsabilité, et finalement* à plus de démocratie;

— De même, la confusion introduite dans l'économie par trente ans d'interventionnisme étatique nous oblige-t-elle à rétablir des vérités trop souvent oubliées. Les entreprises doivent être entre elles dans une situation de concurrence véritable et, vis-à-vis de l'Etat, dans une situation d'indépendance. Leur vocation est de réaliser un certain profit, faute de quoi le jeu des mécanismes *fondamentaux* de l'économie et l'avenir se trouveraient compromis. *Ce résultat ne pourra être atteint qu'au travers d'un* retour à la vérité des prix et *d'une stabilisation des charges* fiscales et sociales. Toutes les autres solutions sont illusoires ou dangereuses.

— La troisième priorité concerne *l'évolution de la vie sociale.* L'environnement économique ayant été bouleversé, il *faut* explorer les voies d'une nouvelle croissance sociale, qui demeure compatible avec les contraintes du redressement économique tout en satisfaisant les aspirations des Français les moins favorisés. Il convient donc de rechercher les modalités d'une croissance plus qualitative, faisant une large part à la concertation entre partenaires sociaux, à la revalorisation du travail manuel, à l'aménagement du temps de travail, à la sécurité du troisième âge et d'une façon générale à la qualité de la vie.

Il faut toutefois être particulièrement net sur ce point. La recherche d'une croissance plus qualitative ne doit pas faire oublier que le progrès quantitatif reste, pour les plus défavorisés, une nécessité absolue et constitue un préalable. Si l'on n'accorde pas une priorité à la réévaluation significative des bas revenus et à la résorption du chômage, tous les efforts consentis pour convaincre les Français de s'associer à la recherche d'un mode de croissance *plus qualitatif* resteront vains. Entre la fragilité d'une économie exposée à la crise et la *nécessité* de satisfaire un certain nombre de revendications élémentaires et justifiées, la voie est bien sûr étroite. Nous ne pourrons réussir sans transformer profondément nos habitudes et vaincre des conservatismes qui ne sont au demeurant pas tous situés du même côté. Mais il faut savoir que cette politique de plus grande équité sociale est possible et *nécessaire.*

En définitive, le contrat de société que nous proposons exprime une synthèse et une convergence entre deux soucis : un souci de justice et un souci d'efficacité. La contradiction entre ces deux termes n'est, en effet, qu'apparente. Les réformes structurelles qui répondent aux vœux des Français sont souvent celles que nécessiterait le dynamisme d'une économie moderne, ouverte sur le monde extérieur. Et le rétablissement du consensus au sein du corps social constitue en lui-même le meilleur *gage* d'efficacité.

Rien ne sera plus comme avant

Les objectifs étant ainsi définis, hors des chemins de la contrainte et du désordre, il reste un problème à résoudre, mais il est essentiel. *Il faut savoir qui sera* capable de s'engager sur la troisième voie et de conduire le changement. Or il est clair que la possibilité de développer cette *politique dépend des prochaines* élections. Pour mener à bien un projet de cette envergure, la conjonction de deux éléments est nécessaire : il faut une volonté populaire profonde et il faut une volonté politique concordante à la tête de l'Etat. Aujourd'hui, la volonté populaire existe incontestablement, comme déjà en 1974, mais les citoyens qui partagent au fond les mêmes aspirations sont répartis et dispersés au sein de plusieurs courants ou partis, appartenant à l'actuelle majorité comme à l'opposition. La volonté de changement anime également le président de la République, mais, du fait des circonstances, elle n'a pas toujours été confortée par une majorité parlementaire suffisamment ouverte et stable. Les prochaines élections constituent un enjeu capital parce que, pour la première fois peut-être depuis bien longtemps, elles offrent l'occasion de mettre en accord des éléments que l'histoire récente a séparés alors qu'ils devraient normalement et plus que jamais converger dans l'intérêt général.

En d'autres termes, il est clair que rien ne sera plus comme avant et que le centre de gravité de la majorité parlementaire est appelé à se déplacer. Pour réaliser la politique qu'attend le pays, il est nécessaire de réunir tous ceux qui, au sein de toutes les formations de l'actuelle majorité, soutiennent un projet de réforme inspiré de l'esprit du centre gauche. Mais il faut aussi faire clairement appel à ceux des socialistes et des radicaux de gauche qui sont prêts à appuyer la politique du président de la République pour un changement véritable et durable.

L'Union pour la démocratie française peut être le catalyseur de ce mouvement, dont elle exprime l'esprit. Elle représentera demain, avec l'appui des Français, l'axe de la réforme au sein d'une majorité ouverte mais rénovée.

RENÉ MONORY.

L'U.D.F. SE DOTE D'UN CONSEIL POLITIQUE

Les dirigeants des formations qui constituent l'Union pour la démocratie française, MM. Jean Lecanuet pour le C.D.S., Jean-Pierre Soisson pour le parti républicain et Jean-Jacques Servan-Schreiber pour le parti radical, devaient se réunir, mercredi 1er mars, au siège de l'U.D.F., rue La Boétie. A l'ordre du jour de cette réunion (hebdomadaire *depuis la création du groupement*) figurait la création d'un « conseil politique » de l'Union pour la démocratie française.

M. Pinton, délégué général

On a appris d'autre part mardi 28 février, que M. Michel Pinton est désormais délégué général de l'U.D.F. Il a été désigné à ce poste par MM. Lecanuet, Servan-Schreiber et Soisson lors d'une précédente réunion des dirigeants centristes et radicaux giscardiens, le 15 février.

[M. Michel Pinton est proche de M. Giscard d'Estaing. Il l'a en particulier conseillé pour les questions relatives aux sondages d'opinion pendant la campagne présidentielle de 1974. Il est aussi conseiller de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain.

Né en décembre 1937 à Felletin (Creuse), M. Pinton est ancien élève de l'Ecole polytechnique. Il a dirigé le Service des études économiques et du plan à la Snecma et, depuis 1976, est président-directeur général de la société Mathematica-Snecma (conseil en organisation) devenue Management scientifique.]

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS

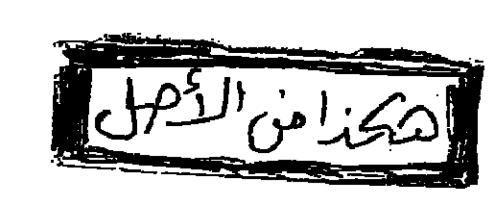
Les Français de Saigon se seraient fait inscrire à Caen

Le Canard enchaîné écrit, ce mercredi 1er mars qu'en octobre 1977, M. Paul Tate, nouveau consul général à Saigon (Ho-Chi-Minh-Ville) avait rencontré M. Paul d'Ornano, président du Rassemblement des Français de l'étranger (*groupement politique* de la majorité). M. d'Ornano, selon *le Canard enchaîné*, « *lui a tout bonnement demandé de faire inscrire des Français du Vietnam à Caen, afin de permettre à son ami, le giscardien Jean-Marie Girault, de retrouver son siège de député, perdu en 1973* ».

L'hebdomadaire poursuit : « *Sur le terrain, tout s'est déroulé simplement, à la bonne franquette : tout d'abord, une grande partie des procurations de votes ont été remplies à Ho-Chi-Minh-Ville — on ne sait où mais toujours pas au consulat — par un certain Mazeyrat, qui n'est surtout pas fonctionnaire. Ensuite, la plupart de ces « électeurs » du Vietnam étaient prêts à signer n'importe quoi pour que le consulat français intervienne auprès des autorités locales, qui interdisent leur rapatriement en France. Car elles ne leur reconnaissent pas la nationalité française.* »

Au Quai d'Orsay, on refuse, ce mercredi, de commenter cet article. *On rappelle toutefois que* M. d'Ornano, étant sénateur des Français de l'étranger et représentant plus spécialement les Français d'Asie, il était normal que le nouveau consul de France à Saigon le rencontre avant de rejoindre son poste.

Il est exact d'autre part que de nombreuses personnes résidant au Vietnam et désireuses de venir en France se réclament de la nationalité française. Beaucoup sont eurasiennes et toutes ne parlent pas le Français (*le Monde* du 3 septembre 1977). La nationalité française n'est cependant reconnue par les autorités françaises et vietnamiennes (dont les listes ne concordent d'ailleurs pas toujours) qu'à quelques centaines d'entre elles.



DES MILITANTS DU R.P.R. POUR LA PARTICIPATION DANS L'ENTREPRISE

Le R.P.R. a consacré mardi 28 février son temps de parole, dans la campagne radio-télévisée, aux questions sociales.

Mme Monique Roy, employée dans une usine de Cholet où les *travailleurs gagnent « un peu plus que le SMIC »*, a assuré que le passage brutal du SMIC à 2 400 F risquait d'avoir de très graves conséquences pour les travailleurs des petites et moyennes entreprises en estimant : *« Le SMIC à 2 400 francs entraînera très vraisemblablement des dépôts de bilan. Comment un patron pourrait-il augmenter le salaire de ses ouvriers sans le répercuter sur son prix de revient ? »*

Elle a exalté la participation des travailleurs aux bénéfices et aux responsabilités que propose le mouvement de M. Jacques Chirac.

Un cadre d'entreprise, M. Jean-Luc Reitzer, a également souhaité, au nom du R.P.R., la participation des travailleurs au capital des entreprises en disant : *« Cela veut dire que si l'entreprise prospère il faut que les travailleurs puissent participer à la création de ces valeurs nouvelles par le biais d'actions qui leur permettront de participer aussi à la gestion de leur entreprise. »*

● *M. Alain Peyrefitte*, ministre de la justice, a déclaré, mardi 28 février à Vanves, que le parti communiste dispose *« d'un formidable réseau qui se multiplie à travers les cellules d'entreprises et de quartier, cellules qu'on ne peut même pas repérer car elles sont clandestines »*.

Le garde des sceaux a ajouté qu'on ne peut *« même pas savoir qui est communiste en France, qui fait partie de cette armée secrète. On nous accuse d'avoir laissé s'installer en France des multinationales, mais la plus puissante multinationale qui obéisse à un chef d'orchestre clandestin, c'est le P.C. Les commie »*. Cependant, au cours du *vingtième siècle.* »

[N.D.L.R. .. Les Carbonari constituent une société politique secrète, qui, dans le royaume de Naples, avait pour objectif de chasser Murat du trône de Ferdinand IV. En France, ce mouvement lutta contre la Restauration.]

LES DIRIGEANTS DU RECOURS DÉNONCENT LES « MENACES » DONT ILS SONT L'OBJET

Les responsables nationaux et régionaux du Recours (Rassemblement et coordination des rapatriés et spoliés d'outre-mer) ont confirmé mardi 28 février que des *« menaces ont été proférées le 18 février à Nîmes (le Monde* du 21 février), à l'encontre de l'un de leurs dirigeants M. Alain Roseau. A la suite de ces pressions, ce dernier avait annoncé, lors de la réunion du conseil national du Recours, sa démission. Les instances dirigeantes du Recours, après avoir renouvelé leur confiance à M. Roseau, ont dénoncé *« les procédés d'intimidation employés qui portent une grave atteinte aux principes de la liberté individuelle »*. Ils ont ajouté : *« Afin d'éviter la poursuite d'une pratique aussi inacceptable, un dossier a été établi comportant l'évocation des faits, les noms, les appartenances et les propres déclarations des auteurs, les déclarations des personnes menacées, les déclarations des témoins. Ce dossier serait immédiatement publié dans le cas où une quelconque menace se renouvellerait. »*

Le programme du P.R. sur l'environnement

CONTRE LES CONSTRUCTIONS D'HABITATIONS LE LONG DES GRANDES ROUTES

M. Jean Fuerxer, conseiller pour l'environnement au parti républicain, a présenté le mardi 28 février le programme de sa formation politique dans le domaine de la qualité de la vie.

Parmi les quinze mesures préconisées figure la création d'un corps de gardes-côtes européens qui auraient une mission de concertation, d'échanges d'information et de coopération, mais *qui n'empiéteraient pas sur les* droits de chaque Etat sur son territoire maritime.

Le parti républicain préconise la création d'un conservatoire de la forêt, qui prendrait en charge la gestion économique et financière des espaces boisés. Il suggère aussi l'institution d'un service civil écologique. Pour lutter contre les nuisances des véhicules, le P.R. souhaite l'interdiction de toute construction d'habitations aux abords des routes à grande *circulation.*

Parmi les autres mesures, M. Fuerxer propose que l'on donne la priorité à l'établissement de plans d'occupatio ndes sols dans les communes du littoral. Le P.R. estime, enfin, nécessaire de doubler les crédits du Fonds interministériel d'action pour la nature et l'environnement (FIANE) et de régionaliser ces crédits.

M. PIERRE HUNT EST NOMMÉ PORTE-PAROLE DE L'ÉLYSÉE A TITRE INTÉRIMAIRE

M. Pierre Hunt, ambassadeur de France à Madagascar, est chargé, à titre intérimaire, des fonctions de porte-parole de la présidence de la République, a annoncé, mardi 28 février, un communiqué de l'Elysée. M. Hunt, qui avait été reçu en audience, mardi après-midi, par M. Giscard d'Estaing, assurera l'intérim de M. Jean-Philippe Lecat, chargé de mission auprès du président de la République, qui se présente aux élections législatives dans la 3e circonscription de la Côte-d'Or. M. Lecat avait indiqué que, s'il était élu, il demanderait à être déchargé de ses fonctions à l'Elysée (*le Monde* du 24 février).

[M. Pierre Hunt est un diplomate spécialiste de l'information. Né à Paris en 1925, diplômé de l'Ecole des langues orientales (cambodgien), breveté de l'Ecole de la France d'outre-mer, il a servi en Indochine, de 1946 à 1956. Entré aux affaires étrangères en 1957 (relations avec le Vietnam, le Cambodge et le Laos), il a été intégré en 1958 dans le corps diplomatique. En poste à Rabat jusqu'en 1963, il est détaché à cette date auprès du ministre de l'information, M. Alain Peyrefitte. Sous-directeur du service de presse et d'information du Quai d'Orsay (1965), il est chargé simultanément d'étudier la création d'un nouvel organisme de coordination de l'information gouvernementale. Ce sera le Comité interministériel pour l'information, dont il est nommé secrétaire général en 1968. En 1972, il devient ambassadeur à Brazzaville et en 1976 à Tananarive. En mai dernier, il a dirigé la délégation française à la conférence des Nations unies de Maputo « pour le soutien *des peuples du Zimbabwe (Rhodésie)* et de Namibie ».]

Incidents électoraux

Des incidents électoraux se sont produits à Paris et en province en ce début de semaine.

● *A Paris*, mardi 28 février, vers 22 h. 15, deux militants R.P.R., postés devant un cinéma au 7, rue Max-Dormoy, dans le dix-huitième arrondissement, où avait lieu une réunion de leur parti, *ont été attaqués par* des colleurs d'affiches de M. Bernasconi, candidat gaulliste indépendant.

Un peu plus tard, vers 23 h. 15, un local, situé 31, rue Caillaux, dans *le treizième arrondissement*, et contenant du matériel de propagande du R.P.R. a été incendié. L'attentat, qui n'a pas été revendiqué, n'a fait que des dégâts matériels.

Dans le dix-septième arrondissement, *six militants du Front national* qui collaient des affiches, mercredi 1er mars, vers 2 heures, sur le pont Cardinet, ont été attaqués par une dizaine d'hommes armés de barres de fer et de gourdins. Sérieusement blessés, quatre d'entre eux ont été transportés à l'hôpital Beaujon.

● *A Epinal (Vosges), nous rapporte* notre correspondant, deux militants, qui, mardi 28 février, surveillaient les panneaux électoraux de M. Philippe Seguin, candidat R.P.R., ont été attaqués par une dizaine *d'hommes*. Ils ont été roués de coups et l'un d'eux a eu plusieurs dents brisées. M. Seguin a demandé l'ouverture d'une enquête.

● *A Digne* (Alpes-de-Haute-Provence) une bombe de fabrication *artisanale a gravement endommagé* la permanence du R.P.R. dans la nuit du dimanche 26 au lundi 27 février.

● *A Bastia*, quatre colleurs d'affiches de Mr Jean Zuccarelli, député *sortant, maire de Bastia, candidat du* M.R.G., ont été pris à partie par des automobilistes, ce mercredi 1er mars, à 6 h. 30, à proximité du palais de justice de Bastia. Des coups de feu auraient été tirés dans leur direction.

LE CID-UNATI PERTURBE UNE RÉUNION DU PREMIER MINISTRE

M. Raymond Barre, qui soutenait, mardi 28 février, à Souillac (Lot), la candidature de son ancien chargé de mission, M. Chastagnol, maire de la ville, au siège occupé par M. Bernard Pons (R.P.R.), qui se présente dans la deuxième circonscription de l'Essonne, a tenu une réunion assez mouvementée.

Dès le début de son intervention, en effet, le premier ministre a été interrompu par des cris et des coups de sifflets de membres du CID-UNATI venus manifester contre l'incarcération d'un hôtelier (injures et invectives, durant plus d'une heure, perturbèrent son intervention).

M. Raymond Barre, prenant ces manifestants pour « des gens d'en face », a immédiatement haussé le ton, visiblement agacé, pour déclarer que ce n'était pas avec *« des promesses démagogiques, des sorties de coups de sifflet, que l'on parviendrait à résoudre les problèmes de la France »*. *« Ils ont peur*, a-t-il ajouté, *de ne pas pouvoir conquérir le pouvoir dans quinze jours. Nous les empêcherons, tous ensemble, de plonger la France dans le chaos, de réduire les Français à la misère. Ils vous disent que demain on rasera gratis, mais demain c'est vous qui paierez. (...) Grâce à l'effort de tous les Français, nous allons remonter la pente malgré ceux qui passent leur temps à faire la grève et des défilés. »*

POLITIQUE

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

XXI. — PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR : le modèle

« Le Monde » a eu l'occasion d'analyser la situation politique en Provence-Côte-d'Azur, lorsqu'il a publié — du 22 au 28 novem-bre 1977 — un supplément consacré à cette région. L'un des thèmes traités dans cette étude, celui de l'élargissement de la C.E.E., est au cœur de la campagne électorale. Les candidats s'attachent tous à rassurer les agriculteurs qui craignent la concurrence des produits agricoles de la péninsule ibérique et de la Grèce.

Sur un plan purement politique, le courant giscardien fait un gros effort pour s'imposer, au sein de la majorité, face à des gaullistes en perte de vitesse. La région compte d'ailleurs quatre membres du gouvernement qui font tous partie de l'Union pour la démocratie française : MM. Fernand Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du terri-toire, et Jacques Médecin, secrétaire d'Etat au tourisme, appartiennent au .R. des Alpes-Mari-times, et MM. Paul Dijoud (P.R.), secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, et Pierre Bernard-Reymond (C.D.S.), secrétaire d'Etat au budget, qui étaient tous deux députés des Hautes-Alpes.

La majorité, si elle a des ambitions au niveau de la région, ne nourrit aucun espoir en ce qui concerne les Bouches-du-Rhône, département « sinistré » pour reprendre un mot de M. Comiti, ancien ministre gaulliste et seul élu de la majo-rité en 1973.

La lutte est donc circonscrite à la gauche. Tous les cadres politiques des Bouches-du-Rhône sont convaincus que le P.C.F. va se désister, lors du second tour de scrutin, en faveur des candidats socialistes. C'est qu'ils appliquent à la situation nationale la grille de lecture qui leur est familière : celle de Mar-seille. Il est de tradition, dans la cité phocéenne, que communistes et socialistes s'affrontent lors des premiers tours de scrutin et se retrouvent ensuite.

M. Gaston Defferre, qui est au niveau de son département un tacticien hors pair, a néan-moins distribué ses cartes de manière à pré-server le plus possible les positions de son parti en cas de rupture totale entre le P.C.F. et le P.S. (sur les onze circonscriptions des Bouches-du-Rhône, le P.C.F. en détient six, les socialistes quatre).

BOUCHES-DU-RHONE : stabilité ?

M. Comiti est exposé, dans la 1re circonscription, à une primaire difficile contre M. Jean Roussel (P.R.). Face à un homme que peut gêner son passé de royaliste et d'activiste, l'ancien ministre a néanmoins pris soin d'atténuer son étiquette gaulliste. Sa pla-quette électorale le présente au côte de M. Giscard d'Estaing, et surtout M. Comiti met en avant, systématiquement, son suppléant, M. Gilbert Rastoin, conseiller référendaire à la Cour des comp-tes. Issu d'une vieille famille de la bourgeoisie marseillaise, M. Ras-toin, ancien sénateur indépendant et ancien premier adjoint de M. Defferre.

Les communistes présen-tent M. Robert Allione, qui est concurrencé sur sa gauche par deux trotskistes, M. Patrice Cru-nil (Lutte ouvrière) et Mme Co-lette Portmann (L.C.R.).

Sont également présents dans la compétition MM. Manera (répu-blicain de progrès), Berberian (Parti des forces nouvelles), An-dreani (Mouvement des démo-crates), Penaranda (socialiste démocrate), Mennesson (Union des Français de bon sens), Baech-ler (indépendant) et Blanc (éco-logiste).

Dans cette circonscription, où M. Giscard d'Estaing avait obtenu 57 % des voix lors de l'élection présidentielle, le P.S. présente à nouveau M. Bastien Leccia, qui a détenu le siège de 1967 à 1968. Il se plaint des nombreuses inscrip-tions de Français de l'étranger enregistrés dans la circonscrip-tion. Il en va d'ailleurs de même dans la 2e, ce qui a décidé le député sortant, M. Loo, membre du secrétariat national du P.S., à se rendre à Abidjan pour rallier ces électeurs lointains. Parallèle-ment, le P.C.F. reproche aux socialistes d'avoir amené des électeurs dans les circonscriptions où il ne risque rien — en parti-culier la 3e, celle de M. Gaston Defferre — à s'inscrire dans la seconde.

Dans la 2e circonscription, c'est encore entre les candidats de la majorité présidentielle que se déroule, au premier tour, la lutte la plus intense. M. Jean-Claude Gaudin, qui, en 1973, avait recueilli 3 030 voix, se présente cette année en tant que président départemental du P.R. A Mar-seille, le CNIP s'est livré à une O.P.A. réussie sur les républicains indépendants à la suite du trouble créé dans les rangs « giscardiens » par la tentative de M. Dijoud d'abandonner ses montagnes du Briançonnais pour investir Mar-seille. M. Gaudin bénéficie de l'absence du C.D.S., qui ne pré-sente aucun candidat sur la ville, mais doit tenir compte de la forte implantation gaulliste dans cette conscription, et il repart sur d'au-sente à nouveau M. Pierre Lucas, qui avait détenu le siège de 1968 à 1973 et qui n'avait été battu par M. Loo que de 1 600 voix sur 66 056 suffrages exprimés.

Depuis cinq ans, l'élu socialiste a beaucoup travaillé dans sa cir-conscription et il repart sur d'au-tres bases. Sont également pré-sents : MM. Guidicelli (P.C.F.), Bonifaci (Démocratie chrétienne), Bescheron (Front national), Fritz (P.S.U.), Dalmas (Lutte ouvrière), Mmes Perpère (Choisir), Meynet (écologiste) et M. Coutsoucos (sans étiquette).

Les 2e et 4e circonscriptions, en revanche, sont sans problème. M. Gaston Defferre ne peut être menacé, même dans l'hypothèse d'un non-désistement du P.C.F. Il ne l'est pas davantage par la présence de M. Marcel Pujol, député R.P.R. sortant de la 1re circonscription, où il avait été élu comme suppléant de M. Comiti.

Les communistes présentent contre le maire M. Jean Dissler, avocat de la communauté algé-rienne, qui a rejoint le P.C.F. depuis le scrutin municipal. Les autres candidats sont MM. Vin-cent (Démocratie chrétienne), Forestier (Front national), Gros (écologiste), Mather (div. mo-déré), Godart (Organisation communiste des travailleurs) et Mme Piatti (Lutte ouvrière).

Situation confortable aussi pour M. Guy Hermier qui succède à François Billoux dans la 4e cir-conscription, laquelle correspond au seul secteur de Marseille où les communistes ont des élus municipaux. Tout au plus, compte tenu de la faible implantation locale du dirigeant communiste, les socialistes peuvent-ils espérer un ballottage. Ils présentent, comme en 1973, M. Jacques Godard, et le R.P.R. M. Raymond Lecler. Sont également en lice MM. Bartoli (Mouvement des démocrates), Garnier (L.C.R.), Mandrille (P.C. révolutionnaire) et Mme Robinson (Lutte ouvrière).

Dans la 5e circonscription, face au député sortant, M. Lazzarino (P.C.F.), la majorité se présente en ordre dispersé. M. Chirac ayant imposé, contre l'avis des gaullistes locaux, un R.P.R., M. Jean-Claude Brun, qui ne paraît pas être en mesure d'em-pêcher M. Robert Gardeil (P.R.), député de 1968 à 1973, de parti-ciper au second tour.

Sont également présents MM. Cappe (Mouvement des dé-mocrates), Peyratx (M.R.G.), Reynaud (écologiste), Fouque (Union des Français de bon sens), Bernard et Pierre Maran-dat (sans étiquette) et Mmes Ri-chier (extr. gauche) Ratte (Lutte ouvrière).

La 6e circonscription (Aubagne-La Ciotat) est également sans problème pour le P.C.F., qui avait même conservé ce siège en 1968. M. Edmond Garcin, élu depuis 1962, député sortant, se repré-sente. Sont présents MM. Jac-quier (P.R.), Goudareau (CNIP), Povinelli (P.S.), Bay-ramian (gaulliste de progrès), Klar (P.S.U.), Mesle (L.C.R.), Pheulpin (Lutte ouvrière) et Vandrame (P.C. révolutionnaire).

Dans la 7e circonscription (Marseille), Mme Jeanine Porte, membre du comité central du P.C.F., s'efforce de sauver le siège de M. Cermolacce dans un secteur en pleine rénovation im-mobilière. Les huileries et savon-neries d'avant-guerre ont cédé la place à des grands ensembles, et l'arrivée de jeunes cadres et de leurs famille a permis au P.S. d'élargir sa clientèle électorale. Il présente M. Rocca-Serra.

Sont aussi en lice MM. Castel (R.P.R.), Roche (Mouvement des démocrates), Gazagnaire (radi-cal), Tordo (L.C.R.), Bosc (P.C. révolutionnaire), Barelier (Front national) et Mme Bibrac (Lutte ouvrière).

Dans la 8e circonscription (Marseille-Roquevaire), M. Jean Masse, député socialiste sortant, soixante-sept ans, élu depuis 1962, bénéficie d'une véritable clientèle personnelle. La famille Masse a l'habitude de détenir les mandats dans ce secteur. « Jean-not », comme l'apellent ses élec-teurs, s'est retiré. Mais il vou-lait que ce fût au profit de son fils, ce que les responsables de la fédération socialiste n'ont pas accepté. M. Lucien Weygand, qui a le double avantage d'être par-rainé par M. Jean Calvelli, direc-teur octogénaire du cabinet de M. Defferre et de contrôler les services d'aide sociale de la ville de Marseille, s'est précipité dans la brèche et se présente avec l'investiture du P.S. Il a toutefois pris soin de prendre comme sup-pléant le fils de M. Masse, ne serait-ce que pour éviter les re-présailles de la famille. Dans cette circonscription, qui s'étend du cœur de Marseille à Plan-de-Cuques et au canton de Roque-vaire, et où M. Defferre avait été battu en 1958, le P.C.F., en progrès, présente un candidat que peut être dangereux pour M. Wey-gand, M. Marcel Tassy, directeur de *la Marseillaise*. Il a en effet été élu conseiller général en 1973 et son parti bénéficie du départ d'une partie de la population ouvrière du centre de Marseille vers ces secteurs périphériques.

La majorité, qui n'a aucune chance d'obtenir le siège, est en outre divisée. Elle présente MM. Angles (R.P.R.) et Ginoves (P.R.). M. Maurice Bertrand, maire R.P.R. de Plan-de-Cuques, qui participe depuis 1967 au second tour, n'est pas candidat. Il a même été *« suspendu de sa qualité d'adhérent »* par le secré-tariat général du R.P.R., parce qu'il se refuse à soutenir, dans la 6e circonscription, M. Jean Goudareau, l'un des derniers membres du CNIP dans les Bouches-du-Rhône, qui bénéficie de l'investiture du mouvement gaulliste. Les autres candidats, dans la 8e circonscription, sont MM. Pantaleo (Front national), Morelli (Démocratie chrétienne), Cassaballan (Mouve-ment des démocrates), Arnaud (indépendant), Teyssier (gaulliste de progrès), Chaumard (Lutte ouvrière) et Mme Maurissen-Ruglioni (écologiste).

Dans la 9e circonscription (Aix-en-Provence), M. Louis Philibert, député socialiste sor-tant, président du conseil général, se représente. Lui aussi n'est guère menacé. Tout au plus fau-dra-t-il suivre l'évolution du rap-port des forces au sein de la gauche sur la ville d'Aix-en-Pro-vence. Les élections municipales ont été fort difficiles pour le maire socialiste, M. Félix Cicco-lini, abandonné par une partie de l'électorat socialiste, en raison de son refus de constituer une liste d'union de la gauche. Ce phénomène ne devrait pas, en principe, se reproduire au détri-ment de M. Philibert. Le P.C.F. présente M. Luc Foulquier, un spécialiste de l'écologie, ce qui n'a pu empêcher une écologiste, Mme Marie-Christine Banvillet, de faire également acte de candi-dature.

Sont en outre candidats MM. de Peretti (R.P.R.), Féraud (P.R.), Galland (div. modéré), Marandat (Parti des forces nouvelles), Kraps (div. droite), Castay (P.C. révolu-tionnaire), Sutton (Lutte ouvrière) et Mme Gava (L.C.R.).

Dans la 10e circonscription, l'une des plus peuplées du pays (Berre, Martigues, Salon-de-Pro-vence, Gardanne...), le P.C.F. est sur ses terres. M. René Rieubon, député sortant, élu depuis 1962, se représente. Il semble hors de portée de son jeune rival socia-liste, M. Michel Pezet, comme des différents représentants de la majorité, MM. Peraldi (R.P.R.), et Bastide (C.D.S.). Sont égale-ment présents MM. Caire (Front national), Caroz (P.S.U.), Aguado (P.C. révolutionnaire) et Trigon (L.C.R.).

Dans la 11e circonscription, enfin (Arles, Châteaurenard, Is-tres, Fort-Saint-Louis, le député communiste sortant, M. Vincent Porelli, se représente également. Sa marge est plus étroite. Il a conquis le siège en 1973, après avoir devancé au premier tour M. Charles Privat, socialiste, qui détenait le siège depuis 1958. Cer-tes, les communistes contrôlent les mairies d'Arles et de Port-Saint-Louis-du-Rhône, mais ils ont perdu un siège de conseiller géné-ral, en Arles, en 1976. Le député communiste, qui s'appuie volon-tiers sur les dockers de Port-Saint-Louis, peut être accroché au premier tour par le nouveau représentant du P.S., M. Hubert Manaud, maire de Saintes-Ma-ries-de-la-Mer. La circonscription, en revanche, ne peut, en principe, échapper à la gauche, puisque M. Porelli avait été élu, en 1973, en dépit d'un très mauvais report de voix socialistes.

La majorité présente MM. Jouve (R.P.R.) et Van Migom (C.D.S.). Sont en outre candidats MM. Ca-lamand (écologiste), Garcin (gaulliste de progrès), Bon (Lutte ouvrière), Gourc (P.C. révolutionnaire), Lombrage (div. maj.) et Saint-Jean (Organisa-tion communiste des travailleurs).



N. B. — La première circonscription des Alpes-Maritimes n'appartient pas à la majorité sortante.

Demain, la suite du reportage sur la Provence-Alpes-Côte-d'Azur :
les Hautes-Alpes
les Alpes-de-Haute-Provence
les Alpes-Maritimes
et le Var

le modèle politique de Marseille vaut-il pour la France ?

par THIERRY PFISTER



Bien que le P.S. soit, dans les Bouches-du-Rhône, parvenu à un niveau qui ne lui permet guère de progrès très importants, il était en mesure de concurrencer le P.C.F. dans les 5e et 7e circonscriptions, dont les députés communistes sortants sont respectivement MM. Georges Lazzarino et Paul Cermolacce. M. Cermolacce a été battu par les socialistes lors des élections cantonales de 1976, et le secteur municipal correspondant à cette circonscription a été enlevé par le P.S. Le P.C.F. a d'ailleurs investi un nouveau candidat, Mme Jeanine Porte, membre du comité central. Quant à M. Lazzarino, secrétaire fédéral du P.C.F., il n'avait devancé le P.S., en 1973, que de 2 433 voix, alors qu'une candidate radicale (réformateurs) en rassemblait 3 748.

Le maire de Marseille a voulu éviter d'en- et il a fait en sorte que dans ces deux circonscriptions les candidats investis par le P.S. gager un combat par trop sévère avec le P.C.F. n'aient qu'une audience limitée. La 5e circonscription a même été abandonnée au Mouvement des radicaux de gauche qui présente M. Michel Pepratx, un homme jeune, issu de la bourgeoisie protestante locale liée au maire.

M. Defferre n'a pas intérêt à diminuer l'influence de M. Lazzarino en lui faisant perdre son siège de député. Ce serait favoriser M. Guy Hermier, membre du bureau politique, venu prendre la succession de François Billoux dans la 4e circonscription et qui pourrait, dès lors, être conduit à animer le P.C.F. au niveau de la région Provence-Côte-d'Azur. Une éventualité qui ne saurait transporter de joie M. Lazzarino et qui n'a rien non plus pour plaire à M. Defferre, peu désireux de voir un nouveau et jeune chef de file ambitieux s'installer sur ses terres.

A cette première raison qui plaidait en faveur d'une attitude de modération vis-à-vis des communistes, s'ajoute le fait que le patron de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, M. Charles-Emile Loo, a absolument besoin des voix communistes pour conserver son siège de député dans la 2e circonscription.

Cette prudence des états-majors locaux risque fort, dans l'hypothèse d'un report normal des voix à gauche, d'entrainer un statu-quo de la représentation parlementaire du département, les seuls changements étant dus à des relèves d'hommes au sein de différents partis.

VAUCLUSE : des successions difficiles

Les trois circonscriptions du département sont incertaines, et l'issue du scrutin dépend notamment des désistements entre les partis de gauche. Dans la 1re circonscription (Avignon-Cavaillon), M. Dominique Taddeï, membre du secrétariat du P.S., va s'efforcer d'assurer la succession de M. Henri Duffaut (soixante-dix ans), maire d'Avignon, qui a choisi d'aller terminer sa longue carrière au Sénat. M. Taddeï s'est préparé en entrant au conseil municipal et en occupant les fonctions d'adjoint aux affaires culturelles (il est responsable du festival).

Si M. Taddeï ne doit pas être menacé au premier tour par M. Jacques Bertrand (P.C.F.), en dépit de la présence d'un radical de gauche, M. Sarfati, il aura besoin de ses voix, au second tour, pour résister à M. Jean-Pierre Roux, candidat R.P.R., particulièrement actif et député de la circonscription de 1968 à 1973, mais qui doit faire face à un C.D.S., M. René Dubois.

Sont également présents deux candidats trotskistes, MM. Guy Meunier (L.C.R.-O.C.T.) et Jacques Binder (Lutte ouvrière) ; M. Le Thors (Mouvement des démocrates), M. Egide Rossi (Union des Français de bon sens), M. Louis Giraud (Front national) et, enfin, un écologiste, M. Claude Leroy.

Dans la 2e circonscription (Carpentras-Apt), le P.S. s'efforce, là encore, d'assurer une relève, celle de M. Francis Leenhardt, député sortant. Mais le processus s'effectue beaucoup plus difficilement qu'à Avignon.

Les socialistes sont divisés sur la candidature de M. Jacques Richard, qui apparaît comme très lié à M. Leenhardt, lequel n'est venu dans le Vaucluse qu'en 1973 après avoir été député des Bouches-du-Rhône. M. Richard est aussi un ami de M. Jean Guigues, maire de Pertuis, qui a été exclu de la Fédération socialiste, où l'on conteste sa gestion. Il ressort de tout cela que le candidat officiel n'est que très imparfaitement soutenu par les responsables locaux du P.S.

Cette situation fait naitre des espoirs aussi bien du côté communiste que dans les rangs de la majorité. Comme lors des scrutins de 1968 et 1973, le P.C.F. est représenté par M. Francis Liotaud. Au sein de la majorité, MM. Maurice Charretier (P.R.), maire de Carpentras, et Georges Santoni (R.P.R.), ancien député, rivalisent à nouveau, comme en 1968. Si, à l'époque, M. Santoni l'avait nettement emporté au premier tour et avait enlevé le siège, il pourrait en aller différemment cette année. Le candidat du P.R. a en effet bénéficié de la venue du président de la République dans sa ville et de l'important discours que M. Giscard d'Estaing y a prononcé en juillet 1977.

Le Front national présente M. Michel Locquet, le Front autogestionnaire M. Henri Bouyol, et Ecologie 78 M. Charles Gilbert.

Dans la troisième circonscription (Orange, Bédarrides, Bollène), la gauche paraît en mesure de gagner le siège compensant ainsi celui qu'elle risque de perdre à Carpentras. En 1973, M. Fernand Marin, candidat depuis 1958, député (1967-1968), maire de Sorgues, n'avait été devancé que de 163 voix sur 55 003 suffrages exprimés par M. Jacques Bérard (R.P.R.). M. Marin, qui représente une nouvelle fois le P.C.F., peut compter sur les progrès effectués par la gauche et, en particulier, sur le fait qu'un de ses camarades de parti, M. Giorgi, a enlevé à M. Bérard la mairie d'Orange. Reste à savoir si les désistements socialistes joueront mieux qu'en 1973 ? A l'époque c'est un report imparfait des voix de gauche qui avait empêché M. Marin de retrouver le siège qui lui avait échappé en 1968.

Dans cette circonscription le P.S. est représenté par M. Jean Gatel ; le M.R.G., par M. Alain Seigle ; les radicaux valoisiens par M. Pierre Chapelot ; le CNIP par M Hugues de Ripert d'Alauzier ; le Front national par Mme Paul Bompard et les écologistes par M. Jean-Louis Millet.

LES ÉLUS DE LA RÉGION DE 1958 A 1977

Dans ce tableau, les élus gaullistes avaient l'étiquette U.N.R. en 1958 et en 1962, U.D.-Ve en 1967, U.D.R. en 1968 et en 1973. Les élus modérés étaient indépendants en 1958 et républicains indépendants depuis 1962.

	ALPES DE HAUTE-PROVENCE					HAUTES-ALPES					ALPES-MARITIMES					BOUCHES-DU-RHONE					VAR					VAUCLUSE					TOTAL PROV.-COTE D'AZUR				
	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73
Gaullistes	1	—	—	—	—	1	—	—	—	—	4	4	1	2	2	2	1	—	2	1	4	3	1	3	2(a)	3	1	—	3	1	15	9	2	10	6
Modérés	—	—	—	—	—	—	—	1	1	1	—	—	—	2	1	4	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4	—	1	4	2
Centristes	1	—	—	—	—	1	1	—	—	1	—	—	2	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	1	2	1	2
Radicaux	—	1	1	1	1	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	2	2	1
Centre gauche	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	2(b)	2(c)	2(d)	—	1(e)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	3	2	—	1
Socialistes	—	1	1	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	5	6	4	4	—	1	2	1	1	—	2	2	—	2	3	9	11	6	8
Communistes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	1	2	5	5	4	6	—	—	1	—	1	—	—	1	—	—	2	5	8	5	8

(a) Dont M. Bernard Lafont (Mouvement des démocrates), élu comme suppléant de M. Simon-Lorière (U.D.R.), décédé.
(b) M. Palmero, qui sera « non-inscrit » en 1962 et centriste P.D.M. à partir de 1967, et Jean Médecin, décédé (son fils, Jacques, sera élu en 1967 et réélu en 1968 comme centriste P.D.M., après s'être présenté sans succès en 1962).
(c) MM. Palmero et Cornut-Gentille, ce dernier ex-U.N.R.
(d) MM. Clèricy (Convention des institutions républicaines) et Cornut-Gentille.
(e) M. Cornut-Gentille.

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

L'impact de la situation économique sur les choix électoraux

(Suite de la première page.)

L'analyse parue dans *Vie et Sciences économiques* (2), dont nous résumerons d'abord les principaux points, met en *relation, par corrélation* statistique :

a) Les fluctuations passées de *l'indice de popularité* du premier ministre (source IFOP-*France-Soir*) ;

b) Les valeurs constatées des variables économiques qui touchent le plus directement *l'électeur individuel* (le pouvoir d'achat des salaires, les variations de prix, *le niveau* du chômage) ;

c) Des variables auxiliaires de popularité propre permettant d'isoler l'influence des facteurs non économiques sur la popularité de chaque premier ministre. (Il s'agit des variables « Debré », « Pompidou », « Couve de Murville », « Chaban-Delmas », « Messmer », « Chirac », la variable « Barre » prise comme origine n'est pas introduite explicitement.)

Du troisième trimestre 1961 au premier trimestre 1977, on obtient *ainsi une explication* précise et cohérente des mouvements de la *popularité* des divers premiers ministres et l'on constate que :

— 1 % *de hausse du pouvoir* d'achat des salaires correspond à 2,82 % de hausse de popularité *avec un trimestre de décalage ;*

— 1 % de baisse du chômage *correspond* à 0,22 % de hausse de la popularité avec *quatre trimestres de décalage.* Ce décalage important entre chômage et popularité se *retrouve dans le cas de* la Grande-Bretagne ;

— 1 *point de baisse du taux d'inflation* en base annuelle (par *exemple le passage d'un taux* annuel 9 % à 8 % d'un trimestre à *l'autre) entraîne une hausse de popularité* de 1,60 % *sans décalage*. On notera *que* c'est *la variation* du taux d'inflation, et *non son niveau,* qui est significative.

Pour apprécier l'impact des diverses variables, il faut tenir compte de leurs fluctuations respectives. Entre le début et la fin du gouvernement Chirac, par exemple, la popularité du premier ministre s'est accrue d'environ 7 %. La hausse du chômage a contribué à la faire baisser de 20 %, mais cette tendance a été plus que compensée par la hausse du pouvoir d'achat (+ 21 % de gain de popularité) et *par* la baisse du taux de l'inflation (+ 6 % de gain en popularité).

La popularité d'un gouvernement est donc effectivement fortement influencée, et de façon mesurable, par les conditions économiques.

L'examen des *coefficients des* variables auxiliaires de « popularité propre » explique peut-être l'attention accrue portée aux facteurs économiques. Les valeurs estimées sont *en effet* les suivantes :

Debré	1,19
Pompidou	1,01
Couve de Murville	0,89
Chaban-Delmas	0,86
Messmer	0,32
Chirac	0,22
Barre (par convention)	0

On constate une baisse continue *de ces coefficients* au cours du temps, avec une chute particulièrement *importante lors du passage de* M. Chaban-Delmas à M. Messmer. Plusieurs *explications de ce phénomène* sont possibles (indépendamment des mérites *personnels* respectifs des premiers ministres concernés), mais seule nous intéresse *ici* la conclusion des chiffres : *la part des facteurs économiques dans le niveau absolu de popularité s'est accrue de façon constante depuis quinze ans.*

Une fois constatée la présence *d'un lien strict entre* variables économiques et popularité, il devient *tentant d'effectuer des prévisions* électorales à partir de la relation obtenue. Pour cela, il est *nécessaire* :

1) De simuler l'évolution de la popularité du premier ministre à l'aide de la fonction estimée et pour diverses valeurs vraisemblables des indicateurs économiques retenus :

2) D'établir une clef de passage entre la valeur de la popularité du premier ministre au moment d'*une* élection et les résultats des partis gouvernementaux.

Si la première étape est relativement facile à réaliser, la seconde *est beaucoup plus aléatoire* et discutable. Malgré tout, une simple analyse des résultats *électoraux* des années récentes (depuis la présidentielle de 1965) permet d'*aboutir* à des conclusions qualitatives assez nettes : la frontière entre le succès et l'échec des partis gouvernementaux semble se situer aux environs de l'indice de popularité 44 (44 % de satisfaits de l'action du premier *ministre*), 46 *étant* le succès assuré et 42 l'échec assuré.

L'étude de Vie et Sciences économiques comporte de tels calculs prévisionnels, effectués en avril-mai *1977*, les dernières données connues à l'époque étant celles de mars 1977. Diverses hypothèses de simulation y sont présentées, conduisant aux conclusions résumées suivantes :

a) En cas de maintien rigide du plan Barre *ou même de desserrement* graduel du blocage salarial, *échec de la majorité* gouvernementale, mais légèrement moindre que celui des *élections municipales.*

b) En cas de hausse salariale importante, quelle qu'en soit la raison, renversement de la situation au profit des partis gouvernementaux.

On peut maintenant comparer les prévisions avec les réalisations, puisque l'on sait que *le plan Barre a* été fermement maintenu (avec un quasi-blocage du pouvoir d'achat) et puisque l'on connaît les indices de popularité du premier ministre jusqu'en janvier 1978.

INDICE DE POPULARITÉ DE M. BARRE (moyenne par trimestre)

		Réalisé	Prévu en avril mai 1977 dans *l'hypothèse d'un maintient du* plan Barre
1977	1er trimestre		
	2e trimestre	40	38
	3e trimestre	38	41
	4e *trimestre*	42	41
1978	1er *trimestre*	41	41 (sous hypothèse d'un taux d'inflation annuel de 7 %)

Il est intéressant de constater l'absence d'effet du désaccord à gauche sur l'indice de popularité de M. Barre, qui ne s'écarte pratiquement pas des prévisions effectuées en avril-mai 1977 (c'est-à-dire à un moment où l'union de la gauche paraissait indestructible).

Que peut-on maintenant conclure pour le premier trimestre 1977 ?

1) La baisse du chômage constatée depuis octobre 1977, même si *elle doit se poursuivre* et même si son ampleur doit s'accroître, n'aura *aucun effet. Compte tenu du* décalage trouvé de quatre trimestres, tout est fixé en ce *qui concerne cette* variable depuis la fin du premier trimestre 1977.

2) *Une plus grande souplesse en* matière salariale, compte tenu du décalage trouvé d'un *trimestre*, a perdu toute chance d'apporter un bénéfice aux partis *gouvernementaux* depuis la fin de 1977.

3) La seule « marge de manœuvre » *du gouvernement porte sur* la variable prix, car son impact sur la popularité est *quasi immédiat.*

« Go and stop »

La légère remontée de la majorité *dans les derniers sondages* sur les intentions de vote peut s'expliquer *par les bons indices des* prix de novembre et de décembre 1977 *(+ 0,4 % et + 0,3 %). Mais il semble* difficile d'arriver jusqu'à un point de retournement : *plus vraisemblablement*, la défaite de la majorité sera taux depuis la fin de 1977.

On ne doit pas perdre de vue que, malgré tout, la majorité peut perdre *et gagner,* être minoritaire en voix et majoritaire en sièges, en cas de *mauvais reports* de voix à gauche au deuxième tour. On nous accor*dera cependant que, sans avoir* tout à fait la même malchance que le médecin célèbre, incapable de trouver l'âme sous son *scalpel, il est* difficile à l'économiste de trop faire entrer ce type d'état d'âme dans *ses* modèles.

L'existence d'un lien aussi étroit entre popularité et conjoncture éco*nomique* a conduit certains auteurs à proposer une explication politique *du cycle économique « Political Business Cycle »).* Admettons, en *effet, que l'un des objectifs* essentiels d'un gouvernement en régime démocratique *soit de rendre maximum* le nombre de ses voix au moment des *élections. Les gouvernants* ont alors tendance à relancer fortement l'économie en période préélectorale et à combattre les conséquences inflationnistes de cette politique dans la période qui suit immédiatement les élections. L'économie sera de nouveau relancée dans les derniers trimestres du nouveau mandat et le processus recommencera.

Si cette politique de « *stop and go* », ou plutôt de « *go and stop* », correspond à la stratégie optimale pour des gouvernants soumis à des contraintes électorales périodiques, elle ne représente certainement pas la stratégie nationale, puisqu'elle en accroît l'instabilité.

Pour résoudre ce problème, certains auteurs ont proposé de déléguer la responsabilité de l'ensemble de la politique conjoncturelle (monétaire, budgétaire et éventuellement réglementaire) à un organisme relative*ment* autonome, soumis à un contrôle de gestion séparé. Remarquons que *cette proposition* n'est pas aussi extraordinaire qu'elle peut paraître à première vue, *puisque, déjà,* un grand nombre de banques centrales ont une large autonomie de la définition de la politique monétaire. De toute manière, même si cette idée *semble* difficile à mettre en pratique, elle présente l'intérêt de définir *clairement l'objectif* : faire en sorte que les choix électoraux soient plus « *politiques* », *c'est-à-dire se situent* plus au niveau des orientations à *prendre et dépendent moins de* la situation économique immédiate.

Il serait, en *effet*, souhaitable d'éliminer l'ambiguïté fondamentale des scrutins actuels, où les électeurs semblent se prononcer sur des « choix de société » à long terme sur la base de *considérations* d'opportunité économique à court terme.

JEAN-DOMINIQUE LAFAY.

(3) En janvier et février 1978, la popularité de M. R. Barre dans les sondages IFOP-*France-Soir* a, certes, *fait une remontée* aussi soudaine que spectaculaire : de 39 en décembre 1977, elle est passée à 44, puis 45. En réalité, les deux sondages de janvier et février sont fortement biaisés vers *le* haut du fait de la période de réalisation du sondage dans le premier cas (période comprenant tout à la fois les discours de Vassy et de Blois), et par la baisse *très forte* du nombre de ceux qui ne se prononcent pas dans le second cas (ce qui fait monter artificiellement le nombre des *satisfaits et* celui des mécontents). On en trouve la *preuve* dans les sondages *Figaro*-SOFRES, qui présentent les variations beaucoup moins heurtées en décembre, janvier, février (41, 42, 43) et donnent certainement une image plus fidèle de l'opinion pour ces mois. Comme en moyenne, le chiffre *Figaro*-SOFRES est supérieur de 1,5 point au chiffre *France-Soir*-IFOP, ce dernier indice devrait normalement se situer entre 41 et 42, valeur donc très compatible avec celle prévue (41), malgré les apparences.

VAL-DE-MARNE. — Venu apporter son soutien, mardi *28 février*, à M. *Joseph* Franceschi, P.S., qui sollicite le renouvellement de son mandat dans la 4e circonscription (Maisons-Alfort, Alfortville), M. Alain Bombard a vivement critiqué les écologistes. Il leur a notamment reproché de « *prendre le train en marche* » et d'être des candidats de diversion « *qui ne seront pas élus et qui le savent* ». – *(Corresp.)*

Tribune du 12 mars

Le choix du noir

par ERIC AUDRAS (*)

ON *pourrait appliquer* au régime politique en place la thèse de Toynbee sur les civilisations. L'historien anglais estimait que *chaque situation est pour* les civilisations un défi auquel elles doivent répondre. Tant que des noyaux créateurs relèvent les défis, les civilisations vivent. Lorsqu'elles balbutient, hésitent ou se taisent, elles meurent.

Le régime politique actuel est devant un semblable défi, qui dépasse singulièrement l'enjeu d'une simple consultation électorale.

Or, rien n'indique sa capacité à répondre et tout souligne son désarroi. Il n'est pour s'en convaincre que de mettre en évidence le contraste entre l'indigence des « projets » proposés et l'ardeur déployée à l'encontre des « desseins » dénoncés.

Il est absurde, lorsqu'on craint de perdre le pouvoir, d'agiter le spectre d'un impossible retour en arrière que serait une poli*tique qui se préoccuperait* uniquement de bâtir le réversible, de promouvoir le provisoire et qui avancerait comme avec regret dans l'avenir, l'œil fixé sur le passé, toujours prête à s'y précipiter à nouveau ?

Nul n'a songé à reprocher aux *constituants* d'avoir rendu irrévocable la forme républicaine du gouvernement de la France !

Quand un régime se crispe sur des réponses périmées et n'invente plus pour survivre, il tombe en décadence. C'est cela l'usure du pouvoir. Quand l'histoire, comme le Sphinx, n'obtient pas de réponse, elle dévore. C'est la sanction de l'impuissance.

LA gauche, quant à elle, est assez semblable à cet esclave, dont parlait Descartes, « *qui jouissait dans le sommeil d'une liberté imaginaire et qui, lorsqu'il commence à soupçonner que sa liberté n'est qu'un songe, craint d'être réveillé et conspire avec ces illusions agréables pour en être plus longuement abusé* ».

Il y a toujours des conceptions plus agréables à l'esprit que la réalité, mais ce sont des conceptions fausses, des accommodements.

Comment croire que l'argent est le seul moyen de domination et que l'appropriation collective des grands moyens de production peut entraîner la fin de toutes les aliénations ? Comment ne pas être inquiété par l'assurance inébranlable des dialecticiens maniant l'imagerie d'Epinal avec maîtrise et expérience ?

Une nécessité impérieuse se présente à la gauche aujourd'hui : la lutte contre les chimères.

Rude tâche pour le parti communiste !

Il y a, en *effet, pour le P.C., comme deux ordres temporels.* Le présent immédiat qui est fait de revendications et de *contestations très concrètes, et le futur* lointain qui autorise les plus orgueilleuses constructions.

Le P.C. est écartelé entre ces deux ordres, entre ces deux rôles de groupe de pression et de parti messianique. Cela fait maintenant cinquante ans que le P.C., « parti messianique », « conscience de la classe ouvrière », se réserve pour plus tard. A force de compter en générations pour la mise en œuvre de son idéal, le P.C. en vient à piétiner, à revendiquer au jour le jour, l'œil fixé sur l'invisible horizon d'un hypothétique dépérissement de l'Etat.

Toutes les oscillations stratégiques du P.C. s'expliquent par sa double polarisation vers l'utilitarisme et le messianisme. Sa hantise est de devoir choisir une voie médiane qui serait la participation gouvernementale, de peur de perdre les acquis de l'un et de l'autre.

Le pouvoir partagé a pour le P.C. un goût de trahison. Il souffre aujourd'hui d'un véritable complexe du pouvoir.

Lorsqu'on a pris toute la mesure de cette *dualité essentielle*, on comprend mieux la difficulté de ses rapports avec le parti socialiste, marqué du *péché originel de Tours et considéré* comme l'avatar opportuniste du mouvement ouvrier.

Ils gouverneront *peut-être ensemble, mais avec le soupçon* et sans l'estime.

EN cette période où le choc des intérêts et des passions *produit* un mélange détonnant de fanatisme, il est plus que nécessaire de s'en préserver, non par une indifférence hautaine et égoïste mais par un certain recul vigilant.

Il faut dire bien haut qu'il n'appartient pas à la seule stratégie politique de relever les défis du monde moderne et que « *le sens global d'une époque se noue plus profondément que l'utilitarisme social et politique ne le soupçonnera jamais* » (1).

Quant au vote de mars, l'homme qui ne médite pas vit dans l'aveuglement, *l'homme* qui médite vit dans l'obscurité. Nous n'avons, pour tout dire, que le choix du noir...

...*De quoi voter blanc !*

(*) Etudiant à l'Institut d'études politiques de Paris.

(1) Paul Ricœur.

VU DE L'ÉTRANGER

LONDRES : les travaillistes embarrassés par la politique de M. Mitterrand

De notre correspondant

Londres. — *A l'exception des grandes secousses nationales — comme le retour au pouvoir du général de Gaulle en 1958 ou les événements de 1968, — les Britanniques contemplent généralement avec une certaine indifférence, et parfois même avec un détachement amusé, ce qui se passe chez leurs voisins d'outre-Manche.*

Pourtant, jamais les médias n'ont accompli un effort aussi grand pour éclairer l'opinion, à la fois sur le fonctionnement du système français et sur l'enjeu de la consultation. Depuis plusieurs semaines, les grands quotidiens publient des correspondances détaillées de Paris (certains suivent même presque au jour le jour le développement de la campagne), accompagnées d'innombrables commentaires et analyses, de portraits des principaux dirigeants politiques français, dont quelques-uns sont d'ailleurs apparus sur les écrans de télévision.

Mais l'abondance même et la richesse de ces informations risquent d'accroître la perplexité d'une opinion habituée à des campagnes électorales plus courtes et au scrutin uninominal à un tour qui assure, même avec un déplacement de voix de 2 à 3 %, une nette avance au parti vainqueur. Les divisions au sein des deux camps politiques français, les rivalités de personnes achèvent de déconcerter le Britannique moyen renforcé dans sa conviction de la supériorité du système anglais.

La C.E.E. et l'OTAN

La classe politique, mieux avertie, a une nette conscience de l'enjeu. Les milieux conservateurs, ainsi que les cercles industriels et financiers, s'expriment très clairement et vigoureusement à ce sujet. Le Daily Telegraph *écrivait, samedi 25 février :* « *Il s'agit d'un choix* fondamental pour l'Europe et la communauté occidentale, un choix clair entre capitalisme et socialisme (...). Si la gauche l'emporte, la France s'engagera dans l'aventure. » *Pour Frank Giles, rédacteur en chef du* Sunday Times, *les élections détermineront si la France continuera à être* « une société capitaliste bourgeoise, peu égalitaire, ou si elle s'engagera dans une expérience dont les répercussions se feront sentir au-delà de ses frontières (...). Bref, si le spectre du communisme deviendra une *réalité.* » *Les milieux politiques et les journaux conservateurs n'éprouvent aucune gêne à exprimer leur sympathie et leur soutien à M. Barre, et surtout au président Giscard d'Estaing.*

Les travaillistes, qui sont au pouvoir, sont plus réservés. Le silence qu'ils s'imposent n'est pas seulement destiné à ménager l'avenir, mais reflète un certain embarras de l'équipe dirigeante à l'égard de M. Mitterrand. Certes, après les diatribes de M. Wilson qui associait dans une même condamnation le « mitterrandisme » et l'eurocommunisme, la présence du premier secrétaire du parti socialiste français au congrès de Brighton a confirmé la cordialité qui s'est instituée entre le nouvel état-major du Labour et celui du P.S. Néanmoins, des doutes subsistent chez les dirigeants anglais à l'égard de la politique socialiste d'union et de coopération avec les communistes.

Les réserves des dirigeants travaillistes se situent sur deux plans. D'abord celui des relations internationales : M. Callaghan a déjà indirectement, mais clairement, exprimé dans un discours récent sa crainte que la France ne s'engage sur la voie du protectionnisme (le danger protectionniste est réel en Grande-Bretagne où les syndicats demandent de rigoureuses mesures de contrôle des importations).

Toute la politique économique occidentale et l'avenir de la Communauté européenne, dit-on, risqueraient de s'en trouver affectés. En ce qui concerne l'alliance atlantique, les préoccupations des dirigeants travaillistes rejoignent celles des Américains. Ils craignent que la présence éventuelle de ministres communistes à Paris, parallèlement à la « montée » des communistes à Rome, ne consolide l'influence des Allemands au sein de l'alliance.

Le mauvais exemple

Les réserves des dirigeants travaillistes sont inspirées également par des considérations de politique intérieure. A un moment où MM. Callaghan et Healey s'efforcent de faire prévaloir une politique économique et financière orthodoxe et modérée, l'application, par un gouvernement socialiste français, d'un programme qui irait bien au-delà de ce que recommande la gauche travailliste, serait un mauvais exemple et renforcerait la position de M. Tony Benn et de ses amis de l'aile gauche du Labour.

Certes, personne dans l'entourage gouvernemental n'ose, même en privé, refuser sa sympathie à un éventuel gouvernement Mitterrand. Mais on peut facilement déceler les inquiétudes que provoque le programme socialiste, dont on craint, à Londres, qu'il n'aboutisse à relancer l'inflation, à créer un chaos économique et social de nature à provoquer ultérieurement l'arrivée au pouvoir d'une droite autoritaire et ultra-nationaliste personnifiée, dans l'optique britannique, par M. Chirac.

HENRI PIERRE.

LA COMMISSION DES SONDAGES CONTESTE UNE ENQUÊTE EFFECTUÉE PAR M. GRIOTTERAY DANS LE XVIe ARRONDISSEMENT DE PARIS

La commission des sondages, instituée par la loi du *19 juillet* 1977 auprès du ministère de la justice, *etqu e préside M. Pierre* Huet, conseiller d'Etat, a rendu, le 28 *février, sa première décision,* à la suite d'une réclamation déposée par M. Gilbert Gantier, député sortant (P.R.) de la vingt et unième circonscription de Paris (16e arrondissement), contre un sondage effectué par un de ses concurrents, membre de la même formation que lui, M. Alain Griotteray, *Paris-Demain XVIe-Nord*, ainsi que dans *l'Aurore* et *le Figaro* du 11 février. La mise au point de la commission des sondages dispose :

« *L'enquête contestée se présente comme un sondage d'opinion, et elle a un rapport direct avec les élections législatives. Aucune notice précisant les conditions dans lesquelles elle a été effectuée n'a été préalablement communiquée à la commission, contrairement aux dispositions de l'article 3 de la loi du 19 juillet 1977.*

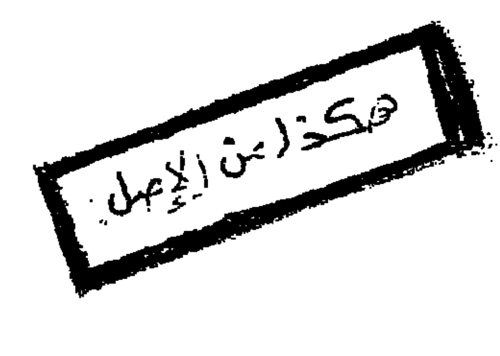
» *Le sondage a été effectué le 4 février 1978 par des militants politiques accompagnés d'enquêteurs à la société Pluris, dans la 21e circonscription de Paris. Les personnes interrogées au hasard des rencontres ne peuvent être considérées comme un échantillon représentatif de cette circonscription.*

» *La commission n'ayant pu obtenir communication des questionnaires remplis le jour de l'enquête ni des documents du traitement informatique, n'a pu vérifier le nombre des personnes interrogées et ne peut que faire toutes réserves sur la validité des résultats du sondage tels qu'ils ont été rendus publics.*

» *La mention figurant dans l'édition spécial de Paris-*Demain, XVIe-Nord *selon laquelle* « nos concitoyens sont » unanimes à estimer qu'ils ne » sont pas représentés sur le » plan national » *ne trouve aucun fondement dans les documents communiqués à la commission.* »

La commission des sondages a décidé également que sa décision devrait être publiée dans le journal électoral de M. Griotteray.

M. Gilbert Gantier a cité M. Griotteray en correctionnelle afin d'obtenir réparation du dommage subi.



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Carnaval à Apt

Le procès de Caramentran

UNE petite fille en chemise de nuit, assise dans une des grandes salles de la mairie. C'est vendredi soir, veille de Carnaval à Apt, le comité d'études occitanes répète le « procès de Caramentran », atmosphère familiale, il pleut, et c'est l'inquiétude. Trente-quatre personnes écrivent de petites phrases sur des bouts de papier, comme à l'école.

Qui aurait cru, la veille, que les enfants allaient s'emparer du procès, que l'énorme marionnette en carton, ce vieillard ivrogne sur lequel la ville était invitée à « *se passer les colères* », allait être injurié par ceux dont ce n'était pas le rôle ? Ce fut un peu une surprise.

Il y a environ cinquante ans qu'on ne fête plus carnaval à Apt. A la vieille tradition populaire s'est substituée la cavalcade, sorte de grand spectacle qui se tient à la Pentecôte, défilé de chars organisé par un comité de la ville, fête populaire aussi, mais « figée », selon la municipalité.

⁂

La nouvelle municipalité d'Apt (Union de la gauche depuis mars 1977) est une des rares à se proccuper de la culture occitane. Elle a créé une commission « ouverte » où n'importe qui peut venir discuter des investissements, des priorités, des objectifs de l'animation. Une quarantaine de personnes discutent chaque mois de la culture à Apt. C'est peu et beaucoup pour une ville de près de douze mille habitants. Et c'est nouveau.

Pour Serge Bec (P.S.), adjoint au maire, chargé des affaires culturelles, écrivain occitan, il s'agit de « *faire remonter le fonds du pays* », ce qui ne peut venir d'en haut. « *Notre action*, dit-il, *ne peut s'appuyer que sur une entité extrêmement tangible qui est le « pays », cellule de base de la régionalisation, et encore à l'échelle humaine. Le « pays » est un territoire où les gens ont vécu ensemble, ont souffert ensemble, ont une économie collective. Il faut que ces gens, qui ont perdu leur identité, la retrouvent, et c'est la difficulté. Il n'y a pas de solution miracle pour reprendre racine.* »

La municipalité a ouvert en novembre des cours d'occitan (cent personnes s'y sont immédiatement inscrites, de tous âges, de toutes catégories professionnelles) ; elle a signé à l'automne un contrat d'activités avec le théâtre de l'Olivier. C'est alors qu'est née l'idée de recréer Carnaval.

« *On assiste actuellement à un renouveau du carnaval dans tout le midi de la France* », disent les comédiens de l'Olivier. Ils ne veulent pas « organiser » la fête. Ils sont venus en animateurs pour donner « *le coup de pouce* ».

Il ne faut pas se faire trop d'illusions, ce n'est pas la ville qui s'est exprimée cette année à travers le carnaval, ce sont de petits groupes, le Comité d'études occitanes, les écologistes, les femmes, les foyers du troisième âge, les écoles maternelles... L'inspecteur primaire a refusé de donner congé samedi matin aux enfants. Seules, les maternelles ont défilé sous la pluie fine au milieu du marché. « *Apt est une petite ville très difficile à remuer*, dit Serge Bec, *la culture est encore considérée comme quelque chose d'aristocratique, il y a des réticences à vaincre.* » On se méfie aussi des marginaux, on attend...

⁂

Pendant un mois, les comédiens ont animé des ateliers d'enfants, travaillé avec les vieux, créé et joué de petites pièces. Ils ont fabriqué le personnage de Caramentran, avec M. Albert Marcelin, un ancien. Cette marionnette fut accusée par des foules d'enfants et par les adultes aussi. Elle fut condamnée à mort après un extraordinaire défilé bric à brac, de musique, d'adultes, d'enfants et de vieux réunis, et brûlée en haut de la ville.

Le bal a été un vrai bal populaire, les pétards éclataient dans la salle, des adolescents étaient malades, une mère tunisienne, assise sur une chaise sous l'estrade où jouait l'orchestre, regardait, silencieuse, tous ces maquillages, ces faux nez, ces costumes.

CATHERINE HUMBLOT.

Une session à l'IRCAM

La musique des mots et le temps du plaisir

AUTREFOIS quand un voyageur s'en revenait d'une lointaine contrée, avait accompli quelque exploit remarquable ou, simplement, parce que son expérience de la vie et des choses lui avait enseigné la sagesse, on se réunissait tout autour, devant l'âtre, ou dehors, sous un arbre, et tout le village était là pour le voir et l'entendre raconter.

Avec son violoneux qui s'escrime à l'entrée, ses gamins qui profitent de la pente du plateau Beaubourg pour se laisser glisser sur les planches, le Centre Georges-Pompidou prend, certains soirs, un air de campagne... La veillée, la semaine dernière, était à l'intérieur : un millier de personnes qui s'écrasent aux portes de la salle (la moitié seulement pourra entrer, les autres devant se contenter des miracles de la vidéo) et, sur l'estrade, le rituel du récit, le plaisir d'évoquer un objet cher et familier, la musique, aux prises avec le temps qui se joue d'elle ou dont elle joue, le plaisir des synthèses lorsqu'elles s'ouvrent sur des interrogations nouvelles, le plaisir du plaisir...

Roland Barthes, Gilles Deleuze, Michel Foucault, face à l'équipe de l'IRCAM, à Pierre Boulez, animateur-chef d'orchestre des cinq soirées sur *le Temps musical* dont cette séance devait constituer la conclusion provisoire : autrefois, dans les campagnes, on se méfiait des gens lorsqu'ils parlaient trop bien. Entre l'émotion d'entendre discourir sur la musique d'une manière un peu moins triviale que lors des colloques organisés après les concerts ou dans les festivals, et le sentiment que, de mots en idées, et d'idées en concepts, il peut, à l'infini, se laisser entraîner au pays des mirages, l'auditeur à formation musicale plus que philosophique balance entre l'admiration sincère et une attitude légèrement dubitative. Quand Gilles Deleuze expose en virtuose le problème de *l'individuation en musique*, n'est-ce pas, pour un musicien, aussi fascinant à écouter que Boulez jouant une de ses sonates au piano si l'on est philosophe ? De même lorsqu'il évoque ces forces imperceptibles non sonores qui, mises en évidence par un matériau musical très élaboré, peuvent devenir sensibles... Si le discours sur la musique n'est pas tout à fait de la musique il y ressemble parfois dans ses effets hypnotiques.

Michel Foucault s'interroge : « *Boulez, au cours de séances, n'a rien dit de plus que ce qui se trouve explicitement dans la musique ; pourtant s'il est vrai qu'après on entendait autrement, on n'entendait pas toujours ce qu'il avait expliqué.* » « *C'est qu'il y a dans la musique beaucoup de choses en même temps* », lui répond-t-on ; et Berio de relancer la question : « *Le centre de la musique n'est jamais dans la musique seulement* », laissant la conclusion à Roland Barthes : « *Il y a le plaisir de l'intellect, la jouissance de l'analyse, et, cela, la musique nous les donne au plus haut point.* » Ouvrant alors un livre, il en extrait un conte taoïste, *l'Apologie du boucher* qui, d'abord, pensait au bœuf lorsqu'il le découpait et bientôt ne vit plus que le principe du découpage ; était-ce, en voulant finir par une fable, façon de rappeler le caractère essentiellement ludique de ce genre de séances, quand l'ampleur du thème choisi oblige sans cesse à tricher ? Chacun alors se raconte autour d'un sujet-prétexte : ici le temps musical, ailleurs ?... N'importe. Il fait bon parler, bon écouter et discuter ensuite ; demain on voudra lire le compte rendu pour le plaisir d'en reparler.

GÉRARD CONDÉ.

La peur illusoire

par ROLAND BARTHES

DU 17 au 23 février, a eu lieu, dans le cadre de l'IRCAM, une session de travail consacrée à la notion de temps musical. Cinq œuvres ont été analysées par Pierre Boulez (Ligeti, Messiaen, Stockhausen, Boulez, Carter) au cours de cinq séances publiques : après chaque séance, nous nous sommes réunis, Boulez, Gilles Deleuze, Michel Foucault, des membres de l'IRCAM et quelques amis, pour discuter librement des problèmes de toutes sortes posés par ce type d'analyse. Dans une dernière séance publique, elle-même suivie de l'audition, en concert, des œuvres analysées, nous avons tenté de faire le point, à la fois sur le temps musical (ce qu'a fait G. Deleuze), sur le principe des analyses menées par Pierre Boulez, et sur l'avenir de telles sessions.

Voici les impressions et les conclusions que j'ai tirées personnellement de cette semaine de travail collectif qui réunissait — c'était là sa nouveauté, voulue par Boulez — des musiciens et des « intellectuels » (j'emploie ce mot pour aller vite).

Tout d'abord ceci : il m'est apparu tout de suite qu'en analysant, au plan même de la fabrication, le travail des compositeurs contemporains, on découvrait facilement des formes, des procédures, des effets que l'on retrouve dans d'autres arts de notre temps : l'analyse musicale, mieux encore que celle du texte ou de la peinture, nous conduit à comprendre la modernité, c'est-à-dire le temps dans lequel il nous est donné de vivre, et dont nous ne pouvons nous sentir séparés sans malaise : question vitale, donc, pour peu que nous nous intéressions aux « arts » : je veux dire aux actions que les hommes mènent sur leurs « expressions ».

Autre chose : nous pensions devoir affronter une difficulté, celle d'avoir à rapprocher des langages réputés différents, venus de compétences inégales. Mais ce que nous avons affronté, je crois, c'est seulement notre peur de nous sentir exclus du langage de l'autre ; et ce que nous avons compris, c'est que cette peur est en grande partie illusoire : la séparation des langages n'est pas fatale, à partir du moment où l'on ne demande pas à la parole d'accomplir toute la communication ; souvent, le langage déplace les choses par morceaux, par détours partiels, par surprises fugitives. Un intellectuel, un amateur comme moi, relativement fermé, jusqu'ici, à la musique contemporaine, s'est trouvé en quelques jours déplacé, entraîné par une autre clarté. Paradoxalement, la musique seule n'aurait peut-être pas produit ce mouvement : il y fallait aussi cette énergie, cette générosité de langage, qui vient des explications justes et des nominations nouvelles.

Cette année, le travail d'analyse a été fait par Boulez. Ce travail m'a frappé : annonçant, dirigeant, commentant, répétant des exemples, Boulez a su créer, cinq soirs de suite, une sorte d'action fascinante, un objet dialectique en quoi la démonstration et l'audition se modifiaient l'une l'autre, selon un temps propre et tout à fait nouveau. Etait-ce du concert ? de l'analyse ? Un plaisir ? une leçon ? C'était un spectacle sans hystérie, puisqu'il produisait quelque chose ; ou encore : la jouissance même de l'intelligence (celle de l'analyste, mais aussi celle des compositeurs, et celle, corporelle, des exécutants) : spectacle d'autant plus souverain qu'il restait sensuel : par les sons, les rythmes, les timbres et par la vue même des gestes d'exécution, qui fait du concert un plaisir incomparable que le disque ne donne jamais.

Nous recommencerons, sans doute, sur d'autres thèmes, avec d'autres questions. Nous améliorerons nos procédures de travail ; nous chercherons notamment un rapport plus juste entre notre travail et le public ; ce rapport est difficile, car le travail intellectuel doit se mener sans théâtre, mais il est nécessaire et il devra être trouvé.

Dessins de McLaren

La course du trait

QUE Norman McLaren aime dessiner, qui s'en étonnerait ? Sa cuisine cinématographique — de la grande cuisine pour de tout petits plats de trois à sept minutes — comporte toujours, a toujours comporté, le dessin comme étape : le dessin direct sur la pellicule, gravé au couteau, à l'aiguille à coudre, à la lame de rasoir, le coloriage à la main du ruban du film, le dessin au pastel, modifié image par image, assorti d'ingrédients chimiques en de multiples opérations précises et minutieuses, qui sont d'ailleurs parfaitement expliquées au Centre culturel canadien, à travers six ou sept exemples de ses films, depuis « Dots and Loops » de 1940, jusqu'à « Synchromy » de 1971.

Le dessin, chez McLaren, a en fait plus d'importance que la caméra, qui est un peu la cinquième roue de la charrette et montre qu'on peut faire du cinéma d'animation avec des outils de peintre ou d'écrivain, et de la patience.

La trentaine de dessins exposés sont en principe autonomes, faits pour le plaisir, pour soi, contrairement aux films, sans penser au public. Faits à la plume (d'oie, mais oui) et à l'encre, au stylo à bille ou au pastel, de petites idées rapidement consignées sur des feuilles volantes, qui coulent plus vite que la pensée ; d'un trait sans bavure, plein de circonvolutions, qui vous transforment une volute carrée en drôle d'oiseau à ramage et plumage grandiose de dragon de conte oriental, un soleil flamboyant en aigle royal et en pluie de feuilles-plumes, un animal-barque tripède en trépied et en un embrouillamini de lignes...

Voici encore qui n'étonne guère. Ce sont les préoccupations du cinéaste qui se retrouvent partout ou presque dans les dessins : jeu de métamorphoses rapides, stylisation, étirement et éclatement de formes dans la course du trait continu sur la feuille, qui au hasard d'une boucle ou d'un zigzag, peut devenir tout autre chose que ce qu'il était en passe de devenir au virage précédent... Un trait qui a de l'élégance, de la finesse, et de l'esprit. Ce qui n'est pas donné à tout le monde. Toute la fantaisie filmique de McLaren est présente dans ces pages de hiéroglyphes, de signes abstraits et figuratifs, de dessins narratifs et de hiéroglyphes caquetants (les pages de « Lettres de potins » par exemple).

Et aussi, tout le sérieux de la recherche expérimentale, qui situe McLaren du côté des grands du cinéma d'avant-garde, dans la foulée de Man Ray, de Richter, de Len Lye, du cinéma abstrait : travail sur le rythme, la couleur, le mouvement et le son ; musique figurée en arabesques ; taches, éclaboussures, lignes ondulantes et diagrammes, sur une sonate, un « boogie », une chanson populaire ; le tout, bien sûr, sans instruments de musique ni micros ; avec seulement de l'encre, un pinceau, une plume et de la pellicule...

Ces dessins de McLaren, qui comportent aussi quelques exemples amusants de figurations spatiales (de une à six dimensions, pourquoi pas ?) qui renvoient au « relief » de certains films, prennent tout leur sens par l'adjonction de quelques planches originales pour les films, et, pendant toute la durée de l'exposition, de plusieurs programmes, les mardis, mercredis (pour les enfants) et jeudis, de ses films. Une occasion de revoir « la Poulette grise », « Blinkity Blank », « Mosaic », « Boogie Doodle », ainsi qu'un échantillonnage de films de précurseurs de McLaren, Emile Cohl, Oskar Fishinger, Alexeieff, Len Lye.

GENEVIEVE BREERETTE.

★ Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine, jusqu'au 2 avril.

Rétrospective documentaire à Bondy

Propagande pour deux idéologies adverses

BONDY, où a eu lieu, depuis trois ans un festival de cinéma, n'est qu'à une dizaine de kilomètres de Paris. Ce n'est pas loin, mais les critiques parisiens se déplacent plus volontiers en province qu'en banlieue. Le Festival de cinéma de Bondy organisé par l'Association Bondy Culture, avec le concours de la municipalité et sous le patronage de l'Association française des cinémas d'art et d'essai, n'est pas porté par le snobisme. Du 17 au 23 février, il y a eu des jours de froid, de neige. L'hiver rend la banlieue triste, semble l'isoler. Pourtant, ceux qui se sont risqués jusqu'à Bondy ont assisté à un événement. Evénement, oui, que cette rétrospective de documentaires sur le thème : « Propagande contre propagande 1933-1945 », qui montraient dans le vécu d'une époque, la confrontation des idéologies totalitaires du fascisme et du nazisme, avec l'idéologie démocratique des Etats-Unis et dans une certaine mesure, de l'Angleterre. Archives tirées, pour la plupart, de la cinémathèque de Vienne, l'Osterreichiches Filmmuseum, dont le directeur, Peter Konlechner, est un collectionneur passionné comme Henri Langlois. Pour lui, l'amour du cinéma va jusqu'à ne vouloir présenter les films que dans leurs versions originales. Il est fier d'avoir réussi à attirer les Viennois à une rétrospective des œuvres du Japonais Kurosawa, sans le moindre sous-titre. On n'a vu aucun film sous-titré à Bondy : une traduction simultanée guidait les spectateurs.

Car la parole, les commentaires, les discours, jouent un grand rôle dans les films de propagande pro ou antifasciste, dans les reportages sur la seconde guerre mondiale. Les mots martèlent les idées-forces que les images expriment d'une manière émotionnelle, et cela, d'un côté comme de l'autre. Hitler et Mussolini, passant des troupes en revue ou haranguant les foules, étaient filmés comme des rois ou des dieux, auxquels leurs peuples remettaient leur sort. Plus de trente ans après leur disparition et la chute de leurs régimes, on ressent toujours un malaise devant cette idolâtrie. Les images que les nazis ont recueillies, de Vienne en délire, avec ses rues et ses places noires de monde lors de l'arrivée de Hitler après l'annexion, que signifient-elles ?

En temps de paix, la propagande nazie usait de l'esthétisme et du lyrisme. Walter Ruttman exaltait dans le montage symphonique de Metall des Himmels, *l'acier allemand « venu du ciel » pour le plus grand bien du national-socialisme.* Ewiger Wald *chantait avec un pompiérisme grandiose la forêt germanique ravagée par les invasions, puis ressuscitée par le Führer, qui faisait aussi se lever des forêts d'hommes.*

En temps de guerre, le nazisme frappait plus fort encore, mentait sans vergogne. Dans Feuertaufe, *la Pologne de 1939, envahie, écrasée sous les bombes, était présentée comme l'odieux agresseur puni par les vaillants chevaliers allemands du ciel. De quoi justifier toutes les dévastations à venir en Europe.* Herr Roosevelt plauder *faisait du président des Etats-Unis un ploutocrate affamé de pouvoir, entouré de juifs et gouvernant un pays où régnaient le chômage et la misère et où les Blancs avaient été conduits à la décadence par la sorcellerie des Noirs. Dans* Der Fuhrer schenkt den Juden eine Stadt, *réalisé en 1944, le mensonge atteignait un sommet. Les nazis avaient construit, en Bavière, une ville d'accueil pour des juifs. Portant l'étoile jaune, ceux-ci travaillaient, vivaient, se distrayaient, dans des conditions apparemment normales. Ils furent, tous, victimes de la « solution finale ».*

Du côté américain, le combat idéologique ne s'exprimait pas tellement non plus avec des nuances. Mais c'était le bon combat pour la liberté. A revoir des épisodes de la célèbre série Pourquoi nous combattons, la Bataille de Midway *(traitée par John Ford comme un de ses plus beaux westerns), ou* Memphis Belle, *de William Wyler (à la gloire d'une forteresse volante basée en Angleterre) — qui furent présentés en France après la Libération, — on admire autant le courage des opérateurs de prises de vues que l'état d'esprit de la démocratie rooseveltienne.* La Bataille de Russie *(de Capra et Litvak dans* Pourquoi nous combattons) *reste à cet égard exemplaire. Toutes les souffrances et les luttes du peuple soviétique, dans Moscou menacée par les nazis, dans Leningrad assiégée et sur les champs de bataille, sont présentées comme une épopée semblable à celle de l'Amérique dans le Pacifique. Le pacte germano-soviétique de 1939 est discrètement justifié et la victoire de Stalingrad est le symbole de la guerre de libération en Europe. Les documents rassemblés sont des preuves historiques. Et même le général MacArthur disait alors son admiration pour l'U.R.S.S. Quelques années plus tard, les anciens alliés allaient entrer en guerre froide. On pourrait comparer cette* Bataille de Russie *aux films anti-communistes de l'ère maccarthyste ou aux documents, accablants pour les Etats-Unis, sur la guerre du Vietnam...*

Or, même au temps du combat du « monde libre », la propagande américaine savait mentir. Par omission dans Negro soldier, *où l'esclavage, la guerre de Sécession et le problème des droits civiques étant escamotés, le citoyen noir devenait un héros qui, de tout temps, s'était battu aux côtés de ses frères blancs.*

En fait — c'est la leçon à méditer de ce passionnant festival — tous les moyens sont bons pour les fins de la propagande idéologique. Quelle qu'elle soit, cette propagande pervertit, de toute façon, l'esprit critique et la pensée individuelle. Où est la vérité ? Il suffirait parfois de changer le commentaire d'un film hitlérien ou américain pour faire dire aux images de la réalité historique le contraire de ce qu'on leur a fait dire sur le moment. Dans la sélection américaine de Bondy, un seul film s'intéressait plus à l'homme qu'aux idées : San Pietro *où John Huston, à propos d'une opération militaire, se préoccupait des jeunes soldats de son pays venus mourir sur la terre italienne et du sort de villageois italiens libérés dans des ruines.*

JACQUES SICLIER

NOTES PHOTO

Reconstruire la vie



Pourquoi y aurait-il impossibilité à parler de photo « politique » ? Pourquoi ce type de photo (en gros la photo « choc » du style Paris-Match *: reportages sur les guerres et les catastrophes — partout où la mort est le lot commun) ne provoquerait-il aucune poussée d'écriture ? Expression commode et usagée : « ces photos parlent toutes seules ». Leurs commentateurs se rengorgent de « témoignages criants de vérité » et de « comme si vous y étiez ». Comment, en effet, ne pas être « dans » la photo, comment ne pas se laisser charrier par sa violence ? Elle dit tout et trop. Elle noue la gorge et reflue loin la parole, qui devient un surplus indécent. Nous avons tous dans la tête, dans un coin où la mémoire se refuse à effacer, des images d'exode, d'exécutions, de corps déchiquetés par la faim ou par le feu. Les cadavres de l'actualité ne sont pas « exquis ».*

Prenons le livre de Jean-Claude Labbé, Vietnam, la guerre, la terre et les hommes, *édité au Chêne. Il y en a, des morts et des estropiés, des images de désolation. Il y en a, des chiffres terribles. Il y en a, des enfants nus grelottants. Mais Labbé a fait un travail de journaliste : il fournit des informations sur l'histoire du Vietnam de ces dernières années, depuis l'occupation du Sud par les GI's américains jusqu'à la libération de Saigon, l'implantation du gouvernement socialiste et la reconstruction de la vie. Son reportage ne s'arrête pas à l'image des affrontements, ou à celle du buffle, de la bicyclette et de la rizière. Il nous emmène dans les maquis, puis dans les rues de Saigon, dans les bibliothèques, dans les chantiers et les écoles. Il s'agit plus d'un livre d'histoire que d'un livre de photos, d'histoire illustrée, comme un film de la série « Connaissance du monde ».*

Ce qui est rare, et beau, c'est que Jean-Claude Labbé ne se contente pas de montrer des visages, et de dire : « Voyez comme ils souffrent » *ou* « Voyez comme ils sont heureux. » *Il a parlé avec les Vietnamiens, et sur leurs visages il a pu mettre des noms et des âges, des histoires individuelles tissées dans le courant historique. Il rapporte de vieilles croyances vietnamiennes, il retranscrit des poésies. Son livre ne nous enfonce pas dans la fatalité indifférente des photos-choc ; il s'achève sur des images d'espoir.*

HERVÉ GUIBERT.

★ Editions du Chêne : 65 F.

Ventes de prestige

Un printemps précoce au palais d'Orsay

ON ne choisit pas ses députés en même temps que ses meubles, ont dû penser les commissaires-priseurs. La saison de prestige du printemps a donc été avancée à la seconde quinzaine de février, et, dès le 15, l'étude Couturier et Nicolay proposait, au palais d'Orsay, la collection Brunet. Cette vente fut une leçon d'histoire de l'art du meuble : *des débuts du Directoire à la Restauration, c'est tout* le cours d'une révolution artistique qui a été présenté. Un escalier de bibliothèque en acajou reposant sur de minces pieds fuselés a le charme et la séduction du Louis XVI (*23 000 F*) ; avec un mobilier de salon estampillé *Henri Jacob, c'est encore* le bon dix-huitième siècle, mais des accoudoirs à balustre, des pieds antérieurs tournés à bobines, un dossier sculpté à l'imitation de la passementerie, témoignant d'une recherche, d'une volonté de faire autre, qui, chez les successeurs *du grand ébéniste, n'échappera pas toujours* à la lourdeur (60 000 F). C'est dans l'Antiquité romaine — mise à la mode par les découvertes de Pompéi — que les frères Jacob trouvent leur inspiration au début du Directoire. Un fauteuil curule — bien doré, tout de même, nous *sommes à l'époque de Barras — rappelle à la jeune* République les grandeurs de l'ancienne Rome (40 100 F). Enfin, l'expédition, puis le retour d'Egypte, suggèrent de nouveaux thèmes.

Deux petits chevaux japonais

Vivant Denon, fondateur du Louvre, rapporte dans ses bagages une provision de motifs étranges : sphinx, animaux ou figures hiératiques... De cet *engouement témoignent une paire de candélabres en forme* d'égyptiennes, un peu froids, mais pas encore trop chargés (48 000 F). On est prêt pour l'Empire, avec ce guéridon de marbre supporté par trois têtes de bœuf Apis (54 000 F), ce lustre dont la ceinture de bronze décorée des signes du Zodiaque *enserre un globe bleu étoilé d'or (200 000 F), ce lit d'apparat orné de têtes de griffon* (31 000 F) ou ces objets qui pastichent la splendeur de Louis XIV : une paire de vases dont les anses sont des naïades (37 000 F), une jardinière richement décorée de bas-reliefs de bronze, qui surprennent à côté des jolis biscuits de Wedgwood, dispersés *en médaillons (33 000 F). Mais tout n'est pas aussi* monumental, et un piano-forte d'Erard pourrait presque être Louis XVI (30 000 F). La fine dentelle du jabot du premier consul, dans une miniature d'Isabey qui orne une boîte en or (88 000 F), rappelle que les grâces d'un temps moins guerrier ne sont pas tout à fait évanouies.

Après une ouverture de la saison de prestige aussi impériale, deux petits chevaux japonais (hauteur : 0,44 m), vendus le 16 février, toujours par l'étude Couturier et Nicolay (expert M. Beurdeley), *ont apporté, avec leur émail blanc, leur bizarre* décor bleu, vert, rouge, les nuages noirs qui *se* promènent sur leur corps trop lisse, et les grandes dents de leurs bouches hennissantes, une fantaisie qui avait manqué à la première vente. Ces deux rares pièces de porcelaine Arita du dix-huitième siècle ont été acquises pour 510 000 F par un anti*quaire nippon.*

L'étude Ader, Picard, Tajan prit le relais la semaine suivante : la vente du 21 février montra du XVIIIe siècle ce que celle du 15 à dominante Empire avait *fait* un peu regretter : la Régence, le Louis XV. La Chine alors intéressait davantage que l'Egypte, et deux vases couverts d'époque Ming montèrent jusqu'à 195 000 F, en partie grâce à leur très belle monture Régence de bronze ciselé. On ne se gênait pas pour adapter les objets *exotiques* au goût français. Une paire de *cache-pot* d'époque Kang-Shi (*105 000 F), toute en nuances* de verts, *aurait pourtant pu se passer* d'ornementations. Mais c'est bien la monture de bronze Louis XV, chargée de fleurs de rocaille et de pampres, qui donne à deux vases de Sèvres bleu leur valeur (110 000 F), et l'on retrouve la même exubérance gracieuse dans plusieurs paires d'appliques *de cette époque (de 13 000 F pour les plus simples* à 92 000 F pour un exceptionnel modèle d'orfèvrerie). La Chine est encore là avec la technique du laque, audacieusement utilisée dans une commode de Dubois. Il faut un exceptionnel talent pour créer l'harmonie entre les *virevoltes de bronze et le relatif dépouillement du décor* laqué à fond noir. Le prix de 810 000 F paraît cependant exagéré pour un meuble qui n'était pas dans un parfait état de conservation. Le goût d'une certaine apparence de simplicité a favorisé deux fauteuils Régence à haut dossier plat, dont la raideur était *amadouée par les courbes des entretoises et une très fraîche* tapisserie de Beauvais de même époque (150 000 F).

C'est au contraire la richesse de la matière, le raffinement des *décors de miniatures* qui font *l'attrait des boîtes ou tabatières* en or du XVIIIe. La vente en soirée du 21 février au palais d'Orsay a constitué une belle avant-première à la dispersion de la collection Ford le 25 février chez Sotheby Parke Bernet à New-York. Sans doute ces objets trop *délicats* ne correspondent plus *tout à fait au goût contemporain et de nombreux lots ont été* vendus en dessous des estimations, quelquefois rachetés. Mais 172 000 F pour une boîte en or incrustée de nacre et de pierres dures (vers 1745), 250 000 F pour une boîte en or et cristal de roche, ornée de deux miniatures représentant le roi de Pologne Auguste III et le maréchal de Saxe, et *enrichie de diamants, sont tout de même de bons* prix.

Un autre Watteau

Le meilleur moment de toutes ces vacations est venu avec la vente de dessins anciens le soir du 23 février (experts MM. Antonini et Herdhebaut). Des tableaux qui venaient ensuite, il vaudrait presque mieux ne pas en parler. Pour certains amateurs peu importe, semble-t-il, l'importance des restaurations : 650 000 F pour un *Breughel d'Enfer représentant l'Adoration des rois mages*, 230 000 F pour une *nature morte* attribuée à Van der Ast, sont deux prix excessifs qui s'expliquent par la valeur décorative des peintures et des sujets. Un charmant portrait de femme par Mme Vigée Le Brun (220 000 F) est de meilleure facture.

Les mêmes réticences ne sont plus possibles avec les dessins. La plupart provenaient de la grande collection Groult. Les sanguines de Watteau montrent la force presque brutale d'un artiste qu'on caricature en le présentant comme le peintre d'un *marivaudage* vaporeux. Deux *têtes* d'homme d'après Van Dyck (52 000 F), un coquillage (48 000 F), témoignent d'une rare maîtrise technique : le trait est sans hésitation et il n'y a aucun bavardage inutile dans ces feuilles d'étude. Avec une vue de rivière (35 000 F), la méthode change et seuls quelques traits plus appuyés ordonnent un paysage flou où le dessinateur a procédé plus par masses que par contours. Et



c'est encore un autre aspect du *génie de* Watteau *que révèle* ce portrait d'un gros homme (70 000 F), à la fois spontané et parfaitement maîtrisé : Daumier n'est pas loin. Fragonard est peut-être le plus grand maître du dessin du dix-huitième siècle ; on regrette d'autant plus qu'un lavis de bistre, *le Petit Concert*, ait trop pâli à la lumière, mais il reste un musicien *appliqué, une dame* attentive, *quelques silhouettes*, des ombres que le temps efface (140 000 F). L'*Education de la Vierge* est, elle, d'une parfaite fraîcheur, et il n'y a que le sujet qui aurait pu décourager les amateurs (110 000 F).

Un dessin à la pierre noire de Boucher (108 000 F) donne à des *Têtes de soldats*, une vigueur qui fait oublier les grâces un peu molles de tant de tableaux. Et puis il y eut les Vénitiens, aujourd'hui très à la mode : une belle *Vue de la Salute*, par Guardi (210 000 F), et une autre vue de Venise, par Canaletto. *Ce dernier dessin*, presque trop achevé, n'a pas la séduction des esquisses plus naturelles, mais le prix de 330 000 F, payé par M. Cailleux, grand marchand parisien, et l'un des meilleurs spécialistes du dessin du dix-huitième siècle, l'authentifie avec plus de sûreté que le meilleur des certificats.

Loin du faste des événements attendus, une vente plus modeste a réservé une heureuse surprise : le 10 février, l'étude Godeau Solanet Audap adjugeait 350 000 F un *tableau représentant la* place Saint-Pierre, à Rome (1,51 × 1,95), que l'expert, M. Touzet, avait prudemment décrit comme de la suite de Pannini. L'acquéreur, moins timide, se souvenait peut-être du record de 240 000 livres obtenu par un tableau du maître, représentant l'intérieur de Saint-Pierre, le 2 décembre 1977, chez Christie.

JEAN-MARIE GUILHAUME.



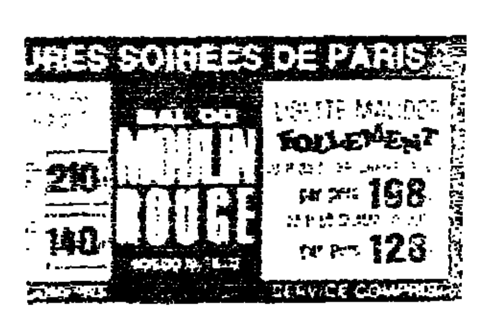
هكذا من الأصل

...tes de prestige

...ais d'Orsay



JEAN-MARIE GUILHAUME.







REFUS DU VOLUME

Les formes inventées du sculpteur Hajdu

GRACE à une vingtaine d'œuvres dans la collection Granville, Etienne Hajdu est déjà présent à Dijon. Mais, jusqu'au 2 avril, grâce à l'exposition itinérante actuellement proposée au Musée des beaux-arts — première étape d'un voyage 1978-1979 avant Caen, Calais, Dunkerque, Bordeaux et Sochaux, — la totalité de l'œuvre semble là.

Pourtant les deux ensembles sont trop différents pour se compléter, mais le voisinage d'un choix d'amateur et d'une tentative de synthèse plus didactique est éloquent. L'abondance des pièces n'est évidemment pas en cause et l'exposition itinérante chargée d'éclairer toute une vie de recherches n'a que trois fois à peine le volume de la collection privée : on se doute, puisqu'il s'agit d'Hajdu, que seule compte, de part et d'autre, la qualité.

L'exposition semble avoir voulu souligner la qualité du graphisme sur lequel reposent bas-reliefs, silhouettes estampillées, etc. Plusieurs fois le lavis préparatoire a été placé à côté de la sculpture. C'est le cas, par exemple, pour *Kay*, bronze de 1965, ou pour *Ayama*, aluminium de la même année. Et il est immédiatement clair que, si le contour — net, élégant, pur comme le tranchant d'une hache — est essentiel pour piéger la forme, il ne constitue pas une fin en soi, mais s'impose toujours comme une simple armature indispensable, comme un rebord ou une couture, ou comme la proue d'un navire, éclatante certes, mais simple intersection des flancs où tout se passe.

La fin, en soi, pour Hajdu, qui avoue son ambition de « formes inventées », ne peut pas être le contour seul, et Luce Hajdu explique pourquoi en un beau mot : *« Il est tellement sculpteur !... »* Devant les très brillantes estampilles noires, qui sont avec les ardoises que représente ici *Noémi*, vedette de l'exposition, les révélations des derniers travaux, on constate en effet avec quel plaisir le graphisme s'enfonce dans l'épaisseur du papier goudronné pour tirer du matériau terne des inflexions claires, des blancheurs doucement animées. Le contour seul ne créerait pas, sous l'épaisseur, une forme dense et solide : il y faut ce qu'Hajdu nomme l' « espace respirant », l' « espace-lumière ».

Nous approchons du secret d'Hajdu. Paradoxalement, c'est le refus du volume. Parce que l'artiste souhaite maintenir une équivoque en matière de représentation : ses « formes inventées » doivent imposer leur existence entre deux règnes, celui des structures naturelles — feuillages, branches, chevelures, etc. — et celui de la fantaisie — mythologie de la femme. Pour ce faire notons au passage qu'il ne pense pas un instant, ou à peine dans ses premières recherches, à la composition abstraite. L'équivoque lui paraît nécessaire pour conserver l'originalité, l'autonomie d'objet de ses créations : *« Dans un monde inventé, je ne pouvais donner l'illusion de la réalité par le volume, c'est pourquoi je supprime le volume. La minceur de la silhouette me permet de situer la figure dans un espace aussi bien réel qu'imaginaire, car c'est le concept que je cherche et non l'image. »*

Bien groupées, bien présentées, les œuvres illustrent cette longue et brillante poursuite. Avec quelques grands reliefs des années 50-60, comme *Liens* (1958), l'aluminium martelé fait sourdre des formes croisées comme des mains jointes non décrites, mais explicitant la concentration. Au volume refusé se substitue en effet une expression en surface, à peine soulevée à partir de l'épaisseur. Hajdu travaille à fleur de peau et, en même temps, ne semble tirer ses effets que du plus profond de chaque matériau.

Très vite, vers 1959-1960, le parti à tirer de l'opposition des surfaces lisses et lumineuses et des vides qui peuvent les cerner (*Muriel*, 1959, *Tête*, 1960) ou leur être mélangés — il faudrait dire incorporés — (*Tentative de métal XI*, 1963) donne la série remarquable des œuvres les plus caractéristiques de cette plastique nerveuse et subtile.

Et ce sont les têtes-haches bien connues, les figures comme *Anita* (1964) ou *Kay*, reliefs à doubles faces parfaitement équilibrées qui seront suivis, vers le fond de la salle, par des compositeurs plus étalées, parfois foisonnantes et centrées comme des masses végétales d'algues (*Convergence*, 1968), parfois ouvertes (*Ouvrage du vent*, 1970, *l'Herbe*, 1971).

Admirable ouvrier, Hajdu triomphe de l'ingrate ardoise d'Angers : *Noémi* en témoigne ici. Elle reprend le contour des formes féminines telles que les « invente » une sorte de vision aérienne géographique (continent diapré de la robe à peine soulevée par la proue d'un sein, isthme noble du cou, et retombée mirobolante de la coiffure opposée à un petit mufle en promontoire péremptoire). Jamais la surface noire n'avait été plus exquisement transfigurée par la lumière. Au point qu'Hajdu semble vraiment, comme il l'avait souhaité, supprimer le volume : la lumière en tient lieu et le miracle est dû à une main d'orfèvre mallarméenne.

N'oublions pas une séduction multiforme, celle des beaux matériaux. Celle des idoles aveugles au clair regard de diamant. Celle d'Hajdu œuvrant, calme et sûr.

PAULE-MARIE GRAND.

★ Au Musée des beaux-arts de Dijon.

UNE VIE PAR ASSEMBLAGE

Calder, par l'image et le texte

AMERICAIN de naissance, Calder avait fini par faire partie du paysage artistique en France. C'est à Paris que le sculpteur des « mobiles » et des « stabiles » est venu au monde de l'art contemporain. Le Centre Beaubourg évoque cette figure que tous les gens du village de Saché, en Touraine, où il s'était fixé définitivement, connaissaient bien. C'est un hommage anniversaire deux ans après la mort de l'artiste, survenue en 1976, lors d'un voyage à New-York.

Entourant quelques sculptures, une émouvante suite de documents, de photographies, de lettres, de catalogues, qui étaient conservés dans le bric-à-brac de son dernier atelier tourangeau — et que la famille de l'artiste a donné à Beaubourg, — évoque tout Sandy Calder par l'image et par le texte, de l'enfance à la mort. Cette manière directe et indirecte lui convient bien. Photos d'enfance; photos de familles, photos d'amis. Images des ateliers de l'artiste — ou de l'artisan ? — penché sur son établi. Des choses sans importance. C'est ainsi que Calder concevait son œuvre. Il était venu de si loin, du simple amusement, avant de figurer sur les cimaises des musées, qu'il donnait le sentiment de ne pas y croire.

Sa sculpture, comme son comportement dans la vie, avait pour « mobile » le jeu, la recherche spontanée du plaisir innocent et franc. Pourtant, Sandy Calder avait tout pour faire un artiste de musée. Dans sa famille on était sculpteur de père en fils.

Enfant, il posait pour son père, Alexander Stirling Calder, sculpteur académique. Pascin trouvait le fils moins beau que son papa. Et c'était vrai, les images le montrent : l'un est élégant, l'autre pataud. Le père taillait de grandiloquents monuments dans la pierre, le fils tord le fil de fer. Mais c'est lui qui finit par être le vrai dandy de la sculpture. En vérité, il ne sait que faire à ses débuts, et le hasard va décider pour lui. Un document relate sa rencontre *« avec un Serbe »* qui lui conseille de fabriquer des jouets articulés *« pour gagner sa vie »*.

C'est ainsi qu'il sculpte son cirque — mais peut-on appeler cela sculpter ? Il dessine plutôt au fil de fer ces haltérophiles, ces écuyères et ces lanceurs de couteaux d'un étonnant pouvoir suggestif. Carlos Vilardebo a tourné un film qui est projeté dans cette exposition : *« Mesdames et messieurs, je vais vous présenter le cirque Calder... »* C'est le même spectacle qui avait ravi ses amis de Montparnasse, en 1926. Ils l'enrôlent dans leurs expositions, et Calder, le sculpteur amusé et amusant, entre dans le sérail des galeries en attendant de voir s'ouvrir les portes des musées.

Miro, qui était touché par sa grâce enfantine inaltérable, le fait participer à l'élaboration du stand républicain espagnol, de 1937, à Paris. Sa fontaine de mercure pour les mines d'Almaden, qu'un document montre près du *Guernica* de Picasso, est l'une des premières sculptures mobiles.

Changement de décor : c'est l'atelier de Mondrian de la rue du Départ. Espace blanc immaculé, carrés, rectangles, couleurs primaires brillantes : là, en 1930, Calder reçoit, comme il le disait, le « *choc* ». A l'époque il avait bien une notion de ce qu'était l'art moderne, mais l'« *abstraction* » était une chose inconnue. Il la découvre et l'adopte. Le rouge, le bleu, le jaune de Mondrian, vont devenir ses couleurs comme elles étaient celles de Miro et Van Doesburg. Il abandonne les petits personnages figuratifs pour les formes abstraites. Mais il y introduit le mécanisme, le mouvement, justement cette articulation qui animait son petit cirque avec tant d'ironie. C'est la singularité de son art : les formes, en se déplaçant, changent « *perpétuellement* » les données de la sculpture.

Il réalise la chose, mais c'est Duchamp qui la nomma : il appelle ces sculptures des « mobiles ». De même que Arp trouvera le nom de « stabile » pour ces grandes constructions, qui semblent des insectes d'acier noirs qu'on rencontre au pied des tours de bureaux les plus prestigieuses des grandes capitales, à commencer par la tour Fiat à la Défense.

Les photos de cette exposition (préparée avec beaucoup de soin par Françoise Cachin, avant l'établissement du catalogue de l'œuvre de Calder pour la fin de l'année) sont souvent les seuls témoignages d'œuvres aujourd'hui disparues, notamment celles des années 30 au groupe Abstraction-Création qui avait uni Calder à Hélion, Arp, Van Doesburg... Elles montrent qu'il est un des ancêtres de la sculpture dite « ouverte », qui rompt avec le volume fermé, de tradition dans l'art, de Michel-Ange à Rodin.

Outre-Atlantique, la critique attribue les mérites de cette conception, qui procède par assemblage et construction, à David Smith. Lorsqu'on en parlait devant Calder, son visage rieur prenait cet air *« inexpressif et silencieux »* que Léger voyait dans sa sculpture.

JACQUES MICHEL.

★ Hommage à Calder, au Centre Beaubourg.

NOTES - PHOTO

Graves mascarades

Norbert Ghisoland (1878-1939) tenait un studio de photo dans une rue commerçante de Frameries, en plein pays minier belge. On se doute que dans les années à venir, avec l'intérêt que suscite la photographie ancienne — et les prix que peuvent atteindre certains tirages, — un bon nombre de photographes improbables vont soudain être exhumés et devenir des « grands photographes ».

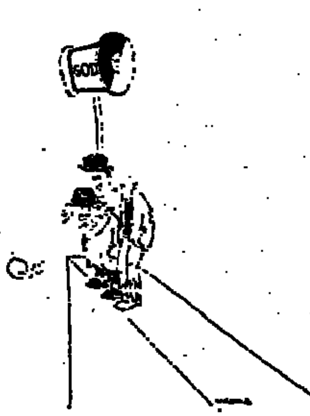
Les photos de Ghisoland, elles, sont vraiment étonnantes. Elles n'ont pas le seul intérêt « kitsch » de cartes postales 1900 : elles ont une valeur historique et sociale. Car Ghisoland n'est pas le reproducteur du visage de la bourgeoisie. Ses clients sont des mineurs, de ces hommes aux visages butés, impénétrables, à la fois fiers et modestes. Non pas photo d'identité sociale, mais photo-rêve et souvenir pour lequel on pose dans son costume favori, dans un costume d'emprunt qu'on ne remettra plus jamais, après avoir ciré ses chaussures, épinglé sa décoration au revers de sa boutonnière, et emmené son instrument de musique ou son petit chien afin qu'ils soient « dans la photo ».

Photos de famille, portraits de groupe, photos d'enfants : il y a beaucoup à lire dans ces visages. La résignation, l'envie, la soumission, la peur d'une vie sans qualité. Mais aussi le plaisir de la séance de pose, de l'évasion sociale procurée par cette sorte de mascarade. Les membres de la chorale du Pôle Nord exhibent fièrement leurs quilles ; le petit garçon revêt la situation de papa : casque, piolet et moustache à la suie d'allumette ; la petite fille a voulu poser en mariée. Pour reconstituer la scène quotidienne, sa mère a emmené son ouvrage de couture. Monsieur X... boxe, ses maigres pectoraux gonflés, devant l'objectif.

Toutes ces photos, d'ailleurs très belles, ne font pas rire. Certaines ont l'émotion de drames sous-jacents. Pour une fois, le photographe n'a pas ordonné le sourire. Derrière la céramique de la façade de sa boutique, fumaient les grandes cheminées. — H. G.

★ Jacques Damase ; 69 F.

une sélection



« En attendant Godot » vu par Chenez.

cinéma

L'INCOMPRIS
de Luigi Comencini

« Incompris », en effet, ce film de 1967, qui fut mal accueilli au Festival de Cannes, et ne fit qu'une brève sortie en version doublée seulement. Aujourd'hui, on peut voir et comprendre comment ce drame sentimental — un garçon privé de sa mère cherche désespérément à se faire aimer de son père, consul anglais à Florence, qui lui préfère son jeune frère — s'inscrit dans tout un itinéraire de Comencini sur l'enfance et la société. Emotion, sensibilité, douloureuse analyse des rapports avec les adultes, il faut redécouvrir cette œuvre majeure d'un des « grands » du cinéma populaire italien.

RENCONTRES DU TROISIÈME TYPE
de Steven Spielberg

Ou « nous ne sommes pas seuls dans l'univers » : Spielberg a tellement envie de croire aux soucoupes volantes et aux extra-terrestres qu'il convainc le spectateur de leur existence. L'OVNI, enfin découvert après un suspense qui met, volontairement, les nerfs en pelote, est d'une merveilleuse beauté. Tout le monde voudra, comme Richard Dreyfus et Melinda Billon, franchir la montagne mystérieuse pour savoir ce qu'elle cache.

NON RÉCONCILIÉS
de Jean-Marie Straub

D'après Heinrich Böll, le portrait d'une Allemagne qui n'a pas exorcisé les fantômes du nazisme. Portrait tracé selon des méthodes de narration souvent imitées par la suite mais jamais utilisées avec une telle précision. Le détail prime sur la psychologie, les comédiens ne jouent pas « dramatique », le cinéma ne prétend pas reproduire la vie. Le spectateur doit analyser en même temps que le cinéaste. Lire, déchiffrer plus que participer, s'identifier. Un classique en réédition (1964-1965).

ET AUSSI : *Anne et Andy*, de Richard Williams (le monde merveilleux des aventures enfantines dans un dessin animé de long métrage, dont l'invention graphique est un ravissement) ; *Haro*, de Gilles Béhat (la vie violente d'un village français après la guerre de 1914 : un certain lyrisme) ; *Drôle de séducteur*, de Gene Wilder (le surprenant romantisme d'un acteur comique formé chez Mel Brooks) ; *Pitié pour le prof !* de Silvio Narrizano (les mésaventures d'un jeune instituteur dans l'Ouest canadien des années 30 : humour, émotion) ; *Voyage à Tokyo*, de Yasujiro Ozu (dissolution d'une cellule familiale : la révélation du Bresson japonais, mort en 1963) ; *le Bois de bouleaux*, d'Andrzej Wadja (la vie, l'érotisme, la mort et la nature : intimisme et beauté picturale) ; *le Miroir*, d'Andrei Tarkovsky (superbe plongée dans la vie intérieure d'un homme tourné vers son enfance) ; *Julia*, de Fred Zinnemann (réalité vécue et tradition romanesque hollywoodienne : deux grandes actrices) ; *Elles deux*, de Marta Meszaros (les nuances psychologiques et sentimentales du monde des femmes) ; *Providence*, d'Alain Resnais (reprise d'un film couronné par sept Césars du cinéma français : l'imagination d'un romancier au bord de la mort).

théâtre

LES PEINES DE CŒUR D'UNE CHATTE ANGLAISE
au Montparnasse

Comment Beauty la chatte blanche devint lady et auteur de best-seller. La prude Angleterre vue par Blazac et dessinée par Grandville s'anime par la grâce du groupe T.S.E. Le monde animal se confond avec celui des humains, et, sous leurs masques féeriques, les comédiens accomplissent un miracle : ils conduisent le théâtre jusqu'à la perfection du plaisir.

EN ATTENDANT GODOT
à l'Odéon

Les clochards qui n'osent pas rêver attendent quelque chose d'autre, attendent la fin de ce monde qui n'en finit pas de finir. Le pessimisme pervers de Beckett brûle toujours aussi fort, et les comédiens-français, sous la direction de Roger Blin, sont extraordinaires.

LA THEBAIDE
au Nouveau Carré

Jocaste, mère et femme d'Œdipe, essaie d'empêcher ses deux fils de s'entretuer. Première tragédie (méconnue) de Racine, chef-d'œuvre d'analyse psychanalytique et politique. Mise en scène et interprétation à la fois très « publiques » et très pénétrantes.

ET AUSSI : *les Rustres*, à la Michodière (le côté farce de Goldoni déchaîne les comédiens) ; *Meurtre dans la cathédrale*, à Chaillot (cérémonial anglais des comédiens-français) ; *Gotcha*, au Marie-Stuart (une tragédie moderne de peur et de désespoir) ; *David Copperfield*, à la Cartoucherie du Soleil (voyage proustien sur le chemin de Dickens) ; *Dom Juan*, à la Cartoucherie de la Tempête (les comédiens du Soleil dans le théâtre de Molière) ; *Parade*, à l'Aire libre (beaux monstres des nuits solitaires) ; *Boite Mao Boite*, au Lucernaire (Albee et l'œil bleu de Laurent Terzieff) ; *le Roi des cons*, au Fontaine (le programme commun actualisé de Wolinski-Confortès).

musique

LA MUSIQUE DES PEUPLES
à Rennes

Pour la cinquième fois, la Maison de la culture de Rennes organise un passionnant « Festival des arts traditionnels », occasion unique de prendre contact avec le monde. « Ecouter la musique des autres, *dit Françoise Gründ*, c'est aussi connaître ou reconnaître son originalité dans le monde sonore, entendre la langue des autres c'est surprendre la ligne mélodique de son propre langage, voir les danses des autres, les masques des autres, les rites des autres, percevoir les senteurs de benjoin, d'encens, de cuir ou de tabac dont leur quotidienneté demeure imprégnée, c'est découvrir les possibilités de son propre corps, déchirer souvent le voile qui masque les tabous, tient secrets les rituels et les cérémonies qui ne s'avouent pas. » *Les « autres » viendront cette année d'Egypte et de Corée, d'Australie et du Pakistan, de Turquie, d'Inde, de Grèce, d'Afghanistan, d'Irak, du Japon, d'Italie, de Suède, de Hongrie, d'Ecosse, de Tunisie, etc. (Rennes, du 3 au 12 mars.)*

TORTELIER ET PARAY
au Théâtre des Champs-Elysées

Une belle occasion d'entendre la musique française dans sa plus pure tradition : l'Orchestre de Paris sera dirigé par Paul Paray, « le jeune vieillard », qui communiquera son secret de jouvence à la superbe Symphonie *de Chausson,* Psyché, *de Franck,* l'Apprenti sorcier, *de Dukas, avec, dans le* Concerto pour violoncelle, *de Lalo, Paul Tortelier le frémissant. (Champs-Elysées, le 2 mars, à 20 h. 30 ; le 3, à 19 h. ; le 4, à 10 h.) Tortelier, qui attisera ensuite trois* Suites *de Bach, a la même flamme que son aîné, Pablo Casals. (Champs-Elysées, le 7.)*

FESTIVAL DU THÉATRE MUSICAL
à Nanterre

Poursuivant son exploration du théâtre musical, le Festival de Nanterre offre, cette semaine, avec l'Atelier lyrique du Rhin, un « atelier musical pour enfants » (du 1er au 4 mars, de 15 h. à 17 h.), et l'étonnant Procès du jeune chien, *biographie spirituelle de Schoenberg, par Michel Butor et Henri Pousseur, tournoiements d'histoires, de situations, de significations, de styles enchevêtrés autour d'une des grandes aventures de l'histoire contemporaine de la musique. (Maison de la culture, avenue Picasso, Nanterre, les 7, 9 et 11 mars.)*

ET AUSSI : F.J. Thiollier : Chopin (Gaveau, le 1er mars, 18 h. 45) ; Trio Pasquier et J.-C. Pennetier (TEP, le 2) ; Orchestre philharmonique, dir. U. Segal : Schreker, Berg, Mahler (Radio-France, le 2) ; Ensemble instrumental de Grenoble, avec J.-B. Pommier (Grenoble, le 2) ; Orchestre de Lyon, dir. S. Baudo, avec J.-F. Manzone (Lyon, le 2) ; A. Grumiaux et G. Sebök (musée Chagall, Nice, le 3) ; Z. Sotkilava, premier ténor au Bolchoï, avec l'Orchestre Pasdeloup, dir. P.-M. Le Conte (Champs-Elysées, le 5 à 17 h. 45) ; Trio Göbel (Théâtre d'Orsay, le 5, à 11 heures ; Radio-France, le 7) ; Haydn, Debussy, Schubert, par le Quatuor danois (Radio-France, le 6) ; Orchestre J.-F. Paillard, avec M. André (Pleyel, le 6) ; Brahms, par l'Orchestre de Lille, dir. J.-C. Casadesus, avec G. Johannesen (Lille, le 7) ; M.-J. Pires (Théâtre de la Ville, les 7, 9 et 11, à 18 h. 30) ; K. et M. Labèque (Théâtre de la Ville, les 8 et 10, à 18 h. 30) ; Wagner, par l'Orchestre national, dir. A. Savouret (Radio-France, le 8, à 18 h. 30) ; Webern, Schreker, Schönberg, Wagner, par l'Ensemble 2e2m, dir. G. Sinopoli (Champigny, le 8 ; Genevilliers, le 11) ; Debussy et *Première Symphonie* de Mahler, par l'O.P.P.L., dir. R. Benzi (Angers, le 8 mars).

expositions

BOROBUDUR
au Petit Palais

Un temple célèbre, qui fait l'objet d'une grosse campagne de sauvetage, patronnée par l'UNESCO : il s'agit de consolider les bases du monument — pyramide de plus de 100 mètres de côté, — après la dépose des quelques 5 000 kilomètres de reliefs qui en tapissent les chambres, les galeries et les terrasses. L'exposition regroupe une centaine de pièces : bouddhas de pierre et de bronze, sculptures et objets culturels, provenant aussi de sanctuaires voisins, et témoignant, comme Borobudur, de l'originalité de l'art bouddhique et hindouiste entre le huitième et le onzième siècle.

DÉFENSE DU PATRIMOINE NATIONAL
au Louvre

Œuvres d'art reçues par les musées nationaux en paiement de droits de succession. Trente-trois pièces et objets d'art de première importance, artistique ou historique, parmi lesquelles se trouvent des peintures de Filippino Lippi, Rubens, Fragonard, Goya, le baron Gérard, Gros, Manet, Monet, ainsi que les quatre monumentales tentures de l'Histoire de Diane (seizième siècle) déposées au château d'Anet.

LA COLLECTION THYSSEN
au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Les expressionnistes allemands (Heckel, Schmidt-Rottluff, Pechstein, Macke, Beckman...), Delaunay, Derain, Picasso, Braque, Kandinsky, Klee, Moholy-Nagy, Mondrian... Les tableaux modernes et contemporains d'une collection privée, l'une des premières d'Europe, connue surtout pour sa partie ancienne. Elle peut se visiter aux beaux jours, à Lugano, où elle a été installée dans une villa spécialement construite pour elle.

ET AUSSI : *Dessins de Rubens*, au Louvre (ceux des collections du musée) ; *Trois siècles d'affiches françaises*, au Musée de l'affiche (un nouveau musée et une belle exposition) ; *L'art moderne dans les musées de province*, au Grand Palais (un bilan et des œuvres à découvrir) ; *La donation Pierre-Levy*, à l'Orangerie (morceaux choisis d'une grosse collection offerte aux musées nationaux) ; *Les singuliers de l'art*, à l'ARC-Paris (peindre et sculpter « hors les normes », souvent à l'heure de la retraite).

variétés

BEAU DOMMAGE
à l'Elysée-Montmartre

Le groupe québécois le plus attachant, découvert il y a plus d'un an au Palais des sports dans un spectacle de Julien Clerc (21 heures).

BERNARD HALLER
au Palais des Arts

Un très grand comique qui sait donner dans la peinture des caractères — en peu de mots, de phrases, de gestes — une étonnante épaisseur de vie (20 h. 45).

BERNARD LAVILLIERS
à l'Olympia

Les éclats musicaux et la spontanéité d'un chanteur de rock français (20 h. 45).

u historique, parmi lesquelles
e trouvent des peintures de
ilippino Lippi, Rubens, Fra-
onard, Goya, le baron Gérard,
iros, Manet, Monet, ainsi que
s quatre monumentales ten-
ures de l'Histoire de Diane
seizième siècle) déposées au
hâteau d'Anet.

.A COLLECTION THYSSEN
u Musée d'art moderne
le la Ville de Paris

les expressionnistes allemands Heckel, Schmidt-Rottluff, Pechstein, Macke, Beckmann, Delaunay, Derain, Picasso, Braque, Kandinsky, Klee, Moholy-Nagy, Mondrian... Les tableaux modernes et contemporains d'une collection privée, l'une des premières d'Europe, connue surtout pour sa partie ancienne. Elle peut se visiter aux beaux jours, à Lugano, où elle a été installée dans une villa spécialement construite pour elle.

ET AUSSI : *Dessins de Rubens* au Louvre (ceux des collections du musée) : *Trois siècles d'affiches françaises*, au Musée de l'affiche (un nouveau musée et une belle exposition) ; *L'art moderne dans les musées de province*, au Grand Palais (...) et des œuvres à découvrir) : *La donation Pierre-Lévy*, à l'Orangerie (morceaux choisis d'une grosse collection offerte aux musées nationaux) ; *Les singuliers de l'art*, à l'ARC-Paris (peindre et sculpter « hors les normes », souvent à l'heure de la retraite).

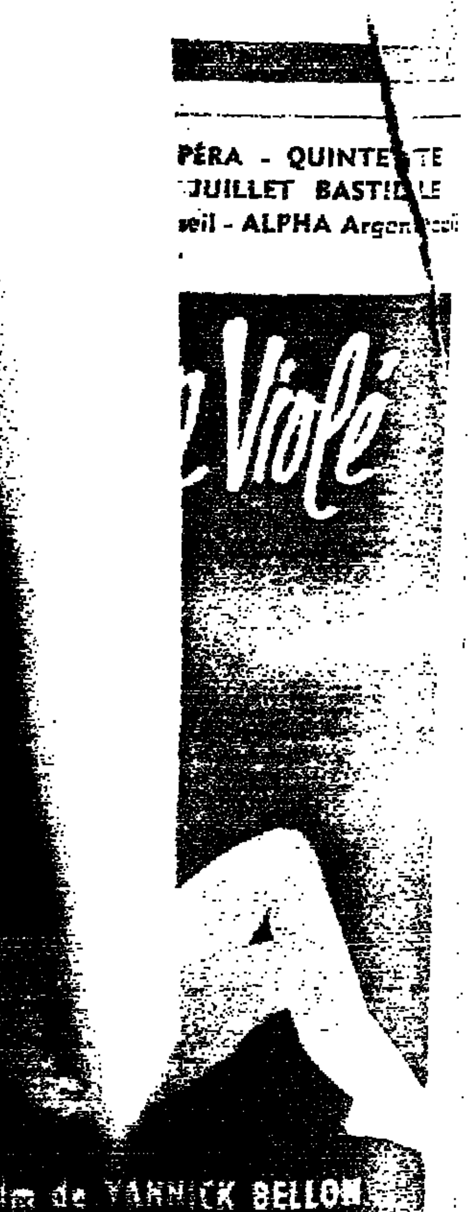
variétés

EAU DOMMAGE
l'Elysée-Montmartre

e groupe québécois le plus (...) découvert il y a (...) un an au Palais des (...) dans un spectacle de (...) lerc (21 heures).

ERNARD HALLER
Palais des Arts

NARD LAVILLIERS
Olympia



LES NOUVEAUX MAITRES D'HOLLYWOOD

La dictature des conglomérats

Début janvier, la presse américaine commença à parler du malaise existant entre United Artists, un des six grands de Hollywood, et le conglomérat Transamerica Corporation, auquel cette firme est rattachée. Le magazine financier « Fortune » consacra une étude minutieuse à la question, suscitée par les récriminations des « top executives », Arthur Krim, Robert Benjamin, Eric Pleskow, Mike Medavoy et William Bernstein, à qui United Artists doit d'être devenu en quelques années le premier studio de Hollywood.

Transamerica n'ayant pas acquiescé aux doléances des directeurs exécutifs de United Artists, qui demandaient à ce que le studio retrouve son autonomie, ceux-ci partaient en claquant la porte, bannières déployées. La simple rumeur de leur entrée à Allied Artists suffisait à faire aussitôt monter les actions de ce studio secondaire. Finalement, après avoir créé leur propre maison de production, Orion, ils signaient un contrat avec Warner brothers, qui assurait la distribution physique de leurs films.

David Alper et Lise Bloch-Morange ont évoqué, dans un premier article, le rôle capital joué, dans le nouvel Hollywood, par les agents et les avocats (« le Monde » du 23 février). Ils analysent aujourd'hui le conflit entre United Artists et Transamerica et comparent les producteurs actuels à leurs aînés de la « grande » époque. Les nouveaux « moguls », comme les agents et les avocats, sont avant tout des businessmen, ne s'embarrassant pas de sentiments superflus. La morale du succès tombe comme un couperet. Seule la baisse catastrophique des actions de la Columbia, à Wall Street, consécutive au scandale Begelman (« le Monde » du 18 février), parvint à convaincre cette dernière de se séparer d'un partenaire qui avait fait leur fortune. — L. M.

Il y a quelques années, Hollywood a subi un changement fondamental lorsque les grands studios, ces fabricants de rêves à l'échelle planétaire, sont passés sous le contrôle de groupes bancaires et de conglomérats. En 1962, Universal, le premier, devient une branche de Music Corporation of America, entreprise diversifiée de plus de 800 millions de dollars de chiffre d'affaires. Au moins pour l'essentiel, les activités du groupe touchent - elles au show-business, contrairement aux autres conglomérats. Paramount, en effet, appartient depuis 1966 à l'une des douzes divisions du trust pétrolier multinational Gulf and Western, dont le chiffre d'affaires atteint 1,67 billion de dollars. Un an plus tard, United Artists est racheté par Transamerica Corporation, holding opérant principalement dans l'immobilier et l'assurance, également propriétaire d'une compagnie de charters, Trans-International-Airlines, et d'une société de location de voitures, Budget-Rent-A-Car. Warner Brothers, pour sa part, est détenu depuis 1969 par National Kinney Corporation, groupe spécialisé dans l'investissement immobilier, la finance et les loisirs ; le studio jouit d'une certaine indépendance, car il fait partie d'une société autonome rattachée à la maison mère, Warner Communications Corporation. Enfin, un entrepreneur de Las-Vegas, Kirk Kerkorian, est devenu propriétaire de M.G.M. en deux étapes, en 1969 et en 1972.

Columbia et Fox mis à part, les studios ne représentent donc plus qu'« *une goutte d'eau dans l'océan des intérêts multinationaux* », comme le dit l'avocat Tom Pollock. Paramount, par exemple, représentant à peine 6 % du chiffre d'affaire de Gulf and Western, il n'y a rien d'étonnant à ce que son patron déclare publiquement : « *Nous sommes reconnaissants à Paramount d'avoir produit* Love Story *et* le Parrain, *mais nous aurions pu nous en passer.* » Rien d'étonnant, non plus, à ce que Kirk Kerkorian, à la recherche de capitaux pour ses investissements immobiliers, décide en 1970 de mettre aux enchères le patrimoine artistique de M.G.M. accumulé depuis quarante-cinq ans, évalué à quelque 150 000 costumes et 12 000 accessoires, provenant de 2 200 films.

Business et non pas art

Mais pourquoi les conglomérats se sont-ils récemment rués sur les studios de cinéma ? L'explication la plus couramment admise est qu'ils avaient besoin d'investir leur surplus de liquidités et qu'ils ont choisi de le faire dans un secteur prestigieux, bénéfique pour leur image de marque auprès de leurs actionnaires. Parallèlement, on considère généralement que la caution des conglomérats permet aux patrons des studios d'obtenir plus facilement des prêts bancaires. Mais dans la pratique, le mariage entre les conglomérats et les studios se révèle souvent contre nature, comme le prouve la rupture fracassante qui vient d'intervenir entre United Artists et Transamerica.

Depuis plus d'un an, les dirigeants d'U.A. faisaient valoir que leur appartenance au holding n'était plus bénéfique ni pour l'un ni pour l'autre : ils se plaignaient, en effet, de perdre du temps à rendre compte de leurs décisions lors de réunions fastidieuses, faisant remarquer par ailleurs que l'excellente situation d'U.A. n'avait pas fait monter les actions de Transamerica. Mais le président du holding, ne voyant pas l'intérêt de se séparer d'une division en pleine expansion, rétorquait qu'ils étaient libres de se retirer s'ils n'étaient pas satisfaits. Effectivement, c'est ce qui est arrivé : à la mi-janvier, les cinq dirigeants à la tête de United Artists ont donné leur démission, en particulier Mike Medavoy, vice-président chargé de la production sur la côte Ouest. Cet épisode a fait grand bruit à Hollywood, car il symbolise la faiblesse des *moguls* d'aujourd'hui face aux géants qui les gouvernent, d'autant plus qu'il s'agit de l'équipe actuellement la plus prestigieuse du cinéma américain. Le studio a, en effet, recueilli l'oscar du meilleur film au cours des deux dernières années : en 1976, pour avoir financé *Vol au-dessus d'un nid de coucou*, et l'an dernier pour *Rocky*, qui révéla Silvester Stallone, surnommé le « nouveau Brando ». De plus, 1977 est la meilleure année du studio depuis sa création en 1919, ses recettes globales ayant atteint 318 millions de dollars, chiffre record dans toute l'histoire d'Hollywood. Cette réussite est due, dans une large mesure, à son libéralisme traditionnel.

Parmi les grands studios hollywoodiens, United Artists (présent en France sous le nom les Artistes associés) a, en effet, toujours été un peu à part : d'abord il est le seul « grand » qui ait été fondé par des artistes et quels artistes : Mary Pickford, Charles Chaplin, Douglas Fairbanks et D. W. Griffith ! C'est aussi le seul qui n'ait jamais possédé de plateaux de tournage et qui se soit spécialisé dans la production de films réalisés par des indépendants. Aujourd'hui encore, il est unanimement considéré comme le studio qui accorde le plus de confiance et de liberté aux artistes. Mike Medavoy, le nabab le plus intéressant du New-Hollywood, chef de la production depuis quatre ans, a largement contribué à maintenir cette tradition libérale. Cependant, au cours de ces quatre années, il a toujours gardé un sentiment aigu de la précarité de sa tâche, comme il nous l'a révélé en nous racontant son « histoire » hors du commun.

Né en Chine, de parents d'origine juive, chassés de Russie, le jeune *mogul* a grandi au Chili et a appris l'anglais à l'âge de dix-huit ans, lorsqu'il est arrivé en Californie pour entrer à l'université. De taille moyenne, le visage agréable aux traits massifs, il a l'air sûr de lui mais prudent, gentil mais soupçonneux. En pénétrant dans son bureau, on a l'œil attiré par une galerie de portraits des célébrités du tout-Hollywood, parmi lesquelles on remarque une photo de Mike en compagnie de François Truffaut. « *C'est mon ami* », répond-il fièrement quand nous lui demandons sa raison d'être. Sous le portrait de Steven Spielberg, on lit la dédicace suivante : « *Pour le Tsar, l'un de ses premiers clients* ». A quelques exceptions près, en effet, la plupart de ces stars de l'écran et de la caméra sont ses anciens clients, comme il nous l'explique :

« *J'ai débuté dans la salle du courrier de l'Universal à vingt ans, comme « grouillot », puis je suis devenu un agent. J'ai un bon jugement sur les gens, rapide et instinctif ; j'ai lancé Steven Spielberg, Hal Ashby, John Milius et bien d'autres. J'aimais bien ce métier mais j'en ai vite fait le tour. Dans mon métier actuel,* enchaîne-t-il sur le même ton appliqué, *je considère, au contraire, que j'ai beaucoup à apprendre. Je regarde les statistiques, je suis la carrière des films à succès ainsi que leurs recettes, j'étudie les périodes de haut et de bas, les campagnes de publicité, bref j'apprends à faire des films. Vous savez, lorsque, à vingt ans, on met pour la première fois les pieds dans un studio, on pense y découvrir quelque mystère ignoré du commun des mortels. Mais plus on pénètre dans le « saint des saints », plus on se rend compte qu'il s'agit d'un business et non pas d'un art.* »

Evoquant son enfance au Chili, il nous raconte ensuite comment il s'identifiait aux héros de cape et d'épée des films américains : « *Je continue à rêver,* poursuit-il. *Pour moi, les films sont encore des mondes imaginaires* [larger than life] ; *ils doivent avoir le pouvoir de vous plonger dans un univers de phantasmes. Je pense que cette conception, qui n'a rien de sophistiqué, correspond à celle de la plupart des gens, car je fais généralement de bons pronostics sur la carrière des films. Mais ça ne veut pas dire que je limite le cinéma aux films de distraction, car j'aime qu'un film soit enrichissant, par exemple sur le plan intellectuel, comme* Orange mécanique. *Pour ma part, je suis fier d'avoir financé un film comme* Rocky.

» *Vous savez, lorsque j'ai pris mon job à U.A., j'ai dit aux gens qui travaillent avec moi :* « Si je suis descendu en flammes » ou si je me casse la figure » — ce qui est probable, puisque » c'est le sort commun des chefs » de studio, — ce ne sera pas en » faisant des films de deuxième » ordre mais les meilleurs pos- » sible. » *Dans ma carrière, je pense être arrivé au bon moment et avoir été servi par la chance. Mais, surtout, je suis un assez bon joueur d'échecs. Je joue conservateur, en mesurant bien les risques, aidé par une bonne faculté d'anticipation. Il n'y a rien de magique à diriger un studio* », conclut-il calmement.

A la recherche de nouveaux défis, préoccupé de statistiques et de chiffres, Mike Medavoy — dont François Truffaut dit : « *C'est le mieux de tous* » — est l'archétype des nouveaux nababs : ce n'est pas un homme de cinéma, mais un brillant jeune patron aimant bien le cinéma.

Il doit lui arriver de songer avec nostalgie à ses illustres prédécesseurs de l'âge d'or, notamment à Louis B. Mayer, qui dirigea la production de M.G.M. de 1924 à 1957, à Adolph Zukor, fondateur de Paramount en 1912, qui resta à sa tête jusqu'à l'âge de la retraite, ou encore à Harry Cohn, qui dirigea Columbia jusqu'à sa mort. Totalement identifiés à leurs studios et passablement mégalomanes, ils régnaient en monarques absolus, imposant leurs points de vue en tout et à tous, comme nous l'a raconté Tay Garnett, ancien cinéaste de la grande époque, que nous avions rencontré peu avant sa mort, survenue récemment. Evoquant L. B. Mayer, il nous a expliqué que sa conception cinématographique était basée sur un complexe maternel : « *Sa mère incarnait pour lui la perfection, tout ce qui s'en approchait était parfait et tout ce qui s'en éloignait détestable. Sa grande préoccupation était que les filles soient uniformément jolies, toutes coulées sur le même modèle et maquillées de la même façon. Il avait l'habitude de dire au caméraman :* « Ecoutez, je ne veux pas » savoir comment vous vous y » prendrez, mais, si cette fille » tombe dans la boue, quand elle » se relèvera, je veux que son » visage soit impeccable. » *Quant à Harry Cohn, il considérait qu'il ne pouvait pas y avoir de suspense dans un film si la banque ne faisait pas faillite ou si le héros ne devenait pas riche. Et en plus, ajoutait Tay Garnett,* « des » gens comme Mayer ou Cohn » n'avaient aucun respect hu- » main envers ceux qui travail- » laient pour eux ».

King Vidor, par contre, qui avait su préserver son indépendance, penche nettement en faveur des anciens : « *Les conglomérats qui ont acheté les studios ont mis à leur tête des businessmen qui n'ont aucun sens du spectacle. C'est pourquoi les films d'aujourd'hui sont basés sur les best-sellers et les super-stars qui font recette au box-office. Les anciens* moguls, *eux, se considéraient non pas comme des hommes d'affaires mais comme des hommes de spectacle. Ils étaient capables de juger de la valeur d'une idée, de vous fournir l'argent et de vous faire confiance.* »

Fin de l'âge d'or

Il est vrai que les *moguls* d'aujourd'hui sont pris dans un système de plus en plus contraignant, notamment celui des coûts de production. Le coût moyen d'un film, dans les années 40, était de 400 000 dollars, en 1975 il était de 2 500 000 dollars, en 1977 il a atteint 5 400 000 dollars. Il est exact, comme le dit le grand « King », que la majorité des films hollywoodiens actuels sont basés sur les best-sellers et les super-stars et que l'on assiste à un retour en force des super-productions : le dernier George Lucas, *Star Wars*, a coûté près de 10 millions de dollars, le dernier Steven Spielberg *Close Encounters of the Third Kind* (qui est actuellement projeté en France) 10 millions de dollars et le dernier Francis F. Coppola, en cours de montage, *Apocalypse Now*, s'élève à 28 millions de dollars.

Etant données ces sommes considérables, que beaucoup jugent même amorales, les grands studios ne sortent qu'une dizaine de films par an, dont 80 % perdent de l'argent, ne permettant même pas de récupérer le prix de la pellicule et de la publicité. Pour être rentable, en effet, un film doit rapporter deux fois et demi son coût de production. La survie des studios dépend donc de deux ou trois films sur lesquels les recettes se concentrent, tels *l'Arnaque, le Parrain, Love Story, Jaws, Close Encounters*, mais aussi de moyennes ou petites productions comme *American Graffiti* (750 000 dollars de budget) ou *Vol au-dessus d'un nid de coucou* (4 millions de dollars). Avec plus de 202 millions de dollars de recettes aux Etats-Unis, à la date du 8 janvier 1978, *Star Wars* vient de s'adjuger le record absolu du box-office américain.

Ces chiffres expliquent la prudence des chefs de studio, qui étudient soigneusement les films « miracles », en espérant les refaire. « *L'insécurité est telle,* souligne l'avocat Eric Weissman, *les enjeux sont si énormes que, si vous subissez un échec, vous devenez instantanément un lépreux.* »

DAVID ALPER
et LISE BLOCH-MORANGE.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale - ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.j.	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 22 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
CREP'S GRILL 236-62-35 59, rue Réaumur, 2e	Jusqu'à 1 h du matin Fermé dimanche Ses huîtres et coquillages. crêpes grillades Dîner à partir de 18 h 30
CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin Ambiance musicale Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
FLORA DANICA ELY 20-41 142, Champs-Elysées, 8e T.l.jrs	19 h à 0 h Vue sur son agréable jardin Spéc Danoises et Scandinaves. Hors-d'œuvre danois Festival de Saumon Mignon de rennes Canard.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin Ambiance musicale Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.

DINERS

RIVE DROITE

MONSIEUR BŒUF T.l.j. 31, rue Saint-Denis, 1er. 508-58-35	Nouvelle direction. Déjeuner d'affaires. Dîner-Souper Cadres étoffés de maître. Son célèbre « BŒUF ROSE » et ses vins de propriété.
TRATTORIA TOSCANA 236-53-45 23, pass des Panoramas, 2e P./dim.	T.l.j. sauf dim Spéc italiennes, ses vins Piccata Maison. Escalopines marsala Scampi Fritti Calamaretti livornaise. Jusqu'à 22 heures.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.j. ●	Propose une formule Bœuf pour 26 F s.n.c. (29,90 F s.c.), le soir jusqu'à 1 h. du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
ROGER PLEGAT WESTPHALIE 8, av F.-Roosevelt, 8e. 359-91-30	J 1 h mat Spéc du Rouergue Cassoulet aveyron., Confit canard feuilleté au roquefort Ses poissons grillés Fermé samedi.
LA MENARA 073-06-92 8, bd de la Madeleine, 8e. F/dim.	Jusqu'à 23 h. 30 dans le cadre féerique d'un palais marocain : Pastilla aux pigeons - Méchoui - Ses tagines et brochettes. MENU 90 F.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e T.l.j.	Propose une formule bœuf pour 26 F s.n.c. (29,90 F s.c.), le soir jusqu'à 1 h. du matin. Desserts faits maison.
LE CARVERY 770-93-00 16, rue Laffitte, 9e. T.l.j.	J. 22 h. Tranchez vous-même autant qu'il vous plaira. Formule 75 F, comprenant : hors-d'œuvre, viandes à volonté, salade, from., dessert.
JOSEPH 359-63-25 56, rue Pierre-Charron, 8e F/dim.	J. 10 h. Dans le même cadre agréable depuis 1920. - Cuis. Franç. de tradition. - Spécialités de poissons. - Sa cave réputée.
AUX LAURIERS DE PROVENCE 14, r. de Prov., 9e, 770-37-68 F/dim.	J 21 h 30 Poissons, Grillades, Soupe de poissons. Magret de canard. Escalope aux pamplemousses Ses Vins.
FLO PRO. 13-59 63, rue Saint-Denis, 10e. F/dim.	La plus pittoresque brasserie de Paris Ouverte jusqu'à 2 heures du matin Ses spécialités Foie gras frais 22 F.
L'EMIR F/sam soir et dim. 8, rue d'Hauteville, 10e	Cuisine française Filet de barbue mousse d'ail doux Selle d'agneau farcie foie gras Ses plats orientaux- salades et couscous
LOUIS XIV 208-56-56 - 200-19-20 3, boulevard Saint-Denis, 10e.	Déjeuners Dîners Soupers après minuit. Fermé le lundi et le mardi Huîtres Fruits de mer. Crustacés. Rôtisserie. Salons pour réceptions.
LE BŒUF SUR LE GRILL 727-98-40 47, av R.-Poincaré, 16e F/Dim.	J 23 h Entrées Tourteau frais décortiqué 25 Salade foie gras 25. Grillades pièce d'agneau estragon 35 F T'Bone Steak (400 g) 35 F.
LE SALAMMBO 727-71-91 121, av Victor-Hugo, 16e. T.l.jrs	J 23 h 30 Nouveau cadre 1930 confortable et douillet Ses grillades de 16 à 32, ses poissons et plats du jour. - PARKING proche.
LE SULLY DAUPHINE 553-25-47 55, av Foch, 16e F/Dim	J 23 h., dans le calme, sa salle panoramique sur le bois. Ses spécialités sarladaises · confits, foie gras, terrine MENU 55 F.
BAUMANN 574-16-16 - 16-75 64, av des Ternes, 17e F/D. L. midi	Une gamme incomparable de choucroutes. Son banc d'huîtres, ses spéc. d'Alsace On sert jusq minuit Nos choucroutes classiques à emporter.
ST-JEAN-PIED-DE-PORT F./dim. 123, av. Wagram, 17e. 227-61-50	Menu 67 F tout compris. Dépeuners d'aff. Dîners carte. Cassoulets, paëlla, magret de canard, fuits de mer, gibier, soufflé framboises.
LE SOLEIL D'HAITI 606-48-63 32 bis rue des Trois-Frères 18e	J 23 h Nouveau à Paris Spec Haïtiennes · consommé de la tortue, porc auberaine PORT-AU PRINCE poulet créole punch. Krémas
LE GUERLANDE 606-59-05 12, rue Caulaincourt, 18e	T.l.J. Au pied de la Butte, un cadre confortable, une table variée, un vivier de truites et d'écrevisses, environ 100 F.

RIVE GAUCHE

LA COCHONNAILLE 21, rue de la Harpe, 5e, 633-96-81	J. 23 h. 30 semaine, 0 h. 30 le samedi. Cave historique du XIIe Souper aux chandelles Assiette de cochonnaille 16 - Menus 34, 50 et 41,40 S.C.
LA BUVETTE DU 5e 033-80-81 4, rue des Fossés-Saint-Jacques, 5e	Ouv. de 18 h. à 2 h. du matin. F./Dim. Menu 39 F Vin, serv. comp. Spéc. : pavé à la provençale, amb. mus., act. Philippe Gilles et ses ch.
CHARLY DE BAB-EL-OUED F/mar 9 bis, bd Montparnasse, 6e, 734-68-63	Jusqu'à 23 h 30 Sa grande spécialité le Méchoui à la broche 40 F. T.C., dans un cadre des Mille et Une Nuits.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e T.l.j.	3 hors d'œuvre, 3 plats 26,50 F s.n.c. (30,50 F s.c.). Décor classé monument historique. Desserts faits maison.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	Propose une formule Bœuf pour 26 F s.n.c. (29,90 F s.c.), jusqu'à 1 heure du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
LAPEROUSE 326-68-04 51, quai Grands-Augustins, 6e. T.l.j.	On sert jusqu'à 23 heures. Grande carte. Menu 90 F, service compris. Ses salons de 2 à 40 couverts.
LES VIEUX METIERS 598-90-03 ● 13, boulevard Auguste-Blanqui, 13e Fermé le dimanche et le lundi.	Ecrevisses flambées Langouste grillée. Poulette mousserons. Canard cidre Pâtisserie maison Sancerre Roland Salmon Bourgogne Michel Malard Cuisine Michel Moisan. Souper aux chandelles 90 à 200 F.
CIEL DE PARIS 56e étage Tour Montparnasse. 538-52-35.	Restaurant panoramique. Spécialités. Carte à partir de 90 F tt compr. Tous les jours même le dimanche jusqu'à 2 heures du matin.
LA TAVERNE ALSACIENNE 286, r. de Vaugirard, 15e 828-80-60.	Dans sa nouvelle brasserie aux décors et costumes alsaciens vous seront servies une des meilleures choucroutes de Paris et les Poulardes de sa ferme Métro Vaugirard Ouvert tous les jours et toute l'année.
CHEZ FRANÇOISE 551-87-20 Aérog. Invalides, F/lundi. 705-49-03	Guy DEMESSENCE. Foie gras frais maison, barbue aux petits légumes, Filets de sole « Françoise », lapereau sauté au vinaigre de Xerès.
LE PERRON (St-Germain-des-Prés) 6, rue Perronnet 548-62-97.	Charmante salle et mezzanines, accueil chaleureux. Menu à 38 F vin et s.c Carte env. 80 F vin et s.c. Ouv. jq. 2 h. mat. F/sam. midi, dim.

DINERS - SPECTACLES

ETOILE DE MOSCOU ELY 63-13 6, r. A.-Houssaye, 8e (Etoile) T.l.j.	Rest. spect. de gde classe. V. Novsky et les Chœurs Russes Tzigane Zina, Igor et Anouchka, Noral Aklian, Or. Pali Gesztros avec S. Voitys.
VILLA D'ESTE ELY 78-44 4, rue A.-Houssaye, 8e T.l.j	Et dans av M Lines et son Orch Menu sug 90 F et carte Mouloudji, C. Doreal, J. Mayran, G. Séty, C. Wright, A. Astor, Brahms.
MONSEIGNEUR 874-25-35 94, rue d'Amsterdam, 9e. T.l.jrs	Souper orchestre tzigane Orchestre de danse de 21 h à l'aube. Sa carte gastronomique ou son menu suggest. 160 F, B.C., Réserv. dès 19 h.
L'OLYMPE 824-46-63 15, rue de la Grange-Batelière, 9e	Jusqu'à 4 h., Jean VASSILIS présente son nouveau spectacle grec avec sa formation. Menu gastronomique avec spécialités et sa carte.

ENVIRONS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE T.l.j. Rolleboise, aut. Ouest s. Bonnières.	Vue panoramique sur la vallée de la Seine Parc 2 ha. Tennis éclairé. Repas d'affaires gastronomiques. Salons privés. 27 ch. Tél. 479-91-26.

SOUPERS APRÈS MINUIT

GUY 6, rue Mabillon, 033-87-61 Saint-Germain-des-Prés. SOUPER BRESILIEN Feijoada - Churrascos - Camaroes

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e ODE 79-34. Huîtres. Poissons. Vins de pays.

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09 Choucroute - Spécialités

LA TOUR D'ARGENT 6, place de la Bastille. 344-32-19 Cadre élégant et confortable Midi à 1 h. 15 mat. Grillades. BANC D'HUITRES

TERMINUS NORD 824-48-72 Ts les jours Brasserie 1925 Spéc. alsaciennes 23, rue de Dunkerque (10e).

JULIEN Tous les soirs jusqu'à 1 h 30 (sf dim.) 16, rue du Fg-Saint-Denis (10e) 770-12-06

WEPLER 14, place Clichy 522-53-29 SON BANC D'HUITRES Foies gras frais - Poissons

BRASSERIE TABAC PIGALLE Pl. Pigalle, 606-72-90 Choucroute Banc d'huîtres. Bières Löwenbraü

DESSIRIER T.l.jrs 754-74-14 9, pl. Pereire (17e) LE SPECIALISTE DE L'HUITRE Poissons - Spécialités Grillades.

MERVEILLES DES MERS 292-20-14 CHARLOT 1er 522-47-08 128 bis, boulevard de Clichy (18e). Son banc d'huîtres - Poissons.

LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis, 200-19-90. Fermé lundi mardi. HUITRES, FRUITS DE MER. Crustacés. Rôtisserie.

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

L'ALSACE LA MAISON DES CHOUCROUTES sa boutique de comestibles 39, Champs-Elysées - 359-44-24

AU PIED DE COCHON Le fameux restaurant des Halles Fruits de mer. Grillades 6, rue Coquillière. - Cen. 11-75 +

LE GRAND CAFÉ BANC D'HUITRES POISSONS - GRILLADES 4, bd des Capucines. - OPE 47-45

Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphonées : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h.; samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (*Entrée libre le dimanche*).

CALDER. — Jusqu'au 27 mars.

DONATION SEUPHOR. — Jusqu'au 27 mars.

DESSINS DE LAPICQUE. — Jusqu'au 24 avril.

GERARD TITUS-CARMEL. The Pocket Size Tlingit Coffin, et les soixante et un premiers dessins qui s'ensuivirent. — Jusqu'au 10 avril.

ATELIERS D'AUJOURD'HUI 6 : Jean-Paul Bouvier et Antoni Clavé. — Jusqu'au 27 mars.

Centre de création industrielle

PUBLICITE : les grands crus 1977 du Club des directeurs artistiques. — Jusqu'au 13 mars.

Parvis

MUSEE AMBULANT DE LA MUSIQUE MECANIQUE. — De 14 h. à 18 h. 30. Entrée : 12 F; enfants 8 F. Jusqu'au 12 mars.

MUSEES

LE SIECLE DE RUBENS, dans les collections publiques françaises. — Grand Palais, entrée Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F; le samedi : 6 F. Jusqu'au 13 *mars*. Pendant toute la durée de l'exposition, projection de films de Rubens, salle 404.

L'ART MODERNE DANS LES MUSEES DE PROVINCE. — Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 13 mars. Jusqu'au 24 avril.

REALISME ET POESIE DANS LA PEINTURE RUSSE. 1850-1965. — Grand Palais (voir ci-dessus) Du 3 mars au 15 mai.

BOROBUDUR. Chef-d'œuvre du bouddhisme et de l'hindouisme en Indonésie. — Petit Palais (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F; le samedi : 5 F. Jusqu'au 15 juin.

DONATION PIERRE LEVY. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F; le samedi : 6 F (gratuite le 20 mars). Jusqu'au 16 avril

LE DIX-SEPTIEME SIECLE FLAMAND DU LOUVRE. *Histoire des* collections. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F; gratuite le dimanche. Jusqu'au 27 mars.

DEFENSE DU PATRIMOINE NATIONAL. Œuvres acceptées par l'Etat en paiement de droits de succession 1972-1977. — Musée du Louvre, entrée porte Denon (voir ci-dessus). Jusqu'au 24 avril.

LA DESCENTE DE CROIX. Groupe sculpté italien du treizième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 septembre.

GENEVIEVE ASSE. L'œuvre complet gravé. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F; gratuite le dimanche. Jusqu'au 26 mars.

COLLECTION THYSSEN-BORNEMISZA. Jusqu'au 20 mai.

MARINO MARINI. L'œuvre gravé. Jusqu'au 26 mars.

LES SINGULIERS DE L'ART. ARC 2. — Au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 mars.

TROIS SIECLES D'AFFICHES FRANÇAISES. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusque fin août.

TOILES DE NANTES DES XVIIIe ET XIXe SIECLES. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h.; dim., de 11 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 9 avril.

SUCRE D'ART. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 17 avril.

L'HERBIER DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.; dim., de 10 h. à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 octobre.

LEDA, BESTIAIRE ET METAMORPHOSES. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle. Jusqu'à fin avril.

LA MONNAIE, MIROIR DES ROIS. — Hôtel de la monnaie, 11, quai de Conti *(326-52-04). Sauf dimanche* et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 avril.

MYSTIQUE ET POESIE DANS L'ŒUVRE D'HEBERT. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi. Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée libre, le 23 février. Jusqu'au 29 mai.

SALON : LA LETTRE ET LE SIGNE. Expression de tous les domaines *de la culture et de la vie.* — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard. Sauf mardi, de 11 h. à 20 h. Jusqu'au 12 mars.

CENT ANS DE REPUBLIQUE. — Archives nationales, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30 Entrée : 6 F; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 23 mai.

JULES ROMAINS. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 26 mars.

LE VITRAIL. Art et Technique. — Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

METIERS D'HIER, D'AUJOURD'HUI, DE DEMAIN. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-17-34). Sauf dim. et lundi, de 13 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 1er avril.

CENTRES CULTURELS

DADA INTERNATIONAL. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 17 mars.

HEIDI MEYER. Peintures et dessins. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (723-61-21). Sauf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 mars.

NORMAN McLAREN. Dessins, planches originales pour films, illustrations des techniques d'animation et rétrospective cinéma. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 2 avril.

1909-1929 : LES BALLETS RUSSES DE DIAGHILEV. — Centre culturel du Marais, 28-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-53) De 12 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 17 mars.

VANESSA. Happines tent. — Centre culturel du Marais (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 mars.

LOUIS GANS. Tableaux, gouaches, *dessins.* — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99) Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 12 mars.

OLLE KAKS. Peintures. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). De 12 h. à 18 h.; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 15 avril.

CAMILLE PISSARRO AU VENEZUELA. Aquarelles et dessins des années 1852-1854. — Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic. Sauf sam. et dim., de 10 h. à 13 h. et de 15 h. à 17 h. Jusqu'au 21 avril.

ARTISTES DE GOIAS. — Galerie Debret, 28, rue La Boétie (359-00-03). Mars.

PROMENADE A TRAVERS LA PEINTURE CONTEMPORAINE : Atila, Aznar, Bryen, Heinberg, Masoyer, etc. - SCULPTURES : Kergall, Vuillemet, Vlad. — American Center, 261, boulevard Raspail (633-59-16). Sauf sam. et dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 10 mars.

GALERIES

CARDENAS, FERRER, MICHAUX, PONS, SIMA. — Le Point Cardinal, 3, rue Jacob

LLYN FOULKES - SAM GILLIAM. Œuvres de 1969 à 1973. — Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-73-41). Jusqu'au 1er avril.

HERMANN AMANN. — Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 1er avril.

AVRIL. — Galerie Pierre-Robin, 44, rue de Seine (633-03-44). Mars-avril.

BENEDIT. Aquarelles et objets. — Galerie Mathias Fels, 138, bd Haussmann (924-10-23). Jusqu'au 8 mars.

CLAUDE BLEYNIE. Métables. — Galerie Robert Four, 28, rue Bonaparte (329-30-60). Jusqu'au 11 mars.

BERNARD BUFFET. La Révolution française. — Galerie Maurice-Garnier, 6, avenue Matignon (225-61-65). Jusqu'au 29 avril.

BURAGLIO. Travaux récents. — Galerie Jean-Fournier, 22, rue du Bac Jusqu'au 17 mars.

SHIRLEY CARCASSONNE. Dessins. — Galerie H. Odermatt, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré (266-65-09). — Jusqu'au 20 mars.

JEAN CLAREBOUDT. — Galerie Farideh Cadot, 11, rue du Jura (331-34-62). Jusqu'au 18 mars.

VICTOR CUPSA. — Galerie le Triskèle, 23, rue de Fleurus (544-72-83). De 14 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 31 mars.

PAUL DELVAUX. — Galerie, 35, rue Guénégaud (033-22-40).

PIERRE DIDIER. — Les arts plastiques modernes, 41, rue de Seine (329-50-84). Jusqu'au 28 mars.

DUNOYER DE SEGONZAC. Virgile. — Gravures en épreuves exceptionnelles. Le Nouvel Essor, 40, rue des Saint-Pères (548-94-02). Jusqu'au 15 avril.

AVI DZALOVSKY. — Galerie des Trois-Rives, 5, rue de l'Odéon (326-49-03). Jusqu'au 12 mars.

JAMES ENSOR. — Bateau-Lavoir, 16-18, rue de Seine (033-96-83). Jusqu'au 15 avril.

HAMISH FULTON. — Galerie Gillespie-de-Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 18 mars.

JOSE GERSON. — Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (277-37-92). Jusqu'au 15 mars.

MICHEL GOURDON. Trente ans d'illustration. — Galerie J.-P. Lavigne, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 11 mars.

HAAS. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 14 mars.

HAJERI. — Galerie Messine, 1, av. de Messine (227-25-04). Jusqu'au 17 mars.

ISIDORE ISOU. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (326-59-34). Jusqu'au 30 mars.

KATO. Peintures récentes. — Galerie Villand et Galanis, 127, boulevard Haussmann (225-58-91). Jusqu'au 24 mars.

LJUBA. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 11 mars.

MICHEL MAQUAIRE. Dessins, huiles. — Galerie La Dérive, 17, rue des Saint-Pères (260-81-65). Jusqu'au 18 mars.

MARYAN. Peintures et dessins *1954-1977. — Galerie de France,* 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 15 mars.

JACQUES MONORY. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 17 mars.

VERA PAGAVA. Aquarelles. — Galerie Darial, 22, rue de Beaune (261-20-63). De 14 h. 30 à 19 h. 30. Jusque fin mars.

PIERRAKOS. Toiles, dessins, gouaches. — Galerie Principe, 12, rue de la Ferronnerie (233-18-11). Jusqu'au 27 mars.

ANDRE QUEFFURUS. Peintures. — Galerie Jean-Leroy, 37, rue Quincampoix (277-51-24). Jusqu'au 18 mars.

A. RAINER. Femmes acrobates. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine. Jusqu'au 11 mars.

CHRISTIAN RENONCIAT. Sculptures. — Galerie du Luxembourg, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 25 mars.

KARL PETER ROHL. Œuvres de 1920-1925. — Galerie Quincampoix, 53, rue Quincampoix. Sauf lundi, de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 11 mars.

JEAN-RENE SAUTOUR-GAILLARD. Tapisseries. — Galerie Inard, 179, bd Saint-Germain (544-88-88). Jusqu'au 15 mars.

SHIVA-LINGAM. Art tantrique. — L'Enseigne du cerceau, 94, rue Rambuteau (233-52-29). Jusqu'au 10 mars.

GERARD SINGER. Orogenèses : trois *lieux* pour trois villes. — Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 18 mars.

JEANNE SOCQUET. — Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs (544-57-34). Jusqu'au 29 mars.

SPADARI. — Galerie C, 10, rue des Beaux-Arts (325-10-72). Jusqu'au 12 mars.

PETER STAMPFLI. Dessins. — Galerie, 20, rue du Temple (272-89-56). Jusqu'au 12 mars.

VERA SZEKELY. Structures-tensions. — Galerie M. Lechaux, 202, rue Saint-Honoré (296-31-30). Jusqu'au 12 mars.

BRAM VAN VELDE. Peintures sans couleurs et livres illustrés. — Galerie Maeght, 28, rue Treilhard. Jusqu'au 17 mars.

REGION PARISIENNE

ARGENTEUIL. Marc Ugnen : Dé*mocratie française.* — Bibliothèque municipale, parc de l'Hôtel de ville, boulevard Léon-Feix (961-14-74). Entrée libre. Du 4 au 29 mars.

LA CELLE-SAINT-CLOUD. Le bois et l'homme. — Hôtel de ville (969-80-51). Tous les jours, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 15 mars.

LE VESINET. Ville imaginaires. Monuments étranges. — Centre des *arts et loisirs, 59, boulevard Carnot* (976-32-75). Jusqu'au 12 mars.

MARLY-LE-ROI. Art anglais contemporain (Middleton, Millington, Morgan, Palmer, Willis). — Institut national d'éducation populaire, 11, rue W.-Blumenthal (958-49-11). Jusqu'au 24 mars.

ORLY. Les relevés photogrammétriques d'architecture de l'Inventaire *général des monuments et richesses.* — Aérogare sud. Jusqu'au 23 avril. (Renseignements au Palais de la découverte - 359-10-65). Braché, Salsmann, Tardivo (peintures) - Zorko (sculptures). — Galerie d'art d'Orly-Sud. Jusqu'au 13 mars.

VILLEPARISIS. José Balmes et Gracia Barrios — Centre culturel municipal, place Henri-Barbusse (427-95-05). Jusqu'au 31 mars.

Concerts

MERCREDI 1er MARS

LUCERNAIRE (544-57-34), 19 h. : A. Devorsine (Fauré, Britten, Prokofiev, Bach.).

SALLE GAVEAU (225-29-14), 18 h. 45: K. Zimmermann, piano (Chopin).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. J.-C. Casadesus, sol. : M. Hasson (Verdi, Brahms).

SALLE PLEYEL (227-06-30), 20 h. 30 : C. Katsaris et M. Théodorakis.

JEUDI 2 MARS

LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 1er.

RADIO-FRANCE (524-15-16), 20 h. 30: Nouvel Orchestre philharmonique, dir. U. Segal, sol. P. Hirshhorn (Berg, Mahler, Schreker).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. P. Paray; sol. P. Tortelier (Chausson, Lalo, Franck).

SALLE PLEYEL, 21 h. : Vivaldi à Venise (spectacle audio-visuel).

VENDREDI 3 MARS

LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 1er.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 19 h. : voir le 2.

HOTEL HEROUET (278-62-60), 20 h. 15 : Simonne Escure (Bach).

SALLE GAVEAU, 21 h. : M. Boustcheva, piano (Hindemith, Beethoven, Schumann).

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : G. Rumet, flûte (de Bach à Varèse).

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Mikis Théodorakis.

SAMEDI 4 MARS

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 10 h. : voir le 2.

CONCIERGERIE, 17 h. 45 : M. B. Guidicelli, B. Gieco et R. Maldonado (musique d'Europe et d'Amérique latine).

HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : voir le 3.

DIMANCHE 5 MARS

THEATRE D'ORSAY (548-38-53), 10 h. 55 : Trio Gobel (Haydn, Schubert).

EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 16 h. : S. Couture, A. Origny et M. Bourcillé (Haydn Boccherini, Haendel).

THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) 17 h. : Trio R. et I. Piveteau et J. Stevenge (Vivaldi, Bach, Haendel, Mozart).

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : F Decert (Froidebise, Decert, Festers, Abell).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Orchestre Pasdeloup, dir : P. Michel Le Conte, sol. : Z. Botkilava (Berlioz, Bizet, Rimsky-Korsakov, Verdi, Puccini).

CONCIERGERIE, 17 h. 45 : voir le 1er.

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : R. Unwin (Haendel, Mozart, Pergolèse).

LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 1er.

LUNDI 6 MARS

LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 1er.

RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : Aud. 105 : C. Coin, D. Simpson et N. Spieth (Vivaldi, Corrette, Barrière, Forqueray) ; grand aud. : Quatuor Danois (Haydn, Debussy, Schubert).

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Orchestre de chambre, dir. : J. Paillard, sol : M. André (Mozart, Albinoni, Bach).

ATHENEE (073-27-24), 21 h. : O. Gardon (Beethoven, Debussy, Brahms, Schoenberg).

Variétés

Le music-hall

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Raymond Devos.

BOBINO (033-30-49) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Thierry Le Luron.

GALERIE 55 (326-63-51) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. 30 : Colette Renard.

GYMNASE (770-16-15) (mer., D. soir) 21 h., mat. dim., à 15 h. : Coluche.

OLYMPIA (742-25-49), 21 h. : Rhoda Scott (dern. le 6); à partir du 7, à 21 h. : Bernard Lavilliers.

PALAIS DES ARTS (272-62-98), 20 h. 45, jusqu'au 4 : Bernard Haller, à partir du 7 : Rufus.

PALAIS DES SPORTS (250-79-80) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. et dim., à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holyday on Ice.

THEATRE CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (D., L.), 20 h. 30 : Mourir beau (à partir du 3).

AMERICAN CENTER (033-99-92), les 2, 3 et 4, à 21 h. : Gilbert Lafaille.

Les comédies musicales

MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim., à 14 h. 30 : Valses de Vienne.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., à 15 h. : Ce soir, on actualise.

DIX-HEURES (606-07-48), 22 h. : Mars ou crève.

DEUX-ANES (606-10-26) (mer.) 21 h., mat. dim., à 15 h. : Aux ânes, citoyens.

Jazz, pop', rock, folk

LA PAGODE (705-12-15), le 2, à 21 h. : Math Samba.

OLYMPIA (742-25-49), les 2, 3 et 4, à 20 h. : Concerts Laser Rock.

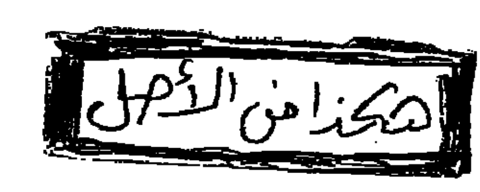
STADIUM, LE TOTEM, le 1er, à 21 h. : Drame musical instantané, R. Boni; le 2, à 21 h. : Archie Shepp Quartet, Joe Lee Wilson; le 7, à 21 h. : John Tchicai, André Goudbeek Duo.

GIBUS, jusqu'au 4, à 24 h. : Asphalt Jungle; à partir du 7 : M. Urbain.

ELYSEE-MONTMARTRE (606-38-79) les 1er, 2, 3, 4, à 21 h. : Beau Dommage.

AMERICAN CENTER (033-99-92), à 21 h., le 1er : Sammy Walker.

THEATRE MOUFFETARD (336-02-87) (sauf les 2 et 5) 22 h. 30 : Cie Bernard Lubat; le 2, à 22 h. 30 : Jouk Minor et C. Lete; le 5, à 21 h. : Amazonie.



Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-95-26), les 4 et 7, à 19 h. 30 : les Contes d'Hoffmann ; les 2, 3 et 6, à 19 h. 30, le 27 à 20 h. : Roméo et Juliette ; les 4 et 7, à 19 h. 30 : le Chevalier à la rose.
COMEDIE FRANÇAISE (296-10-20), les 3 et 4, à 20 h. 30, le 8, à 14 h. 30 : Britannicus ; le 2, à 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ; les 1er, 5, 6 et 7, à 20 h. 30, le 5, à 14 h. 30 : les Acteurs de bonne foi ; On ne badine pas avec l'amour.
CHAILLOT (727-81-15) (L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Meurtre dans la cathédrale.
ODEON (325-70-32) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 26 h. : En attendant Godot.
PETIT ODEON (325-70-32) (L.), 18 h. 30 : les Inquiétudes de M. Delumeau (dernière le 5).
TEP (636-79-09) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Nekrassov ; le 14, à 14 h. 30 : Films : le Pays sans étoile : Providence ; le 2, à 20 h. 30 : J.-C. Pennetier et le Nouveau Trio Pasquier (Mozart, Schumann, Fauré).
PETIT TEP (D. soir, L.), mat. dim., 15 h. : Théâtre de chambre.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (278-79-95), les 1er, 2, 3 et 4, à 20 h. 30, le 5, à 16 h. : la Voix dans l'écriture.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D., L.), 20 h. 30, mat. sam., à 14 h. 30, dim., à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga.
NOUVEAU CARRE (277-88-40), les 1er, 2, 4, 5, et 8, à 15 h. 30 : Cirque à l'ancienne ; (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 16 h. : la Thébaïde ou les Frères ennemis ; le 4, à 17 h. 30 : Libre-parcours récital ; le 6, à 21 h. : Musique de l'Inde du Sud ; le 8, à 14 h. 30 : Marionnettes martiniquaises. — Salle Papin (D., L.), 20 h. 45 : Yiddish story : Rocheman chaud ; les 1er et 8, à 14 h. : Mercredis verts ; le 6, à 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 1er, 2, 3 et 4, à 18 h. 30 : Inti Illimani ; le 7, à 18 h. 30 : Mario Joao Pires ; le 8, à 18 h. 30 : K. et M. Labeque ; les 7 et 8, à 20 h. 30 : les Derniers.

Les théâtres de Paris

AIRE LIBRE (322-70-78) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 18 h. : Parade ; jeu. et sam., à 18 h. 30 : la Maison de l'inceste ; ven., à 18 h. 30 : Chansons de femmes.
ARC, le 1er, à 20 h., les 2 et 3, à 16 h. et 20 h. : la Collision.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : la Mouette.
ATHENEE (073-27-24) (L.), 21 h., dim. mat., à 15 h. 30 : l'Aigle à deux têtes.
BOUFFES DU NORD (280-28-04) (D., L.), 20 h. 30 : Ubu.
BOUFFES-PARISIENS (073-87-94) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. et 18 h. : le Petit-Fils du cheik.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre du Soleil (374-24-08) (Mer., J., D. soir), 20 h. 30, mat. sam. et dim., à 15 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête (328-36-36). (Mer., J., D. soir), 20 h. 30, mat. sam. et dim., à 15 h. 30 : Dom Juan.
CENTRE CULTUREL DE L'ABBAYE (033-30-75), le 1er, à 21 h. : Fais pas la sourde oreille, Ludwig.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69), A la Galerie (D., L.), 20 h. 30 : les Femmes savantes ; la Comtesse d'Escarbagnas. — La Resserre (D., L.), 21 h. : Britannicus. — Grand Théâtre, 21 h. : les Pâques à New-York (dernière, le 4).
COMEDIE CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim., à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : le Bateau pour Lipaïa.
DAUNOU (261-69-14) (J.), 21 h., mat. dim., à 15 h. : les Coucous.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. 15 : le Roi des cons.
HUCHETTE (326-38-99) D.), 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (D.), 20 h. 30 : Louise la pétroleuse.
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. : Angèle.
LUCERNAIRE (544-57-34), I : (D. soir, L.), 22 h., mat. dim., à 18 h. 30 : la Belle Vie ; (D., L.), 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; (L.), 20 h. 30 : les Ecrits de Laure. — II : (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 17 h. : Zoo Story, Boîte Mao Boîte.
MADELEINE (265-07-09) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : Trois lits pour huit (à partir du 2).
MARIGNY (256-04-41) (J.), 21 h., mat. dim., à 15 h. : Miam-Miam.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. et 18 h. : La ville dont le prince est un enfant.
MICHEL (265-35-02) (L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Lundi la fête.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : les Rustres.
MOGADOR (285-28-80), le 7, à 14 h. 30 : l'Avare.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam., à 17 h., dim., à 15 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
MOUFFETARD (336-02-87) (D., L.), 20 h. 30 : les Assiégés.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 et 18 h. 30 : Apprends-moi Céline.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir., L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Eclairage indirect.
ORSAY (548-38-53), I : les 1er, 2 et 7, à 20 h. 30 : Harold et Maude ; les 3, 4, à 20 h. 20 ; le 5, à 15 h. et 18 h. 30 : le Rhinocéros. — II : les 1er, 2 et 3, à 20 h. 30 : les Portes du soleil ; les 4 et 7, à 20 h. 30 ; le 5, à 15 h. et 18 h. 30 : Albert Nobbs.
PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles.
PARIS-NORD (228-43-42) (D., L.), 20 h. 30 : Sarah Bernhardt.
LA PENICHE (205-40-39) (D.), 20 h. 30 : le Psychopompe.
PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 45 : l'Alchimiste (à partir du 3).
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir., L.), 21 h., mat. à 15 h. et 18 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
PRESENT (203-02-55) (D. soir., L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : la Tour de Nesles.
SAINT-GEORGES (874-63-47) à partir du 6, à 20 h. 30 : le Coq en pâte.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir., L.), 21 h. 15, mat. dim. à 15 h. 30 et 19 h. : les Dernières clientes.
THEATRE ADYAR (606-53-80) (D., L.), 20 h. 30 : le Molière.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : l'Espoir grave.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir., L.), 21 h. mat. dim., à 15 h. : Marie-Octobre.
THEATRE DU MARAIS (274-14-84) (D.), 20 h. 45 : Tueur sans gages.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 45, mat. sam., à 16 h. : Gotcha, 22 h. : Just Hamlet.
THEATRE OBLIQUE (355-02-94) (D. soir., L.), 21 h., mat. dim., à 16 h. : la Lève, (L.), 18 h. 30 : l'Ignorant et le Fou.
THEATRE DE PARIS (280-09-30) (D. soir., L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. et 18 h. : Hôtel particulier (à partir du 3).
THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir., L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim., à 17 h. : Nefertiti.
THEATRE SAINT-MEDARD (331-44-84), J., à 20 h., V. et S., à 19 h. et 22 h., dim. à 16 h. : Cendrillon.
THEATRE 347 (874-28-34) (D. soir., L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : la Ménagerie de verre.
THEATRE VALHUBERT (584-30-60) (D. soir., L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. : le Dépositaire.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir., L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. et 18 h. : la France, maison fondée en 843 (à partir du 2).
TROGLODYTE (222-33-54), J., V., Mar., à 21 h. : l'Amythocrate ; sam., à 14 h. 30 et 21 h., dim., à 15 h. 30, mer., à 14 h. 30 : Gugozone.
VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Fête de Broadway.
28, RUE DUNOIS-13e (D. soir., L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Claudine, les enfants pleurent.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. 45 : F. Brunold ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. : Dupecnot Story.
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D), 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. : les Frères ennemis ; J., V., S., à 23 h. 30 : les Mystères du confessionnal.
BLANCS-MANTEAUX (277-42-51) (D.), J., V., S., à 18 h. 30 : Diesel (Rock) ; 20 h. 30 : P. Rotily ; 22 h. : Au niveau du chou ; 23 h. 30 : Ah les p'tites femmes (Perrault).
LA BRETONNERIE (272-24-81) (D., L.), 21 h. : C'est pour de rire.
CAFE D'EDGAR (322-03-98) (D.), I : 20 h. 15 : Un petit bruit qui court ; 21 h. 30 : Tendress (jusqu'au 3), Popeck (à partir du 4) ; 23 h. : les Autruches. — II : 22 h. : la Vie de jeunesse.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L., Mar.), 20 h. 30 : le Grand Orchestre du Splendid ; (D., L.), 22 h. : Plantons sous la suie.
CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (D., L.), I : 21 h. 45 : Par-delà les marronniers. — II : 21 h. 45 : la Matriarche ; 23 h. : Mary Maryline.
LE CONNETABLE (277-41-40) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : P. Châtel ; 22 h. : Fromage ou dessert ; J., V., S., à 23 h. 30 : Dzi croquettes.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 20 h. 45, sam., à 19 h. 30 et 21 h. 45 : le Président.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D. soir.), 22 h. : B. Brel et A. Séménosse ; 24 h. : J. Antonin.
LA MAMA DU MARAIS (272-08-51), 18 h. 30 : Zezette ; (L.), 19 h. 45 : Copain, copain à Miami ; 20 h. 45 : les Diables ; 22 h. : Kueillères-Valises ; (L.), à 20 h. 30 : Poivre de Cayenne.
LA MURISSERIE DE BANANES (508-11-67), 20 h. 30 : René Werner ; (D., L.), 19 h. 30 : Interventions plastiques ; (D., L.), 22 h. 30 : France Léa.
PETIT CASINO (747-62-75) (D., L.), 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. 30 : Eclimont et Dodane.
PALAIS DES ARTS (272-62-98) (D., L.), 18 h. 30 : les Jeannes.
PETIT BAIN NOVOTEL (858-90-10) (D.), 21 h. : En attendant la prochaine lune.
LES PETITS PAVES (607-30-15) (D.), 21 h. 30 : Flash dingue, bonbons acidulés.
LE PLATEAU (271-71-00) (D., L.), 20 h. 30 : R. Favey ; 22 h., mat. sam. à 18 h. 30 : Strip-Tease ; V. et S., à 23 h. : Green et Lejeune.
AUX 400 COUPS (329-39-69), 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade ; 22 h. 30 : la Goutte.
LA TANIERE (337-74-39), J., V. S., à 20 h. 45 : Sukiri ce Suki ye ; 22 h. 30 : le Souffleur de vers.
TOUT A LA JOIE (322-67-08) (D., L.), 20 h. 30 : Je vote pour moi ; 21 h. 30 : N'oublie pas que tu m'aimes.
LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.), I : 20 h. 30 : Tiempo argentino ; 22 h. : Sim ; 23 h. : Tiens, je suis ficelé sur des rails. — II : 21 h. 45 : Plurielle ; 20 h. 30 : Castelhemis ; 23 h. : Sugar Blue ; les 4 et 5, à 17 h. 30 : Arcane V.

Dans la région parisienne

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), le 1er, à 20 h. 30 : le Pain dur.
BURES-SUR-YVETTE, M.J.C. (907-74-70), le 2, à 21 h. : la Célestine.
CHAMPIGNY, Le soleil dans la tête (886-64-79), le 3, à 21 h. : P. Dieghi ; à 23 h. : Jazz ; le 4, à 21 h. : Fais ta valise Emmanuelle.
CHOISY-LE-ROI, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79), le 4, à 21 h. : Contes et musiques d'Afrique.
CLICHY-LA-GARENNE, Théâtre Rutebeuf (627-31-17), le 4 à 21 h. : Amphitryon 38.
COLOMBES, M.J.C. (782-42-70), le 1er, à 20 h. 30 : Newtone Experience-Portal ; le 2, à 20 h. 30 : Quartet Charles Tollivier.
COURBEVOIE, Maison pour tous, le 2, à 21 h. : Groupe Chimère (pop) ; le 4, à 21 h. : J.-Cl. Asselin.
CRETEIL, Maison A.-Malraux (899-94-50), le 4, à 20 h. 30 : Baden Powell ; le 7, à 20 h. 30 : Lily Laskine (Rameau, Caplet, Hugon, Ravel).
EVRY, Agora (077-93-50), le 4, à 21 h. ; le 5, à 16 h. : Bel comme un ange.
GENNEVILLIERS, Théâtre municipal (793-26-30), jeudi, ven., sam., mardi, à 20 h. 45 ; dimanche, à 17 h. : Maximilien Robespierre.
L'ISLE-ADAM, M.I.A. (469-21-38), le 7, à 21 h. : Yuri Boukoff (Beethoven).
MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), le 7, à 21 h. : Simplex.
MEUDON, C.C. (626-41-20), le 7, à 21 h. : Comment faisaient les oiseaux pour voler.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81), le 4, à 17 h. : la Tête dans la valise ; le 7, à 20 h. 30 : Procès du jeune chien.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), les 2, 3 et 4, à 20 h. 30 ; le 5, à 17 h. : le Petit Mahagonny ; les 3 et 4, à 22 h. 30 : J.-P. Farré.
SURVILLIERS, église, le 4, à 21 h. : Quintette de cuivres Guy Touvron.
VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), le 6, à 21 h. : Oncle Vania.
YERRES, Gymnase (948-38-06), le 4, à 21 h. : Mikis Theodorakis.

La danse

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (887-96-30), jusqu'au 5, à 20 h. 30 : le Songe.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), jusqu'au 4, à 21 h. : Danses coréennes

Cinéma

CENTRE POMPIDOU
Petite salle (277-12-33), les 3, 4, 5, à 17 h., 19 h. et 21 h., le 6, à 19 h. : films inédits de Mizoguchi Kenji.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 1er MARS. — 15 h. : Les grands comiques *américains* : Charlot, Fatty, Laurel et Hardy, Buster Keaton, Harold Lloyd ; 18 h. 30 : My darling Clementine, de J. Ford ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Regards sur le jeune cinéma français. — 20 h. 30 : La Bergère en colère ; la Vie facile, de F. Warin ; 22 h. 30 : la Nuit de Saint-Germain-des-Prés, de B. Swaim.

JEUDI 2. — 15 h. : Madame Bovary, de J. Renoir ; 18 h. 30 : Fifi peau de pêche, de E. A. Sutherland ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Regards sur le jeune cinéma français. — 20 h. 30 : l'Inde au *féminin*, de F. Chardeaux ; 22 h. 30 : Pour qui les prisons, de E. Lenasz.

VENDREDI 3. — 15 h. : *le Lys brisé*, de D. W. Griffith ; 18 h. 30 : Cinéma et religion : Onze Fioretti de *saint François d'Assise*, de R. Rossellini ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Regards sur le jeune cinéma *français*. — 20 h. 30 : l'Héroïne du Triangle d'or, de M. et C. Lamour et J.-J. Flory ; 22 h. 30 : *le Fou de mai, de* P. Defrance.

SAMEDI 4. — 15 h. : la Ligne générale, *de* S. M. Eisenstein ; 18 h. 30 : Saladin, d'O. Chahine ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Regards sur le jeune *cinéma français*. — 20 h. 30 : Madame G..., de J.-L. Miesch ; 22 h. 30 : le Rouge de Chine, de J. Richard (en présence de l'auteur).

DIMANCHE 5. — 15 h. : They made me a criminal, de B. Berkeley ; 18 h. 30 : les Ensorcelés, de V. Minnelli ; 20 h. 30 : Regards sur le jeune cinéma *français* : Paradiso, de C. Bricout ; 22 h. 30 : El, L. Bunuel.

LUNDI 6. — Relâche.

MARDI 7. — Le cinéma et le théâtre : Oscar Wilde. — 15 h. : l'Eventail de Lady Windermere, d'E. Lubitsch ; 18 h. 30 : Il importe d'être constant, d'A. Asquith ; 20 h. 30 : Un mari idéal, d'A. Korda ; 22 h. 30, Oscar Wilde, de G. Ratoff.

Les exclusivités

L'AMANT DE POCHE (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), George-V, 8e (225-41-16), Biarritz, 8e (723-69-23), Miramar, 14e (320-89-52), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

ANGELA DAVIS L'ENCHAINEMENT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

ANN ET ANDY (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Athéna, 12e (343-07-48) en mat., Balzac, 8e (359-52-70), Cambronne, 15e (734-42-96), en mat.

ANNIE HALL (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), Hautefeuille, 6e (633-79-38).

AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

AUM SHIVA (Ang., v.f.) : La Pagode, 7e (705-12-15).

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) en soirée. — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Normandie, 8e, en matinée, Diderot, 12e (343-19-29), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).

BANDE DE FLICS (A., v.o.) (**) : Concorde, 8e (359-92-84). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (358-36-14).

BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

ÇA FAIT TILT (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), en soirée, Ermitage, 8e (359-15-71), en soirée. — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Odéon et Ermitage, en matinée, U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).

COMMENT SE FAIRE *REFORMER* (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), Caméo, 9e (770-20-85), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33).

LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Bosquet, 7e (551-44-11), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69), Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Passy, 16e (288-62-34), Ternes, 17e (380-10-41).

DIABOLO MENTHE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96) en soirée.

DROLE DE SEDUCTEUR (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

ELLES DEUX (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Racine, 6e (633-43-71), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), J.-Renoir, 9e (874-40-75), Olympic, 14e (542-67-42).

EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

ET VIVE LA LIBERTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) en mat. ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; *Montparnasse* - Pathé, 14e (326-65-13) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

FAUX *MOUVEMENT* (All.) (**), v.o. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE FOND DE *L'AIR* EST ROUGE (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).

GENERATION PROTEUS (A.) (*), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) : Bienvenue - Montparnasse, *15e* (544-25-02).

GILIAP (Suéd.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42).

LA GUERRE DES ETOILES (A.), v.o. : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

HARO (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; *Studio Raspail*, 14e (320-38-98).

L'HERETIQUE (A.) (*), v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Haussmann, *9e* (770-47-55) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Lord - Byron, 8e (225-04-22) ; *Paris, 8e* (359-53-99) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; *Montparnasse-Pathé*, *14e* (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

IL ETAIT UNE FOIS... LA LEGION (A.), *v.o.* : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; *Montparnasse 83, 6e (544-14-27)* ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-*Gambetta, 20e* (797-02-74).

IPHIGENIE (grec), v.o. : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e *(343-07-48), en soirée* ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

JESUS DE NAZARETH (It.-ang.) (1re partie), v. angl. + v.f. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; v.f. : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).

JULIA (A.), v.o. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e *(359-29-46)* ; *Mayfair*, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, *12e* (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (325-65-13) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LES LIENS DE SANG (Fr.) (*), v. ang. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, *8e* (723-69-23) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, *14e* (539-52-43).

LE MIROIR (sov.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic, 14e (542-67-42).

MON BEAU LEGIONNAIRE (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

MORT D'UN POURRI (Fr.) : Galerie Point-Show, 8e (225-67-29).

NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

NEW-YORK, NEW-YORK (A.), v.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

L'ŒUF DU SERPENT (A.) (*), v.o. : *Palais des Arts, 3e (272-62-98)* ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LES PETITS CALINS (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

PITIE POUR LE PROF (A.-Can.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

POUR QUI LES PRISONS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

POURQUOI PAS (Fr.) (*), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. *Opéra*, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).

PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Mistral, 14e (539-52-43).

RAONI (Fr.-Belg.), Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).

RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v.o.), St-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; (v.f.) Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70).

LE SAHARA N'EST PAS A VENDRE (Fr.), Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.

SECRETE ENFANCE (Fr.), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

TENDRE POULET (Fr.), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.), Kinopanorama, 15e (306-50-50).

UN RISQUE A COURIR (A., v.f.), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.), Studio Médicis, 5e (633-25-97).

UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.), Marbeuf, 8e (225-47-19).

LA VIE DEVANT SOI (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Jean - Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount - Elysées, 8e (359-49-34).

LA VOIX DE SON MAITRE (Fr.), Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).

VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).

VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.), Action République, 11e (805-51-33).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

ALICE DANS LES VILLES (All., v. am.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

AMARCORD (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39) du 5 au 7.

L'AVENTURE, C'EST L'AVENTURE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Maxéville, 9e (770-72-86).

LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

BERTHA BOXCAR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

BLUE JEANS (Fr.) (*) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44).

CABARET (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mar.).

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., *v.o.*) : Broadway, 16e (527-41-16).

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-51-70).

LE *GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.)* : Actua-Champo (033-51-60), à partir du 4.

*HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Cham*pollion, 5e (033-51-60).

L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM *(All., v.o.) :* Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

JOUR DE FETE (Fr.) : Le Ranelagh, 16e.

LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LAUWRENCE D'ARABIE (A., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MON ONCLE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LES ORPHELINS (Sov., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e.

LA PLUIE DU DIABLE (A.) (*) : Styx, 5e (633-08-40), en alternance.

PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : Cluny Ecoles, 5e (033-20-12), Marbeuf, 8e (225-47-19) ; *v.f.* : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).

LES RAPACES (A.) : Studio Bertrand, 7e.

SALO (It.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56) en soirée.

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39) jusqu'au 4.

LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Le Ranelagh, 16e.

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.).

Les festivals

PASOLINI-FELLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Fellini-Roma ; 15 h. : les Clowns ; 16 h. 30 : Huit et demi ; 19 h. : les Mille et Une Nuits ; 21 h. : Satyricon ; 22 h. : la Dolce-Vita.

J. DEAN (v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (033-10-82) ; mer., sam., lundi : la Fureur de vivre ; ven., mar. : Géant ; jeudi, dim. : A l'est d'Eden.

CINEMA ET POUVOIR (v. o.) : Action-République, 11e (805-51-33), mer., jeudi : la Dernière Fanfare ; ven., sam. : la Prise du pouvoir par Louis XIV ; dim., lundi : Tempête à Washington ; mar. : Alexandre Nevski.

LA NOUVELLE VAGUE : Studio Galande, 5e (033-72-71), mer., jeudi : Ascenseur pour l'échafaud ; ven., sam. : Tirez sur le pianiste ; dim., lundi : Muriel ; mardi : Paris nous appartient.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), mer., dim. : la Soupe au canard ; jeudi, lundi : Monkey Business ; ven., mar. : Une nuit à l'Opéra ; sam. : les Marx au grand magasin.

C. CHAPLIN (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), mer., dim. : le Kid ; jeudi, lundi : le Dictateur ; ven. : l'Emigrant ; sam. : les Temps modernes ; mardi : la Ruée vers l'or.

ROCK CONFRONTATION PROGRESSIV ROCK (v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

JODOROWSKY (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. à 20 h. : El Topo ; 15 h. 20 et 22 h. : la Montagne sacrée.

M. DURAS : Le Seine, 5e, 12 h. 20 (sf dim.) : India Song ; 14 h. 30 [illegible]

MUSIQUE (v.o.) : Le Seine, 5e, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 18 h. 15 : [illegible] Olivier Messiaen et les oiseaux.

NOVO *(v.o.)* : Le Seine, 5e, 16 h. 45 : Perdition : 20 h. 30, Féminin pluriel.

HOMMAGE A H. HAWKS (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), Mer., J. : l'Impossible M. Bébé ; Mer. : Rio Bravo ; V., S. : *Chérie*, je me sens rajeunir ; D., L. : le Port de l'angoisse ; Mar. : la Chose d'un autre monde.

Les séances spéciales

ADOPTION (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h.

ASPECTS DE L'AVANT - *GARDE* BRITANNIQUE ET FRANÇAISE : les 6 et 7 au British Concil (555-54-99), à 20 h. 30.

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e, à 21 h. et 24 h.

LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.

LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf sam. et dim.).

DUELLE (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf sam. et dim.).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 24 h.

HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf sam. et dimanche).

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à *10* h., 12 h. et 24 h.

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, (325-95-99), à 12 h. 15 (sf dim.).

JULES ET JIM (Fr.) : *Studio* Galande, 5e (033-72-71), à 12 h. 15 (sf dim.) (vend. et sam. + 24 h.).

1789 (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98), à 12 h.

NEUF MOIS (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h.

NOTRE - DAME - DES - TURCS (It., v.o.) : Palais des arts, 3e, à 12 h.

LES OISEAUX DE NUIT (Fr.) (*) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 24 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.

LE PRETE-NOM (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam., à 17 h.

TAXI DRIVER (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e, mardi, à 21 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e, à 12 h. et 24 h.

Dans la région parisienne

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy *(900-50-82)* : *Ça fait tilt*, Bernard et Bianca, Diabolo Menthe, la Maîtresse légitime.

CORBEIL-OESAY, *Ulis* (907-54-14) : la Coccinelle à Monte-Carlo, Il était une fois la légion, l'Hôtel de la plage, l'Amour *violé* (*).

CORBEIL, Arcel (088-80-64) : la Maîtresse légitime (**), les Fous du stade, la Coccinelle à Monte-Carlo.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : Et vive la liberté, Il était une fois la légion, l'Amant de poche, Bernard et Bianca, les Petits Câlins.

GIF, Central Ciné (907-61-85) : Repérages, la Septième Compagnie au clair de lune, Barry Lyndon (v.o.).

GRIGNY, France (906-49-96) : Préparez vos mouchoirs, les Aventures de Robin des Bois : Paris (905-79-60) : Mary Poppins.

PALAISEAU, Casino (014-26-60) : Bernard et Bianca, la Vie fantastique de Bruce Lee.

RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : 1) Pour l'exemple, 2) Easy Rider, Cinq pièces faciles ; Grande Salle : Un autre homme, une autre chance.

SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : Emmanuelle 2 (**), Ann et Andy, l'Hôtel de la plage, Tendre Poulet.

VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : *Tendre Poulet*, Emmanuelle 2 (**).

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : le Tournant de la vie, Bernard et Bianca ; en matinée : Et vive la liberté ; en soirée : Voyage à Tokyo.

BAGNEUX, Lux (664-02-43) : Bernard et Bianca.

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Merlin l'enchanteur.

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Arrête ton char, Bidasse.

NEUILLY, Village (722-83-05) : Bernard et Bianca.

LEVALLOIS, Sadoul (270-22-15) : Brancaleone, l'Amour violé.

MALAKOFF, Palace (253-12-69) : Bernard et Bianca, Orca.

RUEIL, Ariel (749-48-25) : la Coccinelle à Monte-Carlo, l'Amour violé (*) ; Studio (749-19-47) : Génération Proteus, Croix de fer, Drôle de séducteur.

GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-21-63) : l'Œuf du serpent : mercr., vendr., mardi, 21 h. ; Mon Oncle : vend., sam., 21 h. ; dim., 15 h 15 h, Salle Desnos : sam., 21 h. : l'Œuf du serpent ; vend., 21 h. : Mon Oncle.

SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Diabolo Menthe, Brancaleone ; jeudi, 21 h. : Canada.

VAUCRESSON, Normandie (970-26-60) : Bernard et Bianca, Liens de sang (*) ; lundi, 21 h. : Canada II.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : l'Amour violé, A. Constant, Je, tu, il, elle (**).

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : la Coccinelle à Monte-Carlo, l'Amant de poche, Emmanuelle 2 (**), l'Hôtel de la plage ; Prado : Bernard et Bianca.

BAGNOLET, Cinoche (360-01-02) : Diabolo Menthe, Neuf Mois.

BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : Bande de flics (**), la Septième Compagnie au clair de lune, les Baskets se déchaînent.

DRANCY, Trianon (284-00-10) : la Guerre des étoiles.

EPINAY, Epicentre (826-89-50) : Bande de flics (**), Et vive la liberté, Anne et Andy.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : Il était une fois la légion, l'Incompris, l'Amour violé (*).

LE RAINCY, Casino (927-11-98) : Bernard et Bianca.

PANTIN Carrefour (843-28-02) : Comment se faire réformer, Bande de flics, la Coccinelle à Monte-Carlo, la Maîtresse légitime (**), la Prof et les farceurs, la Planète des monstres.

ROSNY, Artel (528-90-00) : Deux Super Flics, Diabolo Menthe, [illegible] Tendre Poulet, Comment se faire réformer.

MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : la Coccinelle à Monte-Carlo, Comment se faire réformer, Maîtresse *légitime* (**).

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, *Pléiade* (253-13-58) : Tendre Poulet ; mardi : Qu'est-ce que tu veux Julie ?

CHAMPIGNY, *Pathé* (880-52-97) : Il était une fois la légion, Bande de flics, l'Amant de poche, Et vive la liberté, Bernard et *Bianca*, l'Incompris.

CRETEIL, Artel (898-92-64) : Tendre Poulet, *Emmanuelle 2* (**), Julia, Maîtresse légitime (**), Diabolo menthe, la Coccinelle à Monte-Carlo.

LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : la Coccinelle à Monte-Carlo, la Guerre des étoiles, la Vie devant soi.

LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : la Coccinelle à Monte-Carlo.

MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : Et vive la liberté, Il était une fois la légion ; en mat. : Anne *et Andy* ; en soirée : Cours après moi shérif.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Comment se faire réformer, Julia, Maîtresse légitime (**), la Guerre des étoiles. — Port : l'Hôtel de la plage.

ORLY, Paramount (726-21-69) : Emmanuelle 2 (**), le SS était là.

L'HAY-LES-ROSES, Tournelle (350-96-41) : Nous nous sommes tant aimés.

THIAIS, Belle *Epine* (686-37-90) : Il était une fois la légion, l'Incompris, Bernard et Bianca, *l'Amant de poche*, Bande de flics, Et vive la liberté.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-08-54) : Comment se *faire* réformer, Mort d'un pourri, la Coccinelle à Monte-Carlo.

VINCENNES, Palace *(328-22-56)* : Bernard et Bianca.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (961-00-07) : Comment se faire réformer, Liens *de sang*, l'Hôtel de la plage, Bande de flics (**), Il était une fois la légion, la Planète des monstres. — *Gamma (981-00-03)* : la Coccinelle à Monte-Carlo, Providence, l'Amour violé (*), l'Amant de poche.

CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-48-80) : la Coccinelle à Monte-Carlo, Comment se faire réformer, Maîtresse légitime, Il était une fois la légion.

ENGHIEN, Français (417-00-44) : l'Hôtel de la plage, Pourquoi pas, Julia, Maîtresse légitime (**), Comment se faire réformer. — Hollywood : la Coccinelle à Monte-Carlo. — Marly : l'Incompris.

SAINT-GRATIEN, Toiles (989-21-99) : les Aventures de Pinocchio, Festival Charlot, le Pèlerin, Jour de paye, Charlot soldat, les Tziganes montent au ciel.

SARCELLES, Flanades (990-14-33) : *la Coccinelle à Monte-Carlo*, Bande de flics (**), la Planète des monstres, Et vive la liberté, Comment se faire réformer.

YVELINES (78)

CHATOU, L.-Jouvet (966-20-07) : Bernard et Bianca : mar., 21 h. : le Bal des vampires. — Olympia (966-11-53) : Deux super-flics.

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-98) : Bernard et Bianca ; l'Amant de poche ; la Prof et les Farceurs.

LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysée II (969-69-56) : Bernard et Bianca, la Guerre des étoiles.

LE CHESNAY, Parly II (954-04-09) : l'Hôtel de la plage ; Tendre Poulet ; l'Amant de poche ; Emmanuelle 2 (**) ; *Providence*.

LES MUREAUX, Club A, B (474-04-53) : Bernard et Bianca ; Il était une *fois la Légion*. — Club Y, Z (474-04-46) : Comment se faire réformer ; la Planète des monstres.

LE VESINET, Médicis (966-18-[illegible]) : Un moment d'égarement. — Cinéscal (976-39-17) : mer., J., V., D., 14 h. 30 : Astérix et Cléopâtre ; Mer., D., L., 21 h. : Cris et Chuchotements (v.o.) ; J., V., 21 h., S., 17 h. : J.-A. Martin photographe ; S., Mar., 21 h., D., 17 h. : la Dentellière.

ELANCOURT (062-81-84) : A : Bernard et Bianca ; A bout de souffle (**) ; B : Diabolo menthe.

MANTES, Domino (092-81-64) : la Coccinelle à Monte-Carlo ; l'Amour violé (*) ; l'Amant de poche. — Normandie (477-02-35) : Génération Proteus ; Mon oncle.

MAULE, Etoiles (478-85-74) : Diabolo menthe.

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Bernard et Bianca ; Un moment d'égarement ; Bande flics (**) ; Il était une fois la Légion ; Mar., 20 h. 45 : la Vallée (**).

SAINT-CYR, le Saint-Cyr (045-00-62) : J., V., S., D. : la Guerre des étoiles.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (963-04-09) : la Coccinelle à Monte-Carlo ; Comment se faire réformer. — Royal (963-09-43) : l'*Hôtel de la plage* ; S., à 17 h. : A bout de souffle (**).

VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : Tendre *Poulet* ; *Comment* se faire réformer ; le Tournant de la vie ; Emmanuelle 2 (**).

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : la Coccinelle à Monte-Carlo ; Comment se faire réformer ; le Bois de bouleaux (v.o.) ; la Maîtresse légitime (**) ; Diabolo menthe ; Jésus de Nazareth. — C 2 L (950-55-55) : le Tournant de la vie. — Club (950-17-96) : Mer., J., D. : 14 h. 30 : Titi, Gros Minet et leurs amis ; Mar., Mer., 21 h., S., 17 h. : Nous nous sommes tant aimés ; J., V., 21 h. : Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000 ; V., 14 h. 30, D., 17 h. : Eglantine ; S., D., L., 21 h. : Pierrot le fou.

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Vouloir gagner

Vaincre la fatigue, la souffrance, la difficulté, pour ne pas être vaincu par l'adversaire, fût-ce un coéquipier, se dépasser pour dépasser les autres, jouer sa vie sur un millième de seconde perdu ou gagné, vouloir être le premier, à toute force, à tout prix, vouloir au point de devoir, oui, cet impératif catégorique détermine le bref, le fulgurant destin d'un champion de ski. Cette volonté froide, c'est ce que révélait, prélude aux « Dossiers de l'écran », la Descente infernale, excellent film américain — un document — produit et interprété par Robert Redford.

Réunis autour d'Alain Jérôme, à Val-d'Isère, les Killy, Steurer, Goitschel, Lacroix, Sailer, les grands anciens du cirque blanc, médaillés, retraités, reconvertis avec plus ou moins de difficulté dans le commerce ou l'industrie, l'affirmaient, le confirmaient aux jeunes espoirs, aux jeunes « mordus », invités à leur poser des questions.

Prendre le train ou l'avion le lundi, repérer, dévaler la piste les jours suivants, courir pendant le week-end, et repartir, et recommencer, se surveiller, s'entraîner, douze mois par an, on mesure mal ce que peut coûter une médaille d'or ou d'argent. Heureusement, pour certains, elle se vend bien et rapporte gros. Et les autres, les sans-grade, les sans-titre ? Moniteur, pisteur ou percheur, ils trouveront tous à s'employer ensuite dans les stations de sports d'hiver.

Ce qui n'enlève rien à l'arrachement — Guy Périllat (il a ouvert un magasin de sport à La Clusaz) nous le disait après l'émission, — au déchirement que représente la retraite brutale avant vingt-deux ou vingt-cinq ans, le ressort tendu à bloc qui, après une dernière victoire, soudain se détend.

Là-haut sur la montagne, au portillon du départ, arc-bouté sur ses planches de métal, pour le champion casqué dont la tension fait vibrer la cabane, la course est terminée avant d'être commencée, expliquait très bien Jean-Claude Killy. Des mois, des années de préparation physique, psychologique et technique trouvent, au moment du compte à rebours, leur aboutissement programmé sur un ordinateur capable d'enregistrer et de réagir à l'imprévu. C'est à la mauvaise neige, à la mauvaise visibilité que se distingue le meilleur skieur, ou du moins le plus doué. On n'a pas, ou guère, parlé d'argent au cours du débat. Car l'argent, en l'occurrence, ne vient qu'après

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 1er MARS

La campagne officielle

● TF 1, A 2, FR 3, France-Inter, 19 h. 42 : Mme Nicole Balland, MM. Yves Chevet, André Druefen et Léo Chevallier interviennent pour l'Union ouvrière et paysanne, pour la Démocratie prolétarienne (7 minutes) ; la parole est ensuite à Mme Françoise Giroud, à MM. Jacques Blanc et Marcel Roques pour l'Union pour la démocratie française (9 minutes) ; MM. Pierre Mauroy, Claude Germon et Mme Yvette Roudy s'expriment enfin pour le P.S et les radicaux de gauche (9 minutes).

***

— Le micro du Studio volant est ouvert aux candidats de Toulouse, avec la participation de *MM. Marcel Cavaillé*, secrétaire d'Etat aux transports, et *Alain Savary*, député (P.S.) de Haute-Garonne, sur Europe 1, à 19 h. 15.

— En direct de Châteaubriant, *M. Claude Poperen*, membre du bureau politique du P.C., fait face à *M. Jacques Cressard*, député d'Ille-et-Vilaine (R.P.R.), sur R.T.L. à 20 h. 30.

— *M. Maurice Faure*, député (M.R.G.) du Lot, est l'invité de l'émission « Dans le sillage de... », sur R.-M.-C. à 22 h. 40.

JEUDI 2 MARS

La campagne officielle

● TF 1, FR 3, France-Inter, 8 h. 35 : M. Paul Laurent et Mme Marie-Thérèse Goutmann s'expriment pour le P.C. (9 minutes) ; la parole est ensuite au R.P.R. (9 minutes) : Mme Arlette Laguiller parle ensuite pour Lutte ouvrière (7 minutes), puis Mme Odette Poncet au nom de la Ligue communiste révolutionnaire.

***

— Ivan Levaï reçoit *M. Antoine Pinay*, ancien président du conseil, sur Europe 1, à 8 h. 30.

— Un gros plan est consacré à *Mme Arlette Laguiller*, membre de la direction nationale de Lutte ouvrière, sur R.T.L., à 8 h. 30.

— *MM. Alain Peyrefitte*, garde des sceaux, ministre de la justice, et *Maurice Duverger*, professeur de sciences politiques à Paris-I, parlent du problème des institutions et de la vie politique après les élections, sur R.-M.-C., à 13 h. 20.

— *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national, participe à l'émission « Dans le sillage de ... » de R.-M.-C., à 22 h. 40.

T.D.F. REMPLACE RADIO-FRANCE A LA SOMERA

● Télédiffusion de France vient d'acquérir les actions que Radio-France détenait dans la Société monégasque d'exploitation et d'études de radiodiffusion (Somera). La Somera est une société anonyme de droit monégasque chargée de l'exploitation de l'émetteur installé à Chypre par Radio-Monte-Carlo en 1970.

La nouvelle répartition du capital (15 millions de francs) s'établit ainsi : R.M.C. 55 %, T.D.F. 45 %.

La participation plus importante de T.D.F. aux activités de la Somera devrait favoriser l'extension de l'audience de l'émetteur de Chypre au Moyen-Orient, notamment par l'implantation prochaine d'une relais dans un des émirats du golfe Persique.

MERCREDI 1er MARS

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : La passagère ; 19 h. 10, Tirage du Loto ; 20 h. 15, Journal.

20 h. 45, Jeu policier : L'inspecteur mène l'enquête (L'usine de la peur), de L. Godevais et M. Pavaux ; 22 h. 15, Médicale : Savoir manger, d'I. Barrère et E. Lalou.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Isabelle et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 20 h. 15, Journal.

20 h. 28, Football : Bastia-Iéna ; 22 h. 20, Alain Decaux raconte... la révolte de Pougatchev.

La grande révolte des Cosaques ou l'histoire d'une véritable jacquerie qui menaça l'empire de Catherine II.

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 20 h. 15, Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : DEUX HOMMES DANS MANHATTAN, de J.-P. Melville (1958), avec P. Grasset, J.-P. Melville, Ch. Eudes, G. Hall, M. Hennessy (N. rediffus.).

Un journaliste de l'A.F.P. et un reporter photographe recherchent pendant toute une nuit, dans New-York, un délégué français à l'ONU qui a disparu.

21 h. 50, Journal.

22 h. 5, Ciné-regards : Luigi Comencini, suivi d'Objectif cinéma (expérience d'Art et Essai en Vendée)

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Quelques nouvelles de Tchékhov : « la Maison à mezzanine » ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes : « Mozart et le phantasme » ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 30, Animation ; à 22 h. 35, Bruits de pages.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Thèmes variés : Haydn à Londres ;

20 h. 30, Concert au Palais des congrès : « Petite Symphonie » (Gounod), « Sérénade opus 7 pour vents » (R. Strauss), « Quintette opus 34 pour piano et cordes » (Brahms), avec P. Amoyal, M. Béroff, M. Bloom, P. Boulanger, G. Suc ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; enseigne pour une école de mouettes : Chausson, Reger ; 0 h. 5, Délire des doigts : Beethoven, Franck, Gounod, Liszt.

JEUDI 2 MARS

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 16 h. 15, Pour les enfants : Spécial vacances ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : La passagère ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

21 h. 15, Série dramatique : Jean-Christophe (première partie : L'aube), d'après Romain Rolland, adaptation Cl. Mourthe et F. Villiers, réal. F. Villiers, avec D. Hinz, G. Moller, P. Luhr, W. Semmelrogge, B. Schier, A. Betz, M. Berlin.

22 h. 10, Titre courant : avec Mme Marie Romain-Rolland, veuve de l'écrivain ; 22 h. 20, Allons au cinéma (spécial cinéma italien).

22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Le dessous du ciel ; 14 h. 3, Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Série Mannix ; 15 h. 54, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Sakkarah ; 18 h 25, Isabelle et ses amis ; 18 h 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

21 h. 5, FILM : LE PÈRE TRANQUILLE, de Noël-Noël et R. Clément (1946), avec Noël-Noël, C. Olivier, N. Alari, J. Artur, J. Varas (rediff., N.).

Dans une ville de Charente, sous l'occupation allemande, un petit bourgeois pantouflard est, à l'insu de tous, le chef d'un réseau de résistance.

Chronique de circonstance (aux lendemains de la deuxième guerre mondiale) à la gloire des modestes « héros de l'ombre ».

22 h. 40, Série documentaire : *Légendaires* (Les faiseurs de mort), de P. Dumayet, Ph. Alfonsi et P. Pesnot. Réal., A. Léonard.

La légende des Mazzeri, ces hommes qui entretiennent des rapports secrets avec la mort en Corse.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : A pierre fendre, de S. Leroy et M. Gérard (prod. FR 3 Lyon) ; 20 h., Les jeux.

21 h. 10, FILM (un film, un auteur) : SI C'ÉTAIT A REFAIRE, de C. Lelouch (1976), avec A. Aimée, C. Deneuve, Ch. Denner, N. Arestrup, F. Huster.

Après quinze ans de réclusion, une femme retrouve l'enfant qu'elle s'est fait faire en prison et qui a été élevé loin d'elle.

Charmes et pièges sentimentaux du mélodrame selon Lelouch. Scénario invraisemblable et technique éblouissante.

22 h. 45, Journal.

23 h., Un événement.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Claude Louis-Combet (à 14 h., 20 h. et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : De quelques spinozismes, par M. Cohen ; à 8 h. 32, L'illuminisme au Siècle des Lumières ; 8 h. 50, La face cachée du ciel ; 9 h. 7, La matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag ; 11 h. 2, Prokofiev aujourd'hui ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Roi des deux Siciles », d'Andrzej Kusniewicz ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : Le vif du sujet... l'aventure ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute : Navigation autour de l'Afrique ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Prokofiev aujourd'hui ; 18 h. 30, Quelques nouvelles de Tchékhov : « Douchetchka » ; 19 h. 25, Biologie et médecine : Le tabac et la santé ;

20 h., « Nuits de prince », d'après le roman de J. Kessel, avec E. Dandry, M. Sarcey, A. Weber, réal. G. Godebert ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Animation ; à 22 h. 35, Cinéastes sans images : Michèle Rozier

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 3., Noire et blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... « Autour de l'opéra italien » ; à 10 h. 30, Musique en vie : d'India, Giasone, Mazzochi ; 12 h., Chansons de l'Infra-Monde : « Départs, exils, barreaux » ; 12 h. 40, Jazz classique : Kansas-City, quarante ans après.

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : C. Lecocq, Planquette, Offenbach, Messager, Van Loo ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : R. de Lassus, R. de Visée, Haydn ; 15 h. 32, Musique française aujourd'hui... Orchestre national de France : Duruflé, Loucheur, Martinet ; 17 h., Postlude : Balbastre, Mendelssohn ; 18 h. 2, Musiques magazines ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Thèmes variés... Haydn à Londres : Pleyel, Haydn ;

20 h. 30, Cycle symphonique en direct du grand auditorium... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir U Segal, avec P. Hirshorn, violon : « Les stigmatisés », prélude (F. Schreker), « Concerto pour violon » (A. Berg), « Symphonie n° 1, Titan » (Mahler) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Enseigne pour une école de mouettes : Murail ; 23 h., Actualité de la musique traditionnelle ; 0 h. 5, Musique pour une semaine de bonté... « Le délire des doigts » : Schubert, Brahms ; 1 h., Enseigne pour une école de mouettes : Farnaby, Poulenc, H. Wolff, Stravinski, G. Viotti.

LETTRES

« Dissident malgré lui », d'Efim Etkind

(Suite de la première page.)

Son crime ?... Il était l'ami d'Alexandre Soljenitsine et du poète Joseph Brodski, tous deux contraints à l'exil. A cela s'ajoutaient d'autres accusations : il aurait été en possession d'un manuscrit de « l'Archipel du Goulag » (selon le témoignage d'Elizaveta Voronianskaia, qui s'est pendue en 1973 après avoir été interrogée par le K.G.B.), il aurait diffamé la politique de l'U.R.S.S. en écrivant dans une préface « samizdat » de l'œuvre de Brodski (1) qu'« après l'invasion de la Tchécoslovaquie l'Union soviétique est devenue une puissance semi-coloniale » ; il aurait utilisé sa position d'universitaire pour répandre des idées hostiles au régime soviétique ; il aurait « appelé à la lutte contre le pouvoir » en incitant, par lettre, les jeunes juifs à ne pas émigrer en Israël ; enfin, pour défendre son ami Brodski, il aurait tenté de convaincre ses collègues écrivains que « le talent donnait le droit de choisir sa façon de vivre » !...

Voilà l'acte d'accusation. Mais au-delà de l'odieuse mesquinerie Etkind nous livre un document précieux en démontant, méticuleusement, les éléments de sa propre histoire afin de mettre en lumière de grands pans d'une réalité secrète et nous donner quelques aperçus sociologiques sur un milieu qu'il connaît bien : celui des universitaires aujourd'hui. « Le lecteur étranger n'est pas seul à ignorer la Russie, explique-t-il : le lecteur soviétique n'a guère mieux qu'une représentation intuitive de son monde environnant. Ce qu'il en sait, il l'a découvert parce qu'il y habite. Hélas ! même parmi les plus belles intelligences de notre pays, rares sont ceux qui, à l'heure actuelle, ont dépassé ce savoir primaire. (...) » Sans hargne, sans bassesse, mais avec un ton ironique qui trahit la douleur profonde, avec une intelligence et une finesse extrêmes, il décortique les ressorts qui actionnent ses anciens collègues qu'il compare à des « féodaux » tremblant devant leurs supérieurs et tyrannisant leurs subordonnés.

« Défigurer les hommes »

Analysant la réunion du conseil scientifique de l'institut qui le chasse, il met en relief ce phénomène de la peur, commun à tous, qui force chacun des participants à jouer le rôle fixé à l'avance par le « metteur en scène » afin d'obtenir la « libre décision » du conseil qui se prononcera sur le cas. « Est-il concevable, interroge-t-il, que cinquante-sept professeurs aient unanimement renié et exclu de leurs rangs un collègue qui a travaillé un quart de siècle à leurs côtés, sans avoir seulement exprimé le désir de le voir et de l'entendre ? Est-il concevable que des gradés de la police et du parti aient pu pénétrer dans l'université, investir la salle de réunion, qu'ils aient pu terroriser le conseil scientifique et le faire plier ? Est-il concevable qu'en 1974 on puisse encore reprocher à un chercheur des « fautes méthodologiques » commises en 1949 ? (...) »

Chacun avait ses raisons d'ajouter sa petite pierre à la condamnation : celui qui a dépassé l'âge de la retraite et qu'on garde « par pure gentillesse » ; celui qui pense qu'une belle carrière vaut bien une petite lâcheté ; ceux à qui on fait miroiter un appartement, une voiture hors liste d'attente, un voyage à l'étranger, une chaire, l'édition d'un livre ; ceux qui gardent la nostalgie des « années du culte », quand une dénonciation équivalait à un assassinat ; et tous ceux qui, simplement, meurent de peur et sont prêts à tout pour ne pas être du côté des accusés. « Un des traits les plus effrayants de ce système, remarque Etkind, c'est précisément sa capacité de défigurer les hommes, de détruire en eux toute possibilité d'exister et de s'affirmer en tant qu'individus indépendants. »

Mais la délation n'est plus ce qu'elle était : elle ne bénéficie plus de l'impunité que procure le secret grâce à ce qu'Etkind appelle la « publicité » de la presse étrangère et des radios occidentales émettant en russe ; la trahison devient vite publique et les noms des dénonciateurs sont rapidement connus en U.R.S.S.

Les « collègues » d'Etkind n'en savaient manifestement rien et se croyaient assurés du secret du huis clos. Leurs dénonciations n'en sont que plus effrayantes : « Il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'un homme qui sabote notre régime » (la titulaire de la chaire de pédagogie), « Des individus de cette sorte n'ont pas leur place parmi les enseignants soviétiques » (le doyen de la faculté des langues étrangères), « Il faut se débarrasser de lui » (le titulaire de la chaire de philosophie), « Il s'est fait le chef de file des aventuriers (...), le drapeau des « mauvaises herbes » (le titulaire de la chaire de littérature soviétique, qui déclare avoir eu des rapports « très lointains » avec lui). « Ce n'est rien d'autre que du nationalisme juif à l'envers » (un professeur de philosophie).

Au terme de ce document où jamais l'auteur ne vient décrire avec une joie méchante les malheurs et les crimes du pays qu'il a quitté, une constatation s'impose, évidente : en vingt-cinq ans, Staline n'est toujours pas mort dans les mentalités. Chez les intellectuels, pas davantage... On fait vibrer les mêmes cordes qu'avant : chez le travailleur manuel, on provoque délibérément la haine de l'intellectuel, ce bon à rien qui « profite du travail d'autrui » : un peu partout, avance une vague diffuse d'antisémitisme qui n'est qu'un des aspects du nationalisme russe. Et ce nationalisme ne cesse de gagner du terrain, chez les « apparatchiks » comme dans certains cercles d'émigrés.

La désagrégation d'une culture

Les juifs partent, même s'ils se sentent russes par la culture et le mode de pensée. Mais pas seulement les juifs : les musiciens Rostropovitch, Volkonski, le peintre Chémiakine, les écrivains Nekrassov, Siniavski... Il est désolant et terrible de voir comment une culture se désagrège. Disséminés dans tous les pays d'Occident, ne parlant souvent d'autre langue que la leur, les animateurs de la culture russe deviennent alors des « apatrides » qui ont perdu leur voie et leurs objectifs.

« Quand on retire un fil du tissu, le fil perd toute signification et, dénaturé, le tissu se défait. (...) Quand on a retiré le fil, il n'est plus possible de le remettre. Mais tant que le fil est à sa place, tant que l'on se trouve là-bas et que l'irréversible ne s'est pas produit, il faut tenir bon, s'accrocher de toutes ses forces, avec ses ongles et ses dents. » Tel est le cri que lance à ses compatriotes Efim Etkind, dissident malgré lui.

NICOLE ZAND.

★ Traduit du russe par Monique Slodzian. Albin Michel. 316 p., 49 F.

(1) Pour avoir collaboré à l'édition des poemes de Brodski, l'écrivain Mikhail Heifetz purge, depuis 1974, une peine de quatre ans de camp de travail à régime sévère et deux ans d'assignation à résidence.

593 libraires et éditeurs se prononcent pour le prix unique des livres

Une motion « pour le prix unique » des livres, signée par cinq cent quatre-vingt-treize libraires et éditeurs, a été remise au premier ministre et à M. François Mitterrand, afin d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur la situation de la librairie française, qui, selon les signataires, est gravement menacée par le risque de monopole représenté par « *une grande entreprise commerciale* » — la FNAC, — dont la prospérité est fondée sur la pratique du « discount », une remise de 20 % en l'occurrence.

A l'appel de M. Jérôme Lindon, directeur des Editions de Minuit, qui depuis quatre ans s'est lancé dans la bataille contre le « discount », une partie non négligeable de la profession demande donc maintenant un système de protection du livre, le « prix imposé » des livres. « *Les anciennes librairies*, affirme la motion, *sont impuissantes* (face à la FNAC). *Ou bien, pour survivre quelque temps, elles limiteront leur approvisionnement aux ouvrages de grande vente et aux collections de poche, ou bien elles se hâteront de céder leur fonds.* »

Evoquant les dangers que présente la disparition des librairies traditionnelles, le texte poursuit : « *Remplacer dans une ville dix librairies par une seule (et à plus forte raison par un libre-service), c'est, on l'a toujours constaté, diminuer de façon massive les ventes locales. Répéter l'opération dans les trente plus grandes villes françaises, c'est faire subir le même sort à l'ensemble de la production nationale.*

« *De surcroît, plus une chaîne de magasins devient puissante, plus elle est en mesure d'imposer aux éditeurs des conditions de vente draconiennes. A la limite, une situation de monopole permettrait n'importe quoi (...) Aux deux bouts de la chaîne donc, c'est le livre novateur, littéraire ou scientifique, dont le prix de vente et la publication même sont d'abord mis en question. Puis, c'est tout l'avenir de la culture écrite de notre pays qui se trouve compromis.*

« *Existe-t-il un remède ? Oui, et très simple. Le système de « prix unique » en vigueur dans tous les autres pays du Marché commun. Chaque Français pourrait dès lors acheter ses livres partout au même tarif. Et cette mesure permettrait une baisse uniforme de 10 % du prix des livres en France.* »

Faisant appel au gouvernement « *dûment informé depuis des années de l'imminence de la crise* », les signataires de la motion constatent également « *qu'un seul homme politique a pris position sans ambiguïté en faveur de l'unique solution susceptible de sauver le livre en France : c'est François Mitterrand, au nom du parti socialiste* ».

Parmi les signataires, citons :

Editeurs : Alain-Moreau, Albin Michel, Armand Colin, Calmann-Lévy, Casterman, Club du livre, Elzevier, Fayard, Grasset, Hatier, Larousse, Magnard, Minuit, Pierre Horay, Seuil, Stock.

Libraires : Goulard, Les vents du sud (Aix-en-Provence) ; Le bouillon de culture (Avignon) ; Les sandales d'Empédocle (Besançon) ; Le vent dans les pages (Brive) ; Mimésis, Pasteur (Bordeaux) ; Didier et Richard, L'œil écoute (Grenoble) ; L'âge d'homme, Le furet du Nord (Lille) ; Flammarion, La proue (Lyon) ; Brahic, Laffitte, La Touriale (Marseille), Librairie des arts, Le vent (Nancy) ; Les temps modernes (Orléans) ; Autrement dit, Delatte, Flammarion, Selmic, Tschann (Paris), Torcatis (Perpignan) ; Calligrammes (Quimper) ; Le monde en marche, Planckaert (Rennes) ; Ombres blanches (Toulouse), etc.

RELIGION

Oraison par Oraison (bis)

Tout au long de sa vie d'étudiant, puis de médecin, de prêtre et de psychologue, l'abbé Marc Oraison a accompli une tâche de débroussaillage. Avec insolence parfois — c'est son péché mignon, — avec perspicacité en tout cas, il s'est dégagé des leçons apprises, des idéologies, des théologies toutes faites. Léger comme un pinson, solitaire comme tous les êtres libres, il a démasqué les faux-semblants du moralisme chrétien. Il a cherché à comprendre là où tant de sermonneurs se réfugient dans la sécurité des systèmes.

Homme de l'amitié, compagnon de bonne humeur, friand d'anecdotes significatives, Marc Oraison offre le visage du prêtre moderne au meilleur sens du mot. Curieux, indulgent et, pour tout dire, bon comme le pain, il aime secourir les personnes en difficulté : non avec de bonnes paroles, mais grâce à sa technique de psychologue proche de celle de l'analyste.

C'est, en effet, dans les milieux psychanalytiques qu'Oraison a trouvé le meilleur stimulant pour sa pensée et son art de vivre. Pour toutes ces raisons, on éprouve grand plaisir à lire le livre-interview la Vie vécue, *où l'auteur répond aux questions habiles de Georges Hahn* (1) *et tout autant sinon plus* Au point où j'en suis (2), *suite de* Tête dure *(1964), autobiographie à succès. Oraison y parle de lui sans afféterie avec la tranquille assurance qu'il est un sujet intéressant. Il a raison. A ceci près que* « dans ce voyage à l'intérieur des amours et de l'Amour ». *il parle* « pour lui des autres, et non pas pour les autres de lui ». *C'est sans doute la meilleure façon de faire une bonne autobiographie.*

La mort apparaît souvent dans ces pages où perce une certaine mélancolie, celle d'un homme parvenu au soir d'une existence remplie.

« L'amour, *écrit-il*, ne peut-il s'accomplir enfin qu'au-delà de la cessation du temps ? La mort a-t-elle le sens d'une définitive naissance ? Au point où j'en suis, c'est la seule question qui me prenne tout entier. »

HENRI FESQUET.

(1) Marc Oraison : *la Vie vécue*, interrogé par Georges Hahn. Edit. du Centurion, 176 pages, 28 F.

(2) Marc Oraison : *Au point où j'en suis*. Edit. Le Seuil, 189 pages, 35 F.

société

Le Monde

A Lyon

Un étudiant mauritanien se plaint d'avoir été frappé par des policiers

De notre correspondant régional

Lyon. — Que s'est-il passé le 16 février, à 10 heures, dans les locaux du service des étrangers de la préfecture du Rhône, installés quai Jayr, à Lyon ? Un étudiant mauritanien à l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (E.N.T.P.E.), implantée depuis peu à Vaulx-en-Velin, M. Ahmed Ould Mohamed, affirme qu'il y a été « *frappé brutalement* » et « *insulté copieusement avec les qualificatifs raciales bien connus* (...) ». Il a produit, à l'appui de ses affirmations, un certificat médical prescrivant un arrêt de travail de six jours et a déposé une plainte le 24 février.

Dans cette plainte, l'élève ingénieur explique que c'était le troisième jour consécutif qu'il se rendait dans le service en question pour faire renouveler sa carte de séjour expirant le 20 février. « *Un agent de ce service me signale qu'il me manque mon passeport et mon certificat de scolarité, et je précise que ces deux pièces ne m'avaient pas été réclamées les jours précédents. C'est alors que je me suis emporté, signalant à l'agent qu'il aurait pu me donner, à ma première visite, la liste des pièces à fournir* », précise-t-il.

Interrogé par *le Progrès* sur cet incident, le chef du cabinet du préfet de police a répondu : « *Nous avons été informés que cette personne avait tenu des propos injurieux. M. Ahmed fait d'ailleurs l'objet d'une procédure judiciaire pour « outrage et rébellion », qui a été transmise au procureur de la République.* »

Pour sa part, M. Ahmed affirme qu'il a été frappé d'abord par quatre employés, puis traîné dans le bureau d'un inspecteur de service au premier étage, et que là, celui-ci l'a « cogné » jusqu'à ce qu'il saigne du nez.

Avant même de connaître les résultats de l'enquête, la préfecture de police a déjà un avis arrêté : « *La plainte qu'il a déposée est le type d'action menée systématiquement par certains étrangers influencés par des organisations politiques* ». Cette déclaration a provoqué de la part d'un « *comité de soutien à Ahmed* » (1) une « *protestation vigoureuse contre cette démarche, qui a pour but de faire diversion et de protéger les policiers impliqués dans cette affaire.* »

(1) Créé le 25 février, ce comité réunit l'Association des élèves de l'ENTPE, les sections syndicales C.F.D.T. et C.G.T. de l'école, le comité antirépression de l'école, également, et la section de Bron de la Ligue des droits de l'homme.

Avec bijoux et bagages...

Pour n'avoir pas informé au préalable les services compétents des douanes du désir de son épouse de se rendre en Suisse munie de tous ses bijoux, M. Lucien Barrière, président-directeur général d'un groupe de casinos et de palaces qui portent son nom à Deauville, La Baule, Cannes et Antibes-Juan-les-Pins, a été retenu quelques instants, vendredi 24 février, à l'un des postes-frontières de Genève.

Les objets de parure de Mme Barrière excédaient, en effet, largement le poids de 500 grammes qui est autorisé par la loi — les douaniers ont parlé de 3 kilos — et représentaient une valeur importante. « Comme tous les ans depuis quatre ans, *a expliqué M. Barrière,* nous nous rendions à Gstaad, où nous devions participer à plusieurs soirées privées nous permettant de rencontrer des clients de mes établissements. D'où ce transport de bijoux, comme d'ailleurs des robes et des fourrures nécessaires à mon épouse en fonction de l'étiquette de ces soirées. J'ignorais totalement que l'on pût être inquiété... »

M. Barrière pense que l'affaire « ne devrait pas avoir de suite ». *Toutefois, les Douanes ont engagé une action pour infraction à la législation douanière. M. Barrière admet que, dans les circonstances économiques et politiques actuelles, faire passer la frontière — surtout helvétique — à ces éléments de train de vie peut être diversement interprété...*

CORRESPONDANCE

L'U.F.C.S. répond à M. Dassault

Le bureau national de l'Union féminine civique et sociale (6, rue Béranger, Paris) a adressé la lettre suivante à M. Marcel Dassault, député de l'Oise, à la suite de la page de publicité, parue notamment dans le Monde *du 21 février, « Le travail et les loisir des femmes ».*

Nous avons reçu votre publicité électorale « Le travail et les loisirs des femmes », parue dans la grande presse, comme une insulte.

Pour avoir nos voix, vous concédez que « les femmes sont aussi intelligentes que les hommes », nous en étions bien convaincues ! Mais laissez-nous rire de la preuve que vous en donnez.

Croyez-vous que nous puissions être séduites par la description grotesque que vous faites de notre place au foyer ? Est-ce dans la « littérature française » d'il y a cinquante ans que vous avez trouvé de si belles images ?

En bonne logique, nous avons bien peur que votre préoccupation à l'Assemblée nationale soit de revenir sur toutes les lois qui ont enfin permis d'ébranler la citadelle des privilèges masculins.

Vous avez l'outrecuidance de vanter l'habileté de nos « doigts de fée », alors que vous savez fort bien que la main-d'œuvre féminine est la plus mal payée.

Ne nous faites pas croire que c'est à cause de notre « fragilité » que nous sommes « les plus nombreuses parmi les chômeurs » : mille barrages nous empêchent d'accéder au même niveau de formation et de promotion professionnelle que les hommes.

En tout cas, ce n'est pas cette image passéiste de la femme, même enrobée d'un « supplément familial », qui nous fera voter pour vous.

Non, décidément, monsieur Dassault, votre publicité vise à côté.

JUSTICE

LE SORT DE MARTINE WILLOQUET ET DE SON ENFANT

Quatre jurés écrivent au chef de l'État qu'ils ont été trompés par le président de la cour d'assises

Après le rejet du recours en grâce de Martine Willoquet (*le Monde* du 25 février) quatre des jurés de son second procès — qui a eu lieu devant la cour d'assises de Paris le 31 mars 1977 (*le Monde* du 2 avril 1977) — ont écrit au président de la République pour indiquer qu'ils ont « *le sentiment d'avoir été trompés* » par le président de cette cour, M. Jean Ullmann. Forts des assurances de celui-ci, les jurés étaient persuadés que la condamnation qu'ils allaient prononcer — cinq années de réclusion criminelle — serait confondue avec la précédente condamnation de Martine Willoquet — à cinq années de réclusion criminelle également — pour d'autres faits. Or, pour que la confusion fût automatique, il eût fallu que l'une des deux fut une peine d'emprisonnement.

Le 20 décembre 1977, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a rejeté la demande des défenseurs de Martine Willoquet de voir les deux peines confondues. Condamnée à dix années de réclusion criminelle, elle allait donc être séparée de son fils William, né en prison, et qui, atteignant l'âge de dix-huit mois, devait, comme le prévoit le règlement de l'administration pénitentiaire, lui être retiré. Déjà on savait que des jurés avaient fait part de leur indignation aux avocats de la jeune femme (*le Monde* du 22 décembre 1977).

Peu avant Noël, le garde des sceaux avait décidé que William resterait avec sa mère tant qu'il ne serait pas statué sur le recours en grâce. « *Cette mesure humanitaire ne préjuge en rien la décision qui sera prise* », indiquait-on au ministère (*le Monde* du 24 décembre 1977). L'enfant doit être retiré à sa mère samedi prochain 4 mars.

Ce recours en grâce qui, indiquait un communiqué du ministère (*le Monde* daté 25-26 décembre 1977) devait être transmis au chef de l'Etat, ne l'a pas été. Le garde des sceaux lui-même en a pris la décision. Quatre des jurés ont donc décidé de s'adresser directement au président de la République dans une lettre que publient, ce mercredi matin 1er mars, *Libération* et *le Quotidien de Paris*. On lira ci-dessous le texte de cette lettre, signée de Mmes et MM. Claude Tosi, Thérèse Mauffré, Claude Becaert et Jacques Longuet.

« *Membres d'un jury d'assises nous nous adressons à vous pour vous faire part d'un problème de conscience.*

» *Nous avons eu à juger, le 31 mars 1977, Martine Willoquet, déjà condamnée, six jours auparavant, à cinq ans de réclusion criminelle pour d'autres faits.*

» *Au moment de rendre notre verdict, la majorité des jurés signataires de cette lettre, ne souhaitant pas prolonger la peine de Martine Willoquet, la condamna à cinq ans de réclusion criminelle. E neffet, sur la foi des explications techniques du président et d eses deux assesseurs, nous étions persuadés que ce verdict entraînerait automatiquement la confusion des peines et que Martine Willoquet ne serait condamnée, en tout et pour tout, qu'à cinq ans.*

» *Nous avons ensuite appris avec stupeur que la chambre d'acusation avait refusé cette confusion des peines, et que Martine Willoquet était finalement condamnée à dix ans de réclusion. Nous avons eu le sentiment d'avoir été trompés.*

» *Jury populaire souverain dont les décisions ne sont pas susceptibles d'appel, nous avons pu constater que l'institution judiciaire, au terme d'un processus juridique qui nous a complètement échappé, a pu doubler la peine que nous avions décidée.*

» *Au sentiment d'avoir été trompés, s'ajoute une inquiétude devant les conséquences de cette situation.*

» *Martine Willoquet est mère d'un enfant qu'elle élève en prison. Cet enfant ayant atteint l'âge de vingt mois, doit lui être retiré dans les jours qui viennent. Condamnés à cinq ans, Martine Willoquet remplissait les conditions légales pour être libérée quelques semaines après cette séparation. Condmanée à dix ans, son enfant sera privé de sa mère ependant les années décisives de son enfance.*

» *Cette préoccupation n'était pas étrangère au verdict que nous avions cru rendre.*

» *Un recours en grâce instruit par le ministère de la justice vient d'être repoussé.*

» *C'est en jurés profondément troublés que nous nous adressons à vous, monsieur le Président de la République, pours vous demander d'user de votre droit de grâce et rétablir la justice que nous avons rendue au nom du peuple français.*

» *Nous vous prions de croire, monsieur le Président de la République, à notre haute considération.* »

LA CHANCELLERIE RAPPELLE L'INTERDICTION DE PUBLIER DES INFORMATIONS SUR LES SUICIDES DE MINEURS

Le ministère de la justice a publié le mercredi 1er mars le communiqué suivant :

« *La récente publication d'informations relatives à des suicides de mineurs conduit le ministre de la justice à rappeler aux responsables des organes de presse les dispositions légales qui interdisent « la publication par le » livre, la presse, la radiophonie, » la cinématographie ou de quel- » que manière que ce soit de tout » texte ou de toute illustration » concernant le suicide de mi- » neurs de moins de dix-huit » ans ».*

» *Cette prohibition, qui a été introduite en 1955 dans la loi sur la presse,* ajoute encore le communiqué, *procède de la volonté d'éviter autour de ces drames une publicité pouvant apporter le trouble chez de jeunes esprits ou pouvant susciter de nouveaux actes de désespoir. Elle doit être respectée sans aucune exception et quelles que soient les circonstances avec une vigilance toute particulière.* »

A la Cour de sûreté de l'État

M. JEAN NELISSEN EST CONDAMNÉ À TROIS ANS D'EMPRISONNEMENT

Accusé d'« *intelligence avec les agents d'une puissance étrangère de nature à nuire à la situation diplomatique de la France* », M. Jean Nelissen, citoyen belge, qui fut à l'origine de l'arrestation en Algérie de deux ingénieurs français (*le Monde* du 28 février), a été condamné, mardi 28 février, à trois années d'emprisonnement par la Cour de sûreté de l'Etat.

La seconde journée du procès n'a pas permis d'établir avec certitude le rôle et la responsabilité de M. Nelissen dans une affaire passablement embrouillée, au cours de laquelle on a évoqué, pêle-mêle, le trafic d'influences, l'espionnage économique, la pratique des pots-de-vin, avec, pour toile de fond, la détérioration des rapports franco-algériens.

Principal témoin, M. Michel Pelloie — l'un des deux ingénieurs arrêtés en novembre 1975 par la sécurité algérienne, condamné à dix années de réclusion avant d'être libéré dix-sept mois plus tard, — a longuement raconté à la Cour comment le comptable belge avait obtenu de lui, « *par la menace* », une lettre compromettante. Par cette lettre, M. Pelloie s'engageait à verser 50 000 F à M. Nelissen qui — en sa qualité de contrôleur des coûts à la Société nationale de la sidérurgie algérienne, — se disait prêt à favoriser la « Société stéphanoise de constructions mécaniques » dans le marché ouvert pour l'équipement du port d'Annaba.

« *On ne saura jamais, dans cette affaire, si M. Pelloie a corrompu M. Nelissen ou si M. Nelisen a corrompu M. Pelloie* », devait assurer Me Jean-Marie Meffre, défenseur de Nelissen, qui s'est ensuite étonné que l'on pût reprocher à son client, citoyen belge, d'avoir nui à la situation diplomatique de la France par ses activités... en Algérie. « *C'est ici une affaire de règlements de comptes*, conclut Me Meffre, *et votre Cour n'a pas à régler des comptes.* »

LIMOGEAGE A LA CHANCELLERIE

Verra-t-on le ministre de la justice accusé d'avoir limogé, sans motif, l'un de ses collaborateurs ? C'est ce que laisse craindre une assemblée générale extraordinaire des magistrats de la chancellerie qui s'est réunie mardi 28 février pour examiner dans quelles conditions avait été notifié, le 17 février, à M. Henry Ecoutin, chef (en réalité directeur) du service de l'administration générale et de l'équipement, qu'il allait être déchargé de ses fonctions pour être nommé avocat général à Paris.

Lors de l'entretien qu'il a eu avec M. Ecoutin, le garde des sceaux lui aurait fait valoir qu'il était victime de « l'usure du pouvoir » *et qu'il avait fait* « l'unanimité de ses collègues contre lui ».

Au contraire, M. Ecoutin, dans une lettre qu'il vient d'adresser à M. Peyrefitte rejette ces accusations. Il soutient, d'autre part, que sa nomination comme avocat général à Paris est une capitis diminutio *dans la mesure où, nommé le 24 octobre 1974 à la tête du SAGE* (le Monde *du 25 octobre 1974), puis, pour ordre, procureur général à Rouen le 6 octobre 1976* (le Monde *daté 7-8 octobre 1976), il a vocation à être nommé avocat général à la Cour de cassation. Il considère donc que sa mutation est une sanction.*

C'est ce que paraissent également penser les magistrats à l'administration centrale qui, au terme de leur réunion de mardi, ont voté une résolution dans laquelle ils « s'inquiètent des conditions inhabituelles dans lesquelles M. Ecoutin doit être déchargé de ses fonctions ». *Ces magistrats* « tiennent à faire connaître qu'ils ne font pas leur l'imputation selon laquelle M. Ecoutin aurait « *fait l'unanimité contre lui* ». Ils s'interrogent sur le projet de réorganisation des services invoqué à l'appui de cette décision et demandent avec insistance que toutes les organisations professionnelles de magistrats soient consultées sur ce projet et notamment que la commission permanente du ministère en soit immédiatement saisie ». *Cette commission doit se réunir le 9 mars.*

Cette mutation, dont M. Peyrefitte voit l'opportunité dans la recherche d'un changement de politique, intervient alors que des bruits persistants font penser que le poste de M. Ecoutin sera élevé au rang de direction.

A LA COUR DE CASSATION

Le secret professionnel des assistantes sociales

Une assitante sociale peut invoquer le secret professionnel pour refuser de répondre aux questions relatives à une famille qu'elle a visitée, lorsque celles-ci sont imposées par un juge d'instruction enquêtant sur des sévices infligés à un enfant mineur appartenant à cette famille.

C'est ce qu'a décidé la chambre criminelle de la Cour de cassation présidée par M. Malaval, en annulant deux arrêts de la chambre d'accusation de la cour de Rennes du 10 février 1977, condamnant à 800 F d'amende deux assistantes sociales pour refus de témoigner en pareil cas.

Les magistrats rennais avaient estimé que ces assistantes sociales — ayant normalement droit au secret professionnel — avaient, dans ce cas particulier, l'obligation de témoigner étant donné que l'alinéa 3 de l'article 378 du code pénal « *laisse les personnes* (dépositaires, du fait de leurs fonctions des secrets qu'on leur confie), *libre de fournir leur témoignage sans s'exposer à aucune peine si elles sont citées en justice pour une affaire de sévices ou privations sur la personne de mineurs de quinze ans* ».

Mais la Cour de cassation, statuant sur le rapport du conseiller Reynaud, les observations de Me Jousselin et les conclusions de M. Aymond, avocat général, n'a pas admis cette argumentation car, précise-t-elle dans son arrêt : « *Si aux termes de l'article 378 du code pénal les personnes visées par ce texte quand elles ont été citées en justice pour une affaire de sévices ou privations sur la personne de mineurs de quinze ans, sont relatives aux faits dont elles ont eu connaissance à l'occasion de l'exercice de leur profession*, libres de fournir leur témoignage sans s'exposer à aucune peine. *Il en découle nécessairement que dans le même cas, les personnes ainsi autorisées sont également libres de ne pas le faire.* » Les deux affaires seront rejugées par la cour de Caen.

هكذا من الأصل

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE LYON

Le parquet souligne qu'aucun tribunal n'avait encore examiné une fraude aussi importante que celle de Mondial-Moquette

De notre correspondant régional

Lyon. — La seconde journée du procès des dirigeants de la S.A.R.L. Mondial-Moquette et de la banque Marin-Gianola poursuivis pour abus de biens sociaux et fraude fiscale (« le Monde » du 1ᵉʳ mars) a été consacrée au réquisitoire et aux plaidoiries. « Cette affaire est peut-être la plus importante jamais déférée à une juridiction pénale », a souligné en avant-propos M. René Sorgues, procureur adjoint chargé des affaires financières au parquet de Lyon.

Tenant pour raisonnable l'évaluation des dissimulations à laquelle sont parvenus les experts — entre 48 et 63 millions, — M. Sorgues a estimé que, en raison de ce préjudice considérable et de la soustraction de la comptabilité, il n'existait *« aucune circonstance atténuante en faveur du maître d'œuvre et aussi du grand bénéficiaire »*, M. Malcolm Parrish. Contre ce dernier, il a requis une peine de quatre à cinq années d'emprisonnement, dont la moitié seulement assortie du sursis. Evoquant ensuite la responsabilité de M. Yves Gianola, le banquier, il a considéré que, *« sans sa complicité, jamais la fraude n'aurait atteint cette dimension »*, et pour lui a réclamé une peine d'emprisonnement de deux ans, dont trois mois fermes, souhaitant que le tribunal *« aille au-delà »* (1).

« Tout cela est grave, parce que ce n'est pas seulement l'Etat qui est lésé (2), a souligé M. Sorgues. *En effet, la concurrence dans le domaine des vendeurs de revêtements de sol est rendue impossible : les autressociétés ne peuvent corrompre pour obtenir des contrats ; de plus, elles doivent payer la T.V.A., acquitter les charges sociales, etc. On comprend le succès commercial de Mondial-Moquette, qui s'est assuré les marchés dans les meilleures conditions grâce à la fraude, tandis que dans le même temps ses charges étaient diminuées. »*

Sept avocats se sont relayés pour assurer la défense des prévenus. Mᵉ Bernasconi, l'un des conseils de M. Gianola a plaidé *« qu'aucun acte positif »* ne pouvait être reproché à son client *« qui a repris seulement les habitudes qui existaient dans la banque avant sa prise de pouvoir »* pas plus d'ailleurs qu'une *« intention coupable » : « Même si M. Gianola a commis une infraction à la législation sur les banques, ce n'est pas pour autant qu'il s'est rendu complice d'abus de biens sociaux ou de fraude fiscale »*, a-t-il dit.

Intervenant pour le principal prévenu, M. Parrisch, Mᵉˢ Bomsel et Soulier se sont appliqués essentiellement — puisque le principe de la fraude est admis — à en limiter sensiblement l'ampleur. Ils y sont parvenus, en partie, en soulignant faiblesses du rapport du vérificateur ou des experts *« Néanmoins*, a reconnu Mᵉ Bomsel, *il reste une différence qui n'est pas négligeable »* entre le chiffre d'affaires réel et le chiffre d'affaires déclaré.

Cet écart se chiffre à 33 millions de francs. A quoi ces recettes non déclarées ont-elles été employées ? A l'achat notamment de la propriété de Lamorlaye en 1971 (280 000 F) et à celui d'une écurie en 1972 (480 000 F). Egalement au paiement des salaires — non déclarés — du personnel, et à l'exécution de travaux dans différents magasins.

A la sortie, tous ces menus frais réglés, la somme se ramènerait selon eux à moins de 8 millions. *« Même rapportée à ce chiffre, l'affaire ne peut pas se solder par une peine d'amende, mais le tribunal ne doit-il pas considérer que M. Parrisch, détenu depuis plus de neuf mois, a déjà été sévèrement sanctionné »*, se sont interrogés les deux avocats.

Jugement le 14 mars 1978.

BERNARD ELIE.

(1) Pour Mme Denise Parrisch, gérante de la SARL, le ministère public a réclamé dix-huit mois de prison, dont trois ferme et pour M. Samuel Cynobar, six mois ainsi qu'une amende.

(2) Plaidant pour l'administration fiscale partie civile, Mᵉ Urbino-Soulier a fixé à plus de 102 millions de francs le montant global des sommes dont l'Etat a été lésé en quatre ans. Le calcul théorique fait appel à des textes d'une extrême sévérité pour les distributions occultes de bénéfices de sociétés, ce qui explique que le montant soit très supérieur aux sommes ayant fait l'objet des dissimulations.

CORRESPONDANCE

Pas de ruban pour les magistrats

Nous vons reçu la lettre suivante de M. Pierre Wiehn, inspecteur général de l'administration (E.R.) (Saintes) :

Votre article intitulé « La légion d'honneur de M. Brunschweig », paru le 14 février en page 15, m'incite à suggérer l'inclusion d'une disposition nouvelle dans le statut de la magistrature, qui, sans être une « panacée », me paraîtrait tout de même de nature à contribuer à assurer cette indépendance du juge à laquelle chacun se déclare profondément attaché.

Elle consisterait à décider qu'à l'avenir, à l'instar des membres du Parlement, qui font la loi, les juges qui sont chargés de l'appliquer en « disant le droit », ne puissent recevoir aucune distinction honorifique ; hormis, naturellement, à titre militaire, comme c'est le cas pour les députés et les sénateurs.

Une pareille disposition serait parfaitement significative pour l'opinion publique et certainement d'une grande efficacité sur le plan pratique. Au moins débarrasserait-elle définitivement le magistrat pendant toute sa carrière, qu'il soit d'ailleurs du parquet aussi bien que du siège, d'un souci souvent trop contraignant, même chez les plus intègres. Souci parfaitement légitime aujourd'hui, puisque l'un des signes les plus apparents de la réussite pour un fonctionnaire — magistrat compris — est d'être décoré, et, quand il l'a été, d'être promu (cas, précisément, de M. Braunscweig). Signe de réussite... mais, par là même, puissant moyen d'action, voire dans certains cas de pression, pour le pouvoir politique, dont il convient de mettre à l'abri le juge dans l'intérêt d'une bonne justice.

Le magistrat risquerait-il de devenir pour autant un fonctionnaire de « seconde zone » ? Bien au contraire, à mon humble avis : quel honneur d'appartenir à un corps dont la nature même implique qu'il sera désormais reconnu comme placé « au-dessus des honneurs » ! (...)

● *Quatre disparus dans l'incendie d'un cargo français.* — Quatre membres de l'équipage du cargo français *Prométhée* ont été portés disparus ce mardi matin 28 février à Lanzarote (Canaries), à la suite d'un incendie qui s'est déclaré à bord du navire, apprend-on à Las Palmas.

Condamnations pour viol.

La cour d'assises de Haute-Savoie a condamné, mardi 28 février, a cinq ans de prison un montagnard, M. Edmond Defik, accusé d'attentat à la pudeur et de viol sur la personne d'une vieille dame de quatre-vingt-cinq ans.

D'autre part, M. Gilles Dubois, vingt-quatre ans, ouvrier, accusé de viol a été condamné le même jour à quatre ans de prison avec sursis par les jurés de la Vienne.

Au mois de février 1976, à la sortie d'un bal, M. Dubois avait proposé à une jeune fille de dix-neuf ans, qu'il connaissait bien de la ramener chez elle. En chemin, il avait arrêté sa voiture dans un chemin et violé la jeune fille, qui ne porta plainte que quatre jours plus tard. Le huis clos n'avait pas été prononcé.

Faits et jugements

Un jour de prison pour un objecteur insoumis.

Pour avoir refusé d'effectuer son service civil à l'Office national des eaux et forêts, un objecteur de conscience, M. Alain Cantais, a été condamné à un jour de prison par le tribunal de grande instance du Havre, mardi 28 février. Les juges ont disqualifié le délit de désertion, pour lequel le prévenu était poursuivi, ne retenant que celui d'insoumission.

Pour le même motif, M. Jean-Baptiste Suet a été condamné à deux mois de prison avec sursis par le tribunal de grande instance de Quimper.

Six ans de réclusion pour le meurtrier de « Fleur de Lotus ».

M. René Morch, soixante-huit ans, marchand d'instruments de musique et accordeur de pianos à Brive, accusé d'avoir tué, le 7 octobre 1976, une jeune Eurasienne, Mme Yvette Larapidie, vingt-neuf ans, plus connue dans les milieux galants de la région sous le nom de « Fleur de lotus » (*le Monde* du 17-18 octobre 1976), a été condamné, mardi 28 février, après deux jours de débats, à six ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de la Haute-Vienne.

« Si « Fleur de lotus » me quitte, je la tuerai et je me suiciderai », avait dit M. Morch à un ami à propos de cette jeune femme qui, après avoir quitté son mari et ses deux enfants, menait une vie galante. La nuit précédant le meurtre, le commerçant avait découvert que Mme Larapidie ne s'intéressait à lui que pour une question d'argent et qu'elle aimait en réalité quelqu'un d'autre.

Les débats ont été marqués par le témoignage du mari de la victime, venu dire qu'il n'en voulait pas à M. Morch en qui il ne voit que le bras du destin. Les premiers coupables, a-t-il dit, sont les proxénètes qui ont entraîné sa femme sur le chemin de la prostitution. Cette thèse fut reprise par Mᵉ Roland Dumas, le défenseur de l'accusé, l'avocat général, M. Louis Donzeau, voyant pour sa part dans le meurtre le geste d'un homme *« au bout du rouleau »*. — *(Corresp.)*

● *M. Marc Dreyfus*, procureur de la République à Vesoul et président du Syndicat de la magistrature, a affirmé lundi 27 février, devant les assises de la Haute-Saône, *« regretter profondément »* devoir requérir la peine de mort par contumace contre un jeune homme en fuite, M. Hocine Bouffa, vingt-deux ans, accusé de vols qualifiés et vols simples.

M. Marc Dreyfus a déclaré, en prononçant cette condamnation : *« Une loi qui refuse toute circonstance atténuante au contumax m'oblige à cette incohérence : requérir la peine de mort. » « Je n'ignore pas*, a-t-il ajouté, *que cette déclaration peut entraîner contre moi des poursuites disciplinaires en ces temps où la liberté, que le code de procédure pénale et le statut de la magistrature reconnaissent au ministère public, n'est plus respectée. »*

SPORTS

CYCLISME

Le temps de la relève

La retraite de Raymond Poulidor, dont la carrière s'est étendue sur près de vingt ans, coïncide avec un vaste rajeunissement de l'effectif cycliste. Cent-vingt nouveaux professionnels s'apprêtent en effet à faire leur entrée dans le peloton.

Les Belges auront encore l'avantage du nombre : ils ne seront pas moins de trente-cinq, parmi lesquels Eddy Schepers, vainqueur du Tour de l'avenir 1977 et Franck Van Impe, le frère de l'ancien gagnant du Tour de France, tandis que l'élite des « néo-pros » italiens sera conduite par le champion du monde amateur Claudio Corti. Autres recrues de valeur : l'Allemand Gunter Schumacher et le Suisse Daniel Gisiger, recordman du monde de l'heure sur piste couverte.

En France — l'apport peut être qualifié d'exceptionnel — vingt-neuf coureurs ont obtenu leur licence de professionnel. La saison routière 1978 marquera notamment les débuts du champion national des amateurs Patrick Friou et de sept représentants du comité de Bretagne, le département des Côtes-du-Nord, dont Bernard Hinault est originaire, se révélant à nouveau le plus productif.

D'autre part, Raphael Geminiani, qui dirigeait la saison passé Eddy Merckx, a donné cette fois la priorité aux « sans-grades », et l'expérience qu'il va tenter avec une équipe formée essentiellement de néophytes sera suivie avec intérêt.

Mais les pronostics sur le renouveau du cyclisme français doivent tenir compte des chiffres. Les quelques cent routiers qui composent l'effectif professionnel proviennent en réalité d'une réserve de vingt mille amateurs et, dans ce sport qui fait peu d'élus, Poulidor ou Hinault restent des sujets d'exception. — J. A.

DÉFENSE

Les moyens de dissuasion de la France auront été multipliés par trois en 1990

déclare M. Giscard d'Estaing en visite à l'École de l'air

De notre envoyé spécial

Salon-de-Provence. — Le président de la République a quitté le fort de Brégançon (Var) mardi matin 28 février pour Salon-de-Provence, où il a visité l'Ecole de l'air. M. Giscard d'Estaing a été accueilli à 10 h., à l'école, par le général Maurice Saint-Cricq, chef d'état-major de l'armée de l'air, et le général Jean Saulnier, commandant l'école.

Après avoir passé en revue les élèves, M. Giscard d'Estaing a visité les salles d'étude et les logements des pensionnaires. Puis il s'est rendu sur le terrain d'aviation où lui ont été présentés plusieurs appareils d'entraînement et des avions de combat tels que le Mirage F1 et le Jaguar.

Le chef de l'Etat a prononcé devant les élèves de l'école une allocution au cours de laquelle il a précisé les orientations du gouvernement en matière de dissuasion nucléaire et sa conception de l'avenir de la force aérienne. Après un déjeuner pris à l'école, M. Giscard d'Estaing, qui avait renoncé, pour des raisons d'horaire, à une visite de la base d'Istres, où devait lui être présenté le prototype du Mirage-2000, a regagné Paris en milieu d'après-midi.

S'adressant aux 400 officiers et élèves de l'Ecole de l'air, le président de la République a énuméré les « trois composantes » de la force de dissuasion. Il a indiqué que les missiles du plateau d'Albion devaient être opérationnels jusqu'à la fin du siècle. Concernant la force océanique stratégique, M. Giscard d'Estaing a précisé le choix qui se présentaient : *« Nous devons choisir*, a-t-il dit, *entre une nouvelle génération de missiles fixes ou semi-mobiles, ou bien des missiles aérodynamiques qui, dans leur version aéroportée, conserveraient les avantages de la composante pilotée. Des études ont été entreprises. Elles sont conduites avec la plus grande minutie, d'une part pour faire le choix techniquement le plus valable, et aussi pour veiller au bon emploi des ressources de la nation. »*

Dans une interview accordée en direct au journal de 13 heures sur TF 1, le chef de l'Etat a souligné que l'armée de l'air n'a pas seulement une mission stratégique. *« Elle doit aussi assurer la sécurité du territoire français et de ses approches »*, a-t-il dit. Il a indiqué que des études étaient menées par les constructeurs sur le projet d'un avion qui succéderait au Mirage-2000. Mais il a souligné que ce nouvel appareil ne serait pas nécessaire avant la fin du siècle.

Parlant à nouveau des missiles du plateau d'Albion, il a indiqué qu'ils seraient renouvelés en deux fois : une première moitié en 1980, une seconde ultérieurement. *« En 1990, les moyens actuels de dissuasion dont dispose la France auront été multipliés par trois »*, a-t-il ajouté.

Comme on lui demandait, d'autre part, où en étaient les mesures de participation de l'Etat dans l'entreprise aéronautique Marcel Dassault, M. Giscard d'Estaing a annoncé que les quatre administrateurs d'Etat qui siégeront à la direction de cette entreprise seront nommés *« au cours des tout prochains jours »*.

PATRICK JARREAU.

Un projet anglo-américain pour lutter contre la prolifération nucléaire ?

Washington *(Reuter, U.P.I.)*. — Au cours d'une conférence sur la technologie de production d'énergie, le lundi 27 février à Washington, le docteur Chaucey Starr, de l'institut de recherche énergétique des Etats-Unis, et le docteur Walter Marshall, vice-président de l'autorité de l'énergie atomique du Royaume-Uni, ont présenté un projet qui répondrait aux soucis du président Carter de lutter contre le risque de prolifération de l'armement nucléaire. Il s'agit d'un nouveau procédé de retraitement du combustible irradié et d'un nouveau type de réacteur surrégénérateur.

Appelé CIVEX, le procédé de retraitement évite d'isoler le plutonium. Au lieu de diviser les matières fissiles en trois produits distincts — uranium, plutonium et déchets radioactifs, — il les laisse amalgmées en une substance hautement radioactive, traitée directement par télécommande dans une enceinte de béton pour fournir, à sa sortie, un combustible convenant au réacteur surrégénérateur qu'ils ont mis au point.

L'avantage du procédé CIVEX, selon les deux savants, est que le plutonium, dans le traitement, ne dépasse jamais un degré de pureté de 20 %, qu'il ne peut donc être utilisé pour la fabrication de bombes, et que, en outre, il ne peut être isolé pour être purifié.

Ce dernier point laisse sceptiques plusieurs spécialistes américains, qui pensent qu'il est au contraire aisé de modifier l'installation pour lui faire produire un plutonium pratiquement pur. La diffusion de ce procédé, d'après ces spécialistes, pourrait, au contraire, faciliter la prolifération nucléaire.

SCIENCES

LES FOUILLES DE BIACHE-SAINT-VAAST REPRENDRONT AU PRINTEMPS

Un moulage du plus ancien crâne jamais trouvé dans le nord de la France a été remis, il y a quelques jours, à la société des Forges de Commentry-Châtillon. C'est grâce à la compréhension de cette société, en effet, que le gisement préhistorique de Biache-Saint-Vaast (Pas-de-Calais), mis fortuitement au jour en avril 1976 lors des travaux d'agrandissement d'une usine, a pu et peut encore être fouillé.

Le site a été découvert au cours d'opérations d'excavation : un ouvrier a vu des os énormes et des silex taillés ; il est allé faire part de ses observations au président de la société d'archéologie de Bapaume (on ne dira jamais assez l'utilité des sociétés savantes de province pour la découverte de vestiges archéologiques) qui a alerté la direction régionale des antiquités préhistoriques.

En 1976, 300 mètres carrés ont été fouillés en quatre mois, la société ayant accepté que des fouilles d'urgence, perturbant son plan des travaux, soient faites. En 1977, des fouilles beaucoup plus détaillées ont permis d'étudier 30 mètres carrés et les archéologues reviendront au début de l'été prochain, toujours dans le périmètre de l'usine. Les trouvailles ont été très différentes : en 1976, le site a livré un crâne humain, de très nombreux os d'éléphants laineux, de rhinocéros, d'ours, de bovidés, d'équidés et de cervidés, un peu d'outillage acheuléen et des empreintes fossilisées de pieds de bovidés. En 1977, l'équipe dirigée par M. Alain Tuffreau, chargé de recherches au C.N.R.S., n'a trouvé aucun reste humain, peu d'ossements d'animaux, mais de nombreux outils et plusieurs sols d'habitats superposés et des traces de feu. Tous ces vestiges ont été datés provisoirement à — 200 000 ou — 250 000 ans, c'est-à-dire des périodes de réchauffement de la glaciation du Riss.

Le crâne humain découvert en 1976 n'est pas complet, mais les restes mis au jour comprennent les pariétaux, l'occipital, l'arrière des temporaux, une partie du palais et du maxillaire, ainsi que onze dents. D'après les premières études faites par M. Bernard Vandermeersch, maître-assistant à Paris-VI, il s'agirait d'une jeune adulte. Les sutures crâniennes ne sont pas encore fermées, les dents ne sont pas usées, la troisième molaire (la dent de sagesse) n'est pas encore complètement sortie : l'individu était donc jeune. Les parois du crâne sont minces, les reliefs y sont relativement peu développés : on a donc probablement affaire à une femme. Le crâne de Biache fait penser aux crânes des Néandertaliens beaucoup plus récents puisqu'ils ont vécu approximativement entre — 100 000 et — 40 000 ans : l'occipital est étiré vers l'arrière en chignon. Mais la dimension des pariétaux et les indices de courbures rappellent les crânes de Swanscombe (— 250 000 ans) et de Steinheim (— 350 000 ans), qui annoncent plutôt l'Homo sapiens sapiens. Quant à la capacité crânienne, elle est encore assez faible : 1 200 centimètres cubes (la capacité crânienne moyenne actuelle est de 1 450 centimètres cubes pour les hommes et 1 350 centimètres cubes pour les femmes et que celle de l'homme de Neandertal était de 1 500 à 1 600 centimètres cubes).

Les fouilles reprendront au printemps prochain. — Y. R.

MÉDECINE

Selon un sondage syndical

70 % DES MÉDECINS RURAUX ACCEPTERAIENT LA FONCTIONNARISATION

Le traditionnel « médecin de campagne » va-t-il disparaître au profit d'un fonctionnaire rémunéré par l'Etat ? Telle est, du moins, la question que l'on peut poser sérieusement compte tenu des résultats d'un sondage fait par le Syndicat national des médecins ruraux : 70 % des médecins interrogés se prononceraient pour la fonctionnarisation.

Ils sont environ dix mille médecins (ruraux et semi-ruraux) à éprouver de plus en plus de difficultés pour exercer leur profession en milieu rural. Les honoraires perçus sont plus faibles que ceux de leurs collègues citadins, disent-ils, et compensent mal les frais de fonctionnement de leur cabinet accrus par leur isolement. Ces frais absorbent au moins, selon eux, la moitié de leurs honoraires. De plus les spécialistes des villes voisines drainent une partie de leur clientèle, accentuant la dégradation de leur rôle de généralistes.

Le syndicat se fait le porte-parole de ces praticiens dont la majorité se *« résigneraient à devenir salariés pour un salaire mensuel de 10 000 F. »*

Selon le docteur Hyppolyte, président-fondateur du syndicat, réclamer ce statut est la seule chance d'obtenir une revalorichance de la médecine rurale, dont le sort, a-t-il noté, ne paraît pas émouvoir les pouvoirs publics.

Quant au libre choix du malade, la fonctionnarisation n'exclut pas la survivance d'un secteur libéral, assure le syndicat. En effet, estiment ses membres, pour le malade il vaut mieux une médecine intégrée à la fonction publique.

DEUX NOUVEAUX ASSOCIÉS ÉTRANGERS A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Le professeur Guillemin n'a pas été élu

Lors de sa séance du mardi 28 février, l'académie de médecine a élu deux associés étrangers : MM. Michaël Heidelberger (New-York), en remplacement de lord Edgar Douglas Adrian, et Eric Martin (Genève), en remplacement de Jacques Roskam. Le professeur Roger Guillemin, prix Nobel de médecine et physiologie pour 1977, présenté en première ligne, n'a pas été élu.

Le refus des académiciens d'accueillir parmi eux, en tant qu'associé étranger, le récent prix Nobel est d'autant plus inexplicable que le professeur Roger Guillemin, âgé de cinquante-quatre ans, est d'origine française (il est né à Dijon) et qu'il a réalisé une partie de ses travaux en France avant de se fixer aux Etats-Unis. Rappelons que dans une interview qu'il nous a accordée (*le Monde* du 10 décembre 1977) le professeur Guillemin critiquait sévèrement les méthodes et l'organisation de la recherche en France.

[Agé de quatre-vingt-dix ans, M. Heidelberger a fait la plus grande partie de sa carrière à l'Institut Rockefeller. Il est considéré comme l'un des fondateurs de l'immunochimie moderne et a beaucoup œuvré pour le développement de l'immunologie dans le monde.]

[Agé de soixante-dix-sept ans, Eric Martin s'est intéressé à tous les domaines de la pathologie générale, notamment à l'endocrinologie, le diabète, la rhumatologie et les maladies cardio-vasculaires. Il est l'ancien président de la Croix-Rouge mondiale.]

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	189 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CARNET

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean-René BASTIDE,

survenu le 28 février 1978 à l'âge de trente-huit ans, en son domicile 3, rue Pierre-Haret, 75009 Paris.

De la part de :
Mme Marie-Jeanne Bastide, sa mère,
Et de toute la famille.

Le service religieux sera célébré le vendredi 3 mars 1978, à 14 heures, en l'église de la Sainte-Trinité (place d'Estienne-d'Orves, Paris-9e), où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Levallois-Perret, vers 15 h. 15, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le Thoureil.

M. et Mme Pierre Clement,
M. Yves Clément,
ses enfants,
Mme Catherine Clement,
M. et Mme Jérôme Clement,
M. et Mme Jean-Pierre Clement,
M. et Mme Jean-Marie Clement,
Mlle Agnès Clement,
ses petits-enfants,
Michel, Olivier, Cécile, Nicolas, Mariame et Sarah, ses arrière-petits-enfants,
Mme Saint Germain, sa sœur,
Mme Marguerite Deschamps,
Mme Raymonde Schuler,
Les familles Clement, Royer, Bouquet, Maquet, Blays Dumoncel,
ont la douleur de vous faire part du décès de

Mme Louis CLEMENT,
née Yvonne Lemy,

survenu à Angers le 27 février 1978, dans sa quatre-vingt-sixième année, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 2 mars à 15 heures en l'église du Thoureil où le deuil se réunira.

Inhumation au cimetière du Thoureil dans le caveau de famille.

Le présent avis tient lieu de faire part.

Le Vieux-Castel, 49350 Le Thoureil.

— On nous prie d'annoncer le décès,

docteur Jacques DEFAYE,

survenu le 24 février 1978, à Paris.
De la part de
Mme Jacques Defaye et ses enfants.

44, rue Michel-Ange, 75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 23 février, dans sa quatre-vingt-deuxième année, de

M. Adrien, Pierre DUFFAU.

De la part de :
M. et Mme Pierre Adrien Duffau et leurs enfants,
M. et Mme Lucien Duffau et leurs enfants,
M. et Mme Henri Duffau, leurs enfants et petit-enfant,
Et toute la famille,
Les obsèques ont eu lieu à Oradour-sur-Vayres (Haute-Vienne).
55, rue de Saint-Cloud,
92410 Ville-d'Avray.
20, rue Jean-Goujon,
87000 Limoges.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu à La Rochelle, de

M. Charles GATAU,
directeur honoraire
de la Banque de France,
docteur en droit,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
médaille de bronze des actes
de courage et de dévouement.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le mardi 14 février 1978.

La famille, profondément touchée par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès, prie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages ou envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— Fabrice Nageotte,
Pierre Nageotte et leur famille,
Les familles Chedeville, Guzman (de Port-of-Spain, du Canada et de la Trinidad), Pélissier.
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Aleth
GUZMAN NAGEOTTE,
premier grand prix de Rome,

survenu le 23 février 1978 à Paris.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité au cimetière Montparnasse, le 28 février 1978.
31, rue Lambrechts,
92400 Courbevoie.
7, rue Basse-du-Château,
73000 Chambéry.

Georges LAMANT

a été arraché à l'affection des siens le 25 février 1978.

Son inhumation a eu lieu le mercredi 1er mars, à 15 h. 30, au cimetière de Montrouge (Hauts-de-Seine).

De la part de :
M. et Mme Georges Aubert,
Mme Suzanne Héno,
M. et Mme Pierre L. Lamant,
A ses enfants se joignent les membres de la famille et tous ses amis.
43, rue du 22-Septembre,
92400 Courbevoie.

— On nous prie d'annoncer le décès du

général de division
André LOYER,
commandeur de la Légion d'honneur,

rappelé à Dieu le 23 février à Paris.

De la part de :
Mme André Loyer, son épouse,
Denis et Catherine Loyer, ses enfants,
M. et Mme André Morel et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Balagny et leurs enfants,
Ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces.

La cérémonie religieuse et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu à Abbeville (Somme) le lundi 27 février.

Cet avis tient lieu de faire-part.
10, rue Saint-Saëns, Paris.

[Né le 9 janvier 1921 à Vauchelles-lès-Quesnoy (Somme), André Loyer entre à Saint-Cyr en octobre 1942 ; placé en congé d'armistice en 1943, il sert du 1er juillet de cette année au 30 septembre 1944 dans le réseau Béarn des Forces françaises combattantes. Après un passage à l'école militaire de Cherchell (Algérie) il est affecté, en 1945, au 3e régiment étranger d'infanterie. A son retour d'Extrême-Orient en 1948, après une mission en Palestine, il occupe différents postes au Maroc.

Admis à l'Ecole de guerre en 1961, il prend en 1963 le commandement du centre d'instruction du 43e régiment d'infanterie. Affecté ensuite à l'état-major de la 2e région militaire, il commande en 1966 le collège militaire de Saint-Cyr, où il est promu colonel.

Il est ensuite affecté au cabinet du ministre d'Etat chargé de la défense nationale (1970), et en juillet 1972 il est appelé au commandement de la 1re brigade mécanisée.

En mars 1975 il est chef du service de recrutement, dont il devient le directeur en 1976. Il est promu général de brigade en septembre 1977.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Serge SCHEER,
président d'honneur
de la société Esso Standard,
officier de la Légion d'honneur,

survenu subitement à Neuilly le 24 février 1978.

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu le 28 février, dans la plus stricte intimité, en l'église Saint-Jean de Neuilly.

De la part de
Mme Serge Scheer,
M. et Mme Georges Théveneau,
M. et Mme Didier Derville,
M. et Mme Jean Soubiran,
Ses enfants,
Ses petits-enfants.

Cet avis tient lieu de faire-part.
61, boulevard du général Kœnig,
92200 Neuilly.

[Né le 14 octobre 1900, à Paris, Serge Scheer était ingénieur de l'Ecole centrale de Lyon. Directeur de la raffinerie de Port-Jérôme en 1927, il est ensuite directeur général adjoint d'Esso Standard SAF puis administrateur directeur général, président-directeur général (1949-1966), président d'honneur et administrateur (1966-1971) de cette société. Il est aussi président d'honneur de la société Garonor.]

Avis de messe

— Anciens résistants du réseau Action-Transmission, une messe sera célébrée en l'église Saint-Louis-des-Invalides à Paris, le 8 mars à 18 h. 30, à la mémoire de notre très regretté

Jean-Michel,
alias colonel
Pierre-Henri Fille-Lambie
« Morlanne »,

décédé le 1er février 1978 à La Garde-Freinet.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Samedi 4 mars, à 14 heures, université Panthéon-Sorbonne, salle Liard, M. de Raymond : « Phénoménologie de l'improvisation ».

— Samedi 4 mars, à 15 heures, université de Paris-X, salle C 26, M. René Virgoulay : « Blondel et le modernisme ».

— Jeudi 9 mars, à 14 heures, université Panthéon-Sorbonne, salle Liard, M. Georges Soria : « Guerre et révolution en Espagne ».

— Samedi 11 mars, à 14 heures, université Panthéon-Sorbonne, amphithéâtre Richelieu, Mlle Gabrielle Demians d'Archimbaud : « Rougiers, village médiéval de Provence, approches archéologiques d'une société rurale méditerranéenne ».

— Samedi 11 mars, à 10 heures, université de Paris-VIII, bâtiment H, département de musique, salle d'orchestre, M. Jean-Jacques Marie : « Trois discours sur le musical » (soutenance sur travaux).

Communications diverses

« Pour que l'esprit vive » (œuvre reconnue d'utilité publique) (29, rue de Valois, 75001 Paris) tient sa vente annuelle et une mini-foire aux Puces les 1er et 2 mars, dans les salons Hoche, 9, avenue Hoche, 75007 Paris.

ÉDUCATION

CONTRE L'« ÉTATISME »

Les propositions communistes pour l'enseignement supérieur

Quelques jours après le « plan de sauvegarde des universités » du parti socialiste (« le Monde » daté 26-27 février), les communistes ont présenté à la presse, mardi 28 février, leurs propositions pour l'enseignement supérieur. Elles sont contenues dans un livre collectif que publient les Editions sociales : « l'Université, de la crise au changement » (1). M. Jacques Chambaz, membre du bureau politique du P.C.F., a indiqué : « Nous mettons nos propositions en débat, nous ne nous substituons pas au gouvernement de demain, comme le P.S. qui tranche à l'avance. Nous ne croyons pas plus à l'étatisme de droite qu'à l'étatisme de gauche. »

Pour les communistes, ainsi que l'a déclaré M. Chambaz, les universités doivent avoir trois missions « *clairement et démocratiquement définies* » pour sortir de la crise actuelle qui met « *l'enseignement supérieur en danger* ». Ces missions sont : la formation (« *l'opposition entre formation culturelle et professionnelle est une fausse opposition* »), la contribution à la recherche et « *l'élévation du niveau culturel de la nation* ».

Ces définitions entraînent, pour le P.C.F., quatre conséquences :

1) Il faut donner aux universités des « moyens » afin de « *lutter contre les gaspillages qu'entraînent la pénurie des moyens et l'autoritarisme actuel* » ;

2) Une « *réelle autonomie de gestion* » doit être instaurée pour « *en finir avec l'étatisme et la bureaucratie* » ;

3) Pour les personnels, il faut « *des solutions associant sécurité et liberté* ». A ce sujet, M. Chambaz a noté qu'il n'y avait pas de modèle étranger satisfaisant : en Union soviétique, « *la sécurité peut paraître assurée, mais c'est aux dépens des libertés* » ; aux Etats-Unis, « *la concurrence provoque un gaspillage des forces humaines* » ;

4) Les étudiants, enfin, ne doivent plus être pris dans les « *cascades d'éliminations* » et être considérés comme « *membres à part entière dans leurs universités* ».

Parmi les mesures immédiates que le parti communiste propose pour la première année d'un gouvernement de gauche, citons : « *La titularisation de tous les personnels contractuels et vacataires hors statut* » : une augmentation « *radicale* » des « *salaires de misère* » de l'enseignement supérieur et une augmentation dégressive jusqu'aux salaires atteignant « *quatre fois le SMIC* » ; l'augmentation du nombre et du taux des bourses (200 millions de francs dès le printemps 1978) ; un effort d'équipement des campus et des cités. Le P.C.F. prévoit, dès 1978, d'allouer 500 millions de francs supplémentaires aux universités pour « *maintenir en francs constants les crédits de l'année précédente* ». Il souhaite aussi « *créer un climat nouveau parmi le personnel universitaire (...) en créant deux mille emplois supplémentaires d'enseignants et mille emplois de personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service, en débloquant les carrières pour permettre dès la première année à deux mille assistants environ de devenir maîtres assistants, cinq cents maîtres assistants maîtres de conférences, tandis que mille de ces derniers atteindraient le grade de professeur* ».

Supprimer l'ENA

Interrogé sur les grandes écoles, M. Chambaz a indiqué que son parti prônait un « *rapprochement progressif* » avec les universités. Le parti communiste, jusque-là, parlait plutôt d'« *intégration progressive* ». Il y a plus qu'une nuance : « *On ne peut pas*, a déclaré M. Chambaz, *décider du jour au lendemain l'intégration pure et simple. Il faut prévoir un certain nombre de transitions. Il faudra mener un débat démocratique, car le problème des grandes écoles intéresse l'ensemble de la nation.* » Sauf pour l'Ecole nationale d'administration : « *Notre position est claire : il faut la supprimer.* »

(1) *L'Université, de la crise au changement*, par Michel Duffour, responsable de la commission nationale de l'enseignement au P.C.F., Daniel Monteux et Yves Schwartz ; préface de Jacques Chambaz. Editions sociales, 236 pages, 48 F.

● *L'enseignement de l'anglais sera substitué à celui du français* dans les classes du premier cycle des écoles secondaires de la province de Buenos-Aires. C'est le général Iberico Saint Jean, gouverneur de la province de Buenos-Aires, qui a pris cette décision portant sur vingt mille élèves environ et une centaine de professeurs (argentins) de français.

● *Situation bloquée à l'I.U.T. de Saint-Etienne.* — Vingt-six des trente-neuf membres composant le conseil d'administration de l'Institut universitaire de technologie de Saint-Etienne (douze enseignants, douze étudiants et deux représentants du personnel) ont quitté la dernière séance du conseil pour marquer leur opposition à la décision du recteur de nommer cinq représentants des salariés en dehors des centrales syndicales (*le Monde* du 23 février). Faute de quorum, le conseil n'a pu prendre aucune décision. Il devra donc être convoqué à nouveau. — *(Corresp.)*

DANS DES « CAHIERS D'OBJECTIFS POUR L'ÉDUCATION »

La Fédération Lagarde soumet ses propositions à tous les candidats

« *Dans le brouhaha parfois turbulent des engagements politiques divers, la P.E.E.P. n'a pas l'intention de jouer les Ponce Pilate*, a déclaré, mardi 28 février, M. Antoine Lagarde, président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public. (...) *Mais qu'on n'attende pas de nous que nous soyons les moutons de quelque parti-Panurge. Si d'autres fédérations croient devoir lier le sort de l'école au changement de régime, c'est leur affaire.* » La Fédération Lagarde, qui veut rester « *vigilante et indépendante* », soumet à chaque candidat aux élections législatives un « *cahier d'objectifs pour l'éducation* ».

La P.E.E.P. attend de la prochaine législature la rénovation de la condition enseignante, avec, en particulier, « *l'instauration d'une formation continue réelle et efficace* » ; le développement de la participation des élèves et des parents, le conseil de classe ayant une plus grande part dans l'orientation des élèves, le pluralisme des associations de parents étant assuré, les familles étant « *accueillies et non simplement acceptées* » dans les établissements ; la rénovation de la pédagogie par le développement du sport à l'école, des disciplines d'éveil, des activités manuelles et artistiques ; l'adaptation des rythmes scolaires aux réalités biologiques des enfants ; et enfin, la décentralisation et l'autonomie des établissements.

Dans la lettre qui accompagne l'envoi de ce document à tous les candidats ainsi qu'aux partis politiques, le président de la P.E.E.P. rappelle que sa fédération « *a accepté l'application de la réforme en cours* » car « *elle constitue un progrès par rapport au système antérieur* (...) *Mais cette réforme présente d'importantes lacunes qu'il faut pallier* ».

M. Lagarde a exposé la position de la P.E.E.P. sur l'enseignement privé. « *Les familles ont la responsabilité première de l'éducation : cette responsabilité implique le pluralisme, un libre choix. Dans l'avenir, un grand service national est envisageable si on accorde plus d'autonomie aux établissements, la possibilité de choisir l'école, le collège ou le lycée (dont la suppression à terme de la carte scolaire), si l'innovation pédagogique se réalise (...) et si une véritable communauté éducative est encouragée.* » « *Ce qui nous importe*, affirme encore la P.E.E.P., *ce n'est plus la rivalité des deux enseignements, c'est leur harmonisation.* » Une condition est nécessaire à cette harmonisation : que tous les établissements privés soient sous contrat d'association. La P.E.E.P. « *votera contre les décrets qui concernent les contrats simples* ».

Après une grève des enseignants

UN APPEL POUR L'INSTITUT D'ÉTUDE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Des enseignants et chercheurs viennent de publier un texte précisant ainsi les raisons qui ont motivé la récente grève des personnels de l'I.E.D.E.S. (Institut d'étude du développement économique et social, U.E.R. 15 de Paris-I) (1) : « *Sur une centaine d'enseignants intervenant à l'I.E.D.E.S., quatre seulement sont titulaires, tandis que huit exercent à l'institut un service égal ou supérieur à celui d'un assistant, pour une rémunération moyenne inférieure à 2 800 F par mois ; le personnel administratif, composé entièrement de « hors statut », a vu son nombre réduire depuis 1971, alors que doublait le nombre d'étudiants (1 200) et qu'étaient créés de nouveaux diplômes ; les locaux, vétustes, sont inadaptés et notoirement insuffisants (400 m2), comportant notamment pour toute bibliothèque un sous-sol de douze places.* »

Les signataires « *s'inquiètent des conditions dans lesquelles l'I.E.D.E.S. est contraint d'exercer sa mission, rappellent l'originalité et le rayonnement d'un institut qui occupe une place unique en France et en Europe, demandent au ministère des universités de donner d'urgence les moyens qui permettront à l'I.E.D.E.S. de reprendre et de poursuivre son action, qu'ils jugent indispensable* ».

[On relève notamment, sous cet appel, les signatures suivantes : Mme Beaujeu-Garnier, MM. de Brunhoff, Chombart de Lauwe, Furtado, Godelier, Gutelman, Haudricourt, Meillassoux, Touraine.]

(1) 58, boulevard Arago, 75013 Paris.

CORRESPONDANCE

L'administration et l'égalité dans le couple

M. Bernard Mignon, enseignant, nous a adressé le témoignage suivant :

Habitant Châtellerault, j'exerce depuis deux ans en tant que professeur certifié d'anglais au collège Gérard-Philipe à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). J'ai sollicité il y a quelque temps un congé de quatre jours pour aller garder mon fils malade, puisque ma femme, enseignante stagiaire, devait absolument assurer ses cours en vue d'une inspection prochaine. A mon retour, j'apprenais que les services administratifs me retiraient quatre jours de traitement correspondant à mon absence.

Le père, dans l'éducation nationale, n'a en effet pas droit à un congé pour garder un enfant malade (sauf s'il est veuf ou divorcé). Dans le cas d'un couple, seule la mère a donc ce « privilège ».

Ainsi coupable de n'avoir pas respecté une réglementation désuète, j'ai décidé de m'adresser aux services administratifs concernés afin qu'ils reviennent sur leur décision, mais aussi à la presse, afin que soit dénoncée au grand jour une telle injustice.

Des collègues de M. Mignon, syndiqués au SNES, déclarent de leur côté :

Nous approuvons totalement les déclarations de B. Mignon, et agirons à ses côtés pour qu'il reçoive intégralement son salaire. Mais nous voulons aussi déborder ce cas particulier pour poser le problème plus général de l'arbitraire administratif aujourd'hui en France par rapport à l'évolution des idées, des mœurs et des personnes.

Il existe donc encore de nos jours une législation en retard de plusieurs années sur cette évolution. Ainsi ces textes vont à l'encontre du mouvement actuel qui prône l'égalité des hommes et des femmes dans le travail. Ils cautionnent l'inégalité des sexes au niveau des salaires, des conditions de travail et de la vie quotidienne.

Ils perpétuent dans le couple le décalage des prises de responsabilité, le père étant sans doute incapable de s'occuper de l'enfant. Ils confinent la mère dans son rôle protecteur et nourricier.

Il faut dénoncer avec force cette machine administrative qui fonctionne en dehors de toute réalité et de toute justice et agir pour que soient abrogés ces textes, pour que soient améliorées les conditions en matière de congé pour garde d'enfants malades et surtout pour en obtenir l'extension aux hommes.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Secrétariat d'Etat au Plan — Commissariat National à l'Informatique

LE CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES EN INFORMATIQUE

ÉTABLISSEMENT DE FORMATION DES INFORMATICIENS
(Programmeurs, Analystes, Ingénieurs)

RECRUTE DES ENSEIGNANTS

- En technologie des ordinateurs ;
- En automatique et informatique industrielle ;
- En électronique ;
- En physique ;
- En théorie des langages et compilation ;
- En système, pour l'enseignement :
  — des concepts généraux des systèmes d'exploitation
  — des techniques de mise en œuvre d'un système (SIRIS 7 de préférence) ;
  — de l'Assembleur (du 10070, de préférence) ;
- En transmissions de données, télétraitement et réseaux ;
- En informatique appliquée à la gestion, pour l'enseignement :
  — des langages évolués (COBOL, PL/1, FORTRAN) ;
  — des méthodologies d'analyse et de programmation (notamment L.C.P., L.C.S., CORIG) ;
  — des fichiers et des bases de données ;
- En organisation et méthodes (structures, circuits de l'information, imprimés administratifs) ;
- En économie générale ;
- En gestion des entreprises (comptabilité, contrôle de gestion, tableau de bord, stratégie d'entreprises, organisation et structures des entreprises) ;
- En mathématiques ;
- En statistiques ;
- En recherche opérationnelle.

Les candidats doivent avoir des titres suffisants (au moins doctorat de 3e cycle ou diplôme d'ingénieur d'une grande Ecole), une expérience pratique dans leur spécialité et avoir déjà enseigné. Ils auront des activités d'enseignement et de recherche, et participeront à l'encadrement des élèves dans des projets réels en entreprise.

Les postes offerts seront libres à la rentrée septembre-octobre 1978.

Les candidats (toutes nationalités, mais parlant français) peuvent être recrutés soit dans le cadre de la coopération technique intergouvernementale, soit sous contrat de droit commun.

LES CANDIDATURES DOIVENT ETRE ADRESSEES AU

C.E.R.I

OUED-SMAR - ALGER

Joindre un curriculum vitae détaillé et toutes pièces justificatives des titres et de la qualification.

DUSSELDORF

dans le cadre de son développement à l'étranger un Important Groupe Industriel Français (C.A. 4,2 milliards) recherche pour sa Filiale Commerciale Allemande son futur

DIRECTEUR DES VENTES

PRODUITS INDUSTRIELS

C'est un jeune ingénieur de nationalité Allemande, mécanicien de préférence, ayant une première expérience de vente dans l'industrie. Adjoint du directeur de la filiale, il aura pour mission d'assumer progressivement toutes les responsabilités commerciales : études de marché, définition et mise en oeuvre de la politique commerciale, formation et animation de la force de vente.
Larges possibilités d'évolution de carrière en Allemagne et dans l'ensemble du Groupe.

Envoyer CV, photo et prétentions sous No 5001 à PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

IMPORTANTE SOCIETE ALLEMANDE recherche

INGÉNIEURS

2-3 ans expérience minimum, spécialité : GENIE CIVIL, HYDRAULIQUE, ELECTROMECANIQUE, pour l'Algérie. Période de contrat : 2 ans renouvelable jusqu'à 5 ans, salaire attrayant, possibilités de carrière intéressante.

Les intéressés sont priés d'envoyer leur C.V. avec photo sous no 735.419 M. à REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS qui transmettra.

Importante Société textile au Maroc cherche

INGÉNIEUR TECHNIQUE

compétent et expérimenté pour diriger son usine de draperie peignée hommes. — Adresser C.V. + prétentions à no 8.633, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

POUR ETRANGER

INGÉNIEURS

spécialistes entretien raffinerie pétrole. Adresser C.V. SOPRAS, 100, boulevard Voltaire.

Important bureau d'études recherche pour missions longue durée à l'étranger

UN AGRONOME

ayant au moins dix ans d'expér professionnelle. Adres. C.V. dét. av. photo en précis. salaire act Ecr. no T 3.560 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

L'Amérique latine (Brésil, Argentine, Venezuela, etc.) rech personnels qualifiés. Demand la revue spécialisée A. L. E (E2), B.P. 422-09 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger par répertoire hebdomadaire. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, PARIS-9e

Bureau d'ingénierie PARIS offre opportunité d'intervention en Asie à un consultant spécialisé en

CONTROLE TRAVAUX ROUTIERS

Les experts intéressés s'exprimant en anglais sont invités à prendre un premier contact en écrivant sous REFER. 1.127 à CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES : 296-15-01



emplois régionaux — emplois régionaux

CCMC

informatique de gestion

spécialiste en saisie, micro-ordinateurs

Nous sommes le leader en France du traitement informatique de la gestion des entreprises. Nous créons, à **ORLÉANS**, un nouveau département spécialisé dans la mise en place de micro et mini-ordinateurs chez nos clients. Voulez-vous participer à notre développement en devenant notre **analyste**, chargé d'évaluer les performances (hard + soft) des matériels de saisie évolués existants sur le marché et de les sélectionner. Vous êtes, de plus, notre formatrice(teur) auprès des monitrices que nous déléguons chez nos clients, et auprès de technico-commerciaux, pour la connaissance et l'utilisation de ces matériels. **Vous nous apportez nécessairement une première expérience de saisie et de programmation (éventuellement d'analyse) sur des matériels évolués programmables.**
Ecrire à Mme G. DILL, **Carrières de l'Informatique**, réf. 444 LM.



ALEXANDRE · TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

unisabi

Cette filiale du groupe international MARS Alimentaire Inc., spécialiste des aliments pour animaux familiers, cherche à renforcer son équipe technique. Elle recherche pour

ORLEANS — 100.000 F+

ingénieur recherche et développement

de formation ENSIAA, Chimie biologie ou équivalent, Il connaîtra les problèmes de fermentation et d'enzymologie. Une expérience de 4 ans minimum dans un laboratoire de recherche du secteur alimentaire ou chimique est indispensable. (Réf. 2406/J)

chef de projet automatismes

cet ingénieur aura acquis une expérience de 3 ans minimum dans l'étude et la réalisation d'automatismes industriels basés sur l'électronique, les micro-processeurs et mini-ordinateurs. (Réf. 2406/H)

chef de projet procédés fabrication

de formation AM ou ENSIAA, il aura une expérience de 3 ans minimum dans l'étude et la réalisation d'installations de fabrication de produits alimentaires (cadences élevées). (Réf. 2406/I)



Ces ingénieurs, de 30 ans environ, parlant Anglais, auront le désir de s'intégrer dans une équipe particulièrement dynamique et dans une société au management très stimulant. Adresser C.V.+ photo+lettre motivée à ORES-105, bd. Haussmann-75008 Paris

TITN PROVENCE recherche

INGÉNIEUR LOGICIEL

Deux à trois ans d'expérience sur mini-calculateurs temps réel (MITRA - SOLAR - HP 21 MX). Ecr. avec C.V. et prétentions à T. I. T. N. PROVENCE, 7, rue Louis-Armand, Zone industrielle, 13290 AIX-LES MILLES.

INGENIEUR

pour direction travaux France et étranger. Lieu de travail Marseille, avec séjours possibles à l'étranger. Connaissance Anglais. Salaire 6.000/8.000 mois. Expérience tuyauterie chaudronnerie. Réponse manuscrite à HAVAS no 47312 MARSEILLE

Recherchons pour la CORSE

CHEF DE GROUPE NOUVEAUTÉ - BAZAR

pour seconder directeur de magasin. Expérience magasin populaire souhaitée. Connaissance marchandises et gestion magasin nécessaires. Adresser C.V détaillé, photo indispensable, a no 2.300, EMPLOIS ET ENTREPRISES, 13, rue Volney 75002 PARIS

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Formation Arts et Métiers. Lieu de travail Marseille. Salaire 6.000/7 000 mois. Expérience tuyauterie chaudronnerie (minimum 3 ans). Réponse manuscrite à HAVAS no 47.311 MARSEILLE

CNRS rech. ing. informaticien ing., doc., gdes écoles, maîtrise pour pilotage des expériences et dépouillement des résultats. Envoyer C.V à OHP. 043000 FORCALQUIER

SKIS ROSSIGNOL S.A.

PREMIER FABRICANT MONDIAL DE SKIS

recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL ADJOINT FRANCE

Agé de 30 ans minimum, de formation H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C. ou équivalent, c'est un homme de terrain et de réflexion qui a une expérience réussie de 3 à 5 ans dans une fonction commerciale à un niveau de responsabilité.
C'est un bon skieur.

Il travaille en liaison directe avec le directeur commercial France. A ce titre, il participe à la définition et à la mise en œuvre de la politique commerciale.
Il assiste aux réunions nouveaux produits. Il anime, coordonne et contrôle les activités des départements ventes, promotion, et administration du service. Il est directement responsable de la réalisation des objectifs et du contrôle du budget.

Ce poste offre des perspectives très intéressantes pour un candidat de valeur.

Envoyer C.V. détaillé + lettre manuscrite + photo à M. Jean BOLLON — Psychologue Conseil — 5, avenue Général-Champon 38000 GRENOBLE.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS ROUTIERS recherche pour sa région Bourgogne Franche-Comté

CHEF DE MATERIEL

ingénieur ou de niveau équivalent, celui-ci aura la responsabilité tant technique qu'administrative, de l'ensemble du parc matériel (valeur 10 millions de francs, dont près de la moitié en engins de terrassement).
Une expérience de quelques années dans une fonction similaire est nécessaire.
Lieu de travail: Dijon.
Adresser CV, photo, rémunération souhaitée sous référence 4798 à: L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris qui transm.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

SOCIETE MULTINATIONALE CONSTRUCTION DE MATERIEL DE TRAVAUX PUBLICS Région RHONE-ALPES recrute

un analyste des coûts de fabrication (Loire)

Le candidat retenu aura la responsabilité du suivi des investissements et de leur rentabilité, de l'analyse de la rentabilité interne selon les règles des procédures anglo-saxonnes.

Nous recherchons :
- un diplômé de l'enseignement supérieur ESC ou équivalent parlant couramment l'anglais ayant une expérience de 2 ou 3 ans en milieu industriel (multinational de préférence)

un chef comptable usine (Rhône)

Le candidat retenu aura la responsabilité dans le cadre d'une petite usine de la comptabilité générale, de la comptabilité analytique.

Ce poste est rattache directement au Contrôleur Financier

Nous recherchons :
un candidat expérimenté dans la comptabilité anglo-saxonne pratiquant la langue anglaise, ayant une expérience similaire en milieu industriel.

Ces deux postes présentent des possibilités d'évolution pour des candidats de valeur.

Adresser CV et prétentions à no 52111, Contesse Publicité, 20 av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

SKIS ROSSIGNOL S.A.

PREMIER FABRICANT MONDIAL DE SKIS recherche

UN CHEF DES VENTES FRANCE

Agé de 28 ans minimum.

Formation Ecole supérieure de commerce ou équivalent. C'est un meneur d'homme qui a prouvé sur le terrain sa capacité à diriger et motiver une force de vente.

C'est un bon skieur.

Il participe à la définition des objectifs de ventes. Il a la responsabilité de l'organisation, de l'animation et du contrôle de l'équipement de ventes.

Ce poste offre des perspectives intéressantes pour un candidat de valeur.

Envoyer C.V. détaillé plus lettre manuscrite + photo à M. Jean Bollon, psychologue conseil, 5, avenue Général-Champon 38000 GRENOBLE.

directeur - Nice — 130 000 F +

Le Président d'une moyenne entreprise (200 personnes) fabriquant des articles pour l'équipement de la maison, leader en Europe sur son marché, cherche son **bras droit** pour lui confier, sous son autorité, la direction, l'animation, le contrôle du COMMERCIAL, de l'ADMINISTRATION et de la PRODUCTION avec les cadres de ces différents services. C'est un jeune dirigeant, 35 ans minimum, technicien (ingénieur) ou commercial (Sup. de Co.), bon organisateur, dynamique et créatif, ayant acquis son expérience dans le mobilier de jardin, le mobilier tubulaire, les articles de plein air, les bagages, la maroquinerie par exemple.
Ecrire à G. BARDOU, réf. 3324 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

Sté CAV ROTO DIESEL

FABRICATION MATERIEL D'INJECTION DIESEL

recherche

1 INGÉNIEUR Études Nouvelles
POUR SON SERVICE ÉTUDES

— Formation A.M. ou équivalent ;
— Expérience mécanique et hydraulique souhaitée ;
— Anglais nécessaire

1 INGÉNIEUR Etudes Pollution
POUR SON SERVICE ESSAIS MOTEURS

— Formation A.M. ou équivalent ;
— Spécialisation moteur souhaitée ;
— Anglais nécessaire

Adresser C.V. détaillé et prétentions : Service du Personnel. B.P 849 - 41008 BLOIS

BANQUE FRANÇAISE

affiliée à
Groupe international important
recherche

DIRECTEUR D'AGENCE

Pour sa succursale
VILLE INDUSTRIELLE DE L'OUEST

Sérieuses références bancaires exigées.

Envoyer C.V. sous référence 5.200 M à O.C.B.P., 66, rue de la Chaussée-d'Antin. — 75009 PARIS.

Très importante entreprise industrielle de l'Est recherche

DIRECTEUR DU SERVICE RELATIONS HUMAINES

MISSION :
— Relations avec représentants du personnel ;
— Formation, gestion des carrières, politique des salaires et avantages sociaux ;
— Amélioration conditions de travail et de sécurité ;
— Affaires administratives et juridiq. relatives au person.
Poste à large responsabilité exigeant une collaboration étroite avec la direction.
Cinq à dix ans d'expérience relations industrielles, problèmes du droit du travail, analyse et évaluation de fonctions à tous niveaux sont nécessaires.
Allemand parlé efficacement nécessaire
Adres. C.V. détaillé et photo à SELETEC, Conseil en recrutement, 67009 STRASBOURG CEDEX, sous la référence 769

C.I.T - ALCATEL, Département Commutation, recherche pr son établissement de LANNION, ingénieurs informaticiens, ingénieurs électroniciens (ESE, ENST, Centrale) débutants ou quelques années d'expérience pour :
1. Développement logiciel d'applications téléphoniques.
2. Développement logiciel de base sur MITRA 125.
3. Développement matériel de commutation électronique.
4. Activités technico-commerciales pour exportation matériel de commutation électronique (Anglais courant nécessaire ; Espagnol souhaité).

Entreprise Bordelaise cherche ADJOINT chef de service administratif expérimenté, paie, lois sociales et fiscales, compt. analytique, prix de revient, etc. Ecr. avec C V H 5097 Havas Bordeaux 33

offres d'emploi

SODEXHO

Spécialiste
de la Restauration de Collectivités
n° 2 sur le Marché Français
32 % d'expansion annuelle
recrute immédiatement pour
BOIS-D'ARCY (78)

Son CHEF DES SERVICES COMPTABLES PARIS

Il dépend du Directeur des Services COMPTABILITÉ - FISCALITÉ - AUDIT GROUPE

Il est responsable de la comptabilité générale de la Société et de la comptabilité budgétaire du siège, de la coordination des comptables des Etablissements et filiales français.

Il a autorité directe sur 10 personnes, et fonctionnelle sur 50 personnes.
Traitement comptable sur ordinateur.
Agé de 30 ans minimum, de formation supérieure + DECS ou expertise comptable.

Expérience de 5 à 7 ans.
Anglais indispensable + 2e langue souhaitée.
Voyages en France.

L'expansion de la Société confère au poste un caractère très évolutif.

Envoyer lettre man., C.V., photo et prétent., à SODEXHO - Direction du Personnel, 3, avenue Newton - 78390 BOIS-D'ARCY

SOCIÉTÉ LIÉE A UN IMPORTANT GROUPE MULTINATIONAL
Métro Michel-Bizot, recherche :

UN INGÉNIEUR DE PROJETS

- — Ayant connaissances calculs thermiques ;
- — Expérience de 5 ans dans la branche souhaitée;
- — Bonne connaissance de la langue Allemande ou Anglaise appréciée ;
- — Lieu de travail : PARIS.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 8.964, à P. LICHAU B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Nous recherchons pour le 1er avril

1) Comédiens capables d'organiser des spectacles, d'en assurer la mise en scène et d'y tenir des rôles.

2) Sportifs, pratiquant plusieurs sports pour devenir

ANIMATEURS DE CLUBS DE VACANCES

Sports et Loisirs

FORMATION ASSURÉE PAR NOS SOINS
PRATIQUE DE L'ALLEMAND SOUHAITÉE

Prendre contact pour rendez-vous au 266-66-82

LE DÉPARTEMENT INFORMATIQUE DE LA BANQUE

SOFINCO
SLH
LA HENIN

SIÈGE PARIS TROCADÉRO

IBM 370/158 MP Réseau National Télétraitement

recherche

pour participer à la réalisation d'applications orientées vers l'utilisation du Télétraitement et de la gestion intégrée :

analyste organique confirmé,

selon les critères suivants :
- – Indispensable : 2 à 3 ans d'expérience dans la fonction.
- – Nécessaire : connaissances OS-COBOL et Assembleur.
- – Appréciée : pratique DL 1 et IMS.

programmeur

- – Connaissances COBOL de base indispensables.
- – Formation complémentaire assurée.

Envoyer CV, prétentions annuelles brutes, photo à Havas Contact 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris, sous référence 38245.

HAVAS CONTACT

ROCHE

ROCHE BIOELECTRONIQUE

recherche pour son
SERVICE INFORMATIQUE

INGENIEUR CHEF DE PROJET

Le candidat retenu aura dans un premier temps à assurer la mise en place de la

gestion industrielle

ET DE LA COMPTABILITE ANALYTIQUE.

Il prendra ensuite la responsabilité de projets basée sur l'utilisation de mini-ordinateurs et de microprocesseurs.

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée à ROCHE BIOELECTRONIQUE
Service du Personnel - B.P. 87
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

---

responsable produits

AMEUBLEMENT ET DÉCORATION

région Paris
140.000 f

Une importante société française distribuant du mobilier jeune et moderne ainsi que des accessoires de décoration recherche son :

responsable produits

pour prendre en charge la définition de la politique d'assortiment de prix et d'approvisionnement et assurer la gestion de la collection et des achats.

Le candidat recherché aura acquis une solide expérience de la fonction au sein d'une société de distribution structurée dans le secteur de l'ameublement.

Ce poste conviendrait à un candidat, femme ou homme âgé d'environ 35 ans, de formation commerciale supérieure ayant eu la responsabilité de la conception et de la gestion d'une collection complète.

Écrire s/réf. 1938 à INTER P.A. - BP 508 75066 Paris cédex 02 qui transmettra

---

Le Cabinet Jean-Claude Maurice Conseil

vous communique sa nouvelle adresse :

397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS
Téléphone : 533.97.33 +

Société d'informatique avancé recherche :

COLLABORATEUR

Intéressé en compilation et en système. Ecr. avec réf. à G.A.I. 3 et 5, avenue de Châtillon, 92220 Bagneux. Tél. : 656-02-62.

MANAGING DIRECTOR

For english language teaching Organisation's Paris Branch. Preferably French resident, bilingual (english mother tongue), University education with extensive financial/management experience in comparable industry. Write with C.V. and salary to Mr. WILLIS, Michael Rule S.A.R.L., 5, rue Vernet, Paris-8e.

La filiale française d'

OWENS-CORNING FIBERGLAS

leader mondial de la fibre de verre
recherche pour son

Service Commercial
ESSEC, ESC, Ingénieur Chim., INSA, ...

parlant couramment anglais, possédant au moins de bonnes bases d'allemand, ayant de préférence déjà acquis une expérience de la fabrication ou de la vente de biens industriels.

La fibre de verre est un produit à la technique avancée, dont les applications sans limite se développent rapidement.
Après une période de formation pour acquérir une bonne connaissance technique des produits, ce collaborateur se verra confier la responsabilité d'un secteur de clientèle industrielle extrêmement variée à entretenir et à développer. Contacts haut niveau.

VOYAGES FREQUENTS

Au sein d'une équipe restreinte, jeune et très dynamique, il disposera d'une large autonomie dans son secteur ; il bénéficiera de solides appuis tant sur le plan technique que commercial. Méthodes modernes axées sur l'efficacité. Très bon climat de travail. Poste extrêmement formateur pour un candidat de 30 ans environ.

AVENIR : l'implantation croissante de la société en Europe sur un marché porteur permet une évolution de carrière certaine à un jeune collaborateur ayant acquis une parfaite connaissance des produits et des marchés.

Ecrire avec C.V., photo et prétent. sous réf. 2353, 65, avenue Kléber, 75116 PARIS.

CORT

Discrétion assurée.

GROUPE MULTINATIONAL

ayant son Siège à PARIS
recherche

pour compléter son service
ÉTUDES INFORMATIQUES

3 PROGRAMMEURS DÉBUTANTS

Diplômés IUT informatique ou MIAGE informatique

Connaissance de l'anglais souhaitée.
Nombreux déplacements à l'étranger à prévoir.
Possibilités d'expatriement en AFRIQUE, en accord commun.

- Postes stables et d'avenir.
- Nombreux avantages sociaux.

Adresser C.V., photo et prét. à No 82.001 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75001 Paris, qui transm.

Recherchés pour important projet

DEUX INGÉNIEURS D'ÉTUDE

confirmés

1 INGÉNIEUR MÉCANICIEN
(manutention continue, criblage, concassage de minerai).

1 INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
(installations industrielles, asservissements, instrumentation).

Résidence PARIS
avec déplacements AFRIQUE

Demandes écrites à adresser à SOCOMINE, 30, rue Cambronne, 75015 PARIS.

---

groupe international d'ingénierie paris

recherche, pour les intégrer à des équipes de projets industriels, de la conception à la réalisation:

• ingénieur électricien confirmé
(réf. 11)

Ayant 3 à 5 ans d'expérience des réseaux de distribution H.T. (lignes et postes), acquise comme ingénieur d'affaires en entreprise. Ce poste peut déboucher, soit sur une activité de spécialiste de haut niveau, soit sur la responsabilité de projets.

• 2 jeunes ingénieurs

ingénieur électricien
SUPELEC - INPG (réf. 12)

ingénieur thermicien
CENTRALE - A.M. (réf. 13)

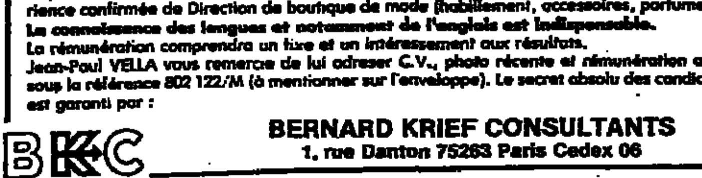
DÉBUTANTS ou ayant acquis une première expérience de production et de distribution d'énergie (électricité ou fluides).

Pour ces trois postes, à pourvoir rapidement, la pratique de l'anglais et une grande mobilité sont indispensables.
Adressez votre candidature avec vos prétentions, en précisant bien la référence du poste choisi à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

---

directeur(trice) de boutique



un grand des produits de luxe implanté à l'échelon international, renforce sa présence en France et crée une boutique de prestige à Paris.
Nous voulons en confier la Direction à un homme ou une femme capable d'assurer les achats, la gestion et l'animation du personnel (8 à 10 vendeurs).
Le poste convient à un élément jeune, ayant le goût des produits griffés et justifiant d'une expérience confirmée de Direction de boutique de mode (habillement, accessoires, parfumerie...).
La connaissance des langues et notamment de l'anglais est indispensable.
La rémunération comprendra un fixe et un intéressement aux résultats.
Jean-Paul VELLA vous remercie de lui adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 802 122/M (à mentionner sur l'enveloppe). Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

MSL
73, bd Haussmann 75008 Paris Tél.266.04.93
11, pl. A. Briand 69003 Lyon Tél.(78)62.08.33

DIRECTEUR COMMERCIAL

130.000 F +
Produits pour bâtiments — **Paris**

Une société européenne (faisant partie d'un groupe de plus de 1000 personnes) leader dans la fabrication, la vente et l'application de produits pour bâtiments industriels recherche le directeur commercial de sa filiale française. Rendant compte au directeur général il assurera les contacts aux plus hauts niveaux avec une clientèle existante (architectes, minisitères, administrations, entreprises, etc...), animera le réseau commercial, développera les ventes par ses actions de prospection personnelle et de marketing et sera responsable de l'administration des ventes de la filiale. Ce poste sera confié à un diplômé de l'enseignement commercial, âgé d'au moins 35 ans, ayant une expérience de plusieurs années de la vente de produits destinés aux bâtiments industriels. Le poste est à Paris mais nécessite de nombreux déplacements sur tout le territoire. A la rémunération envisagée pourront s'ajouter divers avantages (intéressement, voiture, etc...). Ecrire à B. Mangou, Réf. B.2280 (Paris).

Absolue discrétion assurée.

Le Directeur des Relations Sociales et Humaines d'un groupe français indépendant PRODUITS DE GRANDE COMSOMMATION (1800 personnes) recherche pour lui succéder à moyen terme

futur directeur du personnel

Basé à Paris, il est responsable de la gestion et de l'administration du personnel, ainsi que progressivement, des relations paritaires. Il apporte une contribution active au développement de la politique humaine et sociale.

De formation supérieure, il a au minimum 35 ans. Très orienté vers les relations sociales, il justifie d'une pratique complète de la fonction à un niveau global dans une moyenne ou grande entreprise.

La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 130 000 Francs, sera fonction du niveau d'expérience acquis.

Merci d'adresser lettre, CV et rémunération actuelle sous référence 785 M à notre conseil

centor
DEPARTEMENT EMPLOI
13bis rue Henri Monnier
75009 PARIS

---

sema informatique

l'une des unités de SEMA, société de conseil, d'études et d'ingéniérie, recherche dans le cadre du développement de ses activités en informatique :

informaticien-formateur

Pour l'animation de séminaires méthodologiques sur les bases de données, les systèmes en temps réel, ... Il sera en outre chargé de missions d'application. Une expérience de plusieurs années en conception de projets de gestion automatisée est nécessaire. (Réf. 10180M)

ingénieurs débutants

ou ayant une première expérience en informatique de gestion, de préférence sur mini-ordinateurs. Selon leurs compétences, ils seront soit affectés à des postes d'assistance en clientèle pour participer à des études de gestion automatisée, soit responsables du suivi de réalisation de programmes. (Réf. 10181M)

Pour chacun de ces postes, une formation Grande École est nécessaire.

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite, à S. Masson, Sema-Sélection :

92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16-18, rue Barbès.

sema selection Montrouge - Lille, Lyon - Marseille

Juriste Praticien

Importante entreprise française recherche pour PARIS, juriste praticien, spécialisé dans droit des sociétés et rédaction de tous actes courants et contrats. Il aura la responsabilité de la gestion juridique de la société-mère et de ses nombreuses filiales françaises et africaines (tenue des assemblées, conseils, service des titres, fusions, etc...) à l'exclusion du contentieux, des assurances et du social. Il sera âgé de 40 ans minimum et doté d'une solide expérience notariale ou de conseil juridique.

sélé CEGOS

Adresser lettre man. et C.V. détaillé sous réf. 23 495 à Sélé-CEGOS, 33 quai Galliéni 92152 SURESNES, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

offres d'emploi

Le Responsable

d'une Fédération Professionnelle d'un service d'aide aux Entreprises sur les problèmes techniques, gestion et formation, recherche son

Adjoint

70/80 000

pour lui confier des responsabilités de :

- ETUDE et mise en forme de projets, comptes-rendus, rapports...
- CONTACTS, intérieurs et extérieurs, à tous niveaux, avec les adhérents.

De formation supérieure (Sciences Po, Droit, Lettres,...) il a une première expérience de 3 à 5 ans de l'entreprise, de préférence en P.M.E.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous référence 787 M à notre Conseil

CENTOR DEPARTEMENT EMPLOI
13 bis, rue Henri Monnier - 75009 PARIS

centor

IMPORTANTE SOCIÉTÉ CHIMIQUE

recherche pour son

Service Sécurité Paris

Un (e) Spécialiste Réglementation Industrielle

FONCTION :
- Assurer l'information des différentes usines et services de la société de la parution de textes réglementaires dans les domaines notamment de l'hygiène et la sécurité, et éventuellement, le transport des matières dangereuses.
- Effectuer des études dans ces domaines.

PROFIL :
- Formation de base : Licence en Droit + quelques années d'expérience dans la réglementation industrielle de sécurité (organismes de contrôle, chambres syndicales, etc...) :
- Connaissance de l'anglais indispensable.

Adr. C.V. et prét à n° 51.516, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris, Cedex 01, qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
70 KM NORD DE PARIS

recherche pour son
LABORATOIRE DE RECHERCHES

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN ACOUSTIQUE

- Titulaire d'un D.U.T. mesures physiques ou niveau formation scientifique équivalent, complété de connaissances théoriques des phénomènes acoustiques.
- Anglais ou allemand indispensable.

Adresser C.V. manuscrit, prétentions, photo, sous la référence 6.134, à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui transmettra.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
ÉTUDES ET RÉALISATION
IMPORTANTS ENSEMBLES INDUSTRIELS
recherche pour son Siège de PARIS
(très proche banlieue Sud)

EMPLOYÉ (ÉE)

Pour service contrôle factures et mandatement particulièrement au courant des révisions de prix et des assiettes des taxes.

Adr. C.V. et prét. s/réf. 5763 à : P.LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 PARIS cédex 02 qui transm.

SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE DE FRANCE
RECHERCHE

UN CONSEIL FINANCIER

- Formation Ecole de Commerce ou Gde Ecole.
- Expérience Analyse Financière.
- Préférence à candidat ayant expérience réelle.

Grande liberté d'action - Contacts directs avec la clientèle - Travail en équipe avec spécialistes des diverses disciplines du Conseil d'Entreprise.

Envoyer curriculum vitae manuscrit à : S.J.F.F.,
Direction de Paris - 2 bis, rue de Villiers.
92309 LEVALLOIS-PERRET.

---

viafrance

SOCIETE DE TRAVAUX ROUTIERS

recherche

AUDITEUR INTERNE

- Connaissances comptables DECS minimum. Informatique. - Expérience AUDIT.

Adresser C.V. à Direction du Personnel, 92. Bd Victor-Hugo, 92115 CLICHY.

CENTRE DE PRESTATIONS ET TRAITEMENTS INFORMATIQUES

recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

débutant

(I.N.P.G. ou Equivalent)

pour assurer l'interface technique entre utilisateurs de produits informatiques, équipes de développement et service d'exploitation.

Adresser C.V. sous le numéro T 735441 M. à : Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SOCIETE TELEPHONIE
recherche
pour développement
de systèmes à base de
MICROPROCESSEUR
(motorola 6800)

INGÉNIEUR D'ÉTUDE
Formation et expérience indispensables en automatismes

INFORMATICIEN ou ANALYSTE-PROGRAMMEUR
Très bonne pratique assembleur et expérience « Système » exigée. Connaissance micro-ordinateurs appréciée

Adresser C.V., prét. et photo sous référence 5.781
LTP 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris.

Cabinet GRANET-BRETTE administrateur de biens recherche COMPTABLE et AIDE COMPTABLE 58, route de la REINE, BOULOGNE. T. 604-25-09.

Industrie chimique ch. délégué commercial région sud France. Format. chimie et sér. référ. vente produits chimiq., industriels. Fixe import. T. 742-98-39.

Comptable hme, 2e éch., 28 a., min. expér. comptab. génér. et analytique entreprise de travx. CENAF TELEPH. RIC. : 27-46.

Service études économiques secteur public, recrute CHARGÉS D'ETUDES haut niveau, statisticiens, économistes. Débutants ou quelques années d'expérience. Ecr. n° T 03 524 M Rég.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Sté expertise comptable rech. ASSISTANT CONFIRME niveau DECS. Ecrire avec C.V. et prétent. à SODIP, 60, rue du Rendez-vous, PARIS-12e.

Electroniciens P1/P2 études logique, analogique microprocesseurs. T. pour R.-V. 292-28-73.

Ch. vendeuse esthéticienne parfumerie. Tél. : 636-23-04.

Niveau PUBLIC-RELATION pour situation grand standing. Ecrire n° 4.586, ORGANISATION et PUBLICITE, 2, rue Marengo, 75001 PARIS qui transmettra.

Organisme de formation recherche pour UN SEMINAIRE INTERNAT. une hôtesse - secrétaire BILINGUE Français-Anglais
Age et nationalité indifférents. Disponibilité importante. Contr. à durée lim. au 30-6-78. Lieu de travail centre de Paris. Env. C.V. + photo et prétent. à ESSEC, service du personnel, B.P. 105, 95001 CERGY CEDEX.

SOCIETE D'INGENIERIE
100 personnes, 6e arrondissement
recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Etudes juridiques, niveau DEA, pratique législation sociale et problèmes comptables acquise de préférence au sein d'une PME. Connaissance milieu informatique appréciée.

Adresser C.V. avec prétentions n° 52 241 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra. Paris-1er.

G. I. S.
GESTION INFORMATIQUE SYSTEME
recherche
dans le cadre de son expansion

1) ANALYSTES PROGRAMMEURS (RÉF. AP 51)
connaissant COBOL-expérience, PROTEE appréciée

2) ANALYSTES PROGRAMMEURS (RÉF. AP 52)
expérience GAP-2 ou IBM-3

Env. C.V. détaillé : 48, rue de Ranelagh, PARIS-16e.

Le Laboratoire National d'Essais
recherche

UN CHEF DU SERVICE INTÉRIEUR

responsable de l'entretien et de la maintenance des bâtiments et des équipements de servitude, de l'organisation matérielle des laboratoires et du soutien logistique des activités.
Formation ingénieur.

Env. C.V. et prétent., au Service du Personnel, 1, rue Gaston-Boissier, 75015 PARIS, sous la référence 78/S. L 01.

ETABLISSEMENT PUBLIC
recherche

UN CADRE FINANCIER

de formation supérieure, ayant une expérience de plus de 5 ans de contrôleur de gestion ou d'audit interne.
Ce poste implique de nombreux contacts avec des entreprises du secteur agro-alimentaire. Des déplacements de courte durée en France sont à prévoir.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. n° 03.502 LI, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur. 75002 Paris.

OFFICE CULTUREL BANLIEUE PARISIENNE RECHERCHE COMPTABLE (Homme ou Femme) niv. BTS. Ecr. n° 8 679, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ETABLISSEMENT PUBLIC DU SECTEUR BANCAIRE recherche pour son Service des Etudes.

JEUNE
BACHELIER (E) INFORMATICIEN (NE)

ayant de bonnes connaissances en programmation.

Adr. C.V., prétent. et photo à n° 51 589 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra. Paris-1er.

CHAINE CONCORDE
recherche
ATTACHÉ CCIAL
Connaissance anglais. Adresser C.V. et photo Hôtel Lutetia-Concorde, 42, bd Raspail, PARIS (6e).

ÉLECTROLUX
SENLIS

recherche d'urgence pour son SERVICE INFORMATIQUE sur matériel IBM 370/138 DISQUES et BANDES

PROGRAMMEURS QUALIFIÉS
Libérés des O.M.

Transport prévu depuis les portes Nord de Paris

Vacances assurées.

Conventions collectives de la métallurgie de la région parisienne.

Tél. : (15-4) 453-30-66 tous les jours sauf samedi, de 9 h à 11 h et de 14 h à 17 h, ou se présenter au Service Informatique ZACE 43, av. Félix-Louat 60304 SENLIS

IMPORTANT GROUPE METALLURGIQUE
région parisienne
travaillant pour l'industrie automobile, recherche

CHEF DE SERVICE CONTRÔLE QUALITÉ

INGENIEUR A.M. ou équivalent
Expérience souhaitée : METALLURGIE, PLASTIQUE. Anglais indispensable.

Adresser C.V. et prétentions au n° 51.833 CONTESSE PUBL., 20, avenue Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

La filiale française d'une importante société multinationale d'origine allemande occupant une des premières places sur le marché mondial de la mesure électrique, recherche

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
BTS ou DUT
mécanique ou électrotechnique

débutant ou ayant une expérience de deux années dans la vente d'équipements industriels.

Ce poste constitue une excellente opportunité pour un candidat doté d'un réel sens des affaires, à qui nous assurerons une formation pratique.
A la rémunération annuelle intéressante s'ajoutera une voiture de fonction.
Une connaissance de la langue allemande serait appréciée.

Adr. C.V. détaillé avec photo et prétentions :
RITTER SELECTION
1, CITE PARADIS
75481 PARIS CEDEX 10

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
recherche pour son
SERVICE des ETUDES INFORMATIQUES
A PUTEAUX :

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

PROFIL :
- Titulaire MIAGE ou DUT informatique.
- Stage d'entreprise comme analyste-programmeur avec pratique du COBOL ou un an d'expérience dans un service informatique.

POSTE :
- Après une période de formation il sera appelé à exercer les fonctions d'analyste ou de chef de projet.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, s/n° 52.230, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

IMPORTANTE STE rech.
JEUNE E.S.C.
POUR DEPARTEMENT INFORMATIQUE GESTION
Ecrire avec C.V. et prét. sous référ. 6.130 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

MASSIOT PHILIPS

MATERIEL MEDICAL
recherche pour
MASSIOT PHILIPS ALGERIE
AGENCE DE CONSTANTINE

UN TECHNICIEN ÉLECTROTECHNICIEN

Formation B.T.S.-D.U.T., d'origine ALGERIENNE.
Après un an de formation en région parisienne il sera affecté au SERVICE APRES-VENTE de l'agence de CONSTANTINE. Cette fonction nécessite en outre des déplacements et comporte des contacts avec la clientèle

Adresser C.V. et prétentions au Service du personnel,
12, rue Ambroise-Croizat,
95100 ARGENTEUIL.

UNIFAX FRANCE
Département mécanographie reprographie, poursuivant son développement national et international.

recherche

UNE AIDE-COMPTABLE ou COMPTABLE

Horaires : 8 h. 30 - 12 h. 30, 13 h. 30 - 18 heures, du lundi au vendredi.
Mettez-vous en rapport avec nous en écrivant avec C.V. complet à :
UNIFAX FRANCE,
42, rue Auger, 93500 PANTIN
(M. Chiappalone).

UNIFAX FRANCE
Département Mécanographie Reprographie, poursuivant son développement national et international
recherche

UNE FACTURIÈRE
pour travailler sur mini-ordinateur de bureau.
Horaires : 8 h. 30 - 12 h. 30
13 h. 30 - 18 h.
du lundi au vendredi
Mettez-vous en rapport avec nous en écrivant avec C.V. complet à :
UNIFAX FRANCE
42, rue Auger, 93500 PANTIN
(M. Chiappalone)

représent. offre

Importante société branche matières plastiques secteur agriculture en PROGRESSION CONSTANTE offre poste

REPRÉSENTANT EXCLUSIF

Domicile souhaité :
PARIS - REIMS - TROYES
Activités sur NORD, plus EST FRANCE.
Connaiss. allemand souhaitée.
Ecr. avec C.V., pièces usuelles + prétentions à n° 3.529 M, REGIE - PRESSE, 85, bis rue Réaumur, PARIS-2e, qui transm.

perdu-trouvé

Perdu passeport égyptien au nom de GAD EL RAB Mahmoud, n° 5633. Le rapporter au consulat égyptien.

secrétaires

Secrétaires de direction

secrétaire direction
paris-centre

Notre activité s'exerce dans le domaine du service aux entreprises. Notre volonté de satisfaire nos clients par des prestations élaborées et irréprochables nous a permis de nous hisser au premier rang de notre profession, malgré notre petite taille. La secrétaire que nous recherchons est âgée de 27 ans minimum, a une formation de type BTS ou équivalent et une expérience de 5 ans d'un secrétariat de direction. Excellente dactylo, sachant prendre des initiatives, elle assurera le lien entre la direction et ses interlocuteurs de haut niveau mais se verra également confier des tâches subalternes, ce qui implique sens du contact, rigueur et souplesse.

Pour un premier contact, envoyer lettre de candidature manuscrite avec C.V., photo et salaire actuel sous référence 4725 à :

organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

SOCIETE INTERNATIONALE
QUARTIER ÉTOILE
rech. pour directeur EUROPE
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
CONFIRMEE
parfaitement bilingue anglais (niveau Cambridge Proficiency). STENO ANGLAISE INDISPENS. POSTE A POURVOIR le 20 mars pour un remplacem. de 9 mois. POSSIB. ENGAG. DEFINITIF.

Rémun. en rapport avec expér.

Env. C.V. + photo + prétent. à C. M. G. Conseil, 11, rue du Colisée, 75008 PARIS, réf. 725.

Société banlieue Sud recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
EXPERIMENTEE

Esprit d'initiative. Avantages sociaux.

Adresser C.V. et prétentions à Mme J. GUILLON, SOREPA, Belle-Epine 196, 94521 RUNGIS CEDEX.

Mo Porte de Saint-Cloud

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIE METALLURGIQUE
recherche

SECRÉTAIRE

pour son SERVICE FORMATION

Dynamique et autonome.
Elle a une expérience confirmée de la gestion administrative, de la formation et un niveau B.T.S. minimum.

Rémunération : 50.000 F/an + horaire variable et restaurant entreprise. Adr lettre manuscr. + C.V. + photo à : ORION, 35, rue du Rocher, 75008 PARIS, sous référence 8.205.

Secrétaires

UNE SOCIETE DE COMMERCE INTERNATIONAL
recherche

UNE SECRÉTAIRE
TRILINGUE

ANGLAIS - PORTUGAIS

Lieu de travail CHAMPS-ELYSEES

Avantages sociaux.
Quarante heures par semaine

Merci d'envoyer votre C.V. à n° 51.868, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

Jeune expert comptable rech. SECRETAIRE COMPTABLE même déb., conn. droit des stés appr 878-12-01 à part. 15 h. 30

PUBLICATION INTERNATIONALE
cherche
SECRÉTAIRE
bilingue anglais avec notions d'économie et sens des responsabilités. Téléph. 747-02-07.

Sténo-dactylo

STÉNODACTYLO
même débutante. Poste stable après essai. Se prés. ORSTOM, 24, rue Bayard, PARIS (8e).

formation profession.

Le CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES LANGUES de la Chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg organise un stage de formation de formateurs intitulé « Pratiques et réflexion méthodologique sur la classe audio-visuelle de langue ».
Ce stage sera animé par des spécialistes du C.R.E.D.I.F. de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud et aura lieu : du 2 au 8 avril 1978.
Renseignements et inscriptions : Centre d'enseignement des langues, 18, rue des Tonneliers, 67000 Strasbourg. T. (88) 22-02-13.

travail à domicile

Demande

Ch. Traduct. à domic., techniq. ou scientif. Allem., thème ou version. Indiquer statut, formation professionnelle, expérience professionnelle, références, type de machine à écrire.
Ecr. n° 2345, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

autos-vente

12 à 16 C.V.

Vds MERCEDES 220 SE, juillet 1977, impeccable, jantes en ALUMINIUM, poste cassette. Téléph. 246-97-65, heures bureau.

divers

MERCEDES 280 CE
BA 76 2.000 Km.
Garantie + crédit.
ROVER 3500 6.000 kilomètres 1978
Garantie + crédit
ALFA COUPE GTV 2000
77, 13 000 km. Etat neuf, crédit possible [illegible]

---

l'agenda du Monde

Demande de particuliers

Cherche appuis-tête, modèle large, pour DS Citroën, en cuir ou en tissus. Hard-top pour DS Citroën cabriolet. Hans Otto Meyer-Spetbrink Sextrostr. 1, D 3000 Hannover 1.

Antiquités

Grande vente aux enchères d'horloges le 11 mars 1978 à D-4400 MUENSTER : République fédérale d'Allemagne. Vente aux enchères d'une grande collection de montres provenant d'un lieu privé, se composant de, entre autres, 200 montres en or de grande rareté. Catalogue sur demande contre envoi de F.F. 30, B. FR. 150, Christa Mohr, chargé de la vte Rothenburg 43/44, D-4400 Muenster/RFA. Tél. 0251/42956.

Appareil ménager

EXCEPTIONNEL
sans suite
HOTTES ASPIRANTES de cuis. 110/220 v., tr. gde marque, mod. recyclage, band. frontal, acier inox, côtés moulés blancs, neuv., emball. Px norm. public 850 F. jusqu'à épuisement du stock : 260 F l'unité, par 3 pces 250 F l'une. CITAREL T. : 578-89-44, 49, rue de la Convention, 15e.

Artisans

Exécution rapide peinture, papiers peints, tissu mural, moquette. Nettoyage toutes moquettes, vitrification. Tél. 906-81-96.

LIBRE PEINTRE
appartements, bureaux, cages d'escalier. Remise importante. Téléph. : 464-35-27 et 036-44-04.

Bibliophilie

Achète au meilleur prix PAPIERS ANC. XVI, XVIIIe s. Ecrire Simone VERNHES, 10, r. Henri-Barbusse, 94800 Villejuif.

Bijoux

ACHAT COMPTANT, bx bijoux, même importants, brillants, pierres fines, objets d'art. J. HORSTEN, 14, r. Royale, 8e.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET ACHAT-ECHANGE BIJOUX-ANTIQUITE, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

PLACEMENT
DIRECT TAILLERIES DIAMANTS PLACEMENT. 9 h. à 13 h. Téléph. : 222-17-55.

Cours

ANGLAIS INTENSIF 1 mois, Neuilly : 637-56-40.
ANGLAIS A DOMICILE par anglophone : 637-56-40.

INSTITUT FRANÇAIS DE LANGUES VIVANTES cours audio-visuel privé. Démonstrations gratuites, 46, bd St-Michel, Paris 329-02-99.

DACTYLOGRAPHIE - STÉNO
méthode accélérée. T. 757-86-86.

STAGE TRAV. DU MÉTAL BIJOUX FONDERIE
du 13-3 au 30-6. Tél. 797-55-86.

L'ANGLAIS A DEUX PAS DE L'ÉTOILE

Cours d'anglais

Week-ends de langue et culture anglaise
Séjours culturels et linguistiques en Angleterre
- Toutes ces activités se font par petits groupes (6 pers. max.).
- Avec des professeurs animateurs anglais et américains.
- L'américain aussi, l'italien, le français pour étrangers et l'allemand, avec des professeurs animateurs de langue maternelle.

HYPERION
Association sans but lucratif (loi 1901)
10, rue Le Sueur, 75116 PARIS, tél. 500-15-53

Débarras

DÉBARRAS 2000
TEL. : 326-81-35.

Fourrures

FOURRURES OCCASION DÉPOT - VENTE
EXCLUSIV. DE FOURRURE.
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT
91, rue du Théâtre, PARIS-15e.
Tél. : 575-10-77

Meubles

MEUBLES MODERNES occasion, Knoll, Formes nouvelles, Mobilier International, etc. Achat - Exposition - Vente 50, r. de l'Université, 544-29-48 41, rue Dulong, Tél. : 227-10-40.

Relations

GRAND DINER DANSANT samedi 4 mars avec le CLUB DES CELIBATAIRES : Inform. Inscriptions : 878-90-51.

Rencontres

Maître boulanger allemand, ami de la France, patron de petite entreprise, ch. relations amicales avec maître boulanger français. Ecrire Bert Kappler Herbststr, 6, D-6927 Bad Rappenau/Bonfeld.

Rien ne vaut une rencontre organisée sérieusement. Elle peut vous faire réaliser un mariage heureux

Mme DESACHY
44, Chaussée-d'Antin, Paris-9e. Téléph. : 874-29-80 et 874-66-03.

RENCONTRES Relations directes bridge, échecs, scrabble, débats, danse, etc. Téléph. : 222-88-38.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Moquette

MOINS CHER 30 à 60 %
sur 10 000 m2 moquettes belles qualités variées, laine et synthétique. Téléphone : 757-19-19.

Vacances

Tourisme

Loisirs

Carrières de l'artisanat et du plein-air, stages et formation, séjours à l'étranger, charters, toutes les adresses : docum. revue FRANCE ANIMATION (B3 B.P.) 40209 PARIS.

ANGLETERRE - U.S.A. encadrement par enseignants 10/20 ans. Téléphone : 589-85-14.

WEEK-END
LONDRES 255 F
AMSTERDAM 195 F
FORMULES COMPRENANT :
— transport aller et ret. (car)
— hôtel + 2 petits déjeuners.
EXCURSION ET RESERVAT. AU 245-28-28.

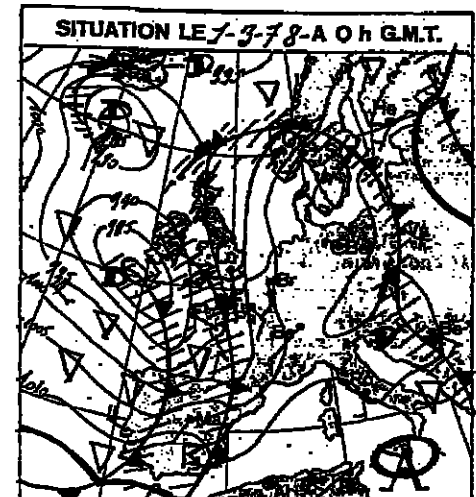
LE SOLEIL !!!
NICE LOCAT. 15/30 JOURS Vastes ch. mbl. Rénov. 77 kitch. + frigo impec., calme mer à 300 m., park.g aisé, no dogs Doc. illustrée par retour Villa CONZUELLO, 37, av. GROSSO

Yachting

VOS VACANCES SUR UN VOILIER
EN
GRÈCE - TURQUIE
DU DEBUTANT A L'INITIE
DU FARNIENTE AU PERFECTIONNEMENT
PRENONS DE DEBUT MAI A FIN SEPTEMBRE
3/4 PERSONNES POUR 15 JOURS MINIMUM
SUR SLOOP 11 M.
PARTICIPATION AUX FRAIS
TEL. : 535-83-25 (le soir) ou écrire : ZARNEKAU 4, r. Ed.-Quenu 75005 PARIS

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 2 MARS 78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 1er mars à 0 heure et le jeudi 2 mars à 24 heures :

La perturbation associée à la dépression du proche-Atlantique traversera la France mercredi, elle sera suivie jeudi d'une zone de temps variable, avec quelques averses et d'assez belles éclaircies. Une nouvelle perturbation abordera les régions de l'Ouest jeudi après-midi.

Jeudi 2 mars, on observera encore quelques précipitations modérées dans les régions du Nord, du Nord-Est et du Sud-Est, où le ciel sera très nuageux le matin. D'assez belles éclaircies se développeront l'après-midi. Les vents, généralement modérés de nord-ouest, deviendront parfois forts près de la Méditerranée (mistral).

Sur les autres régions, le temps sera un peu brumeux et nuageux en début de matinée, mais de belles éclaircies se produiront ensuite, alternant avec quelques passages nuageux pouvant donner de rares averses. Les températures minimales seront en légère baisse (faibles gelées possibles dans l'intérieur). Les vents seront modérés de secteur nord-ouest, puis ouest.

Le ciel se couvrira jeudi après-midi de la Bretagne à l'Aquitaine, avec des pluies intermittentes qui s'étendront dans la soirée au Massif Central et aux Pyrénées occidentales, le vent s'orientera à sud-ouest en devenant assez fort.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 février ; le second, le minimum de la nuit du 28 février au 1er mars) : Ajaccio, 15 et 6 degrés ; Biarritz, 17 et 10 ; Bordeaux, 18 et 11 ; Brest, 11 et 8 ; Caen, 13 et 8 ; Cherbourg, 12 et 9 ; Clermont-Ferrand, 15 et 5 ; Dijon, 14 et 3 ; Grenoble, 16 et 5 ; Lille, 10 et 5 ; Lyon, 16 et 7 ; Marseille, 17 et 11 ; Nancy, 13 et —1 ; Nantes, 14 et 8 ; Nice, 15 et 8 ; Paris-Le Bourget, 14 et 6 ; Pau, 18 et 9 ; Perpignan, 18 et 6 ; Rennes, 14 et 9 ; Strasbourg, 14 et 0 ; Tours, 14 et 10 ; Toulouse, 18 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 10 degrés ; Amsterdam, 11 et 4 ; Athènes, 18 et 10 ; Berlin, 12 et 1 ; Bonn, 14 et 3 ; Bruxelles, 14 et 6 ; îles Canaries, 21 et 14 ; Copenhague, 3 et 2 ; Genève, 10 et 4 ; Lisbonne, 15 et 10 ; Londres, 11 et 9 ; Madrid, 13 et 5 ; Moscou, 2 et —3 ; Nairobi, 27 (max.) ; New-York, 0 et —6 ; Palma-de-Majorque, 19 et 7 ; Rome, 15 et 6 ; Stockholm, 8 et 0.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 1er mars 1978 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 69-810 du 12 août 1969 portant règlement d'administration publique et relatif à l'organisation de la profession et au statut professionnel des commissaires aux comptes de sociétés.

● Modifiant le décret n° 75-948 du 17 octobre 1975 relatif au commerce de certaines armes et le décret n° 76-523 du 11 juin 1976 modifiant et complémentant la réglementation du régime des armes.

DES CIRCULAIRES

● Relative à l'élaboration de schémas départementaux d'élimination des matières de vidange.

● Relative à la détermination des prix dans les marchés publics en 1978.

DES LISTES

● Des élèves des unités pédagogiques d'architecture ayant obtenu le diplôme d'architecte D.P.L.G.

● D'aptitude pour 1978 aux emplois de direction et d'agent comptable des organismes de Sécurité sociale du régime libéral.

Vie quotidienne

● *Assurance maladie-maternité des retraités artisans, commerçants et membres des professions libérales : baisse des cotisations.* — Un décret publié au *Journal officiel* du 25 février allège les cotisations de ces retraités. Environ trois cent mille d'entre eux étaient déjà exonérés en raison de la modicité de leurs ressources. Pour les quelque cent cinquante mille autres (le seuil d'exonération étant relevé de 22 000 à 23 000 francs de ressources annuelles pour un couple), la cotisation due au titre de l'assurance maladie-maternité, soit 11,65 %, sera établie seulement sur une partie des ressources. Ces ressources seront réparties en sept classes. L'abattement de cotisation sera de 75 % dans la plus faible et de 15 % dans la plus élevée.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 010

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II		■			■	■			
III									
IV		■							■
V						■			
VI				■			■	■	
VII									
VIII	■		■						
IX			■					■	
X						■			
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. Va et vient ; Facilite des observations astronomiques. — II. Manque de personnalité ; Petite dinde. — III. Echantillon sans valeur. — IV. Inventeur. — V. Vacillent quand elles ne sont *pas solides* ; Roc. — VI. Le fond du calice ; Fin de participe. — VII. Fera des tas de choses. — VIII. Se manifestent parfois au soir de la vie. — IX. Annonce un supplément d'information ; Mentionné par l'Histoire. — X. Physicien anglais ; Tissu. — XI. Qu'on ne saurait critiquer ; Terme musical.

VERTICALEMENT

1. Dont le commerce est particulièrement recommandé ; Point moderne. — 2. Perdue par un naïf. — 3. Place de la bourse ; Possessif. — 4. Provoque d'intolérables démangeaisons ; Court sur le haricot. — 5. Appuient plus ou moins fortement. — 6. Mer (épelé) ; Ne supporta pas les frais d'un ravalement. — 7. Dissiper ; Se montra bassement matérialiste. — 8. Fait le clown ; Terme musical ; Tableau. — 9. N'a pas perdu le Nord ; Mettait à niveau.

Solution du problème n° 2 009

Horizontalement

I. Ivraie ; ut. — II. Vouloir. — III. Ruse ; ues. — IV. Oseraient. — V. Ethrée. — VI. Nasales. — VII. Eu ; le ; EO ! — VIII. Bétel ; lu. — IX. Mat ; Sites. — X. Adam ; eues. — XI. Têtière.

Verticalement

1. Ivrogne ; Mat. — 2. Vous ; Aubade. — 3. Rusées ; Etat. — 4. Alertait ; Mi. — 5. Io ; Allées. — 6. Ei ; Ire ; Lier. — 7. Ruées ; Tue. — 8. E.N.E. ; Elée. — 9. Test ; Mousse (pierre qui roule...).

GUY BROUTY.

Visites, conférences

JEUDI 2 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 1 bis, place des Vosges, Mme Bouquet des Chaux : « Sur les pas de Mme de Sévigné dans le Marais ».

15 h., métro Abbesses, Mme Guillier : « *Promenade à Montmartre* ».

15 h., 209, rue du Faubourg-Saint-Denis, Mme Pennec : « Les Bouffes du Nord ».

15 h., 6, place Paul-Painlevé, Mme Vermeersch : « Musée de Cluny ».

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « Art et civilisation de l'Europe gothique » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30, allée de l'Agora, Centre d'information : « L'ensemble d'Evry » (l'Art pour tous).

15 h., musée de Cluny : « Les têtes de Notre-Dame de Paris » (Mme Angot).

15 h., métro Sully-Morland : « Le Marais » (A travers Paris).

15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » (Mme Hager).

14 h. 30, 25, rue du Docteur-Roux : « L'Institut Pasteur » (Paris et son histoire).

CONFERENCE. — 20 h. 30, 6, square Rapp, M. Michel Carey : « Florence, berceau de la Renaissance » (Dante Alighieri, comité de Paris).

demandes d'emploi

E.D.H.E.C., DES SCIENCES ECO., 34 ans
10 ans expérience : finance, administratif, édition publicitaire, conseil, organisation.
Caractère indépendant, mais peut travailler en équipe, y compris avec des techniciens.
Très bonne culture générale. Méticuleux.
Cherche responsabilités avec perspectives à long terme.
Libre immédiatement.
Ecr. ss le numéro 8.680, à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

VENDEZ DAVANTAGE...
Commercial, homme de terrain, 35 ans.
Trilingue. Excellents résultats prouvés, cherche poste même difficile. Libre immédiatement.

JEUNE CADRE COMMERCIAL
Expérience haut niveau international et national, cherche situation
ÉTATS-UNIS - FRANCE
Téléph. : 42-96-29-04
Société sectaire s'abstenir.

POUR SUD-OUEST
Ingénieur grande école, 29 ans, domaines intérêts mécanique et radio-télécom. Expér. 2 ans 1/2 : négoc. contrats, prop. techn. et cciales, gestion technico-cciale affaires. — Tél. : (1) 580-00-99 avant 8 h. 45 ou après 18 hres.

ARCHITECTE D.P.L.G. 15 ans expér. urbanisme - quartiers promotion, ch. situation Paris. Ecr. M. Norych à Sipeo réf. 891 3, rue de Choiseul, 75002 Paris

CADRE responsable Marketing ETUDE MARCHE statistiques développement des ventes, exportation, publicité, promotion, étudier toute proposition PMI - PME Paris ou R.E.R. Ouest. Ecrire : HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 Paris sous référence 61.318.

Secrétaire bilingue anglais ch. traduction commerciale ou travaux de frappe à domicile. Tél. matin : 793-30-28

J.H. 27 a. droit ECOLE SUPERIEURE JOURNAL LILLE rech. emploi presse, éditions, relat. publiques, activités culturelles, 4 ANS D'EXPERIENCE REDACTIONNELLE, lib. de ste. Ecr. n° T 3.511 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Cadre-Chef Studio et fabrication, tr. gde exp. créativité, édit., ch. poste même respons. Lib. suite. Ecr. Astruc R., 112, quai Louis-Blériot, 75781 Paris Cedex 16.

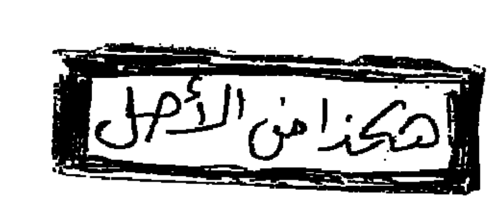
PROF. CERTIFIE (PARIS - I) ART PLAST. et SC. DE L'ART, 26 ans, étudie toute proposition concept., création et rédaction. Ecr. n° T 03504 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

DIPLOME DE SC. POLITIQUE ERGONOMIE de PARIS-I, BTS BREGUET, CHERCHE EMPLOI administratif dans entreprise. Ecr. n° 2.344 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

INGENIEUR E.T.P.
M.B.A - 26 ans
double nationalité française-canadienne, trilingue français, anglais, allemand, rech. poste à MONTREAL. - Libre juin. Ec. n° 51.273 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

CADRE - 30 ANS - Maît. gestion 5 ans exp. P.M.E.
— Gestion adm. et personnel ;
— Négoc. avec fourn. et sous-traitants ;
— Comptabilité, finances ;
— Négoc. avec clientèle CEE ;
cherche Secrétariat général ou similaire dans P.M.E.
Libre immédiatement
Ecr. n° 8.678 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

SECRÉTAIRE GÉNÉR.
ANCIEN OFFICIER. 56 ans
Etudes supér. ANGL. courant. Stage lg. durée chbre commerce Paris, 5 a. exp. PME-C.A. 00 M. recherche
SECRÉTAR. GÉNÉRAL
direction administrative, direct. du personnel dans organisme professionnel P.M.E., etc. Ecr. n° T 03407 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.



Le Monde économie-régions

CONJONCTURE

L'O.C.D.E. modifie sa stratégie de croissance pour y faire participer de plus nombreux pays

Les pays industrialisés sont d'accord pour entreprendre, par « *un effort concerté* », une relance de l'activité économique auquel peut participer un groupe « *élargi* » de pays. M. Charles Schultze, président du comité de politique économique de l'O.C.D.E. et conseiller du président Carter, a expliqué, à l'issue de la réunion des délégués des vingt-quatre pays membres de l'O.C.D.E. les 27 et 28 février, la substitution du concept d' « *effort concerté* » à celui des « *locomotives* ».

Désormais, un plus grand nombre de pays apparaissent en mesure d'adopter une attitude plus positive à l'égard de la croissance économique, et cela parce qu'ils auraient fait des progrès suffisants dans la voie de la stabilisation interne. Pour M. Schultze, il faut désormais considérer trois groupes de pays, les États-Unis formant un groupe à part (qui n'a pas vraiment ,selon le comité de politique économique, d'effort supplémentaire à accomplir).

● Le premier groupe est composé des pays forts, les anciennes « locomotives », c'est-à-dire l'Allemagne fédérale, le Japon, la Suisse et les Pays-Bas. Ceux-ci doivent poursuivre les efforts déjà réalisés. M. Hans Tietmeyer, haut fonctionnaire du ministère de l'économie de Bonn, avait indiqué mardi matin qu'il n'était pas question pour son pays de chercher à relancer la demande intérieure, ajoutant que l'Allemagne fédérale avait déjà apporté sa contribution à la reprise de l'économie mondiale en décidant une politique fiscale largement expansionniste. Les experts de l'O.C.D.E. se sont donc contentés d'affirmer que si la R.F.A. et le Japon parviennent à atteindre leurs objectifs de croissance — ce qui selon eux n'est pas certain pour le premier pays, — ils auront apporté leur contribution au soutien de l'activité mondiale.

● Le second groupe de pays réunit ceux qui étaient engagés jusqu'à présent dans un effort de stabilisation. Ils ont rencontré un certain succès, affirment les délégués des pays membres, tant en matière de balance des paiements que d'implantation et peuvent donc participer à l'effort de relance. M. Schultze n'a pas précisé les pays qui composent ce groupe mais parmi eux figurent, sans nul doute, la Suède, la Grande-Bretagne, l'Italie et la France. Paris avait d'ailleurs fait savoir qu'il était prêt à participer à une « *action collective* » des pays industrialisés, à condition que les pays dont les économies sont les plus fortes consentent un effort important.

● Un troisième groupe de pays doit au contraire poursuivre la politique de stabilisation déjà mise en œuvre.

M. Schultze, qui a rappelé que le comité de politique économique n'avait pas pour but de fixer des objectifs de croissance, a estimé que des politiques économiques plus dynamiques permettraient à l'ensemble des pays de résoudre plus facilement leurs difficultés

POINT DE VUE

Socialisme et décolonisation intérieure

par JEAN ROUS (*)

DE toute évidence, le nouveau parti socialiste ne veut pas être pris de court par la décolonisation régionale, comme la S.F.I.O. l'avait été par la décolonisation proprement dite. C'est pourquoi il a décidé de deposer trois propositions de loi qui entreraient en vigueur au cas de victoire de la gauche. Pour l'instant, il s'agit de trois propositions portant sur la décentralisation, sur le statut des langues et cultures minoritaires de France et un statut spécial pour la Corse.

La première proposition suggère un nouvel équilibre des pouvoirs et une distribution de la souveraineté qui sans le dire expressément, participe de la démarche fédéraliste chère à Jaurès, Proudhon et Léon Blum, par opposition à la démarche centraliste. Il s'agit de se mettre au niveau des autres pays européens qui sont tous plus ou moins des fédérations ou, à tout le moins, accordent l'autonomie à leurs régions.

A cet égard, la proposition de loi stipule : « *La région est constituée en collectivité territoriale de plein exercice, conformément à l'article 72 de la Constitution. Elle est administrée par une Assemblée élue au suffrage universel et à la représentation proportionnelle et par un exécutif élu en son sein.* » La région constitue un niveau essentiel de la planification. La région « dispose d'une agence régionale foncière et d'une agence régionale pour le développement, ainsi que d'une banque régionale d'investissements ». Or on sait que le pouvoir actuel, outre qu'il ne donne ni base ni pouvoirs réels à l'Assemblée, se refuse à admettre ce qu'on pourrait appeler les socialisations régionales.

Dans cette proposition, la tutelle *a priori* est supprimée et les préfets sont supprimés. Dans chaque région, le représentant du gouvernement prend le titre de commissaire régional de la République, et n'a autorité que sur les services régionaux de l'État. La région est donc promue au rôle de moteur principal du progrès, comme le disait le général de Gaulle, dans son discours de Lyon, où il annonçait la fin du centralisme.

⁂

Non moins importante est la proposition de loi « relative à la place des langues et cultures minoritaires de France dans l'enseignement, l'éducation permanente, les affaires culturelles, la radio et la télévision ». L'exposé des motifs se réfère aux écrits de Jaurès et des écrivains socialistes de son époque, défendant le « droit sacré d'un peuple à parler sa langue ». L'esprit de cette proposition de loi est défini dans cette formule de François Mitterrand condamnant l' « assassinat de la langue bretonne » : « *Reconnaître cette langue comme un fait culturel conduit à l'accepter en tant que fait politique, cela vaut mieux que d'étouffer l'âme d'un peuple.* »

Cette proposition ne se borne pas à reconnaître les langues des minorités ethniques (le corse, le breton, le basque, le catalan, l'alsacien), elle organise leur enseignement et l'élaboration de la culture des peuples minoritaires. C'est le seul moyen de permettre aux lois de ne pas être torpillées comme l'a été la loi Deixonne que de permettre aux intéressés de contrôler et d'organiser leur application. En effet, la proposition stipule : « *Les programmes d'étude de la civilisation régionale (histoire, géographie, économie, instruction civique, culture littéraire, enseignements artistique et musical et de la langue minoritaire) sont définis pour chaque académie par le conseil académique régional institué par l'article 10 de la présente loi.* »

⁂

Les propositions de loi socialistes ont un autre avantage, qui résulte également de la démarche fédéraliste. Elles prévoient une organisation régionale différenciée pour les « peuples minoritaires » qui veulent exprimer leur originalité tout en restant dans le cadre français. Ainsi l'article 15 prévoit : « *Afin de permettre la pleine expression des identités régionales, la loi prévue à l'article 11 déterminera les modalités d'organisation différenciée des pouvoirs régionaux et locaux. Dans cet esprit, un statut particulier est prévu pour la Corse. Le gouvernement examinera avec les assemblées régionales élues concernées les mesures législatives spécifiques de décentralisation à prendre pour chacune des régions à langue et à culture minoritaire, de manière à renforcer l'unité nationale par la reconnaissance des différences authentiques. Des statuts spéciaux peuvent être prévus pour les collectivités d'outre-mer qui en feront la demande.* »

La proposition de statut spécial pour la Corse montre bien qu'il ne s'agit pas d'un statut imposé d'en haut, mais d'un document élaboré dans le dialogue et dans l'esprit d'autogestion. Le statut résultera d'une libre consultation.

Si le peuple catalan du Roussillon souhaite un statut spécial qui lui permette d'assumer la maîtrise de son propre développement culturel et économique, il pourra s'exprimer par le suffrage universel à la majorité des deux tiers et aussi par l'intermédiaire de ses communes, comme l'ont fait en leur temps les Catalans du Sud dans le cadre hispanique.

La philosophie socialiste est celle d'un nouvel équilibre des pouvoirs et de la réalisation de l'unité dans la diversité.

(*) Membre du P.S.

ENVIRONNEMENT

Les inquiétudes de la commission du Vieux-Paris

● **Les murs des quais sont restaurés sans goût et à grands frais.**

● **Une quinzaine de maisons anciennes vont être démolies rue Saint-Martin.**

Dans sa séance du mardi 28 février, la commission du Vieux Paris, présidée par le professeur Pierre Lépine, conseiller de Paris, a entendu un rapport de M. Fleury, vice-président, sur l'aménagement des berges de la Seine et des quais.

La Seine et ses rives forment un paysage rare dont on ne trouve l'équivalent dans aucune ville du monde.

Pendant longtemps les murs des quais, hauts et bas, ont été traités de la même façon. De fortes assises de calcaire grossier constituaient la muraille, couronnés par un parapet massif reposant sur un bandeau carré. Il n'est est, hélas ! plus de même et si le Second Empire, tout en employant des matériaux beaucoup moins nobles, a su respecter l'allure générale des berges de la Seine, notre époque a été beaucoup moins bien inspirée. A preuve la façon dont ont été « traités » les trémies de la place de la Concorde ou la culée et les abords du pont de l'Alma. On a travaillé dans un esprit uniquement décoratif à l'aide de placages, comme si le matériau comptait seul et non sa signification fonctionnelle et théorique. Il était pourtant facile de mieux faire, de façon moins coûteuse (l'aménagement des abords du pont de l'Alma a dû représenter une jolie somme).

Les culées du pont Saint-Louis ont été beaucoup mieux aménagées ; la stéréotomie y est tout à fait satisfaisante. Ce dernier exemple devrait être suivi. Aussi la commission du Vieux Paris a-t-elle émis trois vœux : 1) qu'une étude plus poussée précède l'aménagement des assises des parapets ; 2) Que les placages de pierre soient appliqués avec plus de discrétion ; 3) que les trémies nouvelles soient décemment parées.

Ces questions devraient être abordées lorsque sera étudié le schéma directeur de la Seine dans Paris, actuellement en préparation (*le Monde* du 28 février).

La commission a ensuite abordé le dossier de l'aménagement de la rue Saint-Martin, une des plus anciennes voies parisiennes.

D'après la liste des demandes d'autorisation de démolir publiée au *Bulletin municipal officiel* du 11 février, une quinzaine de maisons du dix-septième et du dix-huitième siècles, parmi lesquelles la maison natale de Gérard de Nerval, devraient disparaître. Cela malgré les assurances qu'on avait données de maintenir les choses en l'état et pour faire place aux constructions nouvelles du quartier de l'Horloge, qui avoisinera le Centre Pompidou. Les maisons de la rue Saint-Martin subiront le même sort que celles de la rue Rambuteau, toutes de style Louis-Philippe, qui ont aujourd'hui disparu avec leurs ferronneries, leurs décors et leurs ornements...

La commission a été à demi rassurée en apprenant que neuf façades de maisons de la rue Saint-Martin seraient sauvées. Ainsi une majestueuse porte ornée d'une admirable tête de lion inscrite à l'Inventaires, une des plus belles du quartier environnant, située, 3, rue des Juges-Consuls, qui figurait sur l'affiche de l'exposition de 1967 consacrée aux Halles, vient d'être percée et défoncée pour recevoir une série de boites à lettres. Saisie par M. Fleury de cet acte de vandalisme, la commission a émis une vigoureuse protestation, qui sera transmise à la direction des monuments historiques du ministère des affaires culturelles.

ANDRÉE JACOB.

● *Haute-Savoie : non à la carrière.* — Une centaine de membres de l'Association pour l'environnement de Thorens-Glières (Haute-Savoie) ont occupé, lundi 27 février, une carrière située sur leur commune et qui doit alimenter le chantier de l'autoroute A 41. Les habitants redoutent les nuisances causées par cette exploitation et proposent à la société des autoroutes alpines (AREA) d'aller chercher ses matériaux dans une ancienne carrière à Annecy-le-Vieux.



ÉTRANGER

Vers l'annulation d'une partie de la dette des pays les plus pauvres

La conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) se tiendra, au niveau ministériel, à partir du lundi 6 mars à Genève. Thème principal des discussions : les dettes du « tiers-monde ». M. Ola Ullsten, ministre suédois de l'aide aux pays en voie de développement, donne ci-dessous son point de vue à ce sujet. Le gouvernement de Stockholm a demandé, on le sait, au Parlement d'approuver l'annulation des dettes d'aide publique pour les nations les plus pauvres de la planète. D'autres pays occidentaux pourraient suivre cet exemple. (Le Monde du 1er mars.)

Où l'intérêt de l'Occident rejoint la solidarité avec le tiers-monde

par OLA ULLSTEN

Le quadruplement du prix du pétrole au début des années 70 et la forte inflation qui l'a suivi ont largement contribué à déséquilibrer l'économie mondiale. Parmi les pays de l'O.C.D.E., certains ont misé sur la création d'emplois et accepté de voir s'accroître le déficit de la balance des échanges. D'autres ont choisi de lutter contre l'inflation et laissé les files de chômeurs s'allonger.

Les pays en voie de développement, quant à eux, n'avaient pas la même faculté de choisir leur propre voie. Ils demandaient tous des subsides aux pays industrialisés pour qu'ils les aident à payer leur part de la facture pétrolière, mais les résultats de leurs démarches furent maigres. Les plus pauvres parmi les pauvres virent leur croissance économique diminuer et leur misère s'accroître.

Les pays un peu moins pauvres durent se résoudre à augmenter leurs emprunts à l'étranger. Les instituts de crédit occidentaux croulaient sous les pétrodollars de l'OPEP, alors que la demande des pays industrialisés en capitaux d'investissements était inhabituellement faible. Mais ces emprunts, avec leurs taux d'intérêts élevés et leur faible durée d'amortissement, leur ont coûté très cher.

En fait, un grand nombre de pays en voie de développement tirent aujourd'hui un gigantesque fardeau de dettes, dont beaucoup d'observateurs pensent qu'il pourrait avoir de graves répercussions sur le système monétaire international.

Au cours des quatre dernières années, la dette contractée par les pays en voie de développement les moins pauvres ne possédant pas de pétrole a plus que doublé et s'élève maintenant globalement à 140 milliards de dollars. Les intérêts et les amortissements que ces pays devaient payer en 1978 se montaient au double du montant de l'aide totale des pays industrialisés. Un grand nombre d'entre eux devront prélever plus d'un quart des revenus provenant de l'exportation pour s'acquitter de leurs annuités.

Pour les pays en voie de développement les plus pauvres, la situation n'est pas meilleure. Leur dette n'est pas aussi élevée en monnaie courante, puisque les pays industrialisés ne les ont pas jugés suffisamment solvables pour augmenter les crédits à leur profit, mais leur économie est faible. Ainsi, leur capacité à rembourser des sommes même assez modestes a fortement diminué, à cause de la détérioration de leur économie.

Dans ces pays les plus pauvres, la croissance a été de 0,5 % au cours des quatre dernières années, alors qu'elle a été de 3 % dans les pays en voie de développement les moins pauvres. La pauvreté ne laisse pas de place à l'épargne. En même temps, les prix des produits qu'ils sont obligés d'importer pour survivre augmentent, les perspectives d'exportation sont sombres et l'aide extérieure stagne. Pour beaucoup de pays en voie de développement, il n'y a en réalité qu'une seule issue au problème de la dette extérieure, c'est de contracter des emprunts à court terme pour payer les échéances d'autres emprunts, ce qui ne fait qu'aggraver leurs problèmes. Ces contraintes contribuent également à créer une dépendance à l'égard des pays bailleurs de fonds avec des risques évidents de répercussions politiques à l'intérieur de chaque pays.

Il ne serait pas étonnant si la conjonction de ces facteurs ne conduisait un jour ou l'autre certains pays en voie de développement à tout simplement cesser unilatéralement leurs remboursements. Pour le moment, ils ne peuvent continuer à vivre sur de nouveaux crédits. La menace contre le système monétaire n'est pas aiguë. Mais que se passera-t-il le jour où la demande des pays industrialisés en capitaux d'investissement repartira de plus belle et où l'offre diminuera ? Les pays en voie de développement auront alors probablement beaucoup de mal à convertir leur dettes à des conditions raisonnables.

Accepter la faillite ?

Et pourtant, le monde ne peut se permettre de laisser même les pays les plus pauvres aller à la faillite. Il faut faire quelque chose ! Un peu partout on devient conscient de cette nécessité, dans les banques centrales, les ministères des finances des grandes capitales, on a découvert que l'interdépendance entre tous les pays ne cesse de croître. Pour les pays en voie de développement, l'alternative aux emprunts politiquement et économiquement si coûteux était une diminution dramatique de la croissance. Ce qui aurait impliqué des privations pénibles pour des gens qui vivent déjà dans des conditions misérables. L'endettement a donc jusqu'à présent été bénéfique pour une partie des pauvres du tiers-monde.

Mais il l'a également été pour les économies des pays industrialisés frappés par la stagnation. Ainsi, les pays en voie de développement ont quasiment consacré leurs emprunts aux banques occidentales à l'achat de marchandises dans les pays industrialisés. Des calculs ont montré que les commandes en provenance du tiers-monde ont créé, ne serait-ce que dans les pays de la Communauté européenne, 3 millions d'emplois, ou, si l'on veut, diminué de 3 millions le nombre des chômeurs.

Nous devons, d'une façon ou d'une autre, limiter les tensions causées par le poids de la dette des pays en voie de développement sur le système monétaire international. Si nous échouons, les répercussions sur la situation des pays industrialisés pourraient être graves.

On comprend donc qu'il devienne urgent de mettre au point des lignes directrices communes pour les futurs emprunts des pays en voie de développement. Des propositions concrètes en ce sens ont été présentées aussi bien par le tiers-monde que par les pays industrialisés. Ces propositions doivent maintenant faire l'objet de négociations sérieuses.

Une solution consisterait à accroître les dons aussi bien pour des raisons de solidarité que d'économie mondiale. Comme l'a dit Claude Cheysson, commissaire de la Communauté européenne chargé des relations avec le tiers-monde, un transfert massif de ressources peut paradoxalement être particulièrement justifié en période de faible utilisation de la capacité de production dans les industries des pays riches. Au lieu d'accorder des subventions pour la production de stocks et de prendre d'autres mesures destinées à inciter les entreprises à ne pas licencier de personnel, les gouvernements pourraient augmenter leur aide pécuniaire aux pays en voie de développement. Cette assistance se transformerait en commandes d'exportation et serait un investissement rentable.

La solution suédoise

Une solution plus controversée pour venir à bout du problème de la dette des pays les plus pauvres est celle qui a été choisie par le gouvernement suédois. Nous avons maintenant demandé au Parlement d'approuver l'annulation de la totalité des crédits contractés au titre de l'aide publique au développement par les pays qui, selon la définition de l'ONU, font partie des moins avancés ou des plus gravement touchés par la crise. Toute nouvelle assistance à ces pays se fera désormais sous forme exclusive de dons.

Si tous les pays industrialisés prenaient la même décision, la charge annuelle sur leurs économies correspondrait à 0,015 de l'ensemble de leurs P.N.B. Pour les pays en développement les plus pauvres, ce trait de plume sur leurs dettes peut être comparé à une augmentation de l'aide proche de 10 %.

L'annulation en une seule fois renforcerait donc l'économie des pays les plus pauvres. C'est pourquoi l'objection selon laquelle la remise des dettes affaiblirait la solvabilité des pays concernés et irait à l'encontre de son but ne semble pas être très convaincante. En réalité, une diminution de la dette extérieure améliore évidemment la balance des paiements et la solvabilité.

Enfin, il ne s'agit pas de supprimer complètement la dette des pays en voie de développement, mais de la diminuer. La politique suédoise a également consisté à limiter la remise aux pays les plus pauvres. En somme, on peut dire qu'une annulation de dettes ainsi conçue est une sorte d'aide rétroactive.

L'intérêt à long terme des pays industrialisés eux-mêmes aussi bien qu'une solidarité évidente avec les pauvres du globe nous invitent à nous attaquer sérieusement et sans plus tarder aux problèmes des dettes des pays en voie de développement.

هكذا من الأصل

AGRICULTURE

Le marché des fruits et légumes

L'AFCOFEL estime que la hausse des prix est un phénomène européen

Le rapport sur les conditions de mise en œuvre de la réforme du marché des fruits et légumes de Rungis a été remis le 28 février au premier ministre par M. Emile Arrighi de Casanova, nouveau président de la Semmaris (la société d'économie mixte qui gère le marché de Rungis). Elaboré en concertation avec les représentants des professionnels, ce document, qui doit être rendu public le 1er mars, précise les modalités de la réforme en quatre points — modernisation des structures professionnelles, redressement financier des sociétés d'économie mixtes, amélioration de la transparence du marché, harmonisation des interventions administratives — qui a été annoncée le 1er novembre dernier par M. Pierre-Bernard Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget (*le Monde* du novembre 1977).

Le consommateur ne doit pas attendre de miracle de cette réorganisation car elle ne vise pas directement les prix des fruits et légumes mais les conditions de gestion du marché et des entreprises. Les professionnels s'efforcent d'ailleurs de convaincre l'opinion publique qu'il n'y a pas de mystère dans la formation de ces prix et que les Français ne sont pas plus mal servis que les consommateurs des pays voisins.

L'AFCOFEL (Association française des comités économiques agricoles de fruits et légumes), qui est présidée par M. Alexis Gourvennec et dirigée par M. F. Fesneau, vient ainsi de publier une étude sur les « *prix des fruits et légumes en Europe* ». De l'examen de l'évolution des prix des pommes, des choux-fleurs et des tomates en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale, en Italie, aux Pays-Bas et en France depuis 1974, l'ALCOFEL tire une triple conclusion :

— Les prix évoluent sensiblement de la même façon et en même temps dans les cinq pays en dépit des modes de commercialisation différents. Depuis 1976, on enregistre une tendance à la hausse qui est due aux mauvaises conditions climatiques et au vieillissement du verger. La taxation des marges des détaillants n'est pas à même d'enrayer cette évolution ;

— L'importation des fruits et légumes frais ne permet pas de faire baisser des prix qui sont, au contraire, les plus bas dans les pays régulièrement exportateurs. En France, par exemple, les tomates sont plus chères avant la mise au marché de la récolte nationale ;

— L'organisation du marché d'un produit permet d'obtenir les prix les plus bas. C'est notamment le cas aux Pays-Bas, où l'organisation entre les différents stades est très poussée.

Enfin, l'AFCOFEL estime que le mode de calcul de l'indice des prix des fruits et légumes ne permet pas d'avoir un bonne image de la réalité, d'abord parce que l'importance donnée à certains produits est trop grande, ensuite parce que le « lissage » des mouvements de hausses aboutit à masquer les baisses.

PRESSE

Quatre projets de désencrage reçoivent une aide de 4,5 millions de francs

Une aide financière de 4,5 millions de francs (dont 4 millions provenant du ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, et le reste du ministère de la culture et de l'environnement) vient d'être accordée à quatre projets de désencrage de papier présentés par quatre entreprises : la société Scherb-Metenett, à Turckheim (Haut-Rhin), la société auxiliaire du bois à Vitry-le-François (Marne), les Papeteries de Clairefontaine, à Etival (Vosges) et la société Béghin-Say, à Kunheim (Haut-Rhin). Le montant global des investissements prévus pour la poursuite des recherches est évalué à 18 millions de francs.

Les premières expériences d'utilisation de papier « recyclé » pour l'impression de quotidiens viennent d'avoir lieu en Alsace.

Deux quotidiens de l'Est ont testé du papier journal « recyclé »

De notre correspondant

Mulhouse. — Les quotidiens *l'Alsace* (édité à Mulhouse) et *les Dernières Nouvelles d'Alsace* (publié à Strasbourg) ont récemment réceptionné chacun 10 tonnes de papier journal « recyclé » pour des essais-tests demandés par la Société professionnelle des papiers de presse (S.P.P.P.). L'utilisation de papier recyclé n'est pas une nouveauté en soi. C'est même chose courante dans les imprimeries utilisant l'offset. Mais il s'agissait cette fois d'une « première » dans l'impression typo. A *l'Alsace* notamment, on semble assez satisfait de l'expérience. Le papier « revalorisé » (il s'agissait d'un papier de 50 grammes), hormis un léger transpercement, a subi avec succès les tests sur rotatives, notamment du point de vue de la tractabilité, la roto étant poussée pendant plusieurs minutes à son maximum.

A la fabrique de papier Scherb et Metenett à Turckheim (Haut-Rhin), la satisfaction n'est pas moins grande. Avec ces essais concluants s'ouvrent en effet des perspectives nouvelles. « *Des problèmes mineurs subsistent, notamment au niveau du transpercement*, reconnaît M. Veyrenc, chef du service commercial à l'usine haut-rhinoise.

Seule papeterie française à fabriquer du papier recyclé à partir du papier de récupération (un récupérateur de Vitry-le-François fabrique par ailleurs de la pâte recyclée utilisable en papeterie), l'usine à papier Scherb et Metenett s'est lancée dans cette fabrication dès 1969. Aujourd'hui le papier de récupération constitue près de 70 % des matières premières utilisées par la papeterie, pourcentage que la société compte développer encore. Il s'agit essentiellement d'invendus de quotidiens, de magazines et de « rognures » fournies par des entreprises spécialisées dans la récupération. « *Nous apportons également quelque chose de positif au niveau de l'Etat en freinant la sortie de devises et nous intervenons aussi dans la sauvegarde de la forêt.* » Il faut se souvenir en effet que le papier de presse utilisé en France (600 000 tonnes par an) est importé pour plus de la moitié et qu'il faut environ 5 stères de bois par tonne de papier.

La papeterie Scherb et Metenett produit actuellement 50 tonnes par jour de papier de presse recyclé en production discontinue, parallèlement à du papier peint. Sa capacité totale est de 35 000 tonnes par an.

BERNARD LEDERER.

[Précisons que le papier « recyclé » est utilisé actuellement en particulier par les journaux de « bandes dessinées », certains périodiques gratuits, ainsi que par le « Journal officiel » depuis novembre 1977.]

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,7100	4,7200	+ 150	+ 190	+ 300	+ 360	+ 740	+ 860
$ can.	4,2320	4,2530	+ 115	+ 170	+ 250	+ 300	+ 640	+ 770
Yen (100)	1,9750	1,9895	+ 220	+ 280	+ 370	+ 320	+ 750	+ 830
D. M.	2,3680	2,3760	+ 130	+ 180	+ 290	+ 350	+ 910	+1030
Florin	2,1950	2,2100	+ 80	+ 120	+ 180	+ 230	+ 600	+ 680
F. B. (100)	15,1280	15,2430	+ 480	+ 680	+1210	+1300	+2400	+3040
F. S.	2,6200	2,6700	+ 230	+ 270	+ 460	+ 530	+1350	+1530
L. (1 000)	5,5500	5,5790	— 150	— 30	— 250	— 90	— 780	— 500
£	9,1740	9,2180	+ 230	+ 330	+ 510	+ 620	+1170	+1420

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 3/4	4	3	3 1/2	3	3 1/2	3	3 1/2
$ E.-U.	19 3/4	20 1/4	6 1/2	7	6 3/4	7 1/4	7 1/3	8
Florin	5 1/2	6	5	5 3/4	5	5 3/4	5	5 3/4
F. B. (100)	4 1/2	5 1/2	6	6 1/2	6 1/2	7	7 1/4	7 3/4
F. S.	1/4	1/2	0	1/2	0	1/2	1/4	1/2
L. (1 000)	9	11	12	14	12	14	13	15
£	7	8	7	7 1/2	7 1/4	7 3/4	8 1/4	8 3/4
Fr. franç.	11	12	12 3/4	13 3/4	13	13 1/2	12	12 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

HABITAT

Deux mille sept cents logements le long du boulevard périphérique

Le commissaire enquêteur donne un avis défavorable au projet de « péripériqueville » déjà à moitié réalisé

Le commissaire enquêteur désigné par le préfet de Paris vient de donner un avis défavorable à la construction du nouveau quartier (deux mille sept cents logements, dix mille habitants), qui doit être édifié le long du périphérique, dans le 17e arrondissement, entre la porte d'Asnières et la porte Maillot. Il demande que l'affaire revienne devant le Conseil de Paris. Le malheur est que près de la moitié des immeubles prévus dans le projet sont déjà construits.

C'est en 1972 que la Ville de Paris décidait de confier à la Société anonyme d'économie mixte du secteur 9 (SAEMA) le soin de construire un quartier nouveau, baptisé « périphérique ville », sur une étroite bande de terrain coincée entre le boulevard périphérique, Levallois et Neuilly. Ce n'est que du 14 novembre au 9 décembre dernier qu'a été organisée une enquête publique, dont M. Claude Gautier, le commissaire enquêteur, désigné le 21 octobre 1977 par arrêté préfectoral, vient de donner les conclusions. Son rapport est accablant.

Un dossier trop succinct

« *Le dossier soumis à consultation publique*, déclare-t-il notamment, *est trop succint. Les auteurs des bâtiments ne sont pas indiquées, alors que la construction des immeubles est réalisée à environ 50 % et que 30 % des permis de construire sont donnés sur les projets déposés. Le plan d'occupation des sols ne donne même pas les coefficients d'occupation des sols.* » Autre remarque : « *La proximité du périphérique est nuisible et même insupportable. Les équipements sociaux sont inférieurs aux besoins. Les parkings ne sont pas clairement indiqués ni définis.* » M. Gautier donne d'autres exemples : « *Dans le secteur « Ternes », le jardin public a été amputé d'environ 50 %, pour construire cent soixante-seize logements locatifs privés. Quant au parti d'aménagement, je ne retrouve pas les objectifs qui ont présidé à son élaboration. L'effet de muraille est probant en regardant les immeubles construits.* »

« *Je donne un avis défavorable*, conclut le commissaire enquêteur, *afin que ce projet revienne devant les élus.* »

Cette affaire, qui est exemplaire de la façon dont sont conduites certaines opérations d'urbanisme dans la capitale, ne peut manquer de soulever de vives polémiques. Récemment, l'Association de sauvegarde de l'environnement Maillot-Champerret avait dénoncé le projet comme « *contraire aux nouvelles normes d'urbanisme définies par le président de la République* ». Elle critiquait la densité excessive des constructions, la hauteur des immeubles-tours, et notait les nuisances supportées par les habitants du fait de la proximité du périphérique.

Dans le XVe arrondissement

UN « SQUATT » CULTUREL

Des squatters qui ne logent pas dans les locaux qu'ils « squatterisent » : c'est l'originalité d'une situation qui risque de prendre fin ce mercredi 1er mars, rue du Général-Beuret, dans le quinzième arrondissement à Paris, où, depuis le samedi 25 février, les membres d'une association, « Revivre dans le XVe », s'opposent à la démolition d'une demeure qu'ils entendent transformer en « maison de quartier ».

Une trentaine de pièces, un jardin de 2.500 mètres carrés ; l'immeuble a été bâti au siècle dernier. Les squatters expliquent : « Le propriétaire l'a vendu l'an dernier à une société immobilière qui va construire des appartements modernes ; nous avons pensé que le meilleur moyen d'éviter la démolition était de venir l'occuper. » « Squatt culturel » : « Nous voulons sauver la bâtisse et en faire un centre d'animation, qui manque cruellement au quinzième arrondissement. »

Les habitants du quartier ont répondu à l'appel de l'association : les parents des enfants inscrits à la crèche voisine ont signé une pétition. Mais les bulldozers doivent arriver...

● *Un annuaire immobilier.* — *L'Annuaire général immobilier* comprend une liste des professionnels de l'immobilier classés par départements et localités : administrateurs de biens, agents immobiliers, constructeurs-promoteurs, experts immobiliers, marchands de biens. Cette liste est précédée d'un rappel des textes législatifs concernant la profession, la fiscalité immobilière, la copropriété, etc.

★ En vente chez l'éditeur : Régie nouvelle de propagande et d'organisation, 22, rue Saint-Augustin, 75002 Paris. 380 pages, 150 francs.

● *L'association Architecture et construction* organise un voyage d'études sur l'évolution de l'urbanisme et de l'architecture en Catalogne. La visite des œuvres *Construction* organise un voyage de Gaudi, de sert, de Coderch de Bofill et des architectes de l'école de Barcelone est prévue. Le voyage a lieu du jeudi 27 au samedi 29 avril prochain. La date limite d'inscription est fixée au 27 mars. Droits d'inscription : 3 000 francs.

L'association organise d'autre part des rencontres avec les architectes au Centre Beaubourg les jeudis du 30 mars au 20 avril et les mercredis du 10 au 31 mai, de 18 heures à 20 heures.

★ Architecture et Construction, 136, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris, tél. 326-31-04 et 329-00-60.

● *Contre l'expulsion de Saïd Jertila.* — M. Jean-Paul Sartre et les autres signataires de la pétition contre l'expulsion de M. Saïd Jertila (*le Monde* du 9 février) appellent « *à la plus grande vigilance quant à la politique systématique d'expulsions mise en place par le gouvernement* ». La pétition peut être signée au 154, rue Saint-Maur, Paris-11e, de 18 à 20 heures. Soutien financier : Laurence Galène, C.C.P. La Source 31.084-14 B.

SOCIAL

SUR LES TROIS MILLIONS D'AGENTS DE L'ÉTAT

Huit cent mille « citoyens de seconde zone »

Sur les trois millions d'agents de l'Etat (y compris les personnels des collectivités locales et du secteur hospitalier), huit cent mille sont des « *citoyens de seconde zone* », ont affirmé, le mardi 28 février devant la presse, les représentants de six fédérations de fonctionnaires (FEN, C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C., C.G.C., autonomes) : ce sont les employés non titulaires — auxiliaires, vacataires, « hors statut », etc., — qui ne bénéficient pas de la garantie de l'emploi si chère à la fonction publique. Non compris les agents des collectivités locales et du secteur hospitalier, le nombre des non-titulaires est officiellement de quatre cent soixante-huit mille.

Les six fédérations — F.O. avait tenu récemment une conférence de presse « séparée » — « *exigent du gouvernement* », notamment : « *la garantie d'un emploi à temps complet et correctement rémunéré, pour tous les personnels non titulaires ; l'ouverture immédiate de négociations en vue de la titularisation des personnels non titulaires de l'Etat, des collectivités locales et du secteur hospitalier ; la création des emplois et des postes budgétaires indispensables au bon fonctionnement du service public* ».

Soulignant que le gouvernement s'est refusé, « *malgré ses engagements antérieurs* », à poursuivre les discussions sur le problèmes des non-titulaires, les organisations syndicales se sont également élevées contre le « *pacte national pour l'emploi* », qui a permis le recrutement de vingt mille vacataires « *dans des conditions précaires, qui en font un sous- auxiliariat, privé même des quelques garanties qui ont été arrachées pour l'ensemble des non-titulaires* ».

Donnant quelques exemples des luttes syndicales, un représentant de la FEN a indiqué que sept problème des non-titulaires, les quarante mille — ont été maintenus dans leur emploi en 1977 et le seront encore en 1978, alors que le ministère de l'éducation nationale s'apprêtait à les licencier. De même, il a été indiqué qu'il y avait eu, en 1977, cinq cents grèves locales dans les P.T.T. et que l'action syndicale avait permis la titularisation en catégorie C, et non en catégorie D, de huit mille deux cents agents, mais qu'il restait encore, dans les P.T.T., quatre vingt mille auxiliaires et sept mille vacataires. Enfin, les agents des impôts ont annoncé, toujours à propos de la situation des non-titulaires, une « *journée d'action* » pour le mercredi 8 mars.

● *Grève à l'Union de Banque à Paris et au Crédit du Nord.* — Les employés des services administratifs ainsi que certaines autres catégories de personnels de l'Union de Banque à Paris sont en grève depuis le 27 février, à l'appel de la C.F.D.T., de F.O. et de la C.F.T.C., pour une augmentation des salaires et des effectifs. D'autre part, les onze mille salariés du Crédit du Nord ont été invités par leur intersyndicale (C.G.T., F.O., C.F.D.T., C.F.T.C. et C.G.C.) à observer une demi-journée de grève, mardi 28 février, pour appuyer des revendications salariales ; F.O. indique que les employés du Crédit du Nord à La Rochelle et à Montpellier sont en grève depuis le 20 février pour la même raison.

● *Les effectifs de la C.G.T. se sont « légèrement accrus par rapport à 1976 »*, a déclaré la C.G.T. le 28 février. Elle compte environ 2 400 000 membres, dont 200 000 retraités. Près de 150 000 adhésions ont été enregistrées depuis septembre 1977, dont 56 500 en février 1978, chiffre le plus élevé pour cette période de l'année depuis trois ans.

Dans les élections professionnelles, depuis septembre dernier, selon les chiffres connus à ce jour, la C.G.T. a enregistré un recul de 1,05 % par rapport aux inscrits et de 1,42 % par rapport aux exprimés. Cette phase de légère baisse s'est située en novembre, décembre et début janvier, alors que, depuis, on note « *une tendance au redressement* », a précisé M. Warcholak, secrétaire confédéral.

● *M. Francis Blanchard*, directeur général du Bureau international du travail, a été réélu pour cinq ans dans ses fonctions. Le conseil d'administration de cette organisation, réuni à Genève, a pris cette décision (par 51 voix sur 53) le 28 février, c'est-à-dire conformément aux dispositions réglementaires, un an avant l'expiration du premier mandat de M. Francis Blanchard. Le second courra à partir de février 1979. Le haut fonctionnaire français était devenu directeur général du B.I.T. le 26 février 1974.

AUTOMOBILE

Les constructeurs européens souhaitent développer des recherches en commun avec l'aide de Bruxelles

De notre correspondant

Bruxelles. — Le 14 février, le Comité des constructeurs du Maché commun (C.C.M.C.), qui regroupe les représentants des firmes automobiles européennes, a été reçu par M. Etienne Davignon, commissaire européen chargé des affaires industrielles. A cette occasion, les constructeurs ont remis à la Commission un document de travail où ils exposent leurs préoccupations quant à l'évolution du commerce international (*le Monde* du 17 février). Trois grands thèmes sont abordés dans ce document.

● *Se protéger efficacement contre une concurrence anormale.* — Les industriels, après avoir rappelé leur attachement au libre-échange, notent qu'« *une compétition inconditionnelle entre des producteurs opérant dans des contextes de production ou des systèmes sociaux économiques différents pourraient compromettre de manière irréparable le secteur automobile dans la Communauté ou dans certains Etats membres* ». Pour faire face aux troubles de marché résultant d'une concurrence excessive, les constructeurs estiment nécessaire que la Communauté ait à sa disposition une clause de sauvegarde pouvant être appliquée sélectivement et non plus *erga omnes*, comme l'exige la clause de sauvegarde inscrite dans l'article 19 du GATT.

Cette clause sélective, qu'il conviendrait d'inscrire tant dans le GATT que dans les traités commerciaux conclus avec les pays de l'Est, devrait pouvoir être appliquée dès le moment où un déséquilibre menace, et pas seulement quand une crise s'est déjà manifestée. Les constructeurs souhaitent définir d'un commun accord avec la Commission la nature des dommages qui permettraient d'invoquer la clause de sauvegarde, autrement dit ses modalités d'utilisation.

● *Réduire les obstacles aux exportations des industriels européens.* — Le C.C.M.C. semble se résigner à la politique de contrôle total du commerce extérieur et aux limitations des importations pratiquées par les pays en voie d'industrialisation. Deux observations sont cependant faites. Dans les accords de coopération et d'aide financière conclus par la C.E.E. avec certains de ces pays, il serait souhaitable que « *les intérêts d'exportateurs de l'industrie européenne soient pris en considération de façon plus systématique* ».

Outre les pays de l'Est, les pays industriels comme l'Australie appliquent des politiques qui ne permettent pas aux constructeurs européens d'opérer dans des conditions acceptables. Mais les constructeurs concentrent leur attention sur les « *limitations indirectes* » aux exportations européennes qui sont le fait des Etats-Unis et du Japon. Parmi celles-ci, certaines réglementations imposant aux fabricants de voitures des obligations différentes de celles qui existent en Europe peuvent être considérées comme des obstacles non tarifaires aux échanges et doivent être abordées à l'occasion des négociations de Genève. A cet égard, le C.C.M.C. semble prêt à accepter les nouvelles dispositions sur la sécurité et sur la pollution. En revanche, ils considèrent comme « *les moins acceptables* » les réglementations visant à économiser l'énergie. Elles ont été conçues de telle manière que les constructeurs européens risquent d'être obligés de renoncer à exporter certains de leurs modèles.

● *Le renforcement de la compétitivité.* — Les efforts visant à mieux unifier le marché de la C.E.E. doivent être poursuivis : élimination des entraves techniques aux échanges, mais aussi harmonisation de la taxation s'appliquant de manière spécifique aux automobiles. Le C.C.M.C. souligne l'importance qu'aurait l'octroi d'une aide financière de la Communauté aux recherches entreprises par l'industrie sur des sujets d'intérêt commun. Il fait valoir que certains pays tiers bénéficient dans certains domaines d'une aide considérable de leur gouvernement. Il serait également utile d'aider les industries européennes des équipements pour automobiles à combler leurs insuffisances. Enfin, le document insiste sur la nécessité d'éviter les législations risquant de nuire au développement de la profession : il serait mal venu d'imposer des réglementations irréalistes en matière d'économie de carburant qui ignoreraient le fait que les voitures européennes ont déjà atteint les objectifs fixés par les Etats-Unis.

Ph. L.

Querelle de chiffres

Qui a été, en 1977, le premier constructeur français de véhicules automobiles ? La question est *simple*, la *réponse* l'est moins. Témoin, la petite guerre de communiqués et de statistiques qui oppose depuis deux mois la régie Renault et le groupe Peugeot-Citroën, chacun briguant le titre de « *premier français* ». Au vu des chiffres publiés par la chambre syndicale, le groupe privé dépasse la Régie d'une courte tête (63 890 *véhicules produits en plus, soit* 5,5 %). Pourtant, Renault vient d'annoncer que, avec une production mondiale de 1,737 million de véhicules, *elle couvre* 43,4 % de la production de véhicules français dans le monde et « *dépasse ainsi l'ensemble Peugeot-Citroën (40,3 %)* ». De fait, ces chiffres, contrairement à ceux de la chambre syndicale, comprennent les voitures construites à l'étranger par les *filiales de Renault, auxquelles la Régie expédie, sous forme de* pièces détachées, une part plus *ou moins importante des* véhicules, selon le taux d'intégration locale. L'augmentation de la production de Renault en Espagne (+ 11,7 %), en Argentine (+ 18,7 %), en Yougoslavie, en Turquie et en Roumanie étant beaucoup plus forte que la progression de la production réalisée en France (+ 1,7 %), la prise en compte des résultats des filiales *étrangères donne à la Régie un* net avantage sur son concurrent. Peut-on, toutefois, compter ces véhicules dans la production française ? Le débat reste à trancher. Pour mettre tout le monde d'accord on peut conclure que si Renault reste le premier producteur français dans le monde, Peugeot est désormais le premier producteur « *en France* ».

LE JAPON S'APPRÊTE A LIMITER LES EXPORTATIONS DE VOITURES VERS LA GRANDE-BRETAGNE

Le Japon annoncera prochainement un accord de limitation de ses exportations d'automobiles vers la Grande-Bretagne, a indiqué le 28 février le ministre britannique du commerce. De son côté, le ministre japonais du commerce *international et de l'industrie* a précisé qu'il avait l'intention de recourir à un système de directives a dministratives au cas où les exportations d'automobiles nippones vers la Grande-Bretagne aumenteraient trop rapidement. Chaque constructeur nippon sera tenu de soumettre au ministère un rapport mensuel sur ces exportations, indique-t-on au ministère.

Le but du gouvernement serait de limiter les exportations de voitures nippones vers la Grande-Bretagne à un niveau équivalent à celui de 1977 (les firmes japonaises détenaient 11 % du marché britannique).

AFFAIRES

BRUXELLES VEUT HARMONISER LES LÉGISLATIONS RÉGISSANT LA PUBLICITÉ MENSONGÈRE

(De notre correspondant.)

Communautés européennes (Bruxelles). — La commission européenne vient de soumettre aux gouvernements des pays membres un projet visant à assurer une protection plus efficace des consommateurs contre la publicité trompeuse et déloyale. Cette directive, qui vise notamment à harmoniser les diverses réglementations, ne modifierait pas la situation en France, où la législation est l'une des plus complètes et des plus précises de la Communauté.

La commission définit les critères permettant de déterminer le caractère trompeur d'une publicité : elle met, en particulier, l'accent sur l'omission d'informations essentielles dans une annonce. Elle estime également que, *moyennant certaines conditions*, la publicité « *comparative* », c'est-à-dire celle qui compare des produits concurrents, peut être autorisée.

La proposition prévoit en faveur des personnes ou associations s'estimant lésées par la publicité, des moyens de recours rapides, efficaces et peu coûteux. Parmi les mesures retenues figure le droit pour les tribunaux d'ordonner la cessation immédiate de la publicité incriminée et la publication d'annonces rectificatives. La commission propose enfin de renverser la charge de la preuve lorsqu'un annonceur fait une affirmation : ce ne serait pas au plaignant mais à l'annonceur de prouver ce qu'il a affirmé. Un tel renversement de la charge de la preuve existe déjà dans la législation française. — Ph. L.

● *United Brands Company condamnée.* — La Cour européenne de justice de Luxembourg vient de condamner la société américaine United Brands Company, premier groupe mondial dans le commerce de bananes, à une amende de 850 000 unités de compte (1 U.C. = 1,25 dollar) pour abus de position dominante sur le marché.

United Brands, a estimé la Cour, a notamment interdit à ses distributeurs de revendre les bananes vertes, ce qui revient à une interdiction de vente, et a refusé de livrer pendant deux ans les bananes Chiquita à un de ses principaux clients danois. — *(A.F.P.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIETA FINANZIARIA SIDERURGICA
FINSIDER

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL DE LIT 195 MILLIARDS A LIT 585 MILLIARDS

La société informe ses actionnaires que, conformément aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 3 octobre 1977, le capital social sera augmenté de LIT 390 milliards pour le porter de LIT 195 milliards à LIT 585 milliards par l'émission de 780 millions d'actions nouvelles de LIT 500 chacune, à souscrire en numéraire à raison de deux actions nouvelles pour une action ancienne.

PRIX D'EMISSION : LIT 500.

Les actions devront être libérées des 8/10 lors de la souscription, soit *LIT 400 par action. Le solde, soit LIT 100, sera appelé* ultérieurement à une date qui sera fixée par le conseil d'administration.

JOUISSANCE : 1er mai 1977.

DELAI DE SOUSCRIPTION : du 20 février au 24 mars 1978 inclus en Italie.

DROIT DE SOUSCRIPTION : coupon n° 7 des actions anciennes.

Il est d'ores et déjà admis qu'en raison de l'écart entre le cours de Bourse de l'action et le prix d'émission, l'Istituto per la Ricostruzione Industriale (I.R.I.) souscrira les actions correspondant aux droits non exercés.

Les droits coupon n° 7 non exercés permettront aux actionnaires, postérieurement au 24 mars 1978 et jusqu'au 24 mars 1983, d'obtenir de l'I.R.I. la rétrocession des actions auxquelles ils auraient pu souscrire, au prix libéré par l'I.R.I. (LIT 400 ou LIT 500 selon l'époque), augmenté d'un intérêt prorata temporis au taux officiel de l'escompte majoré de deux points et, le cas échéant, diminué des dividendes encaissés par l'I.R.I.

Passé le 24 mars 1983, les actions non réclamées resteront la propriété de l'I.R.I., et le droit coupon n° 7 deviendra sans valeur.

SYNTHELABO

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé en 1977 par le groupe Synthelabo s'élève à 587 MF, en progression de 10 % sur le chiffre d'affaires de l'année précédente.

Les ventes de spécialités pharmaceutiques réalisées en France ont augmenté de 4,8 %, ayant subi notamment l'incidence des baisses autoritaires imposées en 1976. A l'étranger, l'ensemble des ventes de la Division internationale a progressé de 18 %. Pour les autres activités principales, les progressions globales ont été respectivement d'environ 23 % pour la Division matériel hospitalier et 31 % pour la Division chimie.

En 1977, Synthelabo a porté son budget de recherche à 62 MF, soit une augmentation de 30 % sur celui de 1976. Ces frais de recherche, qui avaient déjà augmenté de 37 % en 1976, constituent un véritable investissement indispensable au développement du groupe.

Sous réserve des vérifications en cours de la part des commissaires aux comptes, le résultat net consolidé du groupe devrait être voisin de celui figurant au bilan 1976 pour 27 MF.

Fin 1977, les trois ministères de tutelle, représentés au sein du comité de coordination interministérielle, ont examiné favorablement le plan de développement du groupe Synthelabo. Ce plan définit l'effort de développement de la recherche et de l'activité internationale pour les cinq prochaines années.

(PUBLICITÉ)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
OFFICE NATIONAL DE CONSTRUCTION NAVALE
O. N. C. N.

AVIS DE PRÉQUALIFICATION EN VUE D'UN APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Pour la réalisation du Chantier de Constructions navales de Mers-El-Kébir (ORAN)

Un appel d'offres restreint sera lancé prochainement pour la réalisation globale du Chantier de Constructions Navales de Mers-El-Kébir. Le projet comprend :

1) L'établissement des plans de construction ;
2) Les travaux de génie civil maritime et terrestre ;
3) La fourniture et le montage de tous les équipements.

Les entreprises ou groupements susceptibles de réaliser la totalité des prestations du projet seront seuls qualifiés pour retirer le dossier d'appel d'offres.

A cet effet, le dossier de candidature devra parvenir avant le 30 avril 1978 à l'O.N.C.N., 1, rue d'Alger, Mers-El-Kébir, B.P. 4, ORAN (Algérie).

Les entreprises ou groupements intéressés devront fournir toutes références techniques et financières.

Un mémoire explicatif du projet peut être retiré auprès de l'O.N.C.N., 1, rue d'Alger, Mers-El-Kébir, B.P. 4, ORAN (Algérie).

(PUBLICITÉ)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES INDUSTRIES LÉGÈRES
SOCIÉTÉ NATIONALE DES INDUSTRIES DE LA CELLULOSE
(SONIC)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La SONIC lance un avis d'appel d'offres international en vue de la réalisation d'une unité de fabrication de papier carbone noble et de papier carbone une fois.

Les cahiers des charges pourront être retirés contre la somme de deux cents dinars (200 DA) à l'adresse suivante :

SONIC, 64, rampe Ali Haddad (ex-ZAATCHA), EL-MOURADIA ALGER - Tél. 66-38-00 - 01 et 04 - Télex 52.933.

Les offres devront être adressées à M. le Directeur Général de la SONIC à l'adresse indiquée ci-dessus obligatoirement sous double enveloppe cachetée, l'enveloppe intérieure devra porter la mention « SOUMISSION - A NE PAS OUVRIR - Projet Complexe de Transformation de produits papetiers et cellulosiques ».

Les offres devront parvenir au plus tard le 30 mai 1978, le cachet de la poste faisant foi.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de cent vingt jours.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

28 FÉVRIER

Nouveau repli

Les cours se sont repliés pour la troisième séance consécutive ce mardi à la Bourse de Paris où l'indicateur instantané a encore cédé près de 1,2 % en moyenne.

Comme la veille, tous les compartiments ont payé leur tribut à la baisse et le nombre de vendeurs a relativement grossi. Les valeurs métallurgiques ont gardé la tête du mouvement de recul, qui a également assez durement touché les pétroles, le matériel électrique et le bâtiment.

Au total, plus de quatre-vingts titres ont baissé de 1 % et plus. Ainsi Métallurgique de Normandie, U.C.B., Poclain et Signaux ont cédé 6 et 7 %. Une quinzaine de valeurs seulement ont pu tirer leur épingle du jeu, Générale Occidentale s'adjugeant une nouvelle hausse de 3,5 %.

« La Bourse croit à la victoire de la majorité », *déclarait la semaine dernière M. Flornoy, syndic de la Compagnie des agents de change. Est-ce à dire que désormais, après trois séances consécutives de baisse, elle croit à celle de la gauche ? En fait, le problème se pose différemment. Pour des motifs sur lesquels on s'interroge autour de la corbeille, les organismes de placement collectif, qui « ramassaient » tous les titres offerts sur le marché, ont simplement cessé de le faire. Attitude temporaire ? Au palais Brongniart, les opérateurs le souhaitent... En attendant, la meilleure tenue du franc sur les marchés des changes n'a eu aucune répercussion visible sur le marché.*

Sur celui de l'or, le lingot est resté stable à 29 495 F tandis que le napoléon est revenu de 303,10 F à 300,20 F après 300 F. Le volume global des transactions est resté relativement élevé à 10,22 millions de francs contre 10,88 millions de francs.

Repli à peu près général des valeurs étrangères, en particulier américaines.

LONDRES

Déprimé par les dernières prévisions économiques assez pessimistes et la perspective d'un conflit dans la construction mécanique, le marché perd rapidement du terrain. Peu avant midi, l'indice des industrielles enregistrait une baisse de 3,4 points à 440. Effritement des Fonds d'État. Irrégularités des pétroles. Hausse des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) 183 80 contre 185 25

VALEURS	CLOTURE 28/2	COURS 1/3
Beecham	611 ...	605 ...
British Petroleum	728 ...	728 ...
Courtaulds	113 ...	111 ...
De Beers	320 ...	320 ..
Imperial Chemical	330 ...	327 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	169 ...	168 ...
Shell	490 ...	485 ..
Vickers	180 ...	178
War Loan 3 1/2 %	36 ...	36 1/8
*West Driefontein	26 ...	26 3/8
*Western Holdings	23 7/8	24 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	27 fév.	28 fév.
Valeurs françaises	97,7	99
Valeurs étrangères	101,7	100,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	58,1	57,5

NOUVELLES DES SOCIETES

A.K.Z.O. — Les comptes provisoires de l'exercice 1977 se sont soldés par une perte de 167 millions de florins contre 153 millions en 1976, soit 5,64 florins par action contre 5,16 florins. Hors éléments exceptionnels, la perte nette ressort à 55 millions de florins contre un profit net de 6 millions de florins. Le dividende sera probablement passé pour le troisième exercice consécutif.

COMPAGNIE FONCIERE DE FRANCE. — Bénéfice net de l'exercice 1977 : 10,58 millions de francs contre 5,80 millions en 1976. Dividende global : 8,55 F contre 7,80 F.

SYNTHELABO. — Le résultat net consolidé du groupe devrait être voisin, pour 1977, de celui réalisé en 1976 (27 millions de francs).

SOCIETE GENERALE ALSACIENNE DE BANQUE. — Le bénéfice net de l'exercice 1977 s'est élevé à 13,15 millions de francs contre 14,73 millions en 1976. Dividende global inchangé à 15 F par titre. Le capital va être augmenté par l'élévation du nominal (de 125 à 200 F) des 720 000 actions le composant actuellement.

NEW-YORK

Au plus bas depuis trois ans

La chute des cours s'est poursuivie à un rythme rapide, mardi à Wall Street, et l'indice Dow Jones ajoutant 6,23 points à ses pertes précédentes s'est inscrit à 742,12. Il se retrouve ainsi à son plus bas niveau depuis le 28 février 1975 (739,05).

Le volume des échanges s'est établi à 19 millions de titres contre 19,99 millions. Sur 1877 valeurs traitées, 1 043 ont fléchi, 384 ont progressé, tandis que 450 demeuraient inchangées.

Outre la rechute du dollar sur les marchés des changes européens, la Big Board a très mal accueilli la baisse de 1,9 % en janvier de l'indice des principaux indicateurs économiques. Considéré comme prospectif, cet indice, après avoir progressé pendant six mois consécutifs, a ainsi enregistré sa plus forte baisse de puis janvier 1975. Certes, les mauvaises conditions atmosphériques sont, en partie, à l'origine de ce recul, mais les craintes concernant une récession économique en cours d'année n'en ont pas moins été favorisées.

L'annonce d'une hausse de 3 % des prix agricoles en un mois a joué dans le même sens.

VALEURS	COURS 27 2	COURS 28 2
Alcoa	39 1/8	38 3/4
A.T.T.	59 3/4	59 3/4
Boeing	31 3/4	31 1/2
Chase Manhattan Bank	28 1/2	27 3/4
Du Pont de Nemours	100 ...	97 3/4
Eastman Kodak	42 1/2	42 1/2
Exxon	44 3/8	44 ...
Ford	42 1/8	42 1/8
General Electric	44 7/8	44 3/4
General Foods	27 ...	26 3/4
General Motors	58 3/4	58 3/8
Goodyear	16 1/8	15 7/8
I.B.M.	253 3/4	251 1/4
I.T.T.	27 1/4	27 ...
Kennecott	20 ...	19 5/8
Mobil Oil	58 7/8	58 5/8
Pfizer	26 3/8	25 7/8
Schlumberger	66 ...	65 3/8
Texaco	25 1/2	25 1/2
U.A.L. Inc.	20 1/8	20 1/8
Union Carbide	38 1/2	38 ...
U.S. Steel	26 1/8	25 7/8
Westinghouse	17 1/2	17 1/4
Xerox	41 1/4	41 ...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28 2	1/3
1 dollar (en yens)	238 83	237 62

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 28 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

1/3	Émission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28 2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 814	4 785	4 800
Allemagne (100 DM)	235 540	234 210	235
Belgique (100 F)	15 193	15 085	16 075
Pays-Bas (100 fl.)	220 310	218 190	219 500
Danemark (100 krd)	85 930	85 440	85 000
Suède (100 krs)	104 420	103 340	103 750
Norvège (100 k.)	90 560	89 730	89 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 363	9 225	9 400
Italie (1 000 lires)	5 636	5 596	5 550
Suisse (100 fr.)	259 830	255 580	261 500
Autriche (100 sch.)	32 760	32 538	33 000
Espagne (100 pes.)	5 990	5 940	5 250
Portugal (100 esc.)	11 950	11 850	11 500
Canada ($ can. 1)	4 320	4 273	4 315

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28 2
Or fin (kilo en barre)	29460	29465
Or fin (en lingot)	29495	29485
Pièce française (20 fr.)	303 10	300 20
Pièce française (10 fr.)	225 80	225 50
Pièce suisse (20 fr.)	278 90	280
Union latine (20 fr.)	265 90	253 50
Souverain	280 20	281
Pièce de 20 dollars	1322	1325 20
Pièce de 10 dollars	658 20	657 40
Pièce de 5 dollars	412 .	
Pièce de 50 pesos	1215	1220 .
Pièce de 10 florins	274 90	272 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A Paris

INTERVENTION D'UN COMMANDO D'EXTRÊME DROITE AU CENTRE UNIVERSITAIRE JUSSIEU

Une quarantaine de personnes armées de manches de pioches et de barres de fer ont saccagé, ce mercredi 1er mars, à 9 heures, les locaux syndicaux du centre universitaire Jussieu (Paris-VI et Paris-VII). Aux cris de « Oc, oc, occident », les membres du commando, tous casqués et portant des cagoules (à l'exception de leur chef qui avançait à visage découvert) ont fait voler en éclats les vitres des bâtiments préfabriqués de l'UNEF et de l'U.E.C. (Union des étudiants communistes), et ont mis le feu aux locaux. Les pompiers ont pu rapidement intervenir et circonsarmées de manches de pioche crire l'incendie. Les militants d'extrême droite sont partis comme ils étaient venus par la grande porte et au petit pas de commando. La police n'a pas eu le temps d'intervenir.

A B C D E F G

En Union soviétique

Le prix de l'essence est doublé

De notre correspondant

Moscou. — Le comité des prix du gouvernement soviétique a annoncé, ce mercredi 1er mars, ce qu'il appelle pudiquement un « *réajustement* » de certains prix, qui se traduit par quelques baisses, mais aussi par des hausses spectaculaires. Ainsi le prix de l'essence double-t-il du jour au lendemain : il passe de 10 à 20 kopecks le litre pour le degré d'octane le plus élevé (soit de 70 centimes à 1,40 franc au cours officiel). Ce prix peut encore paraître faible à des Occidentaux, mais il convient de rappeler que le salaire moyen en U.R.S.S. ne dépasse guère 150 roubles par mois, et que, malgré leurs prix élevés et les longs délais de livraison, les automobiles ne sont plus un objet de luxe. Cette hausse de l'essence fait suite à une campagne de la presse soviétique en faveur des économies d'énergie.

D'autre part, le prix du café est multiplié par quatre environ, pour atteindre 20 roubles le kilo (140 francs). Il est vrai que depuis plusieurs mois les Soviétiques ne pouvaient plus trouver de café dans les magasins et que cette hausse permettra peut-être la réapparition de cette denrée. Il peut paraître paradoxal que le gouvernement augmente le prix intérieur du café au moment où son cours sur le marché mondial est en baisse. Le chocolat augmente également, mais plus modérément (+ 30 %).

Les autres hausses concernent les réparations des voitures et les services techniques (+ 35 %), les bijoux en or et en platine (+ 60 %), mais, précise le communiqué officiel, les personnes qui se marient pour la première fois et qui doivent donc acheter des alliances recevront une indemnité. Les bijoux en métaux précieux constituent bien souvent des « *valeurs refuge* » pour les Soviétiques qui, dans l'ensemble, ne manquent pas d'argent (l'augmentation des dépôts dans les caisses d'épargne en témoignent), mais qui craignent une dépréciation de leur monnaie.

Baisse sur de nombreux articles

La liste des articles dont les prix baissent est beaucoup plus longue. Elle va des téléviseurs noir et blanc (— 20 %) — mais ils ne sont plus très demandés — aux articles en laine et fibre synthétique (— 15 %), vêtements en fibres synthétiques pour enfants (— 30 %), chemises en tissu synthétique (— 25 %), dentelles synthétiques (— 25 %), chaussures en matière plastique (de — 17 à — 25 %) et détergents synthétiques (— 18 %).

Il est impossible de savoir si ces réajustements se traduiront globalement par une augmentation ou une diminution du coût de la vie. Officiellement, l'indice des prix dont on ne sait d'ailleurs pas comment il est calculé, n'augmente pas en U.R.S.S. Mais, s'il est vrai que les prix des produits de première nécessité n'enregistrent aucune hausse dans les magasins d'Etat, il n'en existe pas moins une inflation rampante. Celle-ci se manifeste sur les marchés kolkhoziens (où les prix sont pratiquement libres), qui jouent un rôle important dans l'alimentation des citadins, ou encore par des hausses de prix déguisées (par substitution d'articles par exemple)

Les mesures qui viennent d'être prises et qui font suite à diverses hausses décidées en avril 1977 montrent que le marché soviétique des biens de consommation et de services n'est pas exempt de tensions et que des adaptations sont périodiquement nécessaires. Leur ampleur s'explique par le « *temps de réponse* » de l'appareil administratif.

Enfin, si les prix des produits ou services de première nécessité (pain, viande, logement, etc.) restent stables, c'est parce qu'ils sont subventionnés par l'Etat. Les observateurs se demandent si l'Union soviétique pourra continuer longtemps encore à immobiliser une partie croissante de son budget par ces subventions, au détriment des investissements productifs.

DANIEL VERNET.

Ancrés dans un port de Lituanie

SIX SOUS-MARINS SOVIÉTIQUES ÉQUIPÉS D'ARMES NUCLÉAIRES INQUIÈTENT LES SUÉDOIS

Le ministre des affaires étrangères de Suède, Mme Karin Söder, a fait part, mardi 28 février, dans une interview publiée par le quotidien de Stockholm *Svenska Dagbladet*, de l'inquiétude suscitée dans le pays par la présence permanente de six sous-marins soviétiques équipés de missiles nucléaires à moyen rayon d'action dans le port lituanien de Liepaja, et qui patrouillent dans le sud-est de la mer Baltique.

Mme Söder a déclaré : « *Nous savons que l'Union soviétique a transféré, il y a environ un an, six vieux sous-marins de type Golf dans la Baltique. Ces sous-marins à moteur Diesel, équipés de missiles nucléaires, patrouillent actuellement au large des côtes soviétiques. D'après leur rayon d'action, les missiles sont dirigés vers des cibles européennes. Nous constatons que, depuis un certain nombre d'années, des engins nucléaires de différents types stationnent de plus en plus près des régions nordiques.* »

Un porte-parole du ministère des affaires étrangères suédois a refusé, mardi, de dire si le ministre adjoint des affaires étrangères, M. Leifland, aborderait cette question lors de sa prochaine visite à Moscou.

A Helsinki, nous rapporte notre correspondant, le ministère des affaires étrangères a immédiatement publié un communiqué dans lequel il indique que « *des informations sont aussi parvenues en Finlande concernant la présence de sous-marins équipés d'armes nucléaires en mer Baltique (...). Comme il y avait déjà auparavant des armes nucléaires sur le sol de certains pays riverains, l'utilisation de tels sous-marins en mer Baltique ne signifie aucune modification essentielle de la situation stratégique dans le Nord* », précise le communiqué, qui ajoute que la proposition finlandaise d'une zone nordique dénucléarisée est toujours « *valable, et garde son actualité* ».

UNE FAUSSE AFFICHE SUR L'EMPLOI DES JEUNES

Une affiche en noir et blanc, émanant d'un prétendu « secrétariat *interministériel* à l'emploi des jeunes », a été placardée à des milliers d'exemplaires, mardi soir 28 février, sur les murs des agences locales pour l'emploi et des mairies, notamment. Elle propose deux mille cinq cents emplois pour les jeunes.

Il s'agit d'un faux : le « secrétariat interministériel à l'emploi des jeunes » n'existe évidemment pas, mais des milliers de jeunes chômeurs se sont, de façon bien compréhensible, laissé abuser, et les organismes officiels sont actuellement submergés de demandes.

En effet, cette affiche, qui propose « 500 emplois dans le cadre des fouilles archéologiques ; 1 200 emplois d'agents forestiers affectés à l'entretien de la nature et des forêts ; 500 emplois dans les bureaux d'aide sociale et 300 emplois d'auxiliaires des services hospitaliers », indique les numéros de téléphone, *en outre*, des secrétariats d'Etat à la jeunesse et aux sports, à la culture, à l'agriculture, du ministère de la santé, de l'A.N.P.E. et d' « Inter-Jeunes », et fait mention d'autres renseignements administratifs.

Réalisée par une certaine « Imprimerie spéciale C.S.O.C. Paris », dont on ne trouve pas trace, cette affiche est accompagnée d'une lettre adressée aux personnels des A.N.P.E., signée du « secrétaire d'Etat à l'emploi, M. René Monharby » (contraction vraisemblable des noms de MM. René Monory et René Haby), elle se termine par ces mots : « En coordonnant nos forces, nous marquerons des points pour l'emploi des jeunes ».

La direction de l'A.N.P.E. estime que le but évident de cette manœuvre est de faire croire aux jeunes, à onze jours des élections, que les pouvoirs publics les ont « trompés ».

● *Suicide aux Baumettes.* — Transféré à la prison des Baumettes le 20 février dernier, à la suite d'une affaire de vol qualifié, M. René Vulin, trente et un ans, qui avait été arrêté le 17 novembre 1977, s'est suicidé dans la cellule où il se trouvait seul depuis une semaine. Le prisonnier s'est pendu au lit supérieur en utilisant ses chaussettes comme garrot. — (*Corresp.*)

● *Le physicien soviétique, d'origine arménienne Artiom Ali Khanian* membre correspondant de l'académie des sciences d'U.R.S.S., est décédé, à l'âge de soixante-neuf ans.

[Dans les années 30, il avait découvert, avec son frère, l'émission de paires électrons-positions par les noyaux atomiques. Il a fondé et dirigé un institut de physique nucléaire internationalement renommé, à Erivan, en Arménie soviétique.]

Le dollar tombe au-dessous de 2 deutschemarks à Francfort

La baisse de 1,9 % en janvier de l'indice global du Département américain du commerce, la plus forte depuis trois ans, faisant suite à l'annonce d'une importante hausse des prix en janvier, a porté mercredi 1er mars au matin un coup très rude au dollar sur toutes les grandes places financières internationales. Déjà en repli mardi après-midi, la devise américaine, très attaquée, a lourdement chuté contre toutes les monnaies.

Pour la première fois, le dollar a enfoncé à Francfort le plancher de 2 DM pour coter 1,9930 DM (contre 2,0340 DM). Deux autres records de baisse ont été enregistrés, l'un à Amsterdam (2,14 florins contre 2,177 florins) et à Bruxelles (31,1750 F.B. contre 31,6475 F.B.).

A Paris, le dollar est retombé à 4,71 F (contre 4,7655 F) pour revenir à Zurich à 1,7850 F.S. après avoir atteint 1,7550 F.S. (contre 1,8580 F.S.), nouveau cours plancher, et ce malgré les récentes mesures arrêtées par les autorités helvétiques, apparemment inopérantes, pour stopper l'afflux de capitaux. Même à Milan, la devise américaine a touché son plus bas niveau depuis dix-sept mois, s'échangeant à 849,50/850,10 lires contre 857 lires.

A Tokyo, enfin, le dollar s'est établi en clôture à 237,62 yens (contre 238,83 yens). La Banque du Japon a dû intervenir pour éviter une baisse plus importante encore en rachetant entre 200 millions à 300 millions de dollars sur 450 millions de dollars de transactions globales.

Un grande confusion a régné sur tous les marchés, très nerveux dans l'ensemble, et les cambistes signalaient en fin de matinée une nouvelle intervention de la Bundesbank à Francfort pour tenter d'enrayer la montée du deutschemark vis-à-vis du dollar.

Selon les cambistes, la rechute du dollar aurait été accélérée par l'interview accordée au « Stuttgarter Nachrichten » par M. Otto Lambsdorff, ministre ouest-allemand de l'économie, dans laquelle ce dernier déclarait qu'à son avis il n'était pas exclu que le dollar descende jusqu'à 1,80 DM. Le ministre a cependant estimé qu'il ne servirait à rien de prendre des mesures de contrôle drastiques. Dans ce contexte, le franc français ne s'est pas trop mal comporté vis-à-vis de la monnaie allemande, restant à peu près inchangé aux alentours de 2,35 F.

Le Bureau de liaison des industries cinématographiques approuve partiellement le plan de M. d'Ornano

Le Bureau de liaison des industries cinématographiques (représentant *les chefs d'entreprise du cinéma* français) a tenu, le mardi 28 février, une conférence de presse pour faire le bilan de l'action entreprise à la mi-janvier, avec la diffusion d'une lettre ouverte à M. Giscard d'Estaing et d'un « ciné-tract » dans les salles (*le Monde* du 13 janvier 1978). Au nom du BLIC, M. Roger Sallard, président-délégué, a commenté les dispositions prises par M. Michel d'Ornano, *ministre de la culture et de l'environnement (le Monde du 28 février), à la suite des pourparlers* engagés entre les instances *professionnelles et leur organisme* de tutelle. Il s'est déclaré satisfait *du plan de sauvegarde* « cohérent » qui a été établi, et des mesures qui peuvent être appliquées immédiatement. Mais il a regretté que l'abaissement à 6 % de la T.V.A. sur le spectacle cinématographique — allégement fiscal auquel le Parlement est favorable depuis plusieurs années — ne doive intervenir que *lors de la prochaine législature*. Le dépôt d'un projet de loi et un vote du Parlement sont en effet nécessaires, ce qui n'est plus possible avant les élections.

M. Gilbert Grégoire, vice-président des distributeurs, a constaté que, malgré le nouveau délai de passage des films à l'antenne souhaité par M. d'Ornano, aucun changement décisif n'est envisagé dans les rapports cinéma/télévision. Il faudrait surtout selon lui que soit modifié le cahier des charges de FR 3.

Un nouveau « ciné-tract », Cinémassacre, dessiné par Siné et animé par Martin et Boschet, a été présenté à l'issue de la conférence. Ce court métrage, très percutant, et d'une excellente qualité, sera le signal d'un « nouveau combat » du BLIC si satisfaction n'est pas obtenue rapidement sur l'allégement de la T.V.A. — J. S.

Le numéro du « Monde » daté 1er mars 1978 a été tiré à 556 116 exemplaires.

LA SITUATION A MANUFRANCE

M. François Gadot-Clet est nommé P.-D.G.

Réuni le 1er mars à Saint-Etienne, le conseil d'administration de Manufrance a élu P.-D.G. de l'entreprise stéphanoise *M. François Gadot-Clet*, un proche collaborateur de *M. Edgar Faure*. M. Fontvielle, qui avait succédé à M. Jacques Petit à la tête de la société avant de démissionner, a, ce même jour, démissionné du conseil d'administration. A l'occasion de cette réunion, le conseil a également fait le point sur la constitution de la société nouvelle d'exploitation.

(*De notre correspondant.*)

Saint-Etienne. — A l'origine le capital de la nouvelle société d'exploitation devait être de 66 millions de francs, mais 40 millions aurait finalement suffi, a-t-on assuré. Mais on est loin du compte puisque 15 millions de francs seulement ont jusqu'ici été trouvé comme l'a confirmé M. Sanguedolce, maire communiste de Saint-Etienne, dans un communiqué publié le 23 février.

« *La réunion des investisseurs institutionnels, organisée par la municipalité de Saint-Etienne, pour apporter une solution au problème de Manufrance s'est tenue le 28 février à 15 heures à Paris. Au cours de cette importante réunion, les représentants de deux organismes ont été en mesure de faire connaître leur décision : la MACIF (Mutuelle des commerçants et industriels de France) a déclaré s'engager à participer à la formation du capital de la société d'exploitation à hauteur de 10 millions de francs ; la MATMUT (Mutuelle d'assurance des travailleurs mutualistes) a fait une déclaration analogue pour participer à concurrence de 5 millions de francs. Les autres investisseurs feront connaître leur décision ultérieurement. Les participants, d'autre part, ont été informés du déclenchement d'importantes actions commerciales qui permettront la relance de Manufrance.*

L'entrée de la MACIF, première mutuelle française d'assurances, qui va sous peu enregistrer son millionième adhérent, ne constitue pas une surprise. La cooptation de M. Pierre Juvin, son président, comme administrateur de Manufrance la laissait prévoir. L'acceptation de la MATMUT n'étonne pas davantage, car son nom était avancé depuis longtemps déjà et avec insistance.

P. C.

[M. Gadot-Clet, né le 15 octobre 1940 à Paris, a été de 1965 à 1970 chargé de presse et d'information au consulat de France à Chicago, puis conseiller pour la presse auprès de l'ambassade de France au Kenya jusqu'en 1972.

Il fait la connaissance de M. Edgar Faure au cours d'un voyage de celui-ci au Kenya et le suit à Paris, où il devient son collaborateur direct. Il devient son chef de cabinet chargé des relations avec la presse lorsque le député du Doubs est nommé ministre d'Etat chargé des affaires sociales dans le gouvernement Messmer. Il conserve ces mêmes fonctions auprès de M. Edgar Faure lorsque celui-ci est élu en mai 1973 président de l'Assemblée nationale.

Depuis la fin de 1975, il est conjointement conseiller de la direction générale du groupe de presse Hersant. En avril 1976, il prend le titre de chargé de mission à la présidence de l'Assemblée nationale pour la presse, l'information et les relations internationales, et, à ce titre accompagne M. Edgar Faure dans des voyages à l'étranger. En 1977, il est élu conseiller municipal de Neuilly (Hauts-de-Seine) sur la liste de la majorité que conduit M. Achille Peretti (R.P.R.).]

M. Michel Durafour accuse le maire de Saint-Étienne de détournement de fonds

De notre correspondant

Saint-Etienne. — M. Michel Durafour (radical), ancien ministre, ancien maire de Saint-Etienne, conseiller général du canton de Saint-Etienne Nord-Est I, qui avait déposé une plainte en diffamation — avec constitution de partie civile — contre l'actuelle municipalité que dirige M. Joseph Sanguedolce (*le Monde* du 11 juillet 1977), a annoncé, mardi 28 février, qu'il avait déposé entre les mains du doyen des juges d'instruction une seconde plainte également avec constitution de partie civile contre le maire de Saint-Etienne, pour abus de confiance et détournement de fonds publics.

L'ancien maire de Saint-Etienne a, d'autre part, adressé au président du tribunal administratif de Lyon une requête tendant à *déclarer nulle de droit* la délibération du conseil municipal en date du 19 janvier 1978, adoptant le budget primitif de 1978, en ce qu'elle a alloué des fonds *destinés au bulletin municipal* d'information *Vivre à Saint-Etienne*, distribué ces jours derniers dans les boîtes aux lettres de la ville. M. Durafour lui reproche notamment, par sa page de couverture qui fait état d'« *une autre politique pour la France* », d'être « *à l'évidence un instrument de propagande politique en vue de favoriser certains partis représentés dans l'actuelle municipalité, à l'occasion des élections législatives de mars 1978* ». Cette démarche, ajoute M. Durafour, « *est contraire à l'intérêt de la collectivité alors qu'elle est financée par elle* ». — P. C.

● *Pour avoir hébergé un moine bouddhiste japonais* qui ne disposait pas de titre de séjour régulier (*le Monde* du 15 février), M. Alexandre Grothendieck, professeur à l'université des sciences et techniques du Languedoc, spécialiste en recherches mathématiques, a été condamné, le 28 février, à 1 000 francs d'amende avec sursis par le tribunal correctionnel de Montpellier. M. Grothendieck était poursuivi sur la base d'une ordonnance de 1945 qui, a fait observer son avocat, Me Anne-Marie Parodi, avait été prise à la libération pour faciliter la recherche des nazis cachés en France. — (*Corresp.*)

Au tribunal de Pontoise

DES TOXINES DANS LE JAMBON ?

Le tribunal civil de Pontoise (Val-d'Oise) a renvoyé, lundi 27 février, au-delà de Pâques le jugement sur ce qu'on avait appelé « *l'affaire du jambon mortel de Montigny* ». Le 19 juin 1974, Mlle Alice Laporte, Mme Lucienne Lorrain et M. Johann Scheweninger dînent à la cafétéria du magasin Continent, à Montigny-les-Cormeilles. Seules, Mlle Laporte et Mme Lorrain consomment du jambon cru. Le lendemain, les deux femmes présentent les premiers symptomes d'une maladie extrêmement grave : le botulisme, dont Mme Lorrain mourra le 3 juillet 1974, tandis que Mlle Laporte, après quatre mois de coma et six mois de paralysie complète, ne retrouvera son emploi d'agent hospitalier à l'hôpital d'Eaubonne que le 1er octobre 1976.

L'information ouverte après les faits aboutissait, le 7 octobre 1974, à un non-lieu prononcé par le juge d'instruction, M. Jean Cornuault. Mlle Laporte décidait alors de porter plainte et d'engager un procès civil devant le tribunal de grande instance de Pontoise. Le procureur adjoint, M. Maurice Colomb, a souhaité qu'une contre-expertise établisse « *que les intéressés n'ont consommé aucun autre aliment défectueux et que le jambon consommé était bien en partie atteint de toxines* ». — (*Corresp.*)

هكذا من الأصل